



## O1. Vue d'ensemble du contenu de l'éducation complète à la sexualité en Europe

Bénédicte LARRIEU, Amélie LAURENT, Séraphin ALAVA

Date:: 08-11-2022



PREVEX a reçu un financement du programme ERASMUS+ - Partenariats de coopération dans l'enseignement supérieur de l'Union européenne, dans le cadre de la convention de subvention N. KA220-HED-AF9EF586

Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation du contenu qui reflète les opinions des seuls auteurs, et la Commission ne peut être tenue responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qui y sont contenues.

## Contrôle des modifications

### Propriétés du document

|                               |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                          |
|-------------------------------|---|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| <b>Résultat n°</b>            |   | 1                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                          |
| <b>Résultat du projet No.</b> | 1 | <b>Titre du lot de travaux</b>                                                                                                                                                                                                                                                                 | Vue d'ensemble du contenu de l'éducation affective et sexuelle en Europe |
| <b>Auteur(s)</b>              |   | Amélie Laurent (MDS), Bénédicte Larrieu(MDS), Séraphin Alava (MDS)                                                                                                                                                                                                                             |                                                                          |
| <b>Contributeur(s)</b>        |   | Maria Avila Bravo-Villasante (URJC), Eva Palomo (URJC), Nedzad Mosevic (FHS), Heike Rainer (FHS), Joe Cannataci (UM), Aitana Radu (UM), Isabella Morgott (UM), Angela Costabile (UNICAL), Giovanna Vingelli (UNICAL), Valentina Fedele (UNICAL), Angela Fernandes (IPS), Ines de Castro (IPS). |                                                                          |
| <b>Réviseur</b>               |   | Séraphin Alava (MDS), Aitana Radu (UM), Kanchi Ganatra (UM), Isabella Morgott (UM)                                                                                                                                                                                                             |                                                                          |
| <b>Nom</b>                    |   | Vue d'ensemble du contenu de l'éducation affective et sexuelle en Europe                                                                                                                                                                                                                       |                                                                          |
| <b>Date</b>                   |   | 7 mars 2023                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                          |
| <b>Niveau de diffusion</b>    |   | Public                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                          |

### Contrôle des révisions

| Version      | Date              | Commentaires |
|--------------|-------------------|--------------|
| 1ère version | 12th juillet 2022 |              |
| 2ème version | 9th novembre 2022 |              |
| 3ème version | 7th mars 2023     |              |

## Table des matières

|                                                                                                            |           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1. Résumé.....</b>                                                                                      | <b>7</b>  |
| <b>2. Introduction.....</b>                                                                                | <b>8</b>  |
| <b>3. Concepts de l'éducation à la sexualité .....</b>                                                     | <b>9</b>  |
| 3.1. Évolution historique .....                                                                            | 9         |
| 3.2. Les concepts de l'éducation à la sexualité.....                                                       | 12        |
| 3.2.1. Éducation sexuelle holistique.....                                                                  | 12        |
| 3.2.2. Éducation complète à la sexualité .....                                                             | 13        |
| 3.2.3. Éducation à l'abstinence .....                                                                      | 15        |
| 3.2.4. D'autres termes parlaient d'éducation sexuelle.....                                                 | 16        |
| <b>4. Comprendre l'éducation complète à la sexualité à travers différentes approches ....</b>              | <b>17</b> |
| 4.1. Approche juridique .....                                                                              | 17        |
| 4.1.1. Santé sexuelle et droits sexuels.....                                                               | 17        |
| 4.1.2. La mise en œuvre du concept de santé sexuelle .....                                                 | 18        |
| 4.1.3. La prise en compte des questions sexuelles, reproductives et de genre dans les droits de l'homme 19 |           |
| 4.1.4. L'inclusion des droits de l'homme dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive..20          |           |
| 4.1.5. L'émergence des questions d'identité de genre et de lutte contre la discrimination .....            | 21        |
| 4.1.6. Intégration des droits de l'homme dans la santé .....                                               | 22        |
| 4.1.7. Définitions actuelles des droits sexuels et reproductifs .....                                      | 24        |
| 4.1.8. Mise en œuvre inégale des droits en Europe.....                                                     | 27        |
| 4.1.9. Cadre juridique.....                                                                                | 29        |
| 4.2. Approche sociologique et psychosociale .....                                                          | 31        |
| 4.2.1. Approche sociologique des orientations et des contenus de l'éducation émotionnelle et sexuelle 32   |           |
| 4.2.2. Sexualité et adolescence .....                                                                      | 32        |
| 4.2.3. Sexualité et droits sexuels .....                                                                   | 33        |
| 4.2.4. Sexualité et féminisme.....                                                                         | 33        |
| 4.2.5. Sexualité et santé sexuelle .....                                                                   | 34        |
| 4.2.6. Approche sociologique des politiques d'éducation sexuelle .....                                     | 34        |
| 4.3. Approche historique de l'éducation à la sexualité.....                                                | 35        |
| 4.3.1. Histoire concise de la sexualité .....                                                              | 35        |
| 4.3.2. Histoire des études sur la sexualité .....                                                          | 37        |

|                                                                                                                                        |           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>5. Recommandations européennes sur l'éducation complète à la sexualité .....</b>                                                    | <b>39</b> |
| 5.1. Données probantes sur l'efficacité de l'éducation complète à la sexualité (ECS) .....                                             | 40        |
| 5.2. Recommandations de l'UNESCO .....                                                                                                 | 41        |
| 5.2.1. <i>Recommandations du Conseil de l'Europe .....</i>                                                                             | <i>42</i> |
| 5.2.2. <i>Demandes et propositions des jeunes du monde entier.....</i>                                                                 | <i>44</i> |
| 5.2.3. <i>Conclusion .....</i>                                                                                                         | <i>45</i> |
| <b>6. Plans gouvernementaux de chaque pays partenaire .....</b>                                                                        | <b>46</b> |
| 6.1. Plan national de l'Autriche .....                                                                                                 | 46        |
| 6.1.1. <i>Ordonnance générale sur l'éducation sexuelle.....</i>                                                                        | <i>47</i> |
| 6.1.2. <i>Identification des limites à la mise en œuvre de l'ordonnance générale sur l'éducation sexuelle 48</i>                       |           |
| 6.2. Le plan national de la France .....                                                                                               | 53        |
| 6.3. Plan national de l'Espagne .....                                                                                                  | 58        |
| 6.4. Plan national de l'Italie .....                                                                                                   | 59        |
| <i>L'éducation au genre en Italie : cadre juridique et politiques.....</i>                                                             | <i>59</i> |
| 6.5. Plan national de Malte.....                                                                                                       | 62        |
| 6.6. Plan national du Portugal.....                                                                                                    | 65        |
| <b>7. Identification des obstacles et des résistances dans la mise en œuvre de l'éducation complète à la sexualité. ....</b>           | <b>67</b> |
| 7.1. L'éducation sexuelle est la responsabilité des parents .....                                                                      | 67        |
| 7.2. L'éducation sexuelle encourage les enfants à s'engager dans des relations sexuelles plus tôt prendre plus de risques sexuels..... | 67        |
| 7.3. L'éducation sexuelle ne traite que du sexe .....                                                                                  | 68        |
| 7.4. L'éducation sexuelle est incompatible avec la foi.....                                                                            | 68        |
| 7.5. L'éducation sexuelle inclusive LGBTQI+ ne concerne que certains enfants.....                                                      | 68        |
| 7.6. L'éducation sexuelle n'est pas adaptée aux jeunes enfants.....                                                                    | 69        |
| 7.7. L'éducation sexuelle est une forme de propagande destinée aux jeunes.....                                                         | 70        |
| 7.8. Des obstacles ancrés dans la politique, dans la tradition et dans la pédagogie .....                                              | 70        |
| <b>8. Programmes : contenu et méthodes d'enseignement .....</b>                                                                        | <b>71</b> |
| 8.1. Recommandations de l'IPPF, de l'OMS et de l'UNESCO.....                                                                           | 71        |
| 8.1.1. <i>Répartition du contenu par groupe d'âge. ....</i>                                                                            | <i>71</i> |
| 8.1.2. <i>Définition de la population cible: qu'entend-on par « jeunes ». ....</i>                                                     | <i>71</i> |
| 8.1.3. <i>Identification du contenu de l'IPPF.....</i>                                                                                 | <i>71</i> |
| 8.1.4. <i>Recommandations de l'OMS.....</i>                                                                                            | <i>73</i> |
| 8.1.5. <i>Recommandations de l'UNESCO.....</i>                                                                                         | <i>76</i> |



|            |                                                                                                                                   |            |
|------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| 8.1.6.     | <i>Pourquoi les Lignes directrices ont-elles été révisées?</i> .....                                                              | 76         |
| 8.1.7.     | <i>L'évolution des contenus de l'éducation sexuelle : similitudes et différences dans les programmes des pays européens</i> ..... | 79         |
| 8.1.8.     | <i>Contenu intégré ou matériel autonome</i> .....                                                                                 | 84         |
| 8.1.9.     | <i>Les sujets les moins discutés</i> .....                                                                                        | 85         |
| 8.1.10.    | <i>Évaluation de l'impact de l'ECS</i> .....                                                                                      | 85         |
| 8.1.11.    | <i>D'autres facteurs variables sont l'âge des enfants et la régularité des séances</i> .....                                      | 88         |
| 8.1.12.    | <i>Etat des lieux dans une sélection de pays européens</i> .....                                                                  | 89         |
| 8.2.       | <i>Méthodes d'enseignement</i> .....                                                                                              | 106        |
| 8.2.1.     | <i>Mise en œuvre de pratiques dans des contextes informels et formels</i> .....                                                   | 107        |
| 8.2.2.     | <i>Bonnes pratiques</i> .....                                                                                                     | 119        |
| <b>9.</b>  | <b>Discussion et recommandations</b> .....                                                                                        | <b>119</b> |
| <b>10.</b> | <b>Références</b> .....                                                                                                           | <b>128</b> |
| <b>11.</b> | <b>Annexes : Proposition d'interventions</b> .....                                                                                | <b>133</b> |

## 1. Résumé

Ce résumé contient un aperçu de la boîte à outils d'éducation sexuelle développée dans le cadre du projet PREVEX. Ce document comprend une revue de la littérature qui permettra aux partenaires du projet PREVEX de mieux comprendre l'éducation sexuelle actuellement disponible en Europe ; examiner les différentes approches historiques, sociologiques et psychologiques ; et de s'engager avec les recommandations européennes pour une éducation sexuelle complète.

Tout d'abord, nous définirons les concepts de l'éducation sexuelle, afin de mieux clarifier les différentes approches holistiques, intégrées et globales de l'éducation sexuelle. Celle-ci s'appuiera sur une revue de la littérature des documents officiels et de la littérature grise publiée par des organisations européennes et internationales. Après avoir défini ces concepts, nous essaierons de comprendre comment l'éducation sexuelle complète est abordée aujourd'hui. Nous examinerons l'approche juridique, l'approche fondée sur les droits sexuels, l'approche fondée sur le concept de santé sexuelle. De plus, nous discuterons de la notion d'inclusion dans les questions de sexualité, de reproduction et de genre. Nous adopterons donc une approche psychosociale de la question de la sexualité afin de montrer comment, selon les époques de l'histoire, la question de la sexualité a été taboue ou n'a été pertinente que pour une petite partie de la population. Nous examinerons également les politiques d'éducation sexuelle à travers une lentille sociologique, en les plaçant plus tard dans un contexte historique. Cette méthodologie devrait permettre de décortiquer les concepts et les grands paradigmes qui structurent la notion d'éducation affective et sexuelle en Europe. Cela nous permettra également de mieux comprendre les racines historiques de l'éducation actuellement disponible. En outre, nous pourrions évaluer les recommandations européennes et internationales de l'UNESCO, du Conseil de l'Europe et des ONG les plus actives dans ce domaine ; car ces recommandations font en fait l'objet d'un consensus mondial.

Enfin, nous examinerons les plans gouvernementaux de chaque pays partenaire, en examinant comment ces questions sont à la fois discutées et transcrites dans la législation des États et les politiques sont développées dans ce domaine. Nous nous inspirerons des bonnes pratiques actuellement en place et les promouvoir en identifiant le contenu et les stratégies qui en font la réussite. Bien sûr, il sera nécessaire d'identifier les obstacles et les résistances à la mise en œuvre de l'éducation affective et sexuelle, en particulier en ce qui concerne la responsabilité parentale et l'âge auquel cette éducation devrait être dispensée.

## 2. Introduction

Aborder la notion d'éducation à la sexualité signifie aborder non seulement les aspects intimes, personnels et sociaux de sa vie, mais aussi s'engager dans les domaines de l'éthique et des valeurs. Cela peut parfois être difficile s'il n'y a pas de compréhension claire des différents concepts. Pour remédier à cette confusion possible, nous prenons la première dans sa forme la plus large, où la sexualité implique la construction de l'identité personnelle et dans les relations avec les autres.

En effet, le terme « sexuel » est souvent associé aux notions d' « émotionnel » et de « relationnel », pour nous rappeler que la dimension génitale n'est qu'une petite partie de l'éducation qui s'y déroule. En fait, l'éducation à la sexualité ne concerne pas seulement l'activité sexuelle, mais plutôt un ensemble de connaissances qui fournit des compétences théoriques et pratiques, y compris des compétences émotionnelles, des compétences relationnelles et affectives etc. Ainsi, en transmettant des valeurs telles que l'égalité, la tolérance, le respect de soi et le respect de l'autre, nous pouvons donner aux générations futures les moyens d'être responsables, d'exercer leur droit à l'intimité et de respecter la vie privée de chaque individu. Il est tout aussi important de les familiariser avec leurs devoirs qu'avec leurs droits. L'éducation sexuelle doit être menée de manière que les jeunes ne deviennent ni victimes ni auteurs de violences sexuelles.

L'adoption d'un comportement responsable exige une information objective et des connaissances scientifiques, l'identification des différentes dimensions de la sexualité (biologique, émotionnelle, culturelle, éthique, sociale et juridique); le développement de la pensée critique et l'identification de personnes-ressources ou d'institutions, si elles ont besoin d'aide. Pour y parvenir de manière appropriée, les programmes d'éducation à la sexualité actuellement disponibles en milieu scolaire sont basés sur un processus d'enseignement et d'apprentissage des aspects cognitifs, émotionnels, physiques et sociaux de la sexualité. L'objectif est de fournir aux enfants et aux jeunes les connaissances, les compétences, les comportements et les valeurs qui leur permettront de maintenir leur santé, leur bien-être et leur dignité.

Dans cette optique, le projet PREVEX vise à améliorer l'offre d'enseignement supérieur initial et continu en actualisant les connaissances et les méthodes de lutte contre les violences basées sur le genre et les violences sexuelles, en particulier chez les jeunes. En outre, le projet produira une plateforme numérique accessible aux professionnels de l'enseignement supérieur qui pourrait les aider à mettre en place des modules d'apprentissage liés à la prévention de la violence sexiste.

En effet, dans une étude récente de l'Université Columbia, des chercheurs se sont demandé « si l'éducation sexuelle préuniversitaire protège les étudiants contre les agressions sexuelles pendant leurs années d'université ? » (Santelli et coll., 2018). Ils ont constaté qu'« une éducation sexuelle complète dispensée avant l'université aide à prévenir la violence sexuelle ». Dans laquelle « complet », désigne à la fois les aspects théoriques (connaissance de l'anatomie, de la procréation, des infections, etc.) et les aspects psychosociaux (savoir verbaliser son désir ou son refus, etc.) de l'éducation sexuelle. Ils ont également révélé que l'enseignement de l'abstinence sexuelle n'était pas un facteur de protection contre la violence sexuelle.

Contrairement à une croyance largement répandue, l'éducation à la sexualité ne favorise pas la sexualité précoce ou les comportements sexuels inappropriés en stimulant les enfants et les adolescents. Selon Brochot (2000), l'éducation sexuelle, en fait, tend à limiter les comportements sexuels précoces<sup>1</sup>. Cette éducation permettrait ensuite aux jeunes d'améliorer leur vie sociale, tant sur le plan personnel que professionnel.

À travers ce rapport, nous tenterons de répondre à cette question principale : la prestation d'une éducation sexuelle aux futurs adultes permet-elle de réduire la violence sexuelle ? Si oui, comment ?

Notre rapport est divisé en trois parties.

- La première partie est consacrée aux définitions de l'éducation affective et sexuelle ; leur évolution à travers une vision historique, sociologique et juridique ainsi que les obstacles à cette éducation et, enfin, les recommandations des instances internationales et européennes.
- Dans la deuxième partie, nous étudierons les stratégies, contenus, méthodes d'enseignement et formations européens mis en place par et pour les professionnels et mettrons en évidence les bonnes pratiques dans le cadre de cette éducation sexuelle complète.
- Enfin, dans la troisième section, nous discutons de l'importance de l'éducation sexuelle complète et du rôle qu'elle joue dans la lutte contre la violence sexuelle.

### 3. Concepts de l'éducation à la sexualité

L'évolution du concept d'éducation sexuelle est étroitement liée à l'évolution du concept de santé. Cette évolution a donné naissance à plusieurs concepts dans l'éducation sexuelle.

#### 3.1. Évolution historique

Un aperçu historique est essentiel pour comprendre la vision et l'évolution du terme « éducation sexuelle ». Avant le 19<sup>ème</sup> siècle, l'éducation sexuelle était principalement informelle ou non formelle. Cependant, au début du 19<sup>ème</sup> siècle, aux États-Unis et en Angleterre, des ouvrages de réformateurs protestants pour la plupart ont été publiés pour informer, éduquer le jeune garçon qui allait devenir un homme. Dans ces livres, l'information théologique et philosophique visait à enseigner aux jeunes hommes à contrôler leurs pulsions sexuelles, car ces réformateurs étaient préoccupés par les dangers de la masturbation. « Le réformateur de la santé Sylvester Graham *Conférence aux Jeunes Gens, sur la chasteté* (1834), et le révérend John Todd *Le jeune homme : Indices adressés aux jeunes hommes des États-Unis* (1845) suivait les travaux du médecin anglais William Acton en avertissant que le « vice solitaire » (c'est-à-dire la masturbation) pouvait et conduirait probablement à l'effondrement physique et mental et même à la mort.<sup>2</sup>

En ce qui concerne les jeunes femmes, la société les considère comme étant sous la protection de leur père, puis, une fois mariées, de leurs maris, et aucune forme d'éducation sexuelle n'est donc envisagée pour elles. Ce n'est qu'à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, plus précisément en 1880, que paraissent les livres

---

<sup>1</sup> Source consultée sur le site : Éducation sexuelle, relationnelle et affective-association une vie-1vie.org. 5 mai 2022.

<sup>2</sup> <http://www.faqs.org/childhood/Re-So/Sex-Education.html>. Source consultée le 5 juin 2022.

d'éducation sexuelle pour les mères bourgeoises. Ces livres aborderaient la nécessité d'être chaste jusqu'au mariage et de se préparer à un contact sexuel après le mariage.

Malgré des avancées vers l'éducation sexuelle, certains réformateurs ont gardé le silence sur les questions relatives à la sexualité. En effet, le silence entourant la sexualité pourrait être dû aux préoccupations des professionnels de la santé concernant une épidémie de « maladies vénériennes » affectant à la fois les hommes et les femmes. Ces maladies sexuellement transmissibles, qui étaient associées à une certaine immoralité de la vie urbaine, à l'arrivée d'immigrants, au mouvement des migrants et à la prostitution. Pour les médecins, ce sont les hommes qui se rendent dans les bordels qui transmettent les MST.

Le mélange de ces préoccupations morales et médicales est donc devenu une caractéristique forte de l'éducation sexuelle occidentale. L'éducation sexuelle est devenue le moyen de répondre à cette double préoccupation. C'est avec l'American Social Hygiene Association (ASHA), fondée par un médecin et un activiste religieux, que des réformes ont été proposées pour améliorer la santé sexuelle. L'éducation sexuelle et la santé sont devenues indissociables.

Cela a commencé par une répression sévère de la prostitution, tant aux États-Unis qu'en Angleterre, ce qui n'était pas le cas en France. En outre, avec d'autres associations, l'ASHA a mis au point un programme d'« instruction sexuelle » à l'intention des jeunes de l'enseignement secondaire. L'objectif de ce programme était de fournir aux jeunes des informations scientifiques et de dissiper certaines croyances telles que la « nécessité » d'avoir des relations sexuelles ainsi que de les informer sur les dangers de la sexualité immorale, de la prostitution et de la promiscuité.

Plus tard, l'éducation sexuelle a été progressivement introduite dans les écoles parce que l'adolescence était considérée comme une période distincte de l'âge adulte, avec ses besoins et ses « dangers ». Cette représentation a été largement diffusée par le livre de G. Stanley Hall de 1904, *The Essential Adolescence*.

Dans les années 1920, l'éducation sexuelle a progressé et a été incluse dans les cours de biologie. Il traitait des idéaux sexuels des adultes et des attentes des jeunes en matière d'épanouissement sexuel en tant qu'élément crucial du mariage. Les éducateurs ont utilisé la psychologie et la sociologie pour prouver que les relations sexuelles avant le mariage pouvaient compromettre une vie conjugale épanouie.

Après la Seconde Guerre mondiale, les progrès médicaux ont réduit les préoccupations médicales concernant la sexualité et l'ASHA s'est davantage concentrée sur « l'éducation à la vie familiale » telle que l'éducation des enfants, la gestion de l'argent, les relations, les tâches quotidiennes. En 1952, Margaret Sanger a fondé la Fédération internationale pour la planification familiale (IPPF) pour recueillir et diffuser des informations sur la fertilité, le contrôle des naissances et l'éducation sexuelle.

En Europe, l'histoire de l'éducation sexuelle en tant que matière dans le programme scolaire a plus de 70 ans. Il a officiellement commencé en Suède et est devenu obligatoire dans toutes les écoles

suédoises en 1955.<sup>3</sup> Après son introduction dans les pays scandinaves, l'éducation sexuelle a été popularisée en Allemagne, en Autriche, en Suisse et aux Pays-Bas. Dans les années 1970 et 80, il a été mis en œuvre par de nombreux autres pays d'Europe occidentale, en corrélation avec la libération sexuelle. Le taux d'activité sexuelle avant le mariage, l'augmentation des grossesses chez les adolescentes et non désirées et les maladies sexuellement transmissibles ont accéléré la mise en œuvre de l'éducation sexuelle.

Puis, en 1975, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a instauré le droit à l'information sexuelle, notamment par le biais de programmes de santé et d'éducation sexuelle dès l'école primaire.

D'abord en France et au Royaume-Uni, puis au Portugal, en Espagne, en Estonie et en Hongrie, et plus tard en 2003, en Irlande, l'éducation sexuelle est devenue obligatoire dans les écoles primaires et secondaires, malgré une forte opposition religieuse. À ce stade, l'éducation sexuelle était principalement axée sur la prévention des grossesses précoces et des maladies sexuellement transmissibles.<sup>4</sup>

Cependant, en Europe centrale et orientale, cette éducation n'a commencé qu'après la chute du communisme en 1991. Cette éducation sexuelle était axée sur la préparation au mariage et à la famille, sans tenir compte du fait que les jeunes peuvent être intéressés par l'amour et / ou les relations sexuelles en dehors du mariage. L'éducation sexuelle telle qu'elle est comprise aujourd'hui a commencé en Europe de l'Est plus de 20 ans après avoir commencé en Europe occidentale.

Par la suite, l'orientation de l'éducation sexuelle a évolué conformément aux priorités de l'époque en matière d'éducation et de santé publique. Toutefois, bon nombre des éléments clés sont restés les mêmes. Il a commencé par des informations sur les méthodes de contrôle des naissances, la prévention des grossesses chez les adolescentes, la masturbation et les relations entre les sexes (années 1960-1970), puis est passé à la prévention du VIH dans les années 1980. L'épidémie de sida a donné un nouveau sentiment d'urgence à l'éducation sexuelle. La sensibilisation aux abus sexuels est devenue plus courante dans les années 1990. Dans ce contexte, l'éducation sexuelle a été mise à jour pour être neutre sur le plan des valeurs et éviter de moraliser ; tout en conservant un arrière-plan de moralité traditionnelle à travers des hypothèses telles que l'abstinence jusqu'au mariage.

Dans les années 2000, l'éducation sexuelle s'est concentrée sur la prévention du sexisme, de l'homophobie, de la discrimination et du harcèlement en ligne. Aujourd'hui, l'analyse des normes de genre et la réflexion sur les inégalités de genre sont des éléments importants de l'éducation sexuelle. Cependant, malgré ces critères critiques, l'éducation sexuelle ne répond pas suffisamment aux besoins des jeunes (Gaussel, 2022).

Les changements sociétaux tels que la mondialisation; la migration de populations d'origines culturelles et religieuses différentes; l'émergence et la propagation du VIH; l'essor des nouveaux médias Internet, des téléphones mobiles et de la pornographie; les préoccupations concernant l'exploitation sexuelle des enfants; la montée de la violence sexiste et sexuelle; En plus de changer les

---

<sup>3</sup> Normes OMS-OMS Europe et BZgA pour l'éducation sexuelle en Europe p.12, [https://www.sante-sexuelle.ch/assets/docs/Standards-OMS\\_fr.pdf](https://www.sante-sexuelle.ch/assets/docs/Standards-OMS_fr.pdf)

<sup>4</sup> [https://www.sante-sexuelle.ch/assets/docs/Standards-OMS\\_fr.pdf](https://www.sante-sexuelle.ch/assets/docs/Standards-OMS_fr.pdf). Source consultée le 5 juin 2022.

attitudes à l'égard de la sexualité, ont créé un besoin d'éducation sexuelle formalisée, car cela permettra aux jeunes de vivre leur sexualité de manière sûre et satisfaisante.

À partir de l'an 2000, l'éducation sexuelle est passée de l'éducation à la prévention des risques à une approche d'abord appelée holistique, puis globale. Ce style d'éducation sexuelle a été introduit en Europe par la Fédération internationale pour la planification familiale (IPPF) en 2006. Après son introduction, il a été adopté par le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et l'UNESCO en 2014, ce qui a assuré sa reconnaissance plus large. Il a été clarifié en 2018, à la suite de la révision des Directives techniques internationales sur l'éducation sexuelle.

### 3.2. Les concepts de l'éducation à la sexualité

#### 3.2.1. Éducation sexuelle holistique

Avant 2010, il n'existait aucune norme européenne définissant le contenu et le format de l'éducation sexuelle. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) *Normes pour l'éducation sexuelle en Europe*<sup>5</sup> visent à orienter la qualité de l'éducation sexuelle et à fournir une base pour l'élaboration des programmes d'études. Selon ces normes, il est essentiel de fournir aux enfants et aux jeunes une éducation adéquate sur la sexualité, à la fois les risques et les opportunités, afin qu'ils puissent développer une attitude positive et responsable à l'égard de la sexualité. L'approche met l'accent sur les droits de l'homme, le droit à l'autodétermination, l'égalité des sexes et l'acceptation de la diversité.

En outre, les Standards pour l'éducation sexuelle en Europe définissent le concept d'« éducation sexuelle holistique » comme suit :

*« Apprendre les aspects cognitifs, émotionnels, sociaux, interactifs et physiques de la sexualité. L'éducation sexuelle commence dès la petite enfance et se poursuit tout au long de l'adolescence et de l'âge adulte. Il vise à soutenir et à protéger le développement sexuel. Il permet progressivement aux enfants et aux jeunes d'acquérir des informations, des compétences et des valeurs positives pour comprendre et valoriser leur sexualité, d'avoir des relations sexuelles sûres et épanouissantes et d'assumer la responsabilité de leur propre santé et de celle des autres. (OMS, 2010)*

L'éducation sexuelle holistique est donc définie par les critères suivants :

(OMS et BZgA, Standards for Sexuality Education In Europe, 2010/2013)

- Une approche positive de la sexualité fondée sur les droits de l'homme ;
- L'éducation dès les premiers stades de la vie ;
- L'éducation dispensée par plusieurs acteurs dans un cadre informel (parents-famille-pairs) et formel (école-travail social) ;
- Un enseignement scolaire qui fournit des informations scientifiques et actualisées à tous les enfants et à tous les jeunes, compte tenu de leur âge ;

---

<sup>5</sup> Bureau régional pour l'Europe et BZgA. 2010. Standards for Sexuality Education in Europe: A framework for policymakers, education and health authorities and specialists. Cologne, BZgA.

- Une éducation visant à renforcer les compétences sociales des enfants et des jeunes afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées et autonomes concernant leur sexualité;
- Une éducation qui réponde aux droits de l'enfant et aux mandats de l'état pour prévenir les abus sexuels, les grossesses non désirées, le VIH / IST et la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre ;
- Une éducation qui couvre tous les aspects de la sexualité : le corps humain et le développement ; fertilité et reproduction ; sexualité ; émotions ; les relations et les modes de vie; la sexualité, la santé et le bien-être; la sexualité et les droits; les déterminants sociaux et culturels de la sexualité;
- Une éducation qui contribue au « vivre ensemble » et qui est fondée sur les valeurs démocratiques (liberté, égalité, vie privée, autonomie, intégrité et dignité) ainsi que sur les principes des droits de l'homme liés à la sexualité.

### **3.2.2. Éducation complète à la sexualité**

L'éducation complète à la sexualité (ECS) est un concept mis en avant par la Fédération internationale pour la planification familiale (IPPF) et est très proche de la définition de l'OMS de l'éducation sexuelle holistique. Avec une différence majeure - il est plus fondé sur les droits que sur le médical. Bien que les normes holistiques de l'OMS soient associées à la prévention des maladies ou infections sexuellement transmissibles (MST/IST) et des grossesses non désirées, l'ECS se concentre non seulement sur la santé des jeunes, mais aussi sur la société en général. Alors que les questions de santé publique telles que les MST et les grossesses non désirées sont primordiales, une éducation sexuelle bien équilibrée nécessite une approche globale qui place la sexualité dans le contexte plus large de la société, des inégalités entre les sexes et des relations sociales.

Cette approche fondée sur les droits de l'éducation sexuelle « globale » vise à doter les jeunes des connaissances, des compétences, des attitudes et des valeurs dont ils ont besoin pour déterminer et développer leur sexualité - physiquement et émotionnellement, ainsi qu'individuellement et dans les relations avec les autres. Il considère la sexualité de manière holistique et dans le contexte du développement émotionnel et social. Il reconnaît que l'information seule ne suffit pas. Les jeunes ont besoin d'occasions d'acquérir des compétences de vie courante et de développer des attitudes et des valeurs positives (IPPF, 2010).

Ainsi, l'accès à une éducation sexuelle complète est au cœur des droits sexuels et reproductifs. L'ECS responsabilise les jeunes en remettant en question les normes et les relations sociales, en déconstruisant les injonctions sociétales qui pèsent sur les gens et en examinant les idées qui perpétuent la discrimination et la violence liées au genre et/ou à l'orientation sexuelle. Il permet également aux individus de prendre conscience de leurs propres droits sexuels, y compris leur droit à la contraception, à l'avortement et leur droit de vivre et d'exprimer librement leur sexualité. Plusieurs organes des Nations Unies ont démontré que l'expression de l'identité sexuelle est à la fois un droit humain en soi et un moyen indispensable d'exercer pleinement d'autres droits humains, tels que le droit à l'égalité, à l'éducation et à la santé. Tous ces droits sont déjà inscrits dans la Charte des droits fondamentaux de l'UE, un traité juridiquement contraignant qui s'applique à tous les États membres.

Vanwesenbeeck (2020) explique que bien qu'« un certain nombre de publications ( p. ex., IPPF, 2017; FNUAP, 2014; OMS & BZgA, 2017) élucident les principes fondamentaux et les éléments essentiels de l'ECS [...] ils présentent tous des définitions légèrement différentes.

En regardant la version initiale du Guide technique international publié par l'UNESCO en 2009, nous observons qu'il a été le plus réussi à intégrer l'éducation sexuelle dans le cadre de la riposte au VIH. Cependant, si la prévention du VIH reste importante, les données et la pratique montrent que la pertinence de l'éducation sexuelle s'applique également à de nombreuses autres questions - non seulement concernant la santé sexuelle et reproductive des jeunes, mais aussi leur bien-être général et leur développement personnel.

En outre, en 2018, lors de la révision des Directives techniques internationales sur l'éducation sexuelle, l'UNESCO a utilisé le concept d'« éducation sexuelle complète » (ECS). Cette version révisée présente la sexualité sous un jour positif, reconnaissant que l'éducation sexuelle complète implique plus que l'enseignement de la reproduction, du risque et de la maladie. Elle réaffirme la place de l'éducation sexuelle dans le cadre des droits de l'homme et de l'égalité des sexes. Il reflète la contribution de l'éducation sexuelle à la réalisation de plusieurs engagements internationaux en faveur de la santé sexuelle et reproductive ; ainsi qu'à la réalisation des objectifs liés à la santé et au bien-être contenus dans le Programme 2030, en plus de ceux relatifs à une éducation inclusive et de qualité, à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles.

L'UNESCO définit l'éducation sexuelle comme suit :

« Un processus d'enseignement et d'apprentissage basé sur le curriculum qui aborde les aspects cognitifs, émotionnels, physiques et sociaux de la sexualité. Il vise à doter les enfants et les jeunes de connaissances, de compétences, d'attitudes et de valeurs fondées sur des données probantes qui leur permettront de développer - dans le respect de leur santé, de leur bien-être et de leur dignité - des relations sociales et sexuelles respectueuses, de réfléchir à l'impact de leurs choix sur leur propre bien-être et celui des autres, et de comprendre et de défendre leurs droits tout au long de leur vie. (UNESCO, 2018).

La question, cependant, demeure – quelle est la signification de qualifier l'éducation sexuelle avec le mot « complète », par opposition à simplement « éducation sexuelle » conformément à la définition ci-dessus proposée par l'UNESCO en 2018.

En réponse à cela, l'OMS précise : « Le concept de sexualité n'est pas facile à définir. De nombreux experts dans les domaines de la santé publique et de la sexologie ont étudié les concepts de base qui se réfèrent à la sexualité et se sont mis d'accord sur une définition et un cadre conceptuel appropriés.<sup>6</sup>

Ainsi, la « sexualité » peut être considérée comme une dimension essentielle de l'expérience humaine. Celui qui comprend la compréhension et la relation avec le corps humain, l'attachement émotionnel,

---

<sup>6</sup> UNESCO les principes directeurs internationaux sur l'éducation à la sexualité-édition révisée p 18  
[https://books.google.fr/books?id=mdFjEAAAQBAJ&lpg=PA18&ots=MWCGM\\_GoJ8&dq=Le%20concept%20de%20sexualit%C3%A9%20n%E2%80%99est%20pas%20facile%20%C3%A0%20d%C3%A9finir.%20De%20nombreux%20experts%20dans%20les%20domaines%20de%20la%20sant%C3%A9%20publique%20et%2](https://books.google.fr/books?id=mdFjEAAAQBAJ&lpg=PA18&ots=MWCGM_GoJ8&dq=Le%20concept%20de%20sexualit%C3%A9%20n%E2%80%99est%20pas%20facile%20%C3%A0%20d%C3%A9finir.%20De%20nombreux%20experts%20dans%20les%20domaines%20de%20la%20sant%C3%A9%20publique%20et%2)

l'amour, le sexe, le genre, l'identité de genre, l'orientation sexuelle, l'intimité sexuelle, le plaisir et la reproduction. La sexualité est complexe et comprend des aspects biologiques, sociaux, psychologiques, spirituels, religieux, politiques, juridiques, historiques, éthiques et culturels qui évoluent au cours de la vie humaine. La sexualité fait donc référence aux significations individuelles et sociales des relations interpersonnelles et sexuelles, en plus des aspects biologiques. C'est une expérience subjective qui fait partie du besoin humain d'intimité, ainsi que du besoin d'intimité. En même temps, la sexualité est une construction sociale qui est mieux comprise dans le contexte de diverses croyances, pratiques, attitudes et identités. En outre, le terme « sexualité » a différentes significations selon les langues et les contextes culturels. En termes simples, « la sexualité est définie par les pratiques individuelles et les valeurs et normes culturelles » (Weeks, 2011).

De plus, la sexualité est liée au pouvoir, la limite ultime du pouvoir étant la capacité de contrôler son propre corps. L'ECS peut aborder les liens entre la sexualité, le genre et le pouvoir, ainsi que leurs dimensions politiques et sociales. Ceci est particulièrement approprié pour les apprenants plus âgés.

Les attentes en matière de comportement sexuel varient donc considérablement d'une culture à l'autre et au sein d'une même culture. Certains comportements sont considérés comme acceptables et souhaitables, d'autres inacceptables. Cela ne signifie pas que les comportements inacceptables n'existent pas ou qu'ils doivent être exclus de la discussion dans le contexte de l'éducation sexuelle. Ce sont toutes des variables importantes qui devraient être prises en compte dans le contexte de l'ECS.

La sexualité est présente tout au long de la vie. Il se manifeste de différentes manières selon le niveau de maturation physique, émotionnelle et cognitive. L'éducation est un outil majeur pour promouvoir le bien-être sexuel et préparer les enfants et les jeunes à des relations saines et responsables à différentes étapes de leur vie.

Cette définition de la sexualité aborde toutes les dimensions de la personne humaine : corporelle, émotionnelle, cognitive, spirituelle et sociale. Il sera discuté plus en détail dans la section 5, qui présente le modèle de l'UNESCO en matière d'éducation sexuelle.

### **3.2.3. Éducation à l'abstinence**

Malgré ces avancées théoriques et politiques, qui se sont développées au début du 20<sup>e</sup> siècle, force est de constater que le discours sur l'éducation sexuelle est resté sous l'influence de la morale traditionnelle qui continue de prôner l'abstinence sexuelle chez les adolescents.

L'éducation à l'abstinence fait référence aux programmes qui promeuvent l'abstinence jusqu'au mariage en tant que norme. Ces programmes fournissent aux élèves des informations sur l'établissement de relations saines, les avantages de l'abstinence et les conséquences du comportement sexuel avant le mariage.

L'éducation à l'abstinence « plus » décrit les programmes qui encouragent l'abstinence mais comprennent des informations sur la contraception et des ressources pour des rapports sexuels

protégés. Ce modèle est promu pour diverses raisons, y compris politiques, religieuses ou autres telles que celles énumérées ci-dessous:

- L'éducation à l'abstinence pourrait encourager une façon différente d'établir des relations. Il existe des moyens de créer des moments intimes avec quelqu'un sans activité sexuelle.
- L'abstinence sexuelle est la seule garantie à 100% que l'on ne deviendra pas parent à moins qu'on ne se sente prêt.
- L'abstinence sexuelle peut également réduire considérablement le risque de contracter une infection transmissible sexuellement (ITS).
- Avoir des relations sexuelles avec quelqu'un peut avoir des répercussions psychologiques telles que: détresse due à une rupture.

Cependant, les approches fondées uniquement sur l'abstinence sont inefficaces et même potentiellement dangereuses. Selon un examen des politiques et programmes d'éducation sexuelle aux États-Unis, les programmes axés uniquement sur l'abstinence ignorent les connaissances pertinentes en matière de santé sexuelle; fournir des renseignements inexacts sur le plan médical; promouvoir les stéréotypes sexistes négatifs; stigmatiser les jeunes sexuellement actifs et les filles enceintes ou parentales; et marginaliser les adolescents lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexués (Santelli et al., 2017). De même, d'autres études ont démontré l'inefficacité des approches fondées uniquement sur l'abstinence pour retarder la première expérience sexuelle ou réduire la fréquence des rapports sexuels ou le nombre de partenaires sexuels (Trenholm et coll., 2007; UNESCO et al., 2018).<sup>7</sup>

#### **3.2.4. D'autres termes parlaient d'éducation sexuelle**

En dehors de ce qui précède, les politiques et programmes nationaux ont utilisé d'autres termes pour l'éducation sexuelle. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Droits sexuels et reproductifs,
- Santé sexuelle (OMS)<sup>8</sup>,
- Éducation sexuelle holistique (OMS),
- Éducation sexuelle intégrée,
- L'alphabétisation émotionnelle,,
- Éducation sexuelle,
- Éducation à l'abstinence,
- L'éducation à la vie familiale;
- Éducation préventive

Cependant, quel que soit le terme utilisé, dans son essence, l'éducation sexuelle donne aux jeunes les connaissances nécessaires pour exiger l'application et la protection de leurs droits.

---

<sup>7</sup> Sources : [https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000368231\\_fre](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000368231_fre)  
[https://en.unesco.org/gem-report/sites/gem-report/fichiers/CSE\\_references.pdf](https://en.unesco.org/gem-report/sites/gem-report/fichiers/CSE_references.pdf)

<sup>8</sup> Organisation mondiale de la Santé

## **4. Comprendre l'éducation complète à la sexualité à travers différentes approches**

### **4.1. Approche juridique**

Aborder l'éducation sexuelle complète (ECS) d'un point de vue juridique signifie définir les concepts de santé sexuelle, de droits sexuels et reproductifs et les droits humains sur lesquels ces concepts sont basés. Nous étudierons donc l'histoire de ces concepts et leur définition à travers les acteurs et les événements qui ont permis leur développement. Nous les associerons également aux droits de l'homme afin de rendre compte de leur actualisation juridique. De cette façon, nous traiterons du cadre juridique de ces concepts.

#### **4.1.1. Santé sexuelle et droits sexuels**

Le concept de santé sexuelle est apparu au 19e siècle aux États-Unis d'Amérique et au Royaume-Uni, avec deux approches différentes.

Aux États-Unis d'Amérique, la santé sexuelle fait référence à la fois à un mode de vie sain et à une éthique personnelle associée à l'absence de maladie sexuelle. Il est également associé à l'idée de bonheur.

Au Royaume-Uni, la notion de santé sexuelle s'inscrit dans une approche néo-malthusienne, qui cherche, entre autres, à limiter la croissance démographique sans l'abstinence prônée dans le malthusianisme. C'est au milieu du 19e siècle que G. Drysdale, médecin, a introduit la notion de santé sexuelle comme vertu et l'a soumise à la loi de l'exercice physique. Les pratiques sexuelles en dehors du mariage sont encouragées, de même que l'utilisation de méthodes contraceptives<sup>9</sup>.

Ces approches ont ensuite été développées au début du 20e siècle. Fondée en 1928 par Magnus Hirschfeld, la Ligue mondiale pour la réforme sexuelle cherchait en 1929 à réunir médecins et laïcs afin de diffuser au public les réalisations de la nouvelle « science sexuelle ». L'idée à l'époque était d'influencer les gouvernements dans des directions progressistes sur des questions aussi diverses que le contrôle des naissances, le mariage et le divorce, l'homosexualité, la prostitution et l'eugénisme (Tamagne, 2005). Leur programme visait donc à contribuer à la légitimation des relations sexuelles et des naissances hors mariage, à fournir des informations sexuelles sur le contrôle des naissances et la prévention des IST, et à protéger les personnes handicapées. En outre, ils se sont efforcés de médicaliser l'homosexualité et les perversions sexuelles, afin de les protéger des poursuites pénales, considérant plutôt les personnes sexuellement divergentes comme des personnes malades ayant droit à un traitement.

La ligue a également introduit l'idée que les questions de sexualité sont, en fait, des questions politiques et que leur approbation, basée en partie sur la lutte contre les normes et valeurs sexuelles conservatrices et dépassées, peut jouer un rôle majeur dans le projet d'émancipation sociale. La ligue

---

<sup>9</sup> Voir <https://santesexuelle-droitshumains.org/sante-sexuelle-historique/>, consulté le 17 mai 2022

a été dissoute en 1932, mais son programme peut être considéré comme un principe fondamental des progrès sexuels des années 1960. La santé sexuelle est ainsi devenue un élément essentiel de l'éducation sexuelle en raison de ses liens avec l'hygiène sexuelle, ainsi qu'avec la reproduction, l'hérédité, l'éthique, la sociologie, la psychologie et l'esthétique du sexe. Conformément à sa reconnaissance comme faisant partie du bien-être sexuel, la santé sexuelle est également devenue une question de santé publique. Le concept de santé positive, c'est-à-dire le désir de mener une vie de bien-être, s'est progressivement développé.

Après la Seconde Guerre mondiale, cette approche a été adoptée par l'OMS. La vision néo-malthusienne a ensuite continué à se répandre et est devenue directement associée aux mouvements de planification familiale tels que le SIECUS (Sexuality Information and Education Council of the United States, créé en 1964), et au contrôle des naissances.

En outre, des organisations telles que l'Association mondiale pour la santé sexuelle (WAS), la Fédération internationale de planification familiale (IPPF), l'OMS, l'Organisation panaméricaine de la santé (OPAS), l'ONU, la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) et la Commission européenne ont contribué de manière significative au développement et à la diffusion de nouvelles conceptions de la santé sexuelle et des droits de l'homme. Par le biais de publications et au fil du temps, l'entrelacement des discours sur la santé sexuelle et les droits de la personne s'est articulé vers les droits sexuels (Giami, 2010).

Ce concept de droits sexuels est donc le résultat d'une longue histoire de développement politique, d'une évolution sociale des idées concernant la sexualité et d'un recours sans cesse croissant au droit. Le concept de droits sexuels convenu à la Conférence de Téhéran en 1968 a conduit à l'intégration de la santé dans les droits de l'homme. Cela s'est déroulé en cinq étapes:

#### **4.1.2. La mise en œuvre du concept de santé sexuelle**

Le concept de santé est défini dans la Constitution de l'OMS comme « un état de complet bien-être physique, mental et social et pas seulement l'absence de maladie ou d'infirmité » (OMS, 1946). La santé n'est donc pas considérée comme un état statique, mais comme un processus dynamique dépendant à la fois de la responsabilité individuelle et politique. Puis, en 1975, le concept de santé sexuelle a émergé parallèlement à la reconnaissance de la sexologie par les institutions internationales en tant que discipline scientifique. La santé sexuelle (en tant qu'élément de la santé) a été définie comme suit :

*« La santé est l'intégration des aspects somatiques, émotionnels, intellectuels et sociaux du bien-être sexuel en ce sens qu'ils peuvent enrichir et développer la personnalité, la communication et l'amour. Le concept de santé sexuelle implique une approche positive de la sexualité humaine. L'objectif de la santé sexuelle est l'amélioration de la vie personnelle et des relations et pas seulement le conseil et les soins en matière de procréation ou de MST » (OMS, 1975).*

Cette définition postule donc que la santé n'est pas seulement l'absence de maladie, mais peut aussi être une vision positive de la sexualité, reconnaissant l'importance de l'amour et du développement

personnel. Il sépare l'activité sexuelle érotique de la procréation et la reconnaît comme un droit. L'éducation sexuelle devrait donc devenir une dimension fondamentale de la médecine préventive et d'une éducation équilibrée.

Étant donné que l'information sur le contrôle des naissances va de pair avec le conseil en matière de sexualité, la prévention de la grossesse est un contexte logique dans lequel introduire des programmes de formation et de thérapie sexuelles.

Les concepts de santé sexuelle et de bien-être sexuel reconnaissent la variété et le caractère unique des expériences et des besoins sexuels individuels, et affirment le droit des individus d'être à l'abri de l'exploitation, de l'oppression et des abus sexuels. L'objectif des politiques, programmes et services en matière de sexualité n'est pas d'atteindre un niveau mesurable de santé sexuelle dans la population, mais de donner aux individus les moyens de répondre à leurs besoins et de leur donner les ressources personnelles nécessaires pour faire face à leurs problèmes et difficultés (OMS, 1987).

La définition suivante vise à dissiper toute contradiction qui peut exister entre les choix individuels et les valeurs culturelles :

« La santé sexuelle est l'expérience d'un processus continu de bien-être physique, psychologique et socioculturel lié à la sexualité. La santé sexuelle repose sur l'expression libre et responsable des capacités sexuelles qui favorisent un bien-être personnel et social harmonieux et enrichissent la vie individuelle et sociale. Ce n'est pas simplement l'absence de dysfonctionnement, de maladie ou d'infirmité. Pour atteindre et maintenir les objectifs de santé sexuelle, il est nécessaire que les droits sexuels de tous les individus soient reconnus et soutenus.

- (OPS/WHO/WAS, 2000)

Ce concept de santé sexuelle et reproductive s'inspire donc de la définition de la santé de l'OMS de 1946. Cependant, les débuts et les notions de ce concept sont venus davantage des organisations féministes qui les ont utilisés pour revendiquer l'autonomie des femmes sur leurs choix reproductifs.

Dans le même temps, l'avènement de la contraception orale a permis de séparer la sexualité reproductive de la sexualité récréative. Les droits en matière de santé sexuelle et reproductive ont été convenus lors de la Conférence internationale sur la population et le développement de 1994 au Caire et figurent à l'ordre du jour des organisations des Nations Unies et des agences de coopération.

En conclusion, le concept de santé sexuelle et reproductive est étroitement lié aux droits des femmes. L'itération actuelle de la santé sexuelle et reproductive est tout à fait conforme au concept d'éducation sexuelle en tant qu'élément de structuration d'un individu.

#### **4.1.3. La prise en compte des questions sexuelles, reproductives et de genre dans les droits de l'homme**

L'inclusion des questions sexuelles, génésiques et sexospécifiques dans les droits de l'homme a été faite principalement par le biais de réunions d'experts, dans le but de développer le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, conformément à la proclamation de

Téhéran de 1968.<sup>10</sup> Planned Parenthood dénoncera la discrimination sociale et la violence à l'égard des femmes et, à travers cela, se référera indirectement à la sexualité, qui entre dans le domaine des droits de l'homme. Cette conférence a introduit la notion de droits reproductifs, y compris le désir de contrôler la reproduction et de réduire les naissances<sup>11</sup>.

Par la suite, la Conférence mondiale sur les droits de l'homme tenue à Vienne en 1993 a dénoncé l'impact des préjugés culturels et religieux comme une violence et une violation des droits des femmes. La Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) tenue au Caire en 1994 a évoqué la notion de « vie sexuelle sûre et satisfaisante ». Cette procréation découplée du plaisir. Les droits reproductifs sont devenus des droits sexuels, y compris plus que la reproduction. La quatrième Conférence mondiale sur les femmes, tenue à Beijing (Chine) en 1995, a appelé à l'action en faveur de l'égalité, du développement et de la paix. Les femmes sont désormais considérées comme « maîtresses de leur sexualité » (article 96).<sup>12</sup> Cela a ouvert la porte aux droits sexuels et reproductifs des hommes, qui n'ont pas été poursuivis, mais ont été inclus dans le manuel de politique de l'IPPF en 2020<sup>13</sup>. Par la suite, ces trois conférences constituent le fondement de la sexualité dans les droits de l'homme et abordent les droits sexuels au-delà des droits reproductifs.

#### **4.1.4. L'inclusion des droits de l'homme dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive**

L'inclusion des droits de l'homme dans le domaine de la santé sexuelle et génésique est née de réunions d'experts d'ONG telles que l'IPPF, l'OMS, l'OPS et l'OMS. La Charte des droits sexuels et reproductifs de l'IPPF en 1996 et la Déclaration des droits sexuels de la WAS en 1997 à Valence (cette dernière a été ratifiée à Hong Kong en 1999) ont inscrit un nouveau concept de santé sexuelle dissocié de la santé reproductive et centré sur le droit au plaisir sexuel et à la liberté sexuelle. La WAS place les droits sexuels dans le cadre des droits humains et affirme leur dimension universelle. Cette déclaration a permis de passer du concept de « vie sexuelle satisfaisante et sans risque » au concept adopté par l'ONU d'une « vie sexuelle sûre et agréable ». Ce concept a été adopté par l'OPS et l'OMS en 2000 avec la promotion des droits sexuels et, en 2006, par l'OMS dans la proposition sur les droits sexuels.

En 2002, l'OMS a fourni une nouvelle définition de la santé sexuelle et une description des droits sexuels.

« La santé sexuelle est un état de bien-être physique, émotionnel, mental et sociétal lié à la sexualité. Elle ne peut être réduite à l'absence de maladie, de dysfonctionnement ou d'invalidité. La santé sexuelle exige une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, ainsi que la possibilité de vivre des expériences sûres et agréables, sans coercition, discrimination et violence. L'atteinte et le maintien de la santé sexuelle exigent la protection des droits sexuels de chacun. (OMS, 2002).

<sup>10</sup> <https://legal.un.org/avl/ha/fatchr/fatchr.html>, consulté le 26 juin 2022

<sup>11</sup> Ibid..

<sup>12</sup> Déclaration et Programme d'action de Beijing  
<https://www.un.org/womenwatch/daw/beijing/pdf/BDPfA%20F.pdf> p40

<sup>13</sup> Voir <https://www.ippf.org/sites/default/files/2021-04/IPPF%20POLICY%20HANDBOOK%20%20NOV%202020%20FRENCH.pdf>, consulté le 12 juin 2022

L'OMS a également élaboré une liste proposée des droits sexuels en 2002, qui n'a été publiée qu'en 2006. Il y développe l'idée de consentement, c'est-à-dire le droit d'avoir des relations sexuelles sans coercition.

Les droits sexuels font donc partie des droits de l'homme déjà reconnus par les législations nationales, les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme et d'autres accords plus larges. Ils comprennent, entre autres droits :

- Le droit d'être à l'abri de la coercition, de la discrimination et de la violence
- Le droit au meilleur état de santé sexuelle susceptible d'être atteint, y compris l'accès à des services spécialisés de santé sexuelle et génésique,
- Le droit de demander, d'obtenir et de communiquer des informations relatives à la sexualité,
- Le droit à l'éducation sexuelle,
- Le droit au respect de l'intégrité physique,
- Le droit de choisir un partenaire,
- Le droit de décider d'avoir ou non une vie sexuelle active,
- Le droit à des relations sexuelles consensuelles,
- Le droit à un mariage consensuel,
- Le droit de décider d'avoir ou non des enfants, au moment de son choix,
- Le droit d'avoir une vie sexuelle satisfaisante, agréable et sûre.

L'exercice responsable de ces droits de l'homme exige que chacun respecte les droits d'autrui (OMS, 2002). Ces droits ont été révisés en 2005, lors d'un congrès de sexologie à Montréal. Puis à nouveau, en 2008 par l'IPPF, et enfin, en 2014, par l'WAS dans sa Déclaration des droits sexuels<sup>14</sup>.

Pour l'OMS, la santé sexuelle est une dimension de la santé reproductive, tandis que pour WAS, la vie reproductive est une dimension de la santé sexuelle, axée sur la vie sexuelle et le droit au plaisir sexuel. Par conséquent, la notion de droits sexuels est étroitement liée au domaine des droits de l'homme. Elle a trouvé sa place dans les droits fondamentaux de tous à travers l'éducation en matière de planification familiale et la dénonciation de la discrimination sociale et de la violence à l'égard des femmes.

#### **4.1.5. L'émergence des questions d'identité de genre et de lutte contre la discrimination**

L'émergence des questions d'identité de genre et de lutte contre la discrimination tout au long des années 2000 a conduit à la publication des Principes de Jogjakarta<sup>15</sup> en 2007. Ces principes concernent l'application du droit international des droits de l'homme en ce qui concerne l'orientation sexuelle et l'identité de genre et ont été présentés au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. Ces principes constituaient un autre pas en avant dans la reconnaissance des droits sexuels et des

---

<sup>14</sup> Source consultée à l'adresse : <https://worldsexualhealth.net/wp-content/uploads/2013/08/DSR-French.pdf> consulté le 8 juin 2022

<sup>15</sup> <https://yogyakartaprinciples.org/principles-fr/> Source consultée le 8 juin 2022

droits de l'homme. En 2015, le Conseil de l'Europe publie un projet de résolution sur la discrimination à l'égard des personnes transgenres en Europe.

#### 4.1.6. Intégration des droits de l'homme dans la santé

Enfin, la santé a été associée aux droits de l'homme en 2015, avec l'OMS à Genève dans son rapport *Définir la santé sexuelle* et par le Conseil de l'Europe. Ces dernières publications de la WAS et de l'OMS ont marqué le retour des droits sexuels aux droits de l'homme - des droits qui garantissent les libertés sexuelles par le biais de traités internationaux.

Voici quelques diagrammes qui montrent que la santé sexuelle et les droits sexuels et reproductifs sont effectivement défendus par les droits de l'homme :

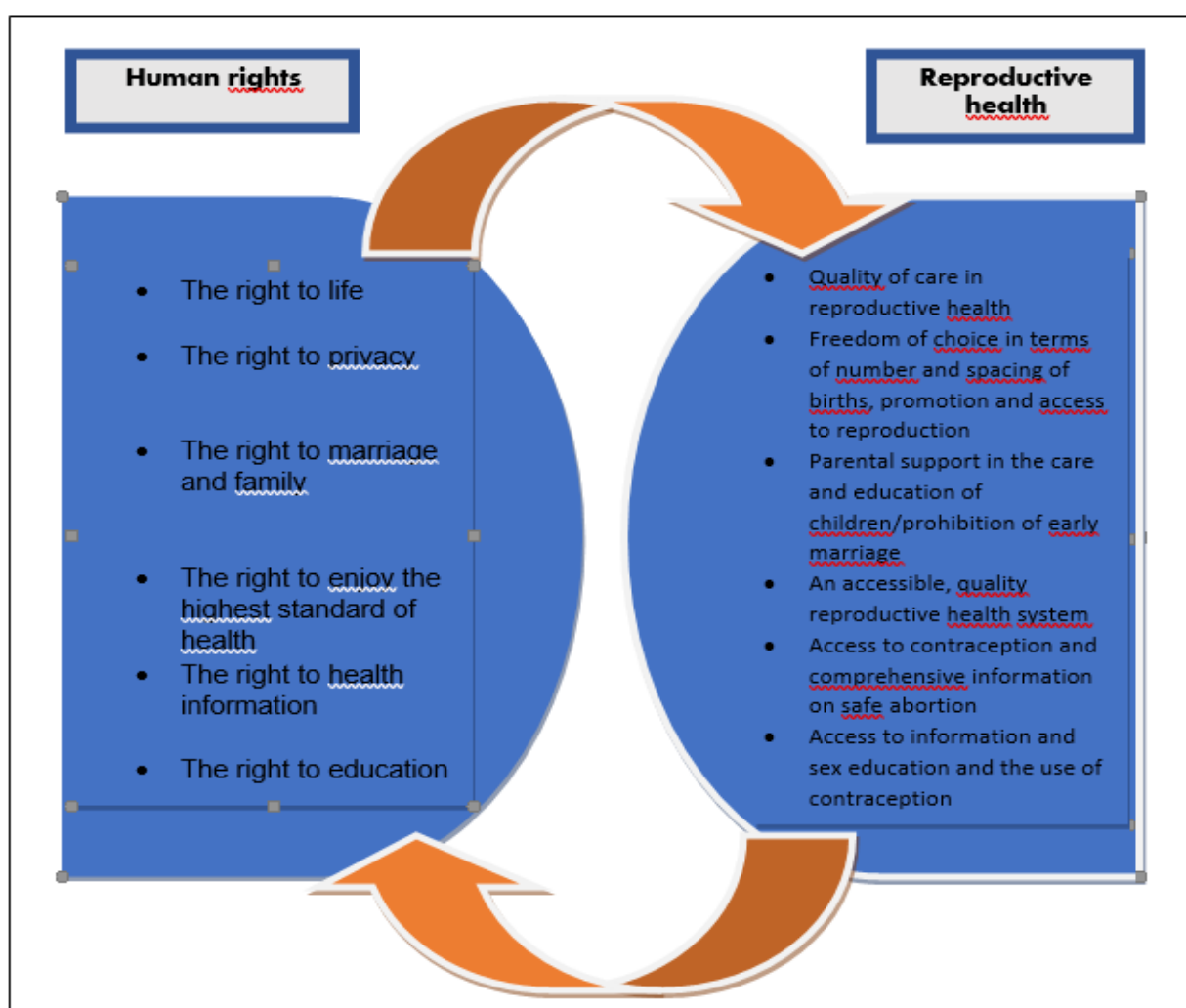


Figure 1 : Interconnexion entre les droits humains et la santé sexuelle (France, Santé Solidarités)

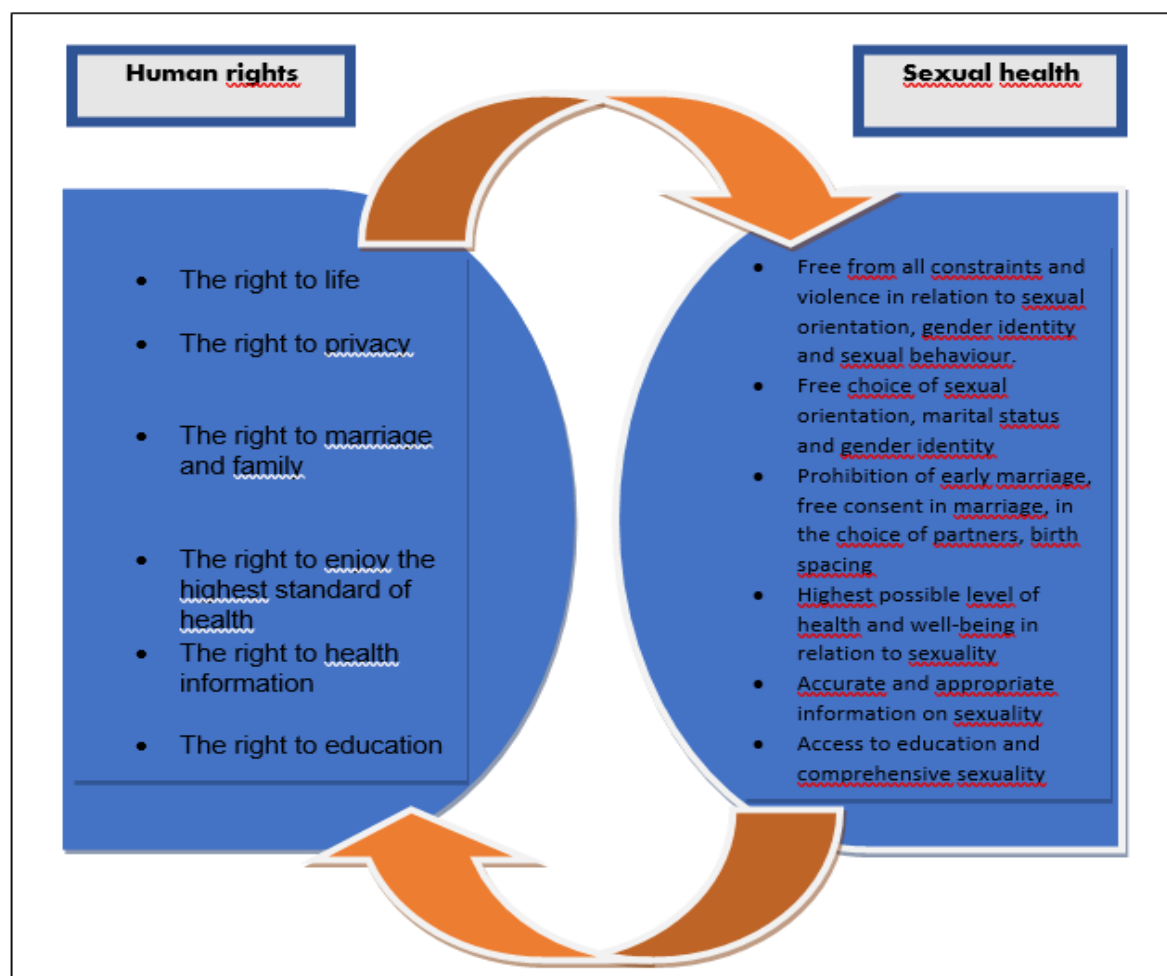


Figure 2<sup>16</sup> : Lien entre droits humains et santé reproductive, France, Santé Solidarités

<sup>16</sup> Pour tous les régimes, voir [https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/s1\\_am\\_approche-droits\\_sexuels\\_i\\_geray.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/s1_am_approche-droits_sexuels_i_geray.pdf), consulté le 17 juin 2022

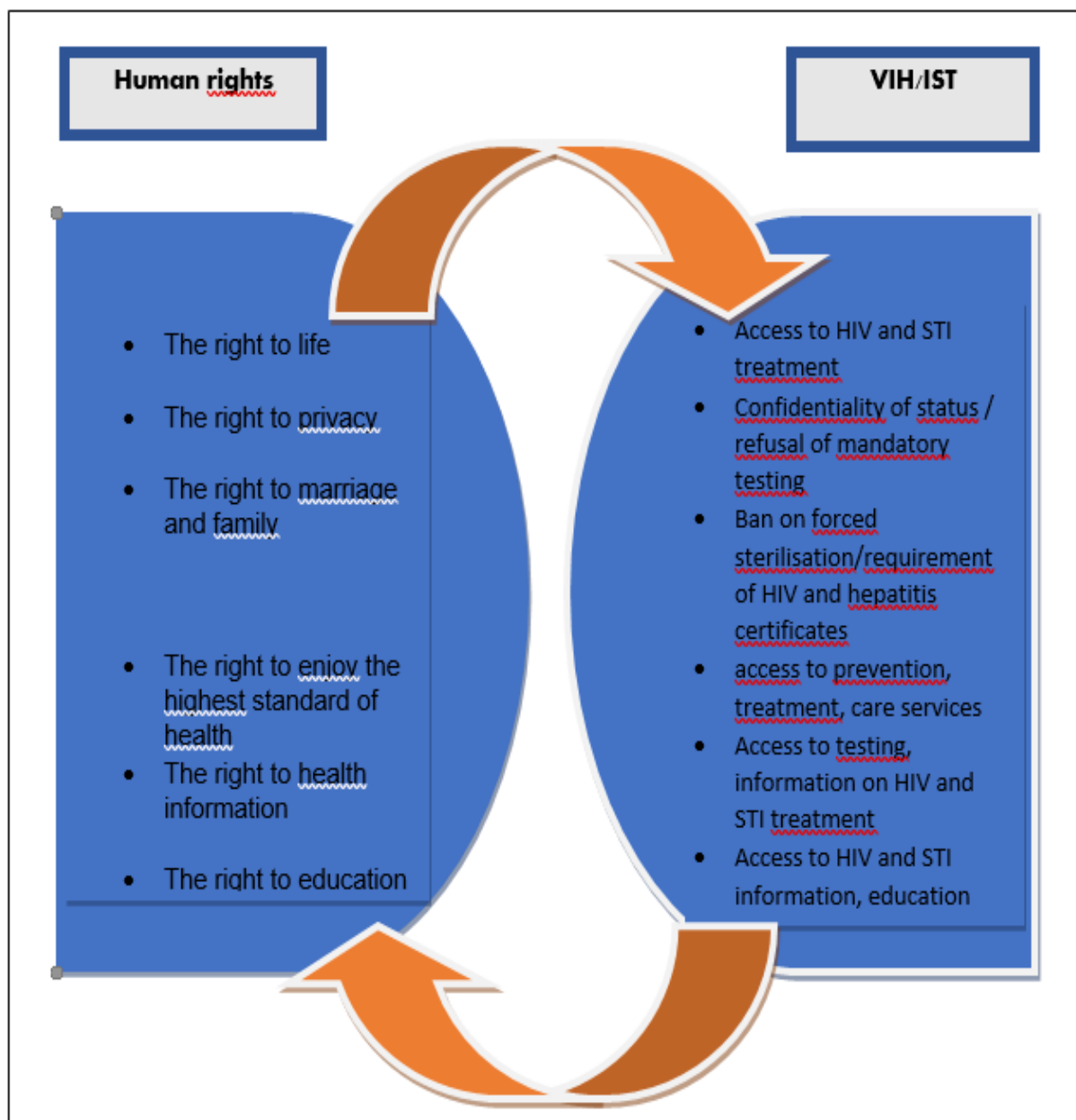


Figure 3 <sup>17</sup> : Lien entre les droits de la personne et la santé sexuelle. (France, Santé Solidarités)

#### 4.1.7. Définitions actuelles des droits sexuels et reproductifs

Les droits sexuels et reproductifs impliquent la reconnaissance du droit fondamental de tous les couples et individus de prendre des décisions libres et éclairées sur le nombre et l'espacement des naissances et de recevoir les informations dont ils ont besoin pour planifier cela. En outre, ils reconnaissent le droit à l'accès universel à une meilleure santé sexuelle et reproductive. Ces droits permettent également aux individus de faire leurs propres choix en matière de procréation sans discrimination, coercition ou violence, comme le reflète le droit relatif aux droits de l'homme. Dans l'exercice des droits sexuels et reproductifs, il est important que les couples et les individus tiennent

<sup>17</sup> Pour tous les régimes, voir [https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/s1\\_am\\_approche-droits\\_sexuels\\_i\\_geray.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/s1_am_approche-droits_sexuels_i_geray.pdf), consulté le 17 juin 2022.

compte des besoins de leurs enfants actuels et futurs, ainsi que de leurs propres responsabilités envers la société.<sup>18</sup> (ONU, Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, 1994).

Bien qu'affectant profondément les choix personnels, la fourniture des droits sexuels et reproductifs se fait au niveau social. Par conséquent, ils ne doivent pas être confondus avec des questions de choix personnel, de communauté ou de religion. En termes simples :

- Les droits sexuels sont liés à la sexualité, que le comportement sexuel mène ou non à la reproduction. Ils consacrent le droit de chacun de décider librement de son corps, de ses relations et de sa sexualité; indépendamment de leur sexe biologique, de leur identité de genre, de leur orientation sexuelle, de leur origine ethnique, de leur nationalité, de leur religion ou de leur handicap. Les droits sexuels comprennent l'accès non seulement à la santé sexuelle, mais aussi au bien-être physique, mental et social.
- Les droits reproductifs concernent à la fois la santé reproductive (fécondation, grossesse, accouchement, etc.) et la santé non reproductive (avortement, stérilité). En particulier, ces droits permettent aux individus de décider librement si et quand se reproduire, combien d'enfants avoir et l'espacement entre leurs naissances.

Ces droits sont essentiels pour le développement de tous et font donc partie des droits de l'homme. Ils vont de pair avec le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité ; le droit à la vie privée; et le droit d'être à l'abri de la violence. Elles concernent également le droit à l'information, à l'éducation et aux moyens de mettre en œuvre l'éducation acquise (en termes d'accès à une consultation médicale, à la contraception, etc.).

Ce sont principalement les mouvements féministes qui se sont mobilisés pour obtenir ces droits. Puis, en 2006, l'OMS a défini les droits sexuels comme « parmi les droits de l'homme déjà reconnus dans les lois nationales, les documents internationaux relatifs aux droits de l'homme et d'autres documents de consensus ». Ils comprennent le droit de toute personne d'accéder, sans coercition, discrimination ou violence :

1. Le meilleur niveau possible de santé sexuelle, y compris l'accès aux services de santé sexuelle et génésique;
2. Rechercher, recevoir et diffuser de l'information sur la sexualité;
3. À l'éducation sexuelle;
4. Respect de l'intégrité de leur corps;
5. D'être choisi par leur partenaire;
6. À la décision d'être sexuellement actif ou non;
7. Aux relations sexuelles consensuelles;
8. À un mariage volontaire;
9. La décision d'avoir des enfants et le moment de leur naissance;
10. À une vie sexuelle satisfaisante, sûre et agréable.

---

<sup>18</sup> <https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/ICPD-PoA-Fr-FINAL.pdf>. Source consultée le 10 mai 2022.

En outre, l'exercice responsable des droits de l'homme exige que chacun respecte les droits d'autrui. Les droits sexuels comprennent certains droits qui sont déjà reconnus dans les documents internationaux et régionaux relatifs aux droits en général, dans les documents de consensus et dans les lois nationales. L'application des droits existants à la sexualité et à la santé sexuelle constitue des droits sexuels. Les droits sexuels protègent le droit de toute personne d'exprimer sa sexualité et de jouir d'une bonne santé sexuelle, en tenant compte des droits d'autrui, dans un cadre de protection contre la discrimination. L'IPPF définit « la santé et les droits sexuels et reproductifs » comme « la clé de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes ». (IPPF, 2020)

C'est le droit d'avoir le contrôle et de décider librement et de manière responsable des questions liées à la sexualité, y compris la santé sexuelle et génésique, sans contrainte, discrimination et violence. Un état de complet bien-être physique, mental et social et pas seulement l'absence de maladie ou d'infirmité dans toutes les questions relatives au système reproducteur et à ses fonctions et processus. Ainsi, la santé génésique implique que les gens soient en mesure d'avoir une vie sexuelle satisfaisante et sûre, qu'ils aient les moyens de se reproduire et la liberté de décider si, quand et combien d'enfants avoir. Cette dernière condition implique implicitement le droit des hommes et des femmes d'être informés et d'avoir accès à des méthodes de planification familiale sûres, efficaces, abordables et acceptables de leur choix, ainsi qu'à d'autres méthodes de contrôle des naissances de leur choix. Une approche positive de la sexualité humaine et l'objectif des soins de santé sexuelle impliquent nécessairement l'amélioration des conditions de vie et des relations personnelles, et ne se limitent pas à la fourniture de conseils et de soins liés à la reproduction et aux maladies sexuellement transmissibles.

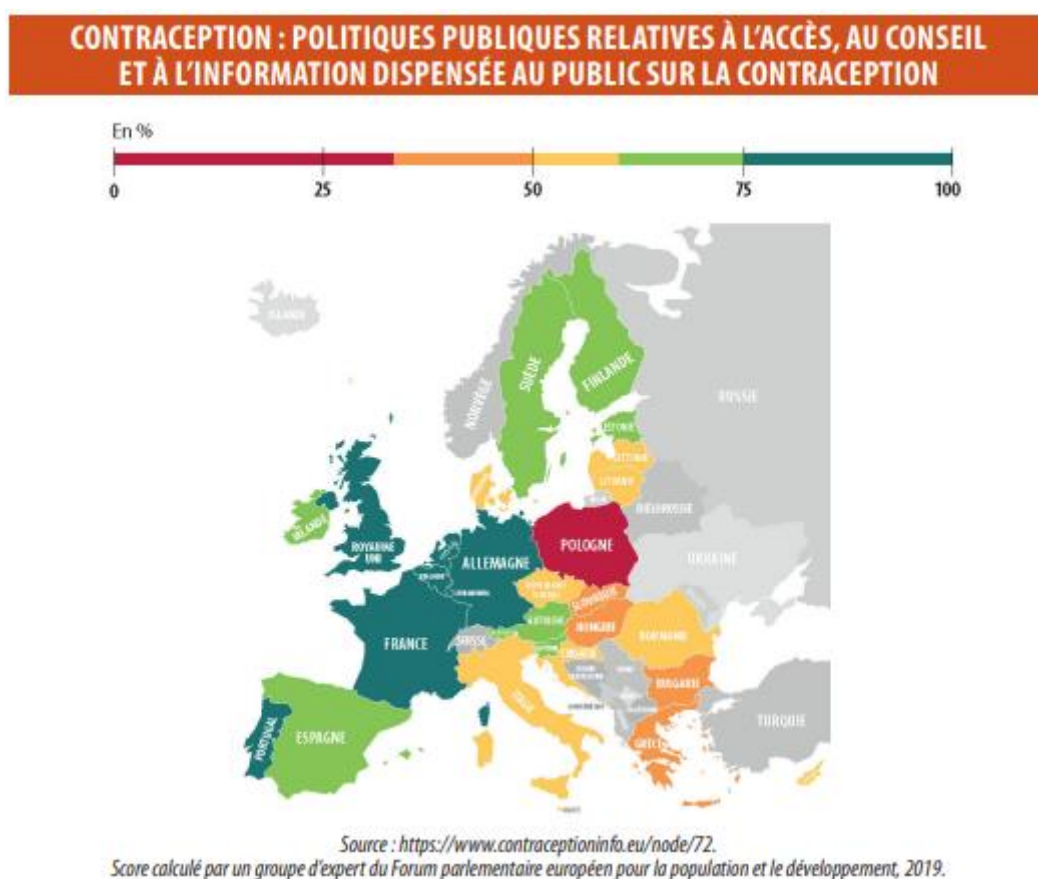
La définition des droits de l'homme elle-même varie selon la perspective sous laquelle ils sont analysés.

- D'un point de vue juridique, « les droits de l'homme internationaux sont les revendications des individus contre l'État ou les organes analogues qui, fondés sur le droit et garantis par le droit international, servent à protéger des aspects fondamentaux de la personne humaine et de sa dignité, tant en temps de paix qu'en temps de guerre » (Kalin, 2004).
- D'un point de vue philosophique, les droits de l'homme peuvent être décrits comme des droits pré-étatiques que chaque être humain peut revendiquer en tant qu'individu vis-à-vis des collectifs (en particulier des États). Ainsi, ils peuvent être considérés comme les facultés, les libertés et les revendications inhérentes à toute personne uniquement sur la base de sa condition humaine. Il s'agit de droits inaliénables indépendamment de la nationalité, de l'origine ethnique, de la religion, de la couleur ou du lieu de résidence de l'individu. De plus, ils sont irrévocables, non transférables et irréfutables. Par conséquent, ils représentent une base morale et éthique que la société juge nécessaire de respecter afin de protéger la dignité des individus.

En examinant la santé sexuelle sous cet angle, 179 pays se sont engagés dans un programme d'action reconnaissant que le droit à la santé sexuelle et reproductive, l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes sont essentiels pour réduire la pauvreté et promouvoir le développement. Cette reconnaissance mutuelle a eu lieu lors de la Conférence internationale sur la population et le développement qui s'est tenue au Caire en 1994.

#### 4.1.8. Mise en œuvre inégale des droits en Europe

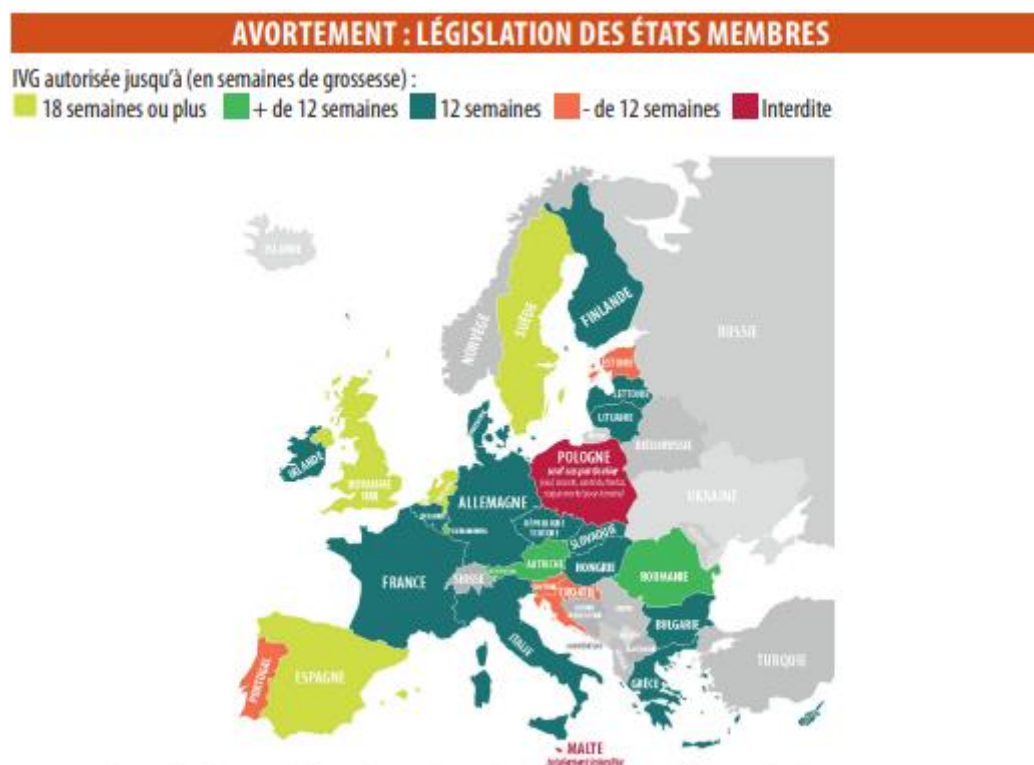
Les droits sexuels et génésiques ont été progressivement reconnus dans la législation de la plupart des États membres de l'UE, mais la situation reste déséquilibrée. Dans le domaine de l'avortement, par exemple, la législation varie fortement d'un pays à l'autre en ce qui concerne les conditions d'accès, les démarches administratives requises (entretien préalable, délai de réflexion, agrément par une commission, etc.), le niveau de prise en charge financière par l'assurance maladie et le délai légal. Ces disparités peuvent également être observées pour la procréation médicalement assistée (PMA), l'accès à la contraception ou les unions homosexuelles. Plusieurs exemples montrent que la reconnaissance juridique de ces droits ne suffit pas à garantir un accès effectif. Dans le domaine de l'avortement, les résistances sociétales ou administratives constituent un obstacle à ce droit, tout comme les inégalités dans l'offre de soins entre territoires et les clauses de conscience qui peuvent être évoquées par les professionnels de santé. En matière d'éducation sexuelle à l'école, les séances d'information prévues en France, par exemple, ne sont toujours pas suffisamment mises en œuvre malgré leur introduction dans la loi du 4 juillet 2001.<sup>19</sup> Les actions à mettre en œuvre à l'avenir doivent respecter ces conditions : « Mieux intégrer l'éducation sexuelle dans la politique éducative, formaliser fermement trois sessions annuelles dédiées et aussi renforcer la formation des acteurs.<sup>20</sup> »



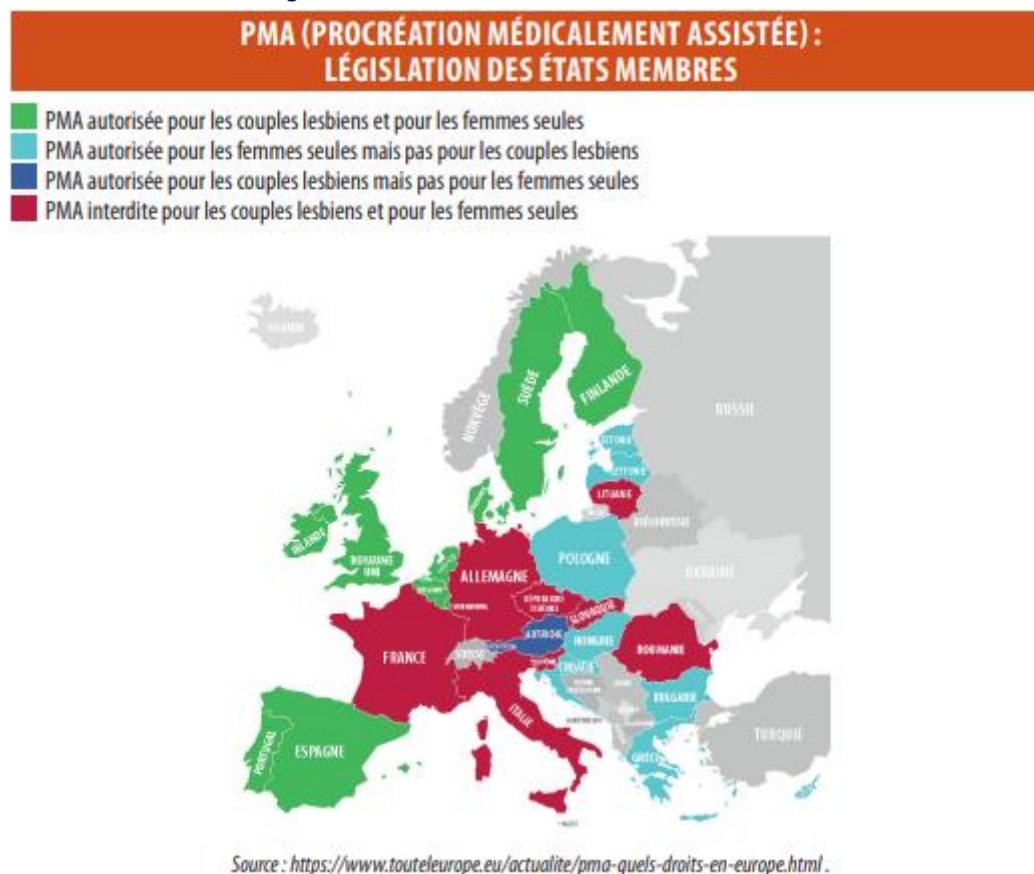
<sup>19</sup> Selon le rapport 2022 de l'Inspection générale, qui pointe les lacunes des écoles en matière d'éducation sexuelle.

<sup>20</sup> <https://www.mediapart.fr/journal/france/200922/education-la-sexualite-mediapart-revele-un-rapport-d-inspection-enterre-par-blanc> Source consultée le 4 juin 2022

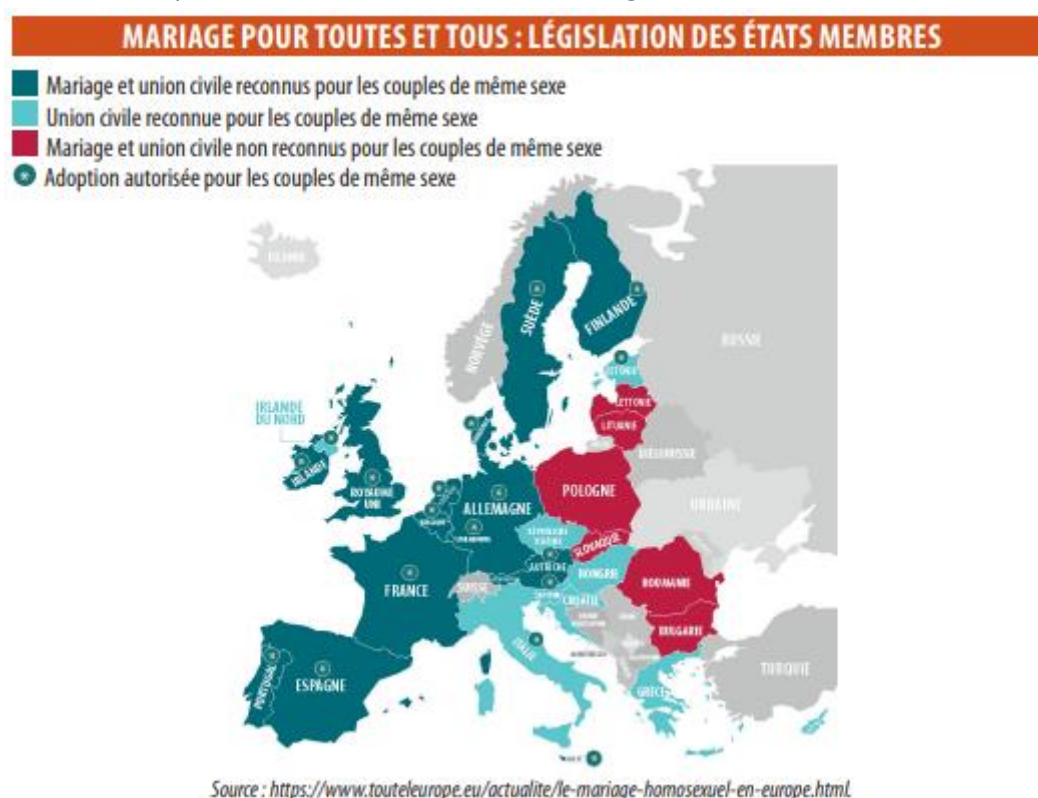
Carte 1: Contraception: score calculé par un groupe d'experts



Carte 2: Avortement: législation des États membres



Carte 3: PAM: procréation médicalement assistée, législation des États membres



Carte 4: Mariage pour tous, législation des États membres

#### 4.1.9. Cadre juridique

##### 4.1.9.1. Au niveau international

De la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant en 1989 à la Déclaration politique sur le VIH et le sida en 2021<sup>21</sup>, plus de deux douzaines d'accords, de rapports et de conventions sur les cadres internationaux des droits de l'homme ont confirmé un engagement fort et clair à mettre fin aux inégalités et à promouvoir l'accès à l'éducation sexuelle. Ces textes réaffirment que l'éducation sexuelle fait partie intégrante du droit fondamental à la santé et à l'éducation. Par exemple, le rapport 2010 du Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'éducation souligne que « le droit à l'éducation comprend le droit à l'éducation sexuelle, qui est à la fois un droit humain en soi et un moyen indispensable pour la réalisation d'autres droits de l'homme, tels que le droit à la santé, le droit à l'information, et les droits sexuels et reproductifs. De même, le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe reconnaît, dans un commentaire sur l'éducation sexuelle complète, que :

« Les organes internationaux de défense des droits de l'homme ont établi que les enfants et les jeunes ont le droit de recevoir une éducation sexuelle complète, exacte, scientifiquement fondée et culturellement adaptée, sur la base des normes internationales existantes. Il s'agit notamment de la

<sup>21</sup> [https://www.unaids.org/sites/default/files/media\\_asset/2021\\_political-declaration-on-hiv-and-aids\\_fr.pdf](https://www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/2021_political-declaration-on-hiv-and-aids_fr.pdf)  
Source consultée le 10 juin 2022

Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, de la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et, au niveau européen, de la Charte sociale européenne et [...] Conventions de Lanzarote et d'Istanbul. Au niveau international, il y a un accord écrasant et un engagement politique en faveur de l'éducation sexuelle »

- (Parlement européen, 2022).

En outre, les déclarations d'organisations telles que la WAS et l'IPPF, ainsi que les Principes de Jogjakarta, bien qu'ils ne soient pas juridiquement contraignants, constituent une contribution importante au développement des droits de l'homme. Ils constituent une référence pour les professionnels œuvrant dans le domaine de la santé sexuelle et de la défense des droits sexuels.

Cependant, malgré leur valeur référentielle, un individu ne peut pas utiliser ces documents pour demander une protection ou un avantage de l'État, car ces textes n'ont aucune valeur juridique. Ce sont donc les droits de l'homme énoncés dans les lois et constitutions nationales, ainsi que dans les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, qui sont contraignants en faveur des droits sexuels des individus.

#### **4.1.9.2. Au niveau de l'UE**

L'Union européenne a également un rôle à jouer dans la promotion de la santé, comme le décrit l'article 168 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.<sup>22</sup> :

« Un niveau élevé de protection de la santé humaine est assuré dans la définition et la mise en œuvre de toutes les politiques et actions de l'Union.

L'action de l'UE, qui complète les politiques nationales, vise à améliorer la santé publique, à prévenir les maladies physiques et mentales et à éliminer les sources de danger pour la santé physique et mentale. Il se concentre sur la lutte contre les grands fléaux sanitaires, la promotion de la recherche sur les causes, la transmission et la prévention de ces maladies, le suivi des tendances des maladies, l'alerte précoce, l'information et l'éducation en matière de santé et la lutte contre les menaces transfrontières graves pour la santé.

En outre, la Convention des droits de l'homme, entrée en vigueur en 1953, a été le premier texte à donner forme concrète et force obligatoire aux droits énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le système juridique de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) est fondé sur la protection juridictionnelle des droits énoncés et garantis par la Cour européenne des droits de l'homme, dont les arrêts ont autorité de *chose jugée* et sont donc contraignants. Cette Convention ne fait toutefois pas référence aux droits sexuels, mais il est possible d'appliquer certains des droits proposés à la sexualité.<sup>23</sup>

---

<sup>22</sup> Source disponible sur: <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX%3A12008E168> Consulté le 10 mai 2022

<sup>23</sup> CHAIRE UNESCO- Cadre juridique des droits sexuels- <https://santesexuelle-droitshumains.org/cadre-juridique/>

#### **4.1.9.3. Au niveau national**

La mise en œuvre des droits de l'homme peut se faire au niveau national par le biais de la législation, en particulier dans le domaine de la santé publique. Nous examinons ces méthodes législatives plus en détail à la section 6.

#### **4.2. Approche sociologique et psychosociale**

En abordant l'éducation émotionnelle et sexuelle d'un point de vue sociologique, nous nous intéressons à la fois : aux conditions sociales et historiques affectant la mise en œuvre des politiques d'éducation sexuelle, et aux dimensions sociales de ces évolutions.

Ces facteurs soulignent la nécessité d'une éducation en matière émotionnelle et sexuelle. Enfin, une perspective psychosociale nous permet de nous engager avec les attentes et les attitudes des familles et aussi des jeunes, en ce qui concerne les besoins émotionnels et sexuels.

Dans ce sous-chapitre, nous discuterons donc des dimensions sociologiques et psychologiques de l'émergence d'un besoin d'éducation sexuelle ; ainsi que les dimensions sociologiques du déploiement des politiques internationales ou nationales liées à l'éducation émotionnelle et sexuelle.

Les questions que nous devons nous poser dans une perspective psychosociologique découlent de paradigmes sociologiques holistiques et visent à identifier les faits, les structures et les contraintes qui sous-tendent l'émergence et le contenu de l'éducation émotionnelle et sexuelle. Ainsi, Bonzom (2013) propose une méthode d'approche de l'éducation affective et sexuelle dans trois des domaines suivants : une sociologie du contenu, une sociologie de la mise en œuvre locale et une sociologie de l'accueil par les personnes concernées.

Dans cette perspective, nous étudierons donc comment les contenus de l'éducation sexuelle sont significatifs 31 socialement et politiquement. Nous discuterons ensuite du déploiement international des programmes d'éducation sexuelle et de la manière dont les espaces politiques ont utilisé ces contenus à des fins politiques émancipatrices ou coercitives.

À des fins d'illustration, nous pouvons examiner l'éducation sexuelle au 19<sup>ème</sup> siècle - une époque où les garçons et les filles devaient être éduqués « différemment ». L'éducation sexuelle s'adresse principalement à la bourgeoisie et cherche à reproduire la forme hiérarchique du couple hétéronormatif. On peut également constater que l'apparition de contenus liés à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre au 21<sup>e</sup> siècle, marque un renversement de ces idéologies conservatrices en ligne avec la reconnaissance sociale des courants féministes et du mouvement LGBT. Ainsi, l'éducation émotionnelle et sexuelle, comme d'autres progrès sociologiques, est le résultat d'une lutte, d'un consensus et d'un processus historique et social - quelque chose que nous proposons d'étudier dans ce sous-chapitre.

#### **4.2.1. Approche sociologique des orientations et des contenus de l'éducation émotionnelle et sexuelle**

Une lecture historique de l'éducation sexuelle - à travers les dimensions genrées, sexuelles, affectives et morales - révèle les cadres sociaux, politiques et moraux sous-jacents. Ces cadrages impactent non seulement le contenu de l'éducation sexuelle mais aussi son émergence, sa reconnaissance et son déploiement au sein de la société (De Luca Barrusse, 2010).

En Europe, le XIXe siècle est une période d'incongruité et de déconcertation. La sexualité était socialement et moralement déséquilibrée et était largement contrôlée par les membres masculins de la famille ou par l'Église. Le corps d'une femme était à la fois idolâtré dans sa virginité et sa fertilité, mais aussi nié dans sa sexualité. La femme exemplaire, comme la figure biblique de Marie, a accouché mais sans sexualité ni relation.

Dans une compréhension hiérarchique de la société, les femmes avaient peu d'autonomie ou d'agentivité. En fait, non seulement la société ou la religion, mais aussi le domaine de la médecine, étaient fortement dominés par les hommes, puritains et coercitifs. En 1900, lorsque Blanche Edwards-Pilliet, la première femme interne d'hôpital, a adressé une pétition aux organismes internationaux en faveur de l'éducation reproductive des femmes (y compris des sujets tels que la procréation et l'embryogenèse), ce qu'elle n'a pas osé qualifier de « sexuel », elle a été refusée. Dans le même temps, le contenu de l'éducation sexuelle pour les garçons était limité à des considérations morales (culpabilité des relations sexuelles avant le mariage, culpabilité de la prostitution, lutte contre la syphilis, affirmation des droits sexuels humains) (Miller, 2019).

Au 20e siècle, cependant, les développements de l'éducation émotionnelle et sexuelle ont mis en lumière d'autres thèmes sociologiques tels que le féminisme, les droits LGBTQ+, la prévention des maladies sexuellement transmissibles, la planification familiale et la reconnaissance d'une sexualité complète et libre. La portée de l'éducation émotionnelle et sexuelle est désormais élargie aux femmes et est également liée aux textes féministes qui défendent les droits civils et sociaux des femmes. Le 20e siècle a été l'ère de la formalisation de l'éducation sexuelle.

#### **4.2.2. Sexualité et adolescence**

Depuis les années 1990, Foucault a développé le lien entre le sexe et l'adolescence. Ce lien est d'abord coercitif et vise à l'encadrement et à la médicalisation de la sexualité adolescente (Foucault, 1996). Née au 18ème siècle avec l'idée de l'enfant naturellement bon, la sexualité a d'abord été vécue comme un danger et l'enfant, puis l'adolescent, est perçu comme étant en danger dans une société sexuelle. Il s'agissait donc d'une éducation morale et émotionnelle, afin de contrôler et d'avertir des risques de la sexualité. L'éducation sexuelle a donc pris la forme d'une supervision de la sexualité des adolescents, axée sur les risques, la perversion et la prohibition.

Plus tard, le développement des approches psychanalytiques en Europe et aux États-Unis a encore amplifié ce cadre en faisant de la libido (et donc de la sexualité) un espace de conflit ou de névrose. L'enfant et l'adolescent se trouvaient donc dans une période de la vie où leur rapport à la sexualité

était le plus générateur en termes d'orientation et d'établissement de normes. Après les années 1960, jusqu'à ce que le VIH-sida devienne une préoccupation, la relation entre l'éducation sexuelle et les adolescents est devenue circulaire où l'éducation sur l'adolescence a éclairé les droits sexuels et sociaux, plutôt que l'inverse. Les années 1970 ont marqué une autre avancée majeure dans l'évolution de la morale sociétale et des droits sexuels, ouvrant la voie au droit à la contraception et à l'avortement, au droit à la sexualité des jeunes et à la reconnaissance des minorités sexuelles (Meyran, 2016).

#### **4.2.3. Sexualité et droits sexuels**

L'approche des droits sexuels en matière de sexualité et d'éducation émotionnelle a ses racines dans les débats et les luttes de la fin du 20<sup>e</sup> siècle. Il explique les dimensions intersectionnelles de l'éducation sexuelle sous un triple angle – genre, race et classe. Cette approche nous oriente vers une conception culturaliste des pratiques sexuelles, mais aussi vers la question de l'existence d'un droit universel au corps et à la sexualité. En outre, l'approche explore également la question des différences, des cultures et des modes et normes imposés ou sous-jacents dans notre éducation sexuelle (Selim, 2018).

Tout d'abord, la notion de droits sexuels est née à la fin du 20<sup>e</sup> siècle – une époque où elle était très souvent associée à la notion de « droits reproductifs ». C'est la revendication du droit aux choix et aux pratiques qui a émergé en premier. Ainsi, les notions de planification familiale, de contraception, de santé sexuelle et d'avortement sont dominantes et deviennent le sujet principal des luttes socio-politiques, et progressivement du consensus. L'expression féministe « le droit de disposer de son propre corps » prend en compte le droit à la contraception et le droit à l'avortement, mais aussi, en ce début de 21<sup>e</sup> siècle, le droit de choisir son partenaire et de lutter contre le viol et la violence à l'égard des femmes. C'est en 1994, en France, que ces deux notions ont été reprises dans le chapitre du Code civil consacré aux droits de la personne : « Toute personne a droit au respect de son corps » et « Le corps humain est inviolable ».

De plus, la notion de droits sexuels est parfois comprise en opposition à la notion de liberté sexuelle ou de libération sexuelle. En effet, alors que les années 1970 prônaient une libération des pratiques et une rupture avec les interdits sociaux sur la sexualité, le concept de droits sexuels place la sexualité dans un paradigme de choix individuels libérés des normes conservatrices mais aussi libérales.

Enfin, la notion de droits sexuels au 21<sup>e</sup> siècle exprime également l'approche politique, et parfois géopolitique, des communautés LGBTQ+ et des mouvements intersectionnels qui mettent en évidence l'orientation principalement hétéronormative de l'éducation sexuelle et peuvent permettre à la violence et au génocide contre les personnes LGBTQ+ de passer inaperçus.

#### **4.2.4. Sexualité et féminisme**

La relation entre sexualité et féminisme est enracinée dans les revendications formulées par les femmes dans le cadre des révolutions européennes entre le 18<sup>e</sup> et le 19<sup>e</sup> siècle. L'esprit communard de Louise Michel, l'action d'Olympe de Gouges pour revendiquer des droits et les luttes

des suffragettes s'inscrivent dans une volonté de reconnaissance des femmes et de leurs droits sexuels et reproductifs. Après 1870, alors que les ligues moralisatrices se multiplient, les désaccords entre les partisans de la sexualité libre et les partisans d'un retour à l'ordre moral s'approfondissent également. La question a toujours été de savoir s'il fallait établir le principe émancipateur de la sexualité ou le réduire à une fonction reproductive (Jaspard, 2017). La Première Guerre mondiale et les nouveaux besoins sociaux entretiennent ce profond désaccord sur le rôle de la femme, culminant avec la déclaration du Code de la famille en 1939 – code socio-moral qui marque le retour du conservatisme social et sexuel.

Malgré le renforcement du patriarcat et des valeurs puritaines, et la volonté déclarée des institutions politiques et religieuses de réaliser le « grand enfermement des femmes » ; Le féminisme a fait de la sexualité humaine l'une de leurs luttes centrales. La théorie psychanalytique et les travaux des ethnologues ont changé les approches du comportement sexuel (Mozziconacci, 2014). La naissance de la sexologie, suivie de la grande avancée de la fin des années 1960, a posé des jalons importants dans la dissociation du genre social, de l'orientation sexuelle et des pratiques sexuelles. Ces mouvements sociaux soulèvent clairement des questions de choix, de consentement et de liberté, comme fondement d'un droit civil fondamental (Chaperon, 2002).

#### **4.2.5. Sexualité et santé sexuelle**

Le lien entre sexualité et santé fait partie d'un long processus historique et d'un conflit interdisciplinaire qui a conduit à la notion actuelle de santé sexuelle. Au 19<sup>ème</sup> siècle, le terme « santé sexuelle » était principalement un terme générique utilisé pour les connaissances scientifiques sur les organes sexuels et les actes sexuels soutenus par une vision mécaniste de la sexualité. Dans cette approche, les pratiques sexuelles n'ont pas été examinées parce qu'elles étaient comprises simplement comme la réalisation de besoins corporels - et non comme des pratiques culturelles, sociales ou personnelles de désir. L'approche hygiéniste du 17<sup>ème</sup> siècle s'intéressait principalement aux femmes et à leur sexualité. Bien qu'inspirée de la médecine ancienne d'Hippocrate et de Galien, l'approche hygiéniste a introduit de nouveaux paramètres pour la conception du corps féminin. Le corps féminin n'était pas perçu comme une entité physiologique indépendante, mais plutôt comme une somme d'éléments qui le différencient du corps masculin (ou primaire). Les hygiénistes ont donc d'abord cherché à comprendre le fonctionnement le plus harmonieux (conventionnel) de la sexualité féminine, puis ont abordé les conditions critiques (telles que « l'hystérie ») pour comprendre comment ces expressions étaient le résultat d'organes « féminins » (Vandermonde, 1756).

La question de la santé sexuelle a également été abordée par Charcot, à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, dans le cadre de son étude de l'hystérie féminine (puis masculine). Suivi par Freud puis par Reich, chaque fois afin de définir, souvent sur la base de l'arbitraire sociologique, la « bonne sexualité » qui conduit à la bonne santé.

#### **4.2.6. Approche sociologique des politiques d'éducation sexuelle**

Tensions et polémiques étaient déjà présentes en Europe à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle et au 19<sup>ème</sup> siècle : Basedow, éducateur et disciple de Rousseau, proposa l'instruction sexuelle dès l'âge de 10 ans

en 1770, en 1802, le médecin Thomas Beddoes semble être le premier à donner un cours consacré à l'information sexuelle, Maria Lischnewska, au début du siècle, met en place une « instruction sexuelle progressive », proposition qui suscite une forte résistance et finalement Havelock Ellis publie *Études en psychologie sexuelle* de 1898 à 1925.

En 1911, Émile Durkheim publie un court essai intitulé « Débat sur l'éducation sexuelle ». En tant que sociologue, il a tenté d'étudier le contenu possible de l'éducation sexuelle et, en tant que philosophe, la relation entre l'école et la société. Son travail est intéressant car, au début du 20<sup>e</sup> siècle, l'éducation sexuelle était une question controversée entre les partisans de la « famille et de la reproduction » et les partisans de la « liberté d'action », en particulier pour les femmes. Dans cet ouvrage « à plusieurs voix », deux visions essentielles de l'éducation sexuelle s'opposent : d'une part, la vision procréative qui, au nom des normes religieuses ou laïques, place la procréation et l'abolition des MST comme la syphilis au centre du débat ; et d'autre part, la vision malthusienne du contrôle des naissances (en particulier chez les personnes de classe économique inférieure) et de l'abstinence forcée pour réguler la société.

L'idée d'enseigner la sexualité, le contenu de cet enseignement, l'âge des jeunes concernés, le rôle des éducateurs et des familles sont donc autant de questions essentielles, tant pour délibérer sur la nature même de l'éducation (morale et reproductive ou éthique et émancipatrice), que pour décider d'inclure ou non le concept de famille (par la reproduction) dans cette éducation.

Chronologiquement, bien que ce soit en 1955 que la Suède ait expérimenté l'introduction de l'éducation sexuelle dans les programmes scolaires; L'éducation sexuelle n'est devenue courante en Europe du Nord que dans les années 1970 et dans les années 2000 pour le reste de l'Europe, en particulier l'Europe du Sud. Cette lenteur dans la généralisation des programmes d'éducation sexuelle pourrait être considérée comme symptomatique de la relation entre la compréhension de la famille, de la reproduction, du sexe et de la société.

En substance, l'introduction de contenus d'éducation sexuelle dans les programmes scolaires est le résultat de profondes tensions sociopolitiques dans lequel les besoins sociaux, les libertés individualistes, les droits de l'homme et les visions holistiques de la sexualité jouent tous un rôle important.

### **4.3. Approche historique de l'éducation à la sexualité**

#### **4.3.1. Histoire concise de la sexualité**

Tout d'abord, lorsque l'on aborde la question de l'éducation sexuelle, il est important de se poser quelques questions simples sur la relation entre société et sexualité, que les sociétés européennes ont construite au fil du temps. Ainsi, nous remarquerons que d'un point de vue historique, la sexualité n'est pas clairement considérée comme une composante essentielle de l'être humain et de son développement.

Par ailleurs, dès que nous entamons notre cheminement vers la compréhension de la sexualité dans l'histoire européenne, nous remarquons rapidement un certain nombre de thèmes fondamentaux, tels que le rapport aux normes sociétales, la question de la place de la sexualité (au sein de la famille, en dehors de la famille), la question de l'existence de la sexualité féminine et le rapport entre pensée morale et sexe. Ce sont tous des thèmes qui sont encore au cœur des obstacles et des résistances à une éducation sexuelle complète. « Chez les Grecs anciens, l'idée d'une vie sexuelle heureuse n'était pas considérée comme étant liée à un couple, et la fidélité n'était à son tour pas liée à l'amour » (Steinberg, S. 2018). Les Romains appréciaient la stimulation sexuelle des femmes pendant l'acte sexuel et cette approche était répandue dans le monde occidental jusqu'au 19<sup>ème</sup> siècle, date à laquelle elle a été arrêtée en raison du puritanisme de l'époque victorienne et de l'esclavage des femmes réduites à des rôles domestiques, ainsi que de la codification stricte des pratiques sexuelles dans le code moral victorien. Selon Françoise Barret-Ducrocq (1986), au 19<sup>e</sup> siècle, tout ce qui était lié au sexe était interdit ou caché (la pudibonderie victorienne allait jusqu'à interdire l'offre de « cuisses » de poulet aux femmes pendant les repas, ou leur laisser voir les « pattes » du piano lors des salons). L'infidélité est condamnée et les femmes qui s'y livrent sont considérées comme impures ou prostituées. Bien que le sexe soit strictement intime et se déroule uniquement dans les limites du couple, il existait de nombreux guides pédagogiques pour réglementer la conduite sexuelle (Oneill, Th, 2016). Ceux-ci conceptualisaient la sexualité féminine en termes de relations de pouvoir et uniquement dans le but du plaisir masculin – il y avait une interdiction pour les femmes de toucher leur propre sexe, un encouragement à stimuler oralement les hommes et à garder un régime drastique.

Il est donc important, en examinant l'histoire de la sexualité, d'identifier comment, à partir du 19<sup>ème</sup> siècle, un nouveau corpus de pensée a émergé qui dépeignait la sexualité comme essentiellement un acte d'échange de services en faveur des hommes, où la sexualité féminine ne peut être ni autonome ni homosexuelle. La condamnation des pratiques sexuelles déviantes (sodomie, masturbation, libertinage, infidélité, prostitution) s'applique aux femmes mais pas aux hommes.

Si dans la Grèce antique, l'infidélité féminine était considérée comme un crime pire que le viol, à partir du 19<sup>ème</sup> siècle, l'infidélité était acceptée pour les hommes, mais était considérée comme un crime quand il s'agissait de femmes. L'histoire de la sexualité à travers les âges doit être considérée comme une analyse des relations de pouvoir au sein de la société, avec leurs valeurs et leurs tabous, où les relations sexuelles sont dépeintes comme des actions sociales. L'histoire de la sexualité doit donc être considérée comme un espace social où, souvent, l'accent alterne entre la relation entre normalité et déviance au début du 20<sup>e</sup> siècle, péché et vérité (au Moyen Âge), qui était le paradigme dominant dans les siècles précédents, mais surtout entre ce qui est socialement acceptable et ce qui ne l'est pas au 19<sup>e</sup> siècle (Steinberg, 2018).

Dans cette perspective évolutionniste, qui se concentre moins sur les pratiques et plus sur ce qui est socialement acceptable, le Moyen Âge avec l'aboutissement du discours moral chrétien s'avère particulièrement intéressant. En 1179, le troisième concile du Latran déclare que toutes les activités sexuelles « ne conduisant pas à la procréation » sont « contre nature » (Lett, 2000). L'Église procédera à la codification des actes sexuels en les réduisant à des actes de procréation et en leur attribuant une connotation négative. Les actes sexuels sont dépeints comme un mal nécessaire, qui doit être séparé de la famille et de l'amour divin (*par exemple, les actes sexuels ne sont pas autorisés les dimanches, mercredis et vendredis, jours liturgiques*). Les actes sexuels étaient dépeints comme l'œuvre du mal et

une seule position sexuelle était acceptée (missionnaire) car elle n'était pas considérée comme animale, favorisant la perte de contrôle ou permettant aux femmes de prendre le contrôle sur le plaisir. Les femmes au Moyen Âge étaient considérées comme un réceptacle presque passif pour l'implantation de la semence mâle (dans la position missionnaire). De plus, la doctrine chrétienne va encore plus loin en soutenant que seuls les hommes façonnent l'avenir de l'humanité, c'est-à-dire qu'ils sont responsables de la création. Au 12<sup>ème</sup> siècle, le plaisir féminin était accepté dans les limites du mariage, car on croyait qu'il aidait à la conception. Cependant, l'orgasme féminin n'était pas accepté, et même au 19<sup>ème</sup> siècle, il était associé à la possession, à la folie et à l'hystérie.

Les 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles ont vu un changement significatif dans les attitudes sociétales envers la sexualité, marquant une rupture avec le puritanisme du Moyen Âge et le conservatisme qui caractériserait plus tard le 19<sup>ème</sup> siècle. Après les deux périodes précédentes, l'Antiquité et le Moyen Âge axé sur la procréation, au cours de cette période, le sexe était considéré sous deux angles distincts: la sexualité légitime, qui restait axée sur la procréation, et la sexualité libre, qui donnait la priorité au plaisir et à la jouissance personnels. Ce dernier a été fermement condamné par l'Église, qui l'a considéré comme une violation de la loi naturelle.

D'un point de vue médical, la sexualité était considérée comme liée aux humeurs corporelles, et toute question liée à la santé sexuelle était traitée comme un problème de circulation des fluides. Cette approche a souvent conduit à une vision hygiénique de la sexualité, où l'activité sexuelle était considérée comme un moyen de libérer des fluides ou de promouvoir la procréation.

Au cours des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, de multiples discours sur l'orgasme et l'érotisme ont coexisté, certains soulignant l'importance du plaisir et des libertés individuelles, tandis que d'autres adhéraient à des croyances plus ou moins normatives. Comme le note Muchembled (2005), le concept de plaisir englobait « une réalité multidimensionnelle ».

En outre, le 18<sup>ème</sup> siècle, avec ses tendances libertines, légères et pornographiques, présentait une perspective soigneusement réglementée sur le plaisir qui différait grandement de l'époque précédente du moralisme strict en France. Après la Restauration en 1660, l'Angleterre a pris un chemin similaire à la France. Au fil du temps, les deux pays ont établi un modèle d'économie sexuelle qui allait dominer les attitudes et les pratiques occidentales jusqu'à dans les années 1960, en particulier dans leurs capitales respectives. Avec la libération progressive des mœurs et l'émergence du mouvement féministe, les débats autour de la contraception et du plaisir féminin du 17<sup>e</sup> siècle, selon le contexte historique (république ou monarchie), mettent en évidence une libération de la morale qui fait écho aux idéaux des Lumières.

#### **4.3.2. Histoire des études sur la sexualité**

L'histoire de la sexualité était initialement un domaine d'étude en dehors des limites du monde universitaire. Au lieu de cela, des recherches ont été menées par des groupes militants du mouvement de libération sexuelle en France et dans le monde. En France, dès les années 1950, Daniel Guérin et Serge Talbot abordent ce sujet dans la revue *Arcadie*, tandis qu'aux États-Unis, les études militantes,

en particulier féministes, ont commencé dans les années 1935-45, menant aux travaux de Nathalie Davis à la fin des années 1970, qui exploraient la sexualité et le rôle des femmes.

Cependant, en France, l'acceptation de l'approche de genre et la traduction du « genre » en « genre » par les historiens français ont été lentes et tardives.

Dans l'entre-deux-guerres, ce sont en fait les anthropologues qui ont été les premiers à aborder la question de la sexualité, tandis que la question des pratiques sexuelles a d'abord fait l'objet d'études sociographiques menées par des médecins américains. Des œuvres telles que « The Sexual Life of Savages in North-Western Melanesia » (1929) de Malinowski et « Sex and Temperament in Three Primitive Societies » (1935) de Margaret Mead ont démontré la grande variabilité des préceptes et des significations attachés aux pratiques sexuelles dans le monde. Après la guerre, d'abord aux États-Unis puis en Europe, les sciences médicales ont initié les premières enquêtes sociologiques sur la sexualité des individus à l'époque. Des médecins comme Alfred Kinsey (États-Unis) et Pierre Simon, auteurs de la première étude sur la sexualité française, ont été à l'avant-garde de ces études. Ce n'est que dans les années 1970 que les philosophes et les historiens ont commencé à explorer ce nouveau sujet.

Les années 70 et surtout la révolution de Mai 68 marquent un tournant dans l'étude des mœurs et de la sexualité, conduisant à une meilleure compréhension du terrain, mais aussi à l'émergence d'une approche plus militante de la question. Les appels à une révolution sexuelle étaient répandus au sein des nouveaux mouvements sociaux. Cependant, au-delà de la rhétorique libératrice, la sexualité se définit toujours de la même manière, à savoir comme un lieu de pratiques sociales caractérisées par des rapports de pouvoir et de domination. À partir de là, nous pouvons identifier trois thèmes et orientations théoriques qui façonnent le discours sur l'éducation sexuelle européenne.

La première direction se concentre sur la démographie, l'histoire des familles et des attitudes, visant à comprendre la relation entre sexualité et naissance, la baisse des taux de natalité et le lien entre la connaissance sexuelle et le libre arbitre d'un point de vue économique. Cette perspective a conduit dans les années 1950 et 1960 à l'émergence d'une histoire sociale et politique des pratiques intimes et de la sexualité. La libre maternité (1971) de Roger-Henri Guerrand, publié à peine quatre ans après l'adoption de la loi autorisant la contraception en France, aborde pour la première fois l'histoire déjà centenaire de cette lutte, largement menée par des libres penseurs et des anarchistes.

Dans les années 60 et 70, les États-Unis ont vu la montée des mouvements de libération sexuelle et de culture gay, coïncidant avec la lutte pour les droits civils et les libertés individuelles. En 1965, la Cour suprême des États-Unis a annulé l'une des dernières lois de Comstock interdisant la contraception dans l'affaire « Griswold v. Connecticut ». Au cours de cette période de révolution culturelle et de changement social, les mouvements féministes, LGBT et hippies ont tous joué un rôle. Les militants LGBT ont organisé des marches et des manifestations pour faire valoir leurs droits et exiger une reconnaissance sociale et juridique. Cependant, malgré ces efforts, le mariage homosexuel n'a pas été reconnu dans tout le pays avant 2015.

La deuxième direction est liée à l'histoire des femmes. Catherine Marand-Fouquet, lors du premier colloque sur l'histoire des femmes à Saint-Maximin, a exhorté les chercheurs à explorer l'histoire du

corps. Avec Yvonne Knibiehler, elle s'est plongée dans le discours médical sur les femmes. Cependant, malgré l'abondance d'études sur le corps des femmes et la relation entre le genre et le corps, la recherche sur la sexualité est rare. L'histoire des femmes s'est d'abord concentrée sur le travail, le travail et les mouvements féministes et a rarement abordé la sexualité. La plupart des études dans ce domaine étaient centrées sur la question de la contraception et de l'avortement. Michelle Perrot conclut son étude sur Foucault en affirmant que « l'histoire de la sexualité féminine, avec toutes ses formes inexplorées et riches, reste un immense jardin secret ».

La troisième direction est alimentée par les mouvements de libération des hommes et des femmes homosexuels. En juillet 1979, la première université d'été de la communauté LGBT s'est tenue à Marseille. En novembre 1986, le GREH (Groupe de Recherche et d'Etudes sur l'Homosexualité et les Sexualités) a été créé, qui organise divers séminaires et conférences publiques, ainsi qu'un colloque international à la Sorbonne en 1989.

Le Royaume-Uni a vu l'émergence de mouvements de libération sexuelle et LGBT dans les années 60 et 70, qui ont impliqué la formation de groupes de soutien pour les homosexuels et les militants plaçant pour la reconnaissance de leurs droits et l'élimination de la discrimination. L'homosexualité a été décriminalisée au Royaume-Uni en 1967, ce qui en fait l'un des premiers pays à le faire, mais ce n'est qu'en 2014 que le mariage homosexuel a été légalement reconnu à l'échelle nationale.

Des progrès ont été réalisés dans divers domaines, notamment la contraception, l'avortement, la reconnaissance de la diversité sexuelle et les efforts de lutte contre la discrimination. Néanmoins, la lutte pour les droits et libertés sexuels de la communauté LGBT continue d'être un défi permanent dans le monde entier.

## **5. Recommandations européennes sur l'éducation complète à la sexualité**

Dans cette section, nous examinerons les recommandations formulées par les organismes internationaux, ainsi que par les organisations non gouvernementales européennes, sur l'importance de fournir une éducation sexuelle inclusive, tout en promouvant la santé sexuelle et reproductive et en respectant les droits sexuels.

En outre, nous étudierons les origines de ces recommandations, qui découlent des avantages de l'éducation sexuelle et des droits de l'homme observés dans de nombreuses évaluations des programmes d'éducation sexuelle dans le monde entier.

Il est important de noter que bien que l'éducation sexuelle ne relève pas explicitement des compétences de l'Union européenne, l'Union peut indirectement influencer la façon dont les États membres abordent cette question par le biais de ses programmes de financement, de la législation européenne et des décisions de la Cour européenne des droits de l'homme. Les rapports et résolutions du Parlement européen contribuent également à ces recommandations.

### 5.1. Données probantes sur l'efficacité de l'éducation complète à la sexualité (ECS)

Plusieurs études ont été publiées ces dernières années, faisant état de l'efficacité de l'éducation sexuelle complète. Ces études ont été principalement menées lors de la révision des Directives techniques internationales de l'UNESCO et s'étendent au-delà de l'Europe. Les preuves indiquent que l'éducation sexuelle est efficace dans le monde entier.

Par exemple, Montgomery et Knerr (2016) ont mené un examen mondial qui comprenait des études de divers pays à revenu faible ou intermédiaire, ainsi que de plusieurs États membres de l'UE. L'étude a trouvé des preuves solides indiquant que l'éducation sexuelle n'entraîne pas une augmentation de l'activité sexuelle, des comportements sexuels à risque ou des taux d'infection par les ITS et le VIH. Il existe également des preuves solides que l'éducation sexuelle a des effets positifs sur l'amélioration des connaissances et des attitudes liées à la santé sexuelle et reproductive. Presque tous les programmes d'éducation sexuelle inclus dans l'étude ont amélioré les connaissances sur les différents aspects de la sexualité et les risques associés à la grossesse ou au VIH et aux autres ITS. Cependant, l'étude met en évidence un manque d'informations sur l'impact de l'éducation sexuelle sur les résultats directs en matière de santé, tels que les IST ou la prévention du VIH.

La Commission Lancet sur la santé et le bien-être des adolescents (2016) a mené une analyse des interventions en matière de santé sexuelle et reproductive (SSR) pour les adolescents, en examinant leur efficacité et leur rentabilité. La commission a constaté que ces interventions avaient un impact élevé sur les connaissances et les attitudes et une efficacité modérée sur les comportements sexuels sans risque, y compris l'utilisation de condoms, le nombre de partenaires sexuels et les décisions de devenir sexuellement actif. En ce qui concerne la prévalence et l'incidence des IST ou du VIH, l'ajout de la contraception a eu une certaine efficacité et une efficacité élevée pendant la grossesse grâce à la combinaison de l'éducation et de la promotion des contraceptifs.

Goldfarb et Lieberman (2020) ont examiné plus de 200 études depuis 1990, dont la majorité ont été menées aux États-Unis. Ils ont classé l'efficacité de l'éducation sexuelle en quatre domaines : la prévention de la violence dans les fréquentations et de la violence entre partenaires intimes, l'appréciation de la diversité sexuelle, la prévention des abus sexuels sur les enfants et le développement de relations saines. L'examen a également révélé que l'apprentissage socio-émotionnel et l'éducation aux médias avaient un impact sur le comportement des jeunes.

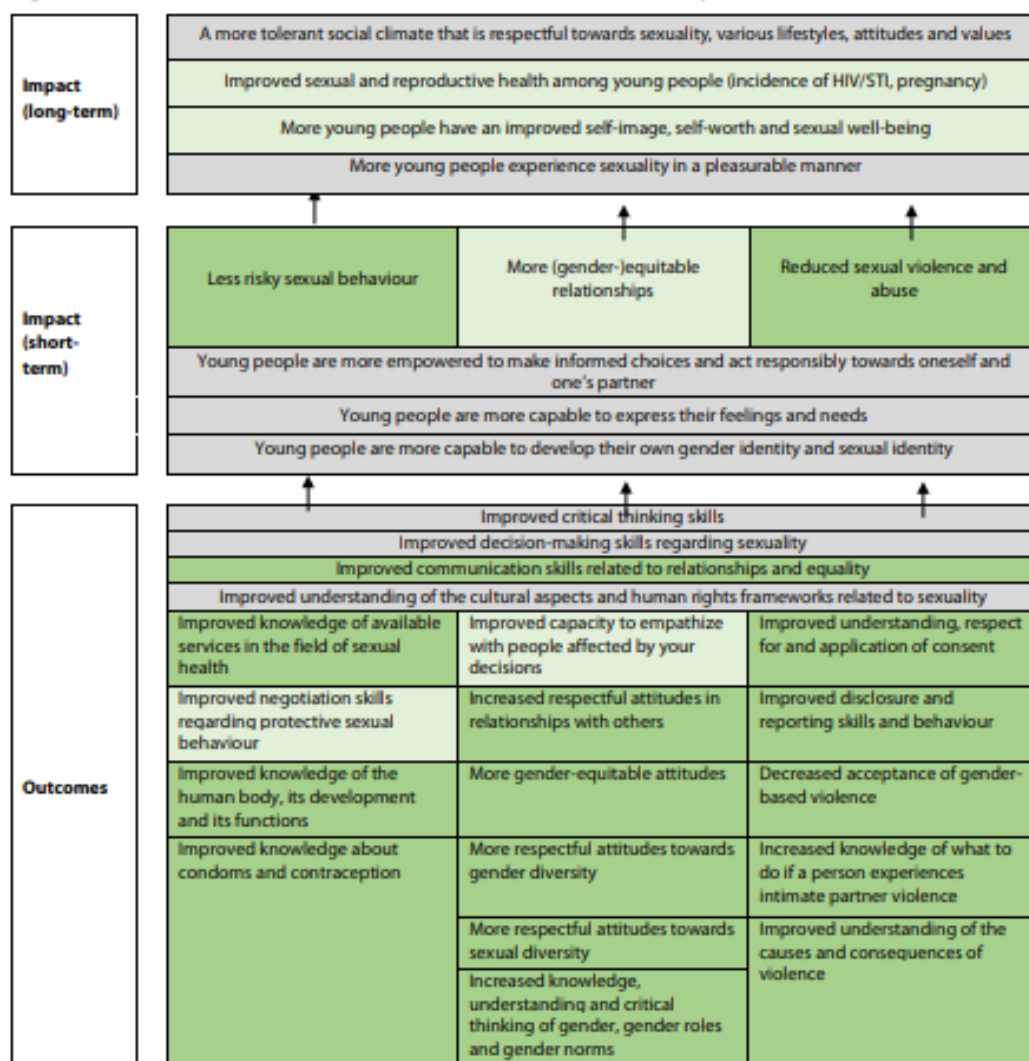
Enfin, Lameiras-Fernandez et al (2021) ont étudié les programmes d'éducation sexuelle en milieu scolaire dispensés entièrement en ligne ou dans des formats hybrides. Ces programmes se sont avérés les plus efficaces pour promouvoir les connaissances, changer les attitudes et/ou réduire les comportements à risque (par exemple, le VIH/IST et les grossesses non désirées).

Ces études, bien qu'utilisant diverses approches de l'éducation sexuelle, offrent des preuves convaincantes de son impact positif sur le comportement du public cible. Le tableau suivant donne un aperçu de l'efficacité de l'éducation sexuelle complète<sup>24</sup>.

---

<sup>24</sup> Parlement européen-Février 2022-Etude commandée par la commission FEMM - L'éducation sexuelle complète, pourquoi est-elle importante ?

Figure 1: Overview of the evidence on the effectiveness of sexuality education



Grey = no or insufficient evidence;

Light green = indications of positive effect of sexuality education on the outcome or on specific sub-outcomes, but not confirmed in systematic review;

Dark green = evidence of positive effect of sexuality education on this outcome, confirmed in systematic review.

Source: authors of the study

Figure 4 - Tableau de l'étude de la Commission FEMM

## 5.2. Recommandations de l'UNESCO

Selon le dernier Rapport de l'UNESCO sur l'état du monde, des <sup>25</sup> progrès notables ont été réalisés dans différents domaines liés à la fourniture d'une éducation sexuelle complète, mais des efforts et des investissements continus sont nécessaires. Il s'agit notamment de veiller à ce que l'ECS et la protection de l'enfance soient mandatées par une loi ou une politique et soutenues par des budgets dédiés, afin d'assurer une large mise en œuvre. Le succès de ces investissements dépend de la qualité de

<sup>25</sup> UNESCO-2021/2022-La voie vers une éducation sexuelle complète : Rapport sur l'état du monde ; Mise en évidence des informations clés

l'éducation, ce qui nécessite une réforme continue des programmes scolaires et des investissements importants dans la formation et le soutien des enseignants. Il est essentiel de suivre les progrès accomplis sur la voie du SEC, en utilisant des indicateurs approuvés à l'échelle mondiale et en s'appuyant sur diverses perspectives, y compris celles des apprenants et des enseignants, afin de fournir une vue d'ensemble complète des progrès.

### **5.2.1. Recommandations du Conseil de l'Europe**

Dans ses recommandations sur la santé et les droits sexuels et reproductifs des femmes en Europe, le Conseil de l'Europe, le Conseil de l'Europe a appelé les Etats membres à respecter les droits humains de toutes les femmes et à fournir une éducation sexuelle complète (ECS). Dans ce livrable, nous nous concentrerons longuement sur les recommandations liées à l'ECS et nous ne mentionnerons que brièvement les autres. Le conseil souligne la nécessité que l'ECS soit prévue par la loi, obligatoire et intégrée dans le système éducatif dès l'âge de la rentrée scolaire. Il convient de noter qu'en 2018, seuls 11 des 22 Etats membres du Conseil de l'Europe avaient introduit l'éducation sexuelle obligatoire. En outre, les programmes et les méthodes d'enseignement devraient être adaptés aux différents stades de développement des enfants et respecter l'évolution de leurs capacités conformément aux droits de l'homme.

En outre, les informations fournies aux enfants dans le cadre de l'éducation sexuelle devraient être pertinentes, fondées sur des données probantes et conformes aux normes relatives aux droits de l'homme. Il est crucial de veiller à ce que l'éducation sexuelle soit impartiale et ne perpétue aucune forme de préjugé ou de stéréotype. Le Comité européen des Droits sociaux souligne l'importance de fournir une éducation sexuelle et reproductive aux écoliers sans discrimination d'aucune sorte, et d'éviter que cette éducation ne soit utilisée pour renforcer les stéréotypes dégradants ou perpétuer l'exclusion sociale des groupes marginalisés. Pour assurer la fiabilité et la réactivité, les programmes d'éducation sexuelle devraient être régulièrement évalués et revus.

En outre, il est essentiel de fournir aux familles des informations précises sur le contenu du programme d'éducation sexuelle (par exemple, quels sujets sont abordés et lesquels ne le sont pas) et d'expliquer ses avantages pour tous les membres de la société et pas seulement pour les enfants. Pour être acceptée et mise en œuvre avec succès, l'éducation sexuelle doit tenir compte des valeurs culturelles et religieuses des parents et de la population locale. Les écoles devraient donc collaborer avec ces groupes, y compris les chefs religieux le cas échéant, et tenir compte de leurs opinions, à condition qu'elles n'entrent pas en conflit avec les objectifs de l'éducation sexuelle ou les normes relatives aux droits de l'homme.

En outre, il est essentiel d'impliquer les jeunes dans l'élaboration des programmes d'éducation sexuelle pour s'assurer que le contenu est adapté à leurs besoins. L'apprentissage par les pairs peut également être un outil efficace à cet égard. Par exemple, en Ukraine, le ministère de l'Éducation a décidé de mettre en œuvre des programmes d'éducation sexuelle et de prévention du sida basés sur l'apprentissage par les pairs dans les écoles à la fin de 2019 avec l'aide d'une organisation internationale de jeunesse.

De même, il est important de fournir une éducation sexuelle complète aux enfants et aux jeunes qui ne sont pas scolarisés, en particulier ceux qui sont handicapés et qui n'ont peut-être pas accès à l'enseignement ordinaire. Ces personnes sont souvent ignorées et privées d'informations adéquates sur des sujets liés à la sexualité et aux relations, ce qui les rend vulnérables aux abus et à l'exploitation sexuels. L'éducation sexuelle en ligne peut être une alternative utile, à condition que des espaces numériques sûrs et inclusifs soient disponibles.

Enfin, il est essentiel de fournir aux enseignants une formation et un soutien personnalisés pour s'assurer qu'ils sont en mesure de dispenser une éducation sexuelle complète, même si certains sujets sont couverts par des formateurs externes. Une approche efficace consiste à intégrer systématiquement la formation à l'éducation sexuelle dans les programmes de formation des enseignants, comme l'Estonie et la Finlande l'ont fait. En outre, les écoles devraient faire l'objet d'un suivi et d'une évaluation étroits afin d'assurer une mise en œuvre efficace de l'éducation sexuelle.

Le Conseil de l'Europe appelle également les Etats membres :

- Réaffirmer les engagements en faveur des droits fondamentaux des femmes et de l'égalité des sexes et se prémunir contre les mesures régressives qui compromettent la santé et les droits sexuels et reproductifs des femmes;
- Investir dans la santé sexuelle et reproductive des femmes et établir un système de santé conçu pour faire progresser la santé et les droits sexuels et reproductifs des femmes;
- Garantir le caractère abordable, la disponibilité et l'accessibilité de la contraception moderne;
- Garantir l'accès de toutes les femmes à des soins d'avortement sûrs et légaux;
- Veiller à ce que les refus de soins par les agents de santé ne compromettent pas l'accès rapide des femmes aux soins de santé sexuelle et génésique;
- Respecter et protéger les droits fondamentaux des femmes lors de l'accouchement et garantir l'accès de toutes les femmes à des soins de santé maternelle de qualité;
- Eliminer les pratiques coercitives et garantir le consentement éclairé et la prise de décision des femmes dans les contextes de soins de santé sexuelle et reproductive;
- Veiller à ce que toutes les femmes aient accès à des recours efficaces en cas de violation de leur santé et de leurs droits sexuels et reproductifs;
- Eliminer la discrimination dans la législation et la pratique, y compris les formes intersectionnelles et multiples de discrimination et garantir l'égalité pour toutes les femmes dans la jouissance de la santé et des droits sexuels et reproductifs.<sup>26</sup>

Faisant écho au Conseil de l'Europe, en France, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a identifié des propositions pour assurer un accès durable aux droits sexuels et reproductifs. L'une de ses propositions concerne l'éducation sexuelle. Leur souhait est de la rendre effective pour tous, en appliquant la loi de 2001 qui prévoit l'introduction de l'éducation sexuelle dans les écoles, en favorisant une approche globale et positive de la sexualité, en luttant contre les discriminations de genre, et en renforçant la formation de l'ensemble de la communauté éducative. Le CESE propose

---

<sup>26</sup> Conseil de l'Europe-Santé et droits sexuels et reproductifs des femmes en Europe- <https://rm.coe.int/sante-et-droits-sexuels-et-reproductifs-des-femmes-en-europe-document-/168076df73>

également de renforcer le droit à l'avortement, d'améliorer l'accès à la contraception et de sauvegarder les droits sexuels et reproductifs au niveau européen<sup>27</sup>.

### **5.2.2. Demandes et propositions des jeunes du monde entier**

Depuis 1965, l'UNESCO reconnaît le potentiel des jeunes, qui représentent 16% de la population mondiale 2020)<sup>28</sup>, en tant qu'acteurs fondamentaux dans la conduite des changements éducatifs, sociaux et environnementaux. Cela a été démontré par divers sommets internationaux (par exemple, CPD, CWS, Forum ainsi que beaucoup d'autres) et par l'adoption de la Déclaration du Forum mondial de la jeunesse de Bali en 2014<sup>29</sup>. Aujourd'hui, cela s'est transformé en un appel mondial à l'action.

Ces derniers temps, les jeunes ont commencé à revendiquer le droit à l'éducation sexuelle et sont devenus des défenseurs actifs sur la scène internationale. Par exemple, au Mali en 2011, environ 150 jeunes militants du VIH du monde entier se sont réunis pour former un sommet international de la jeunesse visant à unir les jeunes dans la lutte contre le VIH et à créer une nouvelle génération de dirigeants dans ce domaine. Les participants ont conçu des stratégies pour lutter contre le virus de nouvelles façons et ont lancé un appel à l'action, invitant les jeunes du monde entier ainsi que les dirigeants nationaux à se joindre à la lutte.

À Bali, le Forum mondial de la jeunesse visait à formuler des recommandations pour l'agenda post-2015 des Nations Unies, y compris sur le thème de l'éducation sexuelle. Il a appelé à un effort de collaboration de la communauté internationale, des gouvernements, de la société civile, des secteurs public et privé pour faire en sorte que les jeunes soient conscients de leur droit à la santé sexuelle. En outre, il a souligné la nécessité pour les gouvernements d'établir des lois et de créer un environnement qui favorise la fourniture d'une éducation sexuelle de qualité accessible à tous. Lors des consultations sur l'agenda post-2015, la coalition de jeunes « Avez-vous vu mes droits ? » a recommandé l'introduction de l'éducation sexuelle pour tous et a plaidé pour une meilleure représentation et protection des droits sexuels et reproductifs des jeunes dans les nouveaux objectifs de développement durable. Ces recommandations ont ensuite été validées par les Nations Unies.

#### ***Recommandations des jeunes***

En termes de contenus et d'objectifs, les jeunes recherchent une éducation sexuelle complète et authentique, ouverte d'esprit et holistique, qui leur permettrait de devenir des citoyens européens heureux, libres et respectueux. En termes de méthodes d'enseignement et de pédagogie, ils s'intéressent aux approches novatrices et veulent s'impliquer dans le développement des programmes d'éducation sexuelle. En outre, ils ont suggéré d'organiser une semaine européenne de l'éducation sexuelle en partenariat avec des ONG de différents pays.

---

<sup>27</sup> Conseil économique, social et environnemental, Délégation aux droits et à l'égalité des femmes- Véronique Séhier-2019

<sup>28</sup> Question thématique des Nations Unies : Jeunesse - <https://www.un.org/fr/global-issues/youth>

<sup>29</sup> Nations Unies-FNUAP - Déclaration du Forum mondial de la jeunesse à Bali-2014

En termes de mise en œuvre, ils recommandent que l'éducation sexuelle soit intégrée dans le programme scolaire et dispensée en dehors du cadre scolaire. Ils proposent également que la formation des professionnels soit offerte et que le suivi et l'évaluation des programmes soient mis en place. Enfin, ils suggèrent que les États soient tenus de rendre compte de leurs actions dans le domaine de l'éducation sexuelle<sup>30</sup>.

Une étude sur l'offre d'éducation sexuelle dans les écoles et les opinions des jeunes sur le sujet <sup>31</sup>a montré qu'il existe un vif désir que des cours d'éducation sexuelle soient mis en œuvre dans les écoles. L'étude a révélé que les jeunes croient que tous les enseignants devraient recevoir une formation sur les questions de genre et de sexualité. En outre, les jeunes ont exprimé une préférence pour les méthodes d'enseignement interactives qui favorisent la pensée critique et ont souligné l'importance de créer un environnement d'apprentissage sûr et inclusif.

### 5.2.3. Conclusion

Il existe peu de recherches sur l'impact de l'éducation sexuelle complète (ECS) sur les résultats biologiques tels que les taux d'infection par les ITS ou le VIH, en particulier les études qui adoptent une approche longitudinale (Fonner et coll., 2014; Lopez et coll., 2016; Oringanje et coll., 2009).<sup>32</sup> Cependant, les études et les recommandations des experts indiquent que les programmes d'ECS peuvent avoir des effets positifs au-delà des résultats en matière de santé, notamment la prévention de la violence fondée sur le sexe, de la violence entre partenaires intimes et de la discrimination, la promotion de l'équité entre les sexes, de l'auto-efficacité et de la confiance en soi, et la contribution à des relations interpersonnelles plus saines. Cependant, il convient de noter qu'il existe peu d'études rigoureuses qui ont évalué ces résultats non liés à la santé (UNESCO, 2018).<sup>33</sup>

Alors que la mise en œuvre de l'éducation sexuelle devient de plus en plus difficile et fait face à une opposition, il est essentiel que les décideurs politiques adoptent une position claire et soulignent que l'accès à une éducation sexuelle complète est un droit humain et profite à tous les membres de la société. L'éducation sexuelle enseigne aux individus à connaître et à respecter leurs droits et ceux des autres, à protéger leur santé et à aborder les questions sexuelles et relationnelles de manière constructive. Il fournit également des compétences utiles telles que la confiance en soi, la pensée critique et la capacité de prendre des décisions éclairées.

Les auteurs ont constaté que les programmes d'éducation sexuelle qui utilisent des plateformes numériques et l'apprentissage mixte sont plus efficaces pour promouvoir la SSR chez les adolescents que les programmes d'éducation sexuelle qui omettent des sujets tels que le plaisir et le bien-être.

<sup>30</sup> IPPF-Juin 2014-éducation sexuelle « intégrée » - recommandations des jeunes.

<sup>31</sup> Descheneaux, Julie, Pagé, Geneviève, Piazzesi, Chiara, Pirotte, Magaly et Fédération du Québec pour le Planning des naissances (2018). Promouvoir des programmes d'éducation sexuelle inclusifs et émancipateurs, des programmes d'éducation sexuelle inclusifs et émancipateurs : une méta-analyse qualitative intersectionnelle des besoins exprimés par les jeunes. Montréal: Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal/Fédération du Québec pour le planning des naissances. En ligne [www.fqpn.ca]

<sup>32</sup> Base de données des revues systématiques Cochrane-juin 2016-

<sup>33</sup> UNESCO-2018-Directives internationales sur l'éducation sexuelle - Une approche fondée sur des données probantes.

## 6. Plans gouvernementaux de chaque pays partenaire

### 6.1. Plan national de l'Autriche

L'Autriche dispose d'une base juridique solide pour l'éducation sexuelle dans les écoles, principalement l'ordonnance générale sur l'éducation sexuelle publiée pour la première fois en 1970, qui est basée sur une compréhension globale de la sexualité et sera examinée plus en détail ci-dessous. Avant de discuter de l'ordonnance générale, il est important de mentionner brièvement trois actes législatifs nationaux qui sont cruciaux pour garantir l'accès aux droits, à la santé et au bien-être des jeunes, y compris la protection contre la violence sexiste.

#### **Loi constitutionnelle fédérale autrichienne pour les droits de l'enfant**

La loi constitutionnelle fédérale autrichienne sur les droits de l'enfant est la première loi mentionnée. En 2011, le Conseil national a adopté 8 articles basés sur la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (HCDH) de 1989. Ces articles stipulent, entre autres, que le bien-être de l'enfant doit être la considération primordiale en ce qui concerne toutes les mesures concernant les enfants prises par les institutions publiques et privées (article 1). En outre, les enfants devraient être suffisamment impliqués et leurs opinions prises en compte sur toutes les questions qui les concernent (article 4). L'article 5 traite de l'éducation non violente et stipule que chaque enfant a droit à une éducation non violente et que les châtiments corporels, la douleur mentale, les abus sexuels et tout autre mauvais traitement sont interdits. Chaque enfant a droit à la protection contre l'exploitation commerciale et sexuelle. En outre, tout enfant victime de violence ou d'exploitation a droit à une indemnisation et à une réadaptation adéquates, et les lois applicables contiennent d'autres détails (article 5). ([https://www.ris.bka.gv.at/Dokumente/ErV/ERV\\_2011\\_1\\_4/ERV\\_2011\\_1\\_4.pdf](https://www.ris.bka.gv.at/Dokumente/ErV/ERV_2011_1_4/ERV_2011_1_4.pdf))

Les neuf régions fédérales d'Autriche ont créé un bureau de médiation pour les enfants et les jeunes, qui travaille de manière indépendante et dont les employés ne sont pas soumis aux directives du gouvernement. Leur travail est basé sur la Convention relative aux droits de l'enfant, et leurs objectifs sont de représenter les droits et les intérêts des mineurs ainsi que de leur offrir des programmes de conseil et d'éducation. Plus d'informations peuvent être trouvées à <https://kija.at/>.

#### **Lois fédérales sur l'égalité de traitement**

Les lois fédérales sur l'égalité de traitement, adoptées depuis 1979, visent à réaliser l'égalité de traitement dans le milieu de travail. Ces lois ont été élargies en 2004 pour inclure « l'ethnicité », la « religion », « l'âge », « l'orientation sexuelle », en plus du « sexe » et de l'« incapacité ». Plus d'informations peuvent être trouvées à [https://www.oesterreich.gv.at/themen/dokumente\\_und\\_recht/gleichbehandlung/Seite.1860100.html#Gesetzesgrundlagen](https://www.oesterreich.gv.at/themen/dokumente_und_recht/gleichbehandlung/Seite.1860100.html#Gesetzesgrundlagen).

#### **Loi fédérale sur la protection contre la violence**

Troisièmement, l'Autriche a été l'un des premiers pays à adopter une législation à plusieurs niveaux de protection contre la violence domestique et sexiste. En 1997, la loi fédérale sur la protection contre la violence a été adoptée, y compris la création de centres de protection contre la violence dans toutes les régions fédérales et des instruments juridiques tels que l'ordonnance d'interdiction et l'injonction

temporaire pour créer des espaces sûrs pour les victimes de violence (domestique). Les centres de protection contre la violence offrent des conseils psychosociaux et juridiques gratuits aux victimes et les aident dans les procédures judiciaires, ainsi qu'en coopération avec d'autres organisations. Cette législation a été continuellement adaptée au cours des 25 dernières années pour répondre aux développements et aux défis récents (Mayrhofer/Schwarz-Schlöglmann 2017).

#### **6.1.1. Ordonnance générale sur l'éducation sexuelle<sup>34</sup>**

L'éducation sexuelle en Autriche est obligatoire depuis 1970, date à laquelle l'ordonnance générale sur l'éducation sexuelle a été adoptée, considérant l'éducation sexuelle comme un « principe d'enseignement » interdisciplinaire et interdisciplinaire dans toutes les écoles. L'ordonnance a été mise à jour en 2015, fortement basée sur les normes internationales sur l'éducation sexuelle, principalement les normes de l'OMS (2011). Les objectifs des « Normes pour l'éducation sexuelle » de l'OMS sont spécifiquement abordés dans l'ordonnance. Il s'appuie sur une compréhension globale de l'éducation sexuelle et fournit un large éventail de sujets qui doivent être abordés avec les enfants et les jeunes, toujours adaptés à leur âge et à leurs besoins. « La sexualité est considérée comme un potentiel positif inhérent aux humains » (Ordonnance générale 2015:1). « La sexualité est comprise comme un phénomène holistique qui est intégré dans le développement émotionnel et social, et l'éducation sexuelle est définie comme une approche adaptée à l'âge et culturellement pertinente pour enseigner la sexualité et les relations » (2015:2). « Il devrait transmettre une approche positive envers la sexualité humaine et promouvoir une attitude positive envers soi-même et son propre bien-être. Elle devrait être fondée sur les principes de l'égalité des sexes, ainsi que sur différents modes de vie (par exemple, l'orientation sexuelle, les identités de genre), devrait transmettre des compétences (par exemple, la pensée critique, les compétences en communication) et tenir compte des droits de l'homme internationaux » (2015:2). Un certain nombre de droits de la personne sont spécifiquement abordés, déclarant (2015:2-3) :

« Ils comprennent le droit de toutes les personnes, sans coercition, discrimination et violence, à

- Le meilleur niveau possible de santé sexuelle, y compris l'accès aux services de soins de santé sexuelle et reproductive
- Rechercher, recevoir et communiquer des informations liées à la sexualité
- Obtenir une éducation sexuelle
- Respect de l'intégrité corporelle
- Choisir leurs partenaires
- Décider d'être sexuellement actif ou non
- Mariage consensuel et partenariats
- Décider si et quand avoir des enfants, et
- Poursuivre une vie sexuelle satisfaisante, sûre et agréable.

---

<sup>34</sup> Ordonnance générale sur la sexualité / CIRCULAIRE n° 11/2015/BMBF Bundesministerium für Bildung und Frauen. BMBF-33.543/0038-I/9d/2015

L'ordonnance considère que tous les enseignants sont responsables de l'éducation sexuelle, mais stipule également que la coopération avec des experts externes dans le domaine est importante et nécessaire. Il conclut :

« L'école, dans le cadre du développement des enfants et des adolescents, a des responsabilités bien définies en matière d'éducation sexuelle, qui se rapportent aux différentes étapes du développement des compétences sexuelles. L'éducation sexuelle commence en fonction de l'âge lorsque les enfants commencent l'école et se termine lorsqu'ils terminent leur scolarité obligatoire » (Ordonnance générale 2015:4).

Les principes suivants pour la mise en œuvre de l'éducation sexuelle sont spécifiquement abordés et développés (Ordonnance générale 2015:4-6):

- Attitude éducative positive à l'égard du développement sexuel
- Le développement sexuel comme base de l'éducation sexuelle
- L'éducation sexuelle favorise le développement de la personnalité
- Encouragement de la capacité d'expression et d'adaptation
- Élargissement des connaissances factuelles
- Élargissement des compétences physiques
- Stipulation des règles sociales

En outre, l'ordonnance décrit en détail les compétences que les enfants et les jeunes devraient acquérir, réparties en trois domaines principaux, à savoir (Ordonnance générale 2015:6-7):

- Compétences liées au « développement, à la réflexion, à la transmission des connaissances »
- Compétences liées au « développement des attitudes »
- Compétences liées à « l'évaluation, la prise de décision, la mise en œuvre »

En ce qui concerne la mise en œuvre du « principe d'enseignement de l'éducation sexuelle », il aborde les aspects liés au contenu ainsi que les aspects structurels qui doivent être pris en compte. Le chapitre 8 donnera un aperçu des questions fondamentales de l'éducation sexuelle en Autriche en référence au modèle de l'UNESCO.

### **6.1.2 Identification des limites à la mise en œuvre de l'ordonnance générale sur l'éducation sexuelle**

Bien qu'il existe un cadre juridique solide pour l'éducation sexuelle en Autriche, deux limites principales à sa mise en œuvre effective doivent être abordées. La première question concerne la formation des enseignants, leur engagement et leur évaluation, ainsi que le manque de concepts scolaires sur l'éducation sexuelle. La deuxième question concerne les développements actuels concernant les processus d'assurance qualité et d'accréditation des organisations externes fournissant une éducation sexuelle dans les écoles. Ces deux questions seront brièvement examinées ci-dessous.

#### **1) Formation et qualification des enseignants : Manque de formation obligatoire et cohérente des enseignants en éducation sexuelle**

Actuellement, tous les enseignants en Autriche ne sont pas tenus de suivre une formation en éducation sexuelle, ce qui entraîne un manque de qualifications et de compétences cohérentes parmi les éducateurs. Même dans les programmes des universités et des collèges, l'éducation sexuelle n'est pas

toujours obligatoire, certains programmes d'études, comme la biologie, ne l'incluant pas du tout. En conséquence, de nombreux enseignants ne se sentent pas suffisamment préparés à enseigner l'éducation sexuelle. Bien que les programmes scolaires offrent de nombreuses possibilités d'inclure l'éducation sexuelle dans diverses matières, seulement environ la moitié des enseignants estiment avoir une formation et des qualifications suffisantes pour la mettre en œuvre efficacement, comme l'a révélé un récent sondage en ligne (Kapella 2022: 107f). Les sujets les plus couramment abordés dans la formation des enseignants sont les émotions, l'autoréflexion et le corps humain, tandis que les sujets les moins abordés comprennent les aspects juridiques, la santé et le bien-être sexuels et les services pour les enfants et les jeunes axés sur la sexualité. Cependant, l'attention accordée à ces sujets varie en fonction du type de formation des enseignants, comme l'école primaire par rapport à l'école secondaire ou les matières d'enseignement. En 2016, le Centre fédéral pour l'éducation sexuelle dans la formation des enseignants a été créé, l'un de ses objectifs étant le développement de matériel pédagogique professionnel pour aider les enseignants à aborder ces sujets dans leurs classes. Ces matériels fournissent des informations générales et des outils pédagogiques pour aborder de manière appropriée et interactive l'éducation sexuelle avec différents groupes d'âge (<https://www.phsalzburg.at/ueber-uns/organisation/bundeszentrum-ncoc/sexualpaedagogik>).

Bien qu'un nombre considérable d'enseignants (huit sur dix) mettent en œuvre des sujets liés à l'éducation sexuelle, seulement huit pour cent d'entre eux déclarent que leur école a un concept général sur l'éducation sexuelle. Plus de la moitié des enseignants interrogés nient l'existence d'un tel concept, et un tiers ne sait pas si leur école en a un (Kapella 2022: 129). Les enseignants expriment la nécessité d'une plus grande coopération au sein des écoles et d'un concept scolaire qui comprend une liste de sujets abordés dans différentes matières, ainsi qu'un « consensus minimal » parmi le personnel enseignant sur les sujets à aborder et sous quelle forme (ibid.:165).

Les sujets abordés dans l'éducation sexuelle varient considérablement en fonction de la forme scolaire et de la formation des enseignants. Quarante pour cent des enseignants invitent des experts externes à fournir une éducation sexuelle aux enfants et aux jeunes au sein de l'école. Les experts externes sont particulièrement impliqués dans le thème de la « prévention de la violence sexuelle », et les enseignants considèrent que leur rôle est de compléter l'éducation sexuelle interne de l'école, en donnant aux élèves l'occasion d'approfondir leur compréhension des sujets et d'en discuter sous différents angles. Créer la possibilité pour les jeunes de poser et de travailler sur des questions de manière plus anonyme est également une grande motivation pour inclure des personnes externes. En outre, les enseignants donnent diverses raisons pour lesquelles ils coopèrent avec des experts externes, notamment le manque de possibilité d'échanger sur l'éducation sexuelle au sein de l'école et le fait que les sujets de l'éducation sexuelle ne sont souvent pas abordés dans les manuels scolaires. Des experts externes fournissent également des informations sur des sujets spécifiques, tels que la prévention de la violence sexuelle, ainsi que sur les compétences des médias. (ibid.:161) La coopération des enseignants avec des experts externes est également recommandée dans l'ordonnance générale sur l'éducation sexuelle. De plus, des études ont montré que les enseignants sont généralement satisfaits des offres et des programmes d'experts externes. Ceux qui ont eu des expériences négatives ont surtout déclaré que les parents s'opposaient au contenu de la formation ou que la coopération était difficile en raison des règlements de l'école. Cependant, certains commentaires d'enseignants qui ont signalé des expériences négatives concernaient également le contenu de la qualification et de la formation ainsi que les méthodes utilisées par les professionnels

externes de l'éducation sexuelle, y compris des informations et des attitudes obsolètes, une capacité insuffisante de répondre aux besoins et aux souhaits des enfants et des jeunes, et la mise en œuvre de méthodes et de sujets considérés comme surchargés.

La formation de professionnels externes en éducation sexuelle n'est pas standardisée et l'éducation sexuelle n'est intégrée que sporadiquement dans divers programmes universitaires, y compris la formation des enseignants, le travail social, la psychologie et bien d'autres. Il existe un projet d'évaluation de l'expertise des formateurs en éducation sexuelle, qui comprend certaines formations professionnelles de base, un nombre spécifique d'heures supplémentaires en éducation sexuelle et une évaluation liée au contenu selon les normes internationales et l'état actuel de la technique. Les modules de formation actuels sur l'éducation sexuelle en Autriche sont proposés par diverses organisations telles que l'ISP (Österreichisches Institut für Sexualpädagogik und Sexualtherapien/ Institut autrichien d'éducation sexuelle et de thérapie sexuelle), ÖGS (Österreichische Gesellschaft für Sexualwissenschaften/ Association autrichienne de sexologie), Pro Juventute Akademie, Sigmund Freud Privatuniversität Lehrgang Sexualberatung im pädagogischen und therapeutischen Kontext (Conseil en sexualité en contextes pédagogiques et thérapeutiques). (Kapella 2022:75-78) Il existe également un cours de formation complet pour l'éducation sexuelle par PIA (organisation d'éducation et de prévention sexuelles). (<https://www.pia-linz.at/>)

## 2) Évaluation de la qualité et assurance de l'éducation sexuelle dispensée par des organisations sociales et des experts individuels

En ce qui concerne le niveau élevé de coopération entre les enseignants et les professionnels externes dans le domaine de l'éducation sexuelle, les experts soulignent l'importance de l'assurance qualité pour ces organisations externes et les experts individuels fournissant une éducation sexuelle. L'enquête en ligne auprès des enseignants sur l'éducation sexuelle souligne également leur désir d'une réglementation claire sur laquelle les organisations et les experts individuels peuvent coopérer avec les écoles. Par conséquent, il est nécessaire de procéder à une évaluation indépendante et professionnelle de la qualité des institutions et des individus dispensant une éducation sexuelle. Cela devrait se traduire par une liste de ressources pour les enseignants afin de les aider à coopérer avec des professionnels externes. (Kapella 2022:162) Un aspect important de l'évaluation de la qualité pour les enseignants est l'évaluation des programmes basés sur les connaissances scientifiques et les pratiques fondées sur des preuves. Les programmes et leur contenu ne devraient pas refléter les croyances individuelles ou religieuses, mais devraient être fondés sur l'état actuel de la technique et inclure des questions telles que la diversité dans ses différentes dimensions. Ils devraient transmettre une attitude ouverte et sans jugement. (ibid. : 164)

Les principales demandes des enseignants en matière de changement et de processus d'assurance de la qualité concernent les domaines suivants : 1) une intégration plus forte de l'éducation sexuelle, y compris davantage de ressources financières et de temps, 2) une compréhension holistique et globale de l'éducation sexuelle, 3) un engagement à coopérer de manière continue avec des experts et des organisations externes, et 4) des réglementations et des évaluations claires et explicites des organisations externes et des experts individuels avec lesquels il est possible de coopérer (ibid. : 14).

Ce processus d'assurance qualité est demandé par les experts depuis longtemps, mais son importance a été soulignée par divers efforts politiques et une couverture médiatique concernant les contenus véhiculés par des organisations externes au sein de l'éducation sexuelle en milieu scolaire à la suite d'un incident survenu en 2018. Cette année-là, des documents internes de l'association TeenStar ([www.teenstar.at](http://www.teenstar.at)) ont été publiés qui présentaient des contenus et des méthodes pédagogiques non conformes aux principes internationaux concernant l'éducation sexuelle complète ainsi qu'à l'ordonnance générale nationale sur l'éducation sexuelle, qui est basée sur les directives de l'OMS et les recommandations de l'UNESCO. Les experts et les médias ont fait valoir que ces documents publiés véhiculent des messages discriminatoires, tels que des croyances hétérosexistes et des rôles de genre traditionnels intégrés dans une compréhension binaire du sexe et du genre. Ils transmettent également des messages sur les « dangers de la masturbation », la propagande sur l'abstinence sexuelle jusqu'au mariage et la « contraception naturelle ». Ces documents ont été rendus publics par un journaliste écrivant pour le journal Falter (Toth 2018/falter.at).

En raison d'une large couverture médiatique et d'une interdiction temporaire de l'organisation de travailler dans les écoles émise par l'ancien ministère de l'Éducation, la page d'accueil et le matériel de l'association ont été adaptés par l'association. Cet incident a mis en évidence la nécessité d'une évaluation de meilleure qualité de l'éducation sexuelle en milieu scolaire, avec et sans partenaires externes (Kapella 2022: 18).

En réaction, les partis conservateurs ont exigé une interdiction générale des organisations externes offrant une éducation sexuelle dans les écoles, ce qui a été fortement critiqué par de nombreux experts dans le domaine. Parmi eux, la plate-forme d'éducation sexuelle représentant de nombreuses organisations professionnelles et des experts individuels a publié une déclaration expliquant pourquoi l'éducation sexuelle dans les écoles offerte par des organisations externes est cruciale, mais aussi que l'assurance qualité doit être mise en œuvre. (<http://sexuellebildung.at/aktuelles/statement-sexualpadagik-externer-vereine-in-schulen/>)

Le ministère de l'Éducation a commandé un rapport de recherche à l'ÖIF – Institut autrichien d'études familiales sur l'assurance qualité dans l'éducation sexuelle en milieu scolaire, en particulier en coopération avec des professionnels externes. Le rapport (Kapella/Mazal 2022) a été publié en novembre 2022 et comprend des recommandations détaillées pour l'évaluation et l'assurance de la qualité. L'élément principal est un pool d'experts via Internet qui comprend un système d'évaluation de la qualité et des procédures d'assurance qualité continues. L'objectif est de soutenir les écoles et les enseignants dans leur décision de coopérer avec des professionnels externes sur différentes questions fondamentales au sein de l'éducation sexuelle. Les procédures d'assurance de la qualité recommandées dans le rapport impliquent tous les acteurs de l'éducation sexuelle, à savoir les professionnels externes, les écoles et les enseignants, ainsi que les élèves et leurs parents (ibid.:13-16/173f.):

- (1) Professionnels externes: Un pool d'experts devrait être établi sur Internet qui comprend à la fois des organisations et des experts individuels offrant une éducation sexuelle. Les organisations seront évaluées par un conseil nouvellement créé, tandis que les experts individuels seront invités à s'inscrire selon des critères spécifiques qui seront évalués avant

que leur enregistrement ne soit approuvé. Les enseignants ne doivent collaborer qu'avec des organisations et des personnes inscrites à ce groupe d'experts.

- (2) Les écoles sont tenues d'élaborer un concept scolaire sur l'éducation sexuelle qui clarifie pourquoi et comment les professionnels externes sont invités à participer à différentes questions. Cette coopération devrait être fondée sur un accord de collaboration écrit.
- (3) Un système de retour d'information devrait être mis en place pour permettre à toutes les parties prenantes de fournir un retour d'information sur leurs expériences avec des professionnels externes dans le domaine de l'éducation sexuelle. Cela aidera également le conseil d'administration à examiner les organisations.

Sur la base de ces recommandations, le ministère de l'Éducation a publié un nouveau décret<sup>35</sup> sur l'éducation sexuelle qui est actuellement (février 2023) en cours de révision et entrera bientôt en vigueur.

### **6.1.3 Décret sur l'Agence pour l'assurance qualité des professionnels externes pour soutenir l'enseignement scolaire (Décret sur l'assurance qualité externe)**

Ce décret contient des suggestions tirées du rapport de recherche approfondi de Kapella et Mazal (2022), dans le but de soutenir le choix de l'école et la collaboration avec des professionnels externes de l'éducation sexuelle par le biais de procédures d'assurance qualité. Ces procédures comprennent la création d'un bureau central pour l'assurance qualité externe, dénommé « Bureau central pour l'éducation sexuelle », qui est lié au ministère de l'Éducation. Les principales tâches de ce bureau sont les suivantes:

1. Fournir un soutien aux écoles dans leur collaboration avec des professionnels externes par le biais d'une plate-forme de données basée sur le Web.
2. Organiser des rapports scientifiques sur des organisations et des experts individuels offrant une éducation sexuelle.
3. Suivi des retours des écoles sur les organisations et les experts individuels offrant une éducation sexuelle.

En outre, un conseil composé de cinq experts universitaires de différents domaines (santé, éducation, assurance qualité et éducation sexuelle) est en cours d'élaboration. Leurs tâches consistent notamment à convenir de mesures d'assurance de la qualité, à évaluer les commentaires reçus, à produire des rapports annuels et à assurer le professionnalisme du Bureau central pour l'éducation sexuelle. Le décret précise également les critères d'évaluation et les objectifs d'assurance qualité, qui sont les suivants :

1. Le contenu et les méthodes pédagogiques doivent être conformes aux normes internationales en matière d'éducation sexuelle.
2. Les programmes doivent être conformes à l'ordonnance générale sur l'éducation sexuelle ainsi qu'aux programmes scolaires.
3. Les droits des enfants, des jeunes et des parents doivent être respectés.

---

<sup>35</sup> Verordnung über die Geschäftsstelle zur Qualitätssicherung von schulexternen Angeboten zur Unterstützung des schulischen Unterrichts (externe Qualitätssicherungsverordnung) 2022, [https://www.bmbwf.gv.at/Themen/schule/schulrecht/erk/sonst\\_vo\\_begut/vo\\_ex\\_qus.html](https://www.bmbwf.gv.at/Themen/schule/schulrecht/erk/sonst_vo_begut/vo_ex_qus.html)

4. Les principes de base tels que la non-discrimination, la neutralité et la pluralité doivent être pris en considération.

Actuellement, le décret n'a pas encore été mis en œuvre, mais des déclarations pourraient être soumises jusqu'en décembre 2022 et sont actuellement en cours de révision. La Plateforme sur l'éducation sexuelle en Autriche a publié une déclaration (<https://sexuellebildung.at/stellungnahme-psb/>) saluant l'initiative, mais critiquant également le fait que le projet actuel du décret n'englobe pas un processus approfondi et à plusieurs niveaux d'évaluation et d'assurance de la qualité, comme le suggère l'étude approfondie de l'ÖIF (Kappela/Mazal 2022). Selon eux, il est douteux que l'enregistrement administratif et la possibilité d'une évaluation professionnelle suffisent à empêcher les organisations de fournir des contenus non scientifiques qui ne sont pas conformes aux normes et droits internationaux. La déclaration offre un certain nombre de suggestions concrètes pour soutenir le processus d'évaluation et d'assurance de la qualité et, par conséquent, soutenir la mise en œuvre de l'éducation sexuelle professionnelle dans les écoles. Le décret final et sa mise en œuvre concrète dans les mois suivants montreront comment ces procédures d'assurance qualité évolueront.

## 6.2. Le plan national de la France

Le décret n° 2013-373 du 18 avril 2013 définit les modalités de mise en œuvre de l'éducation sexuelle à l'école et souligne qu'elle s'inscrit dans un effort éducatif axé sur les questions de santé publique telles que les grossesses non désirées et les infections sexuellement transmissibles, ainsi que sur les questions liées aux relations entre garçons et filles, aux violences sexuelles, à la pornographie et à la lutte contre les attitudes sexistes ou homophobes.

Bien que la circulaire couvre de nombreux aspects de l'éducation sexuelle, deux points ressortent. Tout d'abord, il souligne la nécessité pour tous les membres de la communauté éducative d'être conscients de la question: « *Tous les membres de la communauté éducative, explicitement ou non, contribuent au développement individuel, social et sexuel des enfants et des adolescents. En tant que tel, il est essentiel que tous les adultes concernés conservent une certaine cohérence dans la promotion du respect des lois et des règles sociétales communes, qui devrait s'exercer dans un cadre de mixité et d'égalité. En outre, il est important de lutter contre tous les cas de violence sexiste ou homophobe qui contredisent les droits humains fondamentaux* ».

La circulaire souligne également « l'importance de favoriser la collaboration interdisciplinaire qui s'appuie sur les compétences complémentaires des différents membres du personnel, dans le cadre d'initiatives ou de politiques scolaires. Cela est d'autant plus pertinent que l'enseignement scientifique lié aux sciences de la vie joue un rôle spécifique, bien que non exclusif, dans ce domaine.

La loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République française souligne une nouvelle fois la nécessité de l'éducation sexuelle :

*« L'éducation sexuelle devrait être enseignée par le biais d'au moins trois séances d'information annuelles dans les écoles, les collèges et les lycées, et peut être dispensée par le personnel qui contribue aux objectifs de santé de l'école, le personnel de l'école ou des contributeurs externes. Il est nécessaire que ces personnes reçoivent une formation spécifique dans le domaine de l'éducation sexuelle. »*

Tous les membres de la communauté éducative jouent un rôle, explicite ou non, dans le développement individuel, social et sexuel des enfants et des adolescents. La circulaire n° 2015-089 du 19 juin 2015 souligne l'importance d'une approche globale de l'éducation sexuelle, qui couvre non seulement les aspects biologiques et médicaux, mais aussi les questions éthiques, culturelles et sociales.

La circulaire nationale n° 2018-111 du 12-9-2018 remplace la circulaire n° 2003-027 du 17 février 2003 relative à l'éducation sexuelle dans les écoles primaires et secondaires, introduisant une approche éducative transversale et progressive. Cette approche vise à promouvoir l'estime de soi, le respect de soi et des autres, l'acceptation des différences, la compréhension et le respect de la loi et des droits de l'homme, la responsabilité individuelle et collective, le développement du caractère et l'éducation civique. L'approche est adaptée à l'âge et au niveau d'éducation des élèves et repose sur des principes laïques et humanistes.

L'éducation sexuelle est un domaine multidisciplinaire qui couvre plusieurs domaines

- la biologie, y compris l'anatomie, la physiologie, la reproduction et ses implications en termes de contraception, de prévention des infections sexuellement transmissibles (IST) et du VIH-sida
- le domaine psycho-émotionnel, qui traite de l'estime de soi, des relations interpersonnelles, des émotions et encourage les élèves à réfléchir et à partager leurs pensées tout en respectant la vie privée;
- Le domaine juridique et social vise à sensibiliser aux enjeux sociétaux, tels que les droits et obligations des citoyens, l'utilisation abusive des outils numériques et des réseaux sociaux, les risques d'exposition aux images pornographiques, l'exploitation sexuelle, les violences sexistes et sexuelles, l'égalité des genres, etc. Il vise à lutter contre les préjugés véhiculés dans les médias et sur les réseaux sociaux qui contribuent à la discrimination, à la stigmatisation et à la violence.

En plus de fournir des informations et des ressources de soutien, telles que des dépliants indiquant les organisations de soutien locales et des lignes d'assistance téléphonique, l'éducation sexuelle nécessite la formation du personnel et des animateurs. À cette fin, la sensibilisation et la formation du personnel seront renforcées.

Selon l'article L. 121-1 du code de l'éducation, modifié par la loi n° 2018-703 du 3 août 2018, les programmes de formation doivent comprendre : (a) des moyens de sensibilisation du personnel scolaire aux violences sexistes et sexuelles, et (b) des moyens de formation des élèves sur la thématique du consentement. En outre, la Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif de 2013 à 2018 souligne également l'importance de l'égalité dans l'éducation sexuelle dans le cadre du développement personnel et de l'éducation à la citoyenneté.

***Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif entre 2013-2018.***

Si l'éducation sexuelle est une composante de l'éducation au développement personnel et à la citoyenneté et si elle vise à permettre aux élèves d'adopter des attitudes de responsabilité individuelle et sociale, c'est la promotion de l'égalité entre filles et garçons qui constitue l'un des enjeux majeurs.

En 2013, le ministère de l'Éducation nationale a signé une convention interministérielle avec d'autres ministères, dont le ministre de la réussite éducative, le ministère des Droits des femmes, le ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt. L'objectif de cet accord était d'assurer la réussite de tous les élèves, apprentis et élèves, en créant des conditions permettant aux écoles de promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons à tous les niveaux et de contribuer à l'éradication des rôles de genre dans la société.

L'accord a été publié le 7 février 2013 et stipule ce qui suit : « *L'éducation sexuelle, dans toutes ses dimensions, doit être fournie aux filles et aux garçons. Les connaissances scientifiques issues de la recherche sur le genre, les inégalités et les stéréotypes doivent alimenter les politiques publiques mises en place pour assurer l'égalité effective entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.* »

### **Rapport sur l'éducation sexuelle - HCE**

Le rapport a été publié le 13 juin 2016 « Comment mieux répondre aux attentes des jeunes et construire une société égalitaire entre les femmes et les hommes ».

Quinze ans après l'adoption des exigences légales pour fournir une éducation sexuelle aux jeunes, il est largement reconnu que la mise en œuvre de cette obligation dans les écoles est encore inégale et incohérente à travers le pays, et dépend des efforts individuels. De plus, certains intervenants estiment qu'il ne répond pas aux réalités des jeunes.

Conformément au rapport IGAS de 2009, le HCE a identifié des obstacles persistants, comme en témoignent les résultats du baromètre 2014/2015, qui a interrogé un échantillon représentatif de 3 000 écoles (publiques/privées) :

- 25% des écoles interrogées n'avaient pas mis en place de séances ou d'actions d'éducation sexuelle, malgré l'obligation légale de le faire.
- La formation du personnel de l'éducation nationale à l'éducation sexuelle est limitée.
- L'éducation sexuelle est principalement axée sur la biologie et la reproduction lorsqu'elle est intégrée dans l'enseignement des matières, plutôt que d'être abordée de manière transversale liée à la citoyenneté et à l'égalité des sexes.
- L'éducation sexuelle est généralement dispensée dans certains niveaux scolaires, tels que CM1 et CM2 pour les écoles primaires, et 4e, 3e et 2de pour les écoles secondaires.
- Les sujets abordés le plus fréquemment sont la biologie/reproduction, l'avortement/contraception, le VIH/sida et le respect entre les sexes, tandis que la violence sexiste et l'orientation sexuelle sont parmi les moins discutées.

- Les obstacles à la mise en œuvre de l'éducation sexuelle comprennent le manque de ressources financières, la disponibilité du personnel et les difficultés de planification, tandis que la formation est considérée comme le principal facteur facilitant.

Le HCE note que sur les 12 millions de jeunes qui vont à l'école chaque année, seule une petite minorité reçoit des séances annuelles d'éducation sexuelle tout au long de leur scolarité, comme le prévoit la loi.

En outre, les jeunes se tournent vers Internet, et en particulier les réseaux sociaux, les médias (radio jeunesse, magazines féminins, etc.) ou la pornographie pour trouver des réponses à leurs questions liées à la sexualité.

Les jeunes et leurs parents peuvent avoir du mal à trouver des informations fiables sur l'éducation sexuelle et peuvent recourir à des ressources inexactes en raison de la quantité écrasante d'informations disponibles. Les défis liés à la mise en œuvre d'une éducation sexuelle complète dans les écoles ne sont pas seulement dus à des facteurs internes au système éducatif national, tels que la formation, le financement et l'évaluation, mais reflètent également des problèmes sociétaux plus larges en France. Cela est encore compliqué par la difficulté de discuter ouvertement et calmement de la sexualité des jeunes. L'absence de progrès dans l'élaboration d'une politique publique d'éducation sexuelle qui réponde au développement et aux besoins de chaque jeune est entravée par les difficultés des adultes à aborder ces questions, laissant les jeunes dans l'attente de l'éducation dont ils ont tant besoin.

Pour faire face à ces problèmes, le HCE a exhorté les autorités publiques à élaborer un plan d'action national pour l'éducation sexuelle qui se concentre sur quatre priorités principales et 30 recommandations:

- *Priorité 1 : améliorer la compréhension et la reconnaissance de la sexualité des jeunes ;*
- *Priorité 2 : renforcement de la politique interministérielle en matière d'éducation sexuelle ;*
- *Priorité 3 : organiser, financer, évaluer et accroître la visibilité de l'éducation sexuelle dans le système éducatif national ; et*
- *Priorité 4 : habiliter les principaux domaines de socialisation en dehors de l'école pour mieux soutenir les jeunes de divers horizons.*

Il est important de tenir compte des stratégies nationales de santé sexuelle élaborées par le Ministère des affaires sociales et de la santé. La première Stratégie nationale en matière de santé sexuelle 2017-2030 a été lancée en 2017 et présente les principales lignes directrices nationales pour 2030, avec la contribution de divers ministères, afin d'améliorer la santé sexuelle.

Cette stratégie adopte une approche globale et positive de la santé sexuelle et génésique, dans un cadre interministériel. Les priorités de la stratégie pour 2017-2030 sont axées sur la promotion de la santé sexuelle, particulièrement chez les jeunes :

- *Améliorer les services de santé pour les infections sexuellement transmissibles (IST), y compris le VIH et l'hépatite virale;*
- *L'amélioration de la santé génésique;*

- *Répondre aux besoins spécifiques des populations les plus vulnérables;*
- *Promouvoir la recherche, les connaissances et l'innovation dans le domaine de la santé sexuelle;*
- *Tenir compte des spécificités des territoires d'outre-mer.*

La Stratégie nationale en matière de santé sexuelle est conçue pour le long terme et ses objectifs sont progressivement mis en œuvre de 2017 à 2030, conformément aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies définis pour le même horizon (annexe 4). Afin de mesurer les progrès accomplis et d'assurer le suivi de la stratégie, des indicateurs quantifiés devant être atteints d'ici la mi-parcours en 2023 ont été établis. De plus, un processus d'évaluation périodique et à long terme a été mis en place pour permettre d'adapter les priorités à l'évolution des connaissances.

L'objectif 3 de l'axe 1 est particulièrement remarquable dans ce rapport, car il vise à renforcer la formation en santé sexuelle des professionnels de la santé, de la médecine, du travail social, de l'éducation, du droit et des médias. Les mesures suivantes seront prises pour atteindre cet objectif :

- Intégrer la thématique de la santé sexuelle dans la réforme du 3e cycle d'études pour les professionnels de santé (CNEMMOP).
- Développer des modèles de formation en santé sexuelle pour la formation initiale des médecins, pharmaciens, sages-femmes et infirmières sur la base des modèles existants pour les études maïeutiques.
- Développer des offres de formation tout au long de la vie dans le domaine de la santé sexuelle et des techniques de communication relatives à la sexualité sur la plateforme de l'agence nationale pour le développement continu des professionnels de santé.
- Ouvrir les CeGIDD comme terrains de formation pour les médecins, les infirmières, les sages-femmes et les CCF, similaires aux CPEF, aux services PMI et aux centres d'orthèse.
- Former les professionnels des soins primaires, y compris les professionnels de la médecine d'urgence, sur les questions de santé sexuelle et mentale pour les populations clés à risque (p. ex. chemsex).
- Promouvoir des outils éducatifs innovants pour la protection des victimes de violence.
- Introduire des modules obligatoires de santé sexuelle dans l'enseignement initial et continu dans les Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ESPE).
- Permettre l'analyse des pratiques et la réappropriation des connaissances dans les programmes de développement continu dispensés au personnel chargé de l'accueil des mineurs, aux éducateurs en général, et dans le cadre de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) et de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), ainsi que des formations pour le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) et le BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur).

Ces lois visent à garantir que les jeunes reçoivent une éducation complète et objective sur des sujets relatifs à la sexualité, dans le but de les aider à prendre des décisions éclairées et responsables concernant leur santé et leurs relations.

Tous les membres de la communauté éducative participent, explicitement ou non, au développement individuel, social et sexuel des enfants et des adolescents. Cependant, ils sont quelque peu gênés lorsqu'ils doivent explicitement s'occuper de l'éducation sexuelle et préfèrent la laisser à des praticiens externes.

### 6.3. Plan national de l'Espagne

L'Espagne ne dispose actuellement pas d'une stratégie nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes, la dernière ayant pris fin en 2016. Aucun plan stratégique pour l'égalité n'est en vigueur depuis 2016 (Conseil de l'Europe, 2020). Actuellement, reprenant les recommandations approuvées en novembre 2020 par le Comité des Parties à la Convention d'Istanbul, la Délégation gouvernementale contre la violence sexiste du Ministère de l'égalité a ouvert un processus consultatif pour l'élaboration de la Stratégie nationale contre la violence sexiste 2022-2025. La Constitution espagnole reconnaît l'autonomie territoriale de chacune des régions et nationalités qui composent l'Espagne. Ainsi, il y a 17 communautés autonomes, 2 villes avec statut d'autonomie et 8125 entités locales. Les communautés autonomes jouissent d'une autonomie politique et financière, chacune d'entre elles décidant d'aspects tels que l'éducation, la santé, la santé publique, la culture..... Par conséquent, il appartient à chaque communauté autonome et à chaque entité locale de mener des activités de prévention et de prévention et de stratégies de sensibilisation contre la violence sexiste. Considérant qu'il y a 8125 entités, chacune avec son propre plan de prévention, l'analyse est inabordable. Le 28 septembre 2017, le Parlement espagnol a approuvé le Pacte d'État contre la violence de genre avec des mesures à mettre en œuvre sur 5 ans. Le Pacte, conçu pour avoir un impact sur toutes les sphères de la société, contient 290 mesures structurées en 10 lignes d'action (Délégation gouvernementale pour la violence de genre, 2019). Le premier des axes comprend la nécessité de promouvoir des actions de sensibilisation pour sensibiliser et éduquer la société sur la violence sexiste.

La loi organique 1/2004, du 28 décembre, sur les mesures intégrées de protection contre la violence sexiste, établit, à l'article 4 du chapitre I, la nécessité pour le système éducatif espagnol d'inclure parmi ses objectifs la formation au respect des droits et libertés fondamentaux et de l'égalité entre les hommes et les femmes, ainsi que dans l'exercice de la tolérance et de la liberté dans le cadre des principes démocratiques de coexistence. Il établit qu'à tous les stades de l'enseignement volontaire et obligatoire, les élèves développeront des compétences pour la résolution pacifique des conflits. Il insiste sur la nécessité de promouvoir et d'inclure la formation, l'enseignement et la recherche transversaux en matière d'égalité des sexes et de non-discrimination dans les universités. En ce qui concerne les enseignants, l'article 7 souligne la nécessité d'adopter des mesures pour que les plans de formation initiale et continue comprennent une formation à l'égalité qui leur permette d'éduquer à l'égalité, à la tolérance, à la prévention des conflits, à la détection de la violence et à la promotion d'attitudes égalitaires. En outre, la loi organique 3/2007, du 22 mars, pour l'égalité effective des femmes et des hommes dans le titre II, chapitre 2, articles 23, 24 et 25 reconnaît la nécessité d'intégrer le principe d'égalité dans les politiques éducatives et dans l'enseignement supérieur. Malgré l'importance accordée à l'éducation à l'égalité dans la législation, elle n'est pas obligatoire et manque de capacité de sanction. La mise en œuvre des actions n'a pas eu lieu. Si nous nous concentrons sur le domaine de l'éducation, au cours de l'année académique 2022-2023, la loi organique 3/2020 du 29 décembre portant modification de la loi 2/2006 du 3 mai sur l'éducation commencera à être appliquée.

La loi reconnaît la transversalité de l'éducation affective et affective-sexuelle. En ce sens, il reconnaît que des aspects tels que la compréhension écrite, l'expression orale et écrite, la communication audiovisuelle, la compétence numérique, l'esprit d'entreprise, la promotion d'un esprit critique et scientifique, l'éducation émotionnelle et aux valeurs, l'éducation à la paix et à la non-violence et la créativité devraient être travaillés dans toutes les matières (décret royal 217/2022). Les améliorations proposées comprennent une plus grande attention à l'éducation affective, sexuelle et affective des élèves à tous les stades du système éducatif. Le préambule de la loi sur le programme européen Erasmus+ cofinancé par la loi européenne Erasmus+ inclut la nécessité de mettre l'accent sur l'égalité entre les femmes et les hommes par le biais de la mixité et promeut à tous les stades l'apprentissage de l'égalité effective entre les femmes et les hommes, la prévention de la violence à l'égard des femmes et le respect de la diversité affective et sexuelle, en introduisant dans l'enseignement secondaire l'orientation scolaire et professionnelle des élèves dans une perspective inclusive et non sexiste. Bisquerra Alzina (2005) a été l'un des premiers chercheurs à affirmer l'importance de la mise en œuvre de l'éducation émotionnelle en classe. Cette intégration se heurte à de fortes barrières, l'une des plus importantes étant l'absence d'enseignants formés aux compétences émotionnelles. Selon Bisquerra et García Navarro (2020), « la formation des enseignants aux compétences émotionnelles n'est pas incluse dans les programmes de formation initiale des enseignants dans les universités, ni dans le master de l'école secondaire. Cela souligne la nécessité de l'intégrer dans les programmes d'études des enseignants et dans leur formation continue ». L'éducation affective-émotionnelle est une matière en suspens dans nos universités. Le même problème est détecté lorsque nous analysons l'état de l'éducation affective et sexuelle. Selon des recherches menées au niveau universitaire, l'éducation affective-sexuelle continue d'être une matière en suspens dans les universités espagnoles (Aguirre, Moliner & Francisco, 2020; Díaz de Greñu, Anguita & Torrego, 2013; Pérez, Farina, Márquez, Del Carmen & Bernadette, 2020), restant absent des programmes officiels. Bien qu'il existe de nombreux cours de troisième cycle qui abordent le sujet de l'éducation émotionnelle et affective-sexuelle de différentes disciplines (sexologie, pédagogie, psychologie, sociologie, criminologie, éducation sociale), il est difficile pour les étudiants qui ne suivent pas de cours de troisième cycle d'avoir accès à ce type d'information tout au long de leur carrière universitaire. Conformément à la loi organique 3/2007, du 22 mars, pour l'égalité effective des femmes et des hommes, et à la loi organique 4/2007, du 12 avril, modifiant la loi organique 6/2001, du 21 décembre, régissant les universités, toutes les universités publiques espagnoles disposent d'une unité pour l'égalité dont l'objectif, entre autres, est de promouvoir des actions de formation sur le principe de l'égalité afin de sensibiliser la communauté universitaire et de promouvoir l'intégration de la perspective de genre dans les politiques universitaires. Des actions commémoratives liées aux événements et dates clés sont généralement organisées (commémoration du 8 mars; événements pour le 25 novembre, journée pour l'éradication de la violence à l'égard des femmes; 28 mai, journée de la santé des femmes; pendant la semaine de la science, des activités liées aux femmes et à la science sont programmées...).

#### **6.4. Plan national de l'Italie**

##### **L'éducation au genre en Italie : cadre juridique et politiques**

L'éducation au genre est considérée comme l'un des outils privilégiés pour lutter contre la violence et la discrimination fondées sur le genre, comme le souligne la Convention d'Istanbul, revendiquant à l'article 14 l'inclusion de matériel pédagogique sur des sujets concernés - comme l'égalité des sexes,

les rôles non stéréotypés des sexes, la résolution non violente des conflits dans les relations interpersonnelles, la violence sexiste à l'égard des femmes - dans les programmes de toutes les écoles.

Suite à la ratification de la Convention, le Gouvernement italien promulgue la loi n° 119/2013 prévoyant une intervention urgente en matière de sécurité et de lutte contre la violence fondée sur le genre, modifiée ultérieurement par la loi n° 69/2019. Parmi les principaux objectifs de la loi, la nécessité d'une éducation à l'égalité des sexes et d'une formation appropriée du personnel scolaire et des élèves en ce qui concerne la violence sexiste et la discrimination fondée sur le sexe est particulièrement soulignée. En outre, la loi n° 119/2013, art. 5<sup>36</sup>, et son « Plan d'action extraordinaire contre la violence sexuelle et sexiste (2015-2017) »<sup>37</sup> souligne que « l'éducation à l'égalité et au respect des différences est un outil essentiel pour surmonter les stéréotypes concernant le rôle social, la représentation et le sens d'être des femmes et des hommes, des filles et des garçons, des bébés filles et des bébés garçons, dans le respect du genre, de l'identité culturelle et religieuse, l'orientation sexuelle, les opinions, le statut économique et social, à atteindre à la fois par la formation du personnel scolaire et des enseignants et par l'inclusion d'une approche de genre dans la pratique éducative et pédagogique. La communication, l'éducation et la formation sont ainsi identifiées comme les principaux axes d'intervention. Ces dispositions sont transposées par la loi 107/2015<sup>38</sup> (dite « Buona Scuola ») réformant le système national d'éducation et de formation, stipulant que le plan éducatif triennal doit assurer la mise en œuvre des principes de l'égalité des chances, en promouvant, entre autres, l'éducation à l'égalité des sexes dans toutes les écoles scolaires, afin d'informer et de sensibiliser les élèves, les enseignants et les parents. Conformément à ce plan, en 2018, les lignes directrices « Éduquer au respect: pour l'égalité des sexes, la prévention de la violence basée sur le genre et de toutes les formes de discrimination »<sup>39</sup> sont publiées, identifiant l'éducation comme l'un des outils de lutte contre toutes les formes de discrimination et de promotion du respect des différences par les élèves, comme un élément essentiel de la même éducation à la citoyenneté.

Le 5 août 2021, la ministre de l'Égalité des chances et de la Famille, Elena Bonetti, a présenté au Conseil des ministres la première « Stratégie nationale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2021-26 » (DPO, 2021).<sup>40</sup> Parmi les différentes mesures transversales prévues, une place importante est occupée par l'éducation et la formation, jalons pour la promotion d'un « pacte culturel », au sein des institutions, et entre ces dernières et la société civile, impulsées par le DPO, comme garantie d'une action collective pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et prévenir les violences. Des activités spécifiques sont envisagées, notamment:

- Promotion transversale du principe de l'égalité des sexes à tous les niveaux de l'enseignement et de la formation ainsi que l'introduction de l'intégration de la dimension de genre dans les activités d'enseignement;
- Révision des exigences relatives aux manuels scolaires et au matériel de formation afin d'encourager les éditeurs à assurer la visibilité des femmes;

---

<sup>36</sup> Legge n. 119/2013

<sup>37</sup> Piano d'azione straordinario contro la violenza sessuale e di genere (2015-2017)

<sup>38</sup> Legge 107/2015

<sup>39</sup> Educare al rispetto: per la parità tra i sessi, la prevenzione della violenza di genere e di tutte le forme di discriminazione

<sup>40</sup> Strategia nazionale per la Parità di genere 2021-26

- Introduction de cours supplémentaires sur les STEM et la formation obligatoire des enseignants sur l'intégration de la dimension de genre et les stéréotypes sexistes, en particulier en ce qui concerne les matières STEM et la ségrégation élevée; Le DPO est également une référence pour la mise en œuvre du PNRR (Plan National de Relance et de Résilience<sup>41</sup>) s'attaquant aux inégalités de genre de manière transversale : il combine notamment trois axes stratégiques - partagés au niveau européen (digitalisation et innovation, transition écologique et inclusion sociale) - avec trois priorités transversales, dont celle de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, envisageant de *«parvenir à la pleine émancipation économique et sociale des femmes, en faisant de l'égalité des sexes un critère d'évaluation pour tous les projets (intégration de la dimension de genre) et en promouvant une stratégie intégrée de réformes, d'éducation et de financement dans les infrastructures sociales et les services d'appui »*.

Le 8 mars 2021, un protocole d'accord est signé entre le ministre de l'Administration publique, Renato Brunetta, la ministre de l'Égalité des chances et de la Famille, Elena Bonetti, le ministre de l'Éducation, Patrizio Bianchi, et le CUG (Réseau national des comités de garantie pour l'égalité des chances mis en place dans les administrations publiques - Ministères, Régions, autorités locales, Asl, Universités, agences nationales - par le décret législatif 165/2001, renforcé par les directives du 4 mars 2011 et 2/2019) coordonné par Oriana Calabresi et Antonella Ninci, mettant en œuvre le projet *« PAri si cresce, 8 marzo in rete »*. Ce dernier objectif principal est de relier les meilleures compétences et expériences acquises dans l'administration publique aux écoles primaires et secondaires, afin de former les élèves à la culture du respect d'autrui et de l'égalité des chances. L'accord prévoit que les quelque 200 CUG doivent développer des interventions culturelles dans les écoles visant à favoriser la croissance de l'éducation et à respecter l'éducation contre toutes les formes de discrimination.

Plus récemment, le Plan stratégique national sur la violence masculine à l'égard des femmes 2021-2023, faisant suite au Plan stratégique national sur la violence masculine à l'égard des femmes 2017-2020<sup>42</sup>, identifie parmi ses objectifs spécifiques, la sensibilisation accrue de l'opinion publique et du système d'éducation et de formation sur les racines structurelles, les causes et les conséquences de la violence masculine à l'égard des femmes et la promotion de la déconstruction des stéréotypes sous-jacents à la violence<sup>43</sup>. Dans ce domaine, des actions d'information et de sensibilisation sont conçues, à partir de deux actions générales: d'une part, l'allocation de fonds structurels à consacrer à des actions de formation et d'éducation de prévention; D'autre part, l'élaboration d'une « charte », définissant des objectifs généraux et spécifiques à atteindre à travers une action de prévention systémique, visant également les groupes les plus vulnérables tels que les femmes handicapées, les femmes âgées, les femmes migrantes.

Deux contextes spécifiques d'intervention sont également définis :

- 1) Les écoles et les centres de formation, qui devraient être abordés en travaillant avec le personnel enseignant et les étudiants sur la prévention, conçus comme un travail d'analyse et d'étude approfondie sur la relation entre les sexes, sur la notion de violence et ses différentes

<sup>41</sup> Piano Nazionale di Ripresa e Resilienza

<sup>42</sup> [Piano strategico nazionale sulla violenza maschile contro le donne 2021-2023](#)

<sup>43</sup> [Piano strategico nazionale sulla violenza maschile contro le donne 2017-2020](#)

formes, sur les stéréotypes culturels et familiaux; promouvoir, en collaboration avec le ministère de l'éducation, des activités de sensibilisation aux relations hommes/femmes dans les écoles et aux stéréotypes de genre dans les modèles sociaux, en favorisant une culture du respect mutuel, en stigmatisant la violence masculine à l'égard des femmes, en particulier domestique; encourager les interventions visant à approfondir les modèles relationnels des mineurs liés à une éventuelle expérience personnelle de la violence par des hommes violents, selon le paradigme « quiconque a été victime de violence devient violent »;

- 2) Les universités, considérées comme un lieu privilégié pour aborder le thème de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre la violence fondée sur le genre en tant que priorité culturelle, scientifique, sociale, politique et économique, conformément aux lignes directrices de la Commission européenne « Une Union de l'égalité: la stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2020-2025) », en agissant sur l'enseignement et la formation (par exemple avec des actions de formation à plusieurs niveaux et différenciées; l'offre de programmes d'études, l'enseignement spécialisé, pluridisciplinaire et transversal, les cours et les séminaires) et sur la recherche (par exemple, promouvoir la mise en œuvre de projets spécifiques, des activités de recherche, la programmation de doctorats et de thèses de diplôme; signature d'un protocole d'accord avec CUN (Conseil national universitaire), ANVUR (Agence nationale pour l'évaluation de l'université et de la recherche) et ASN (qualification scientifique nationale) pour reconnaître les compétences spécifiques de genre dans l'évaluation des compétences transversales et transversales compétences pédagogiques scientifiques.

Malgré diverses obligations dans ce domaine, l'Italie ne dispose toujours pas d'une réglementation appropriée et systématique pour l'introduction de l'éducation à l'égalité des sexes dans les écoles, ce qui est rétroactif par rapport au reste de l'Union européenne en ce qui concerne l'éducation sexuelle - qui n'est pas une matière obligatoire (comme en Bulgarie, à Chypre, en Lituanie, en Pologne et en Roumanie). Les quelques projets axés sur l'éducation à l'égalité des sexes sont mis en œuvre à l'initiative de quelques écoles, ou personnellement par les enseignants et les directeurs d'école, et sont généralement financés de l'extérieur, par des centres de lutte contre la violence, des autorités locales ou des fondations. Cet ordre dispersé produit, entre autres, une inégalité considérable entre les territoires, les régions et les institutions. Dans le sud de l'Italie, la fragmentation est particulièrement marquée et les informations sur les projets d'éducation au genre, même ceux diffusés par les sites institutionnels, manquent en ce qui concerne la conception, la mise en œuvre, la diffusion, la satisfaction et le renouvellement éventuel des projets eux-mêmes. En particulier, la Calabre est la seule région italienne qui ne dispose pas d'un cadre institutionnel pour la mise en œuvre de projets d'éducation à l'égalité des sexes, ni d'une base de données fiable pour suivre leur contenu et leur diffusion.

## **6.5. Plan national de Malte**

Le système éducatif maltais est souvent critiqué par divers médias, associations, ONG et même la Commission européenne pour son manque d'éducation sexuelle, en particulier pour les enfants et les jeunes. En fait, un rapport national sur Malte publié par la DG JUST de la Commission européenne en mars 2015 *sur l'évaluation de la législation, des politiques et des pratiques relatives à la participation*

des enfants dans l'Union européenne (UE)<sup>44</sup> souligne que, bien qu'il existe des outils et des mesures de sensibilisation sur la santé générale, l'éducation sexuelle maltaise promeut toujours l'abstinence et n'aborde pas réellement les sujets de contraception et de prévention. Dans le même ordre d'idées, les questions de genre et de sexualité restent largement ignorées.

Tout au long de l'année 2021, Malte a connu plusieurs protestations publiques où des associations et des ONG ont attiré l'attention du public sur cette question. Par exemple, l'Association maltaise des étudiants en médecine, en collaboration avec Doctors for Choice et Doctors for Life, a publié une déclaration déplorant le manque de connaissances des élèves du secondaire sur le sexe, la contraception et les MST.<sup>45</sup> Une page d'information alternative a également repris ces critiques à plusieurs reprises.<sup>46</sup> Plus récemment, en avril 2022, l'attention du public est revenue sur cette question depuis la publication d'un livre d'éducation sexuelle pour les enfants âgés de 10 à 13 ans, abordant des sujets tels que le consentement, la contraception, les sexualités ou la puberté. *My Body's Fantastic Journey* a été publié dans le but de compléter les programmes scolaires qui ne sont pas standardisés entre les écoles.<sup>47</sup>

## Cadre juridique et politiques

Basé sur la loi maltaise sur l'éducation de 1988,<sup>48</sup> modifiée pour la dernière fois en 2022, le **programme minimum national maltais**<sup>49</sup> définit les objectifs en termes d'éducation à la sexualité humaine dans plusieurs domaines d'enseignement, qui sont abordés dans les classes PSCD (Personal, Social and Career Development):

- Le lien entre la sexualité et la politique de genre;
- Les stéréotypes concernant la sexualité;
- L'éventail des identités sexuelles;
- L'éventail des maladies associées à la sexualité et des informations sur la façon de les prévenir;
- Anatomie et physiologie sexuelles;
- Différentes formes de contraception;
- La sexualité et les médias;
- La sexualité et la loi;
- La censure et la sexualité;
- Sexualité et religion;
- La sexualité dans différents contextes culturels;
- Les différentes formes d'exploitation et d'abus sexuels;

<sup>44</sup> <https://www.um.edu.mt/library/oar/bitstream/123456789/4645/1/Evaluation%20of%20legislation,%20policy%20and%20practice%20on%20child%20participation%20in%20the%20EU.pdf>, consulté le 17/06/2022.

<sup>45</sup> La déclaration a été publiée sur [Facebook](#).

<sup>46</sup> <https://lovinmalta.com/lifestyle/health/sexual-health/sex-education-malta-bad/>, consulté le 17/06/2022.  
<https://lovinmalta.com/lifestyle/health/reproductive-health/malta-sex-education-syllabus/>, consulté le 17/06/2022.

<sup>47</sup>

[https://www.maltatoday.com.mt/news/national/116437/sexed\\_book\\_in\\_maltese\\_hopes\\_to\\_fill\\_serious\\_gap\\_in\\_education#.YqrabOxBw2w](https://www.maltatoday.com.mt/news/national/116437/sexed_book_in_maltese_hopes_to_fill_serious_gap_in_education#.YqrabOxBw2w), consulté le 17/06/2022.

<sup>48</sup> Journal officiel (1988). 1988-08-09, no 15010, Supplément, p. A277 à A321.

<sup>49</sup> Ministère de l'éducation (2000). *Programme minimum national* - « Créer l'avenir ensemble », p.35-36.

- Organismes qui offrent de l'aide dans ce domaine

À cet égard, le programme national minimum stipule également que « les enseignants doivent garder à l'esprit le contexte des valeurs morales et religieuses des élèves et de leurs parents ». <sup>50</sup>

En 2013, la Direction de la qualité et des normes dans l'éducation a publié **des lignes directrices sur l'éducation sexuelle et relationnelle dans les écoles maltaises**. Tout en se référant aux normes de l'OMS (OMS, 2010) pour une éducation sexuelle complète, l'un des principaux objectifs de ces lignes directrices incluait toujours la « promotion de l'abstinence et du report de l'activité sexuelle et des rapports sexuels pour les enfants et les adolescents »<sup>51</sup> - ce qui est contraire aux recommandations de l'OMS.

Note: L'avortement étant illégal à Malte, ces ressources ne mentionnent pas ce sujet.

La **Direction de la promotion de la santé et de la prévention des maladies** <sup>52</sup> fait la promotion d'un site Web d'information appelé **Sexual Health Malta**, qui fournit des informations pratiques et des explications sur des sujets tels que l'anatomie sexuelle, l'hygiène personnelle, la contraception, les IST, les rapports sexuels protégés ou diverses pratiques sexuelles.

En 2013, la Direction a publié une **brochure** fournissant des informations complètes sur 12 sujets différents (sexualité et santé sexuelle, sexualité des adolescents, diversité sexuelle, amour et intimité, stades des relations interpersonnelles, santé reproductive, contraception et planification familiale, infections sexuellement transmissibles, virus du papillome humain et cancer du col de l'utérus, grossesses chez les adolescentes, avortement, sexualité et éducation relationnelle), ainsi qu'une liste complète de sources où les gens peuvent trouver de l'aide. En ce qui concerne l'avortement, la brochure discute des différentes méthodes et de leur évolution historique, ainsi que des faits et des chiffres sur la pratique de l'avortement dans le monde, notant qu'il est illégal à Malte.

En outre, dans le cadre de la promotion officielle de la santé **sexuelle, les autorités éducatives et sanitaires** ont lancé en 2015 un cours de formation visant à former les formateurs, tels que les enseignants et autres professionnels, à ce que l'on appelle l'*éducation sexuelle et relationnelle*. Dans ce cadre, 21 éducateurs d'écoles publiques, religieuses et indépendantes ont reçu une formation sur les connaissances les plus récentes en matière de relations, de sexualité et de santé. Un effet multiplicateur est obtenu car ils agiront, à leur tour, comme formateurs pour leurs pairs.<sup>53</sup>

---

<sup>50</sup> Ibid..

<sup>51</sup> Camilleri, S. (2013). Directives sur l'éducation sexuelle et relationnelle dans les écoles maltaises. *Malte: Ministère de l'éducation et de l'emploi*, 1-20, p.5, <https://education.gov.mt/en/resources/Documents/Policy%20Documents%202014/Guidelines%20on%20Sexuality%20booklet.pdf>, consulté le 17/06/2022.

<sup>52</sup> Direction de la promotion de la santé et de la prévention des maladies (2013). Trousse de ressources médiatiques sur la santé sexuelle. <https://deputyprimeminister.gov.mt/en/health-promotion/Documents/library/publications/Sexual%20health%20EN.pdf>, consulté le 17/06/2022.

<sup>53</sup> Vice-Premier ministre. (2015). Éducation sexuelle et relationnelle. <https://deputyprimeminister.gov.mt/en/health-promotion/Pages/campaigns/2015/sexuality-and-relationship-education.aspx>, consulté le 17/06/2022.

En 2021, **Aġenzija Żgħażaġh**, l'Agence nationale de la jeunesse de Malte, en collaboration avec Rainbow Support Service, un service de travail social pour les personnes LGBTQI +, a lancé l'initiative « standforLGBTIQ+ ». Dans le cadre de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, l'initiative a créé un espace sûr permettant aux jeunes de partager les problèmes auxquels ils sont confrontés concernant leur identité LGBTQI+. Des commentaires et des suggestions ont été recueillis et partagés avec la Conférence sur l'avenir de afin d'apporter des améliorations durables dans la vie de la communauté LGBTQI+. <sup>54</sup>

En outre, l'**Agence maltaise d'apport**, dont l'objectif est de soutenir les personnes handicapées, a plusieurs programmes qui incluent également l'éducation émotionnelle et sexuelle. En fait, l'Agence offre des ateliers et des groupes de soutien sur une base mensuelle auxquels les parents, les grands-parents et les tuteurs peuvent se joindre. Les sujets sont choisis en fonction des besoins et des suggestions des participants et incluent l'éducation sexuelle et les personnes handicapées, et la sexualité, entre autres. <sup>55</sup>

De plus, dans son rapport annuel 2020, elle rend compte d'une session de formation à laquelle 17 membres de son personnel ont participé. Le cours a été dispensé par l'Université de Malte et couvrait le thème de *l'éducation sexuelle pour les personnes ayant une déficience intellectuelle* (pour plus d'informations, voir ci-dessous). Les membres du personnel pourraient également suivre divers webinaires, dont un sur « L'éducation sexuelle : ce que vous devez savoir si vous avez un enfant ou un élève sur le spectre de l'autisme ». <sup>56</sup>

## 6.6. Plan national du Portugal

L'éducation sexuelle au Portugal est la formation d'enseignants et d'autres professionnels afin qu'ils puissent agir de manière professionnelle et adéquate face aux doutes des enfants et des adolescents sur la sexualité; C'est la promotion d'activités de soutien à la famille dans l'éducation sexuelle des enfants et des adolescents, et c'est la mise en place de mécanismes de partenariat avec les services de santé.

Légal:

- La première loi appliquée sur l'éducation sexuelle au Portugal a été approuvée en 1984 (Lei nº. 3/84 Direito à Educação Sexual e ao Planeamento Familiar). Cette loi définit le rôle de l'État en tant que garant du droit à l'éducation sexuelle. Il préconisait l'inclusion de connaissances scientifiques sur l'anatomie, la physiologie, la génétique et la sexualité humaines, adaptées aux différents niveaux d'enseignement. Cependant, cette loi n'a jamais été réglementée dans sa partie relative à l'éducation sexuelle.

<sup>54</sup> Aġenzija Żgħażaġh (2021). « standforLGBTIQ+ ». <https://youth.gov.mt/standforlgbtiq/>, consulté le 17/06/2022.

<sup>55</sup> Agence Support. (2022). <https://support.gov.mt/en/Workshops/Pages/Workshops-and-Support-Groups.aspx/>, consulté le 17/06/2022.

<sup>56</sup> Agence Support (2020). Rapport annuel. <https://support.gov.mt/en/Downloads/Documents/AGENZIA%20SUPPORT%20ANNUAL%20REPORT%202020.pdf>, consulté le 17/06/2022.

- En 1986, la loi des bases (Lei de Bases do Sistema Educativo) du système éducatif a placé l'éducation sexuelle dans un nouveau domaine, la formation sociale et personnelle. En 1998, un rapport présentant des mesures concrètes relatives à la loi de 1984 a été révisé et approuvé, déclarant que l'éducation sexuelle était « une composante essentielle de l'éducation et de la promotion de la santé ».
- En 2000, un nouveau décret-loi (Decreto-Lei nº. 259/2000) qui réglementait la loi nº. 120/99, a déclaré que l'organisation des programmes de l'enseignement fondamental et secondaire devrait obligatoirement inclure l'approche de la promotion de la santé sexuelle et de la sexualité humaine, soit dans une perspective interdisciplinaire, soit intégrée dans les matières scolaires dont les programmes incluaient le thème.
- En 2006 et 2007, la dépêche 15987/2006 a établi de nouvelles directives qui clarifient la contextualisation de l'éducation sexuelle dans les écoles, devenant ainsi l'une des quatre composantes du projet d'éducation à la santé que toutes les écoles doivent élaborer et mettre en œuvre et qui serait coordonné par un enseignant désigné par l'école à cet effet (Despacho nº.2506/2007).
- Enfin, en juillet 2009, l'Assemblée de la République a approuvé la loi nº. 60/2009 qui a établi le régime de l'éducation sexuelle à l'école, qui constitue l'instrument législatif le plus clair en la matière, définissant les objectifs de l'éducation sexuelle à l'école et son cadre curriculaire et organisationnel.
- Dans cette optique, il est important de rappeler le caractère obligatoire de l'éducation sexuelle et que la loi prévoit que chaque enfant et jeune dispose d'un minimum d'heures d'éducation sexuelle par année scolaire - 6 heures aux 1er et 2e cycles et 12 heures au 3e cycle et secondaire.
- En 2012, les domaines curriculaires non disciplinaires - formation civique, domaine de projet et étude accompagnée ont été éteints. L'extinction de ces zones constitue un obstacle important à la mise en œuvre non seulement de l'éducation sexuelle, mais aussi des autres composantes du programme d'éducation sanitaire. Néanmoins, dans de nombreuses écoles, l'enseignement de l'éducation sexuelle et de la santé est maintenu.

#### Éthique:

En ce qui concerne l'aspect éthique, il est important de noter que l'éducation sexuelle est la promotion de la santé des individus et des couples dans le domaine sexuel et reproductif; le respect du droit à la différence; l'augmentation des droits et des opportunités pour chaque individu; l'appréciation des différentes expressions de la sexualité; la reconnaissance du fait que l'autonomie, la liberté de choix et une information adéquate sont des aspects essentiels de la structuration d'une attitude saine à l'égard des relations sexuelles; le rejet des expressions sexuelles qui impliquent la violence et la coercition; et la reconnaissance que la sexualité est une source de plaisir et de communication.

## **7. Identification des obstacles et des résistances dans la mise en œuvre de l'éducation complète à la sexualité.**

Malgré les progrès réalisés dans le domaine de l'éducation à la sexualité dans le monde entier, de nombreux pays ne parviennent pas à doter les enfants et les jeunes des connaissances et des compétences nécessaires pour maintenir leur santé et leur bien-être émotionnels et sexuels, comme le souligne un récent rapport de l'UNESCO (2021). Cela soulève des inquiétudes quant à la mise en œuvre concertée d'une politique mondiale d'éducation sexuelle complète. Un problème similaire peut être observé en Europe, malgré la position du Parlement européen dans ce domaine, car la mise en œuvre de l'éducation sexuelle pour les jeunes enfants reste lente.

### **7.1. L'éducation sexuelle est la responsabilité des parents**

Il est courant d'entendre que les aspects les plus intimes de la vie d'un jeune devraient être déterminés par les choix de ses parents et la culture familiale, et que les écoles et l'État ne devraient pas s'immiscer dans ces questions. Bien qu'il soit important de reconnaître le rôle central des parents et des tuteurs en tant qu'enseignants principaux dans la vie des enfants (p. ex., ils partagent leurs croyances et leurs valeurs, explicitement ou par l'exemple), il est essentiel de reconnaître le rôle essentiel que joue l'éducation sexuelle dispensée dans les écoles et les communautés dans la promotion de la santé et du bien-être sexuels. Cette éducation complète ce qui est enseigné à la maison et fournit aux jeunes des informations et des conseils précis sur des sujets complexes. Il est important de noter que les médias et Internet servent souvent de premiers enseignants pour les jeunes, et leur influence peut être négative.

De plus, des études menées au Canada et aux États-Unis montrent qu'un nombre important de parents n'enseignent pas l'éducation sexuelle à la maison, ce qui rend l'éducation sexuelle dans les écoles encore plus essentielle pour s'assurer que chaque personne a accès à l'information dont elle a besoin pour être en santé.

Les jeunes sont curieux et ont beaucoup de questions, et leur offrir des occasions éducatives d'en apprendre davantage sur la santé sexuelle est crucial pour leur bien-être. Les parents et les écoles peuvent travailler ensemble pour faire en sorte que les jeunes aient accès à des informations exactes et soient habilités à faire leurs propres choix intimes et personnels, tout en exerçant leurs droits sexuels.

### **7.2. L'éducation sexuelle encourage les enfants à s'engager dans des relations sexuelles plus tôt prendre plus de risques sexuels**

Malgré une croyance répandue, cette déclaration est scientifiquement inexacte. Un fort consensus parmi les experts indique que le fait de fournir aux jeunes de l'information et des services en matière de santé sexuelle n'entraîne pas une augmentation de l'activité sexuelle. En fait, celles qui ont accès à une éducation sexuelle complète se sentent souvent plus autonomes, retardent l'activité sexuelle et utilisent la contraception plus fréquemment. L'idée que les discussions sur la sexualité et le comportement sexuel encouragent la prise de risques sexuels est basée sur une fausse croyance et est

influencée par ce que les chercheurs appellent la « propagande de la promiscuité ». Malheureusement, cette notion conduit souvent à une résistance à l'éducation sexuelle.

### **7.3. L'éducation sexuelle ne traite que du sexe**

L'éducation sexuelle va bien au-delà du « sexe », abordant une grande diversité de sujets liés à la santé et à la sexualité, ce qu'il est très important de comprendre. Il englobe un large éventail de sujets qu'il est important pour les jeunes d'apprendre, tels que le fonctionnement de notre corps, la façon de créer et de préserver des relations saines de toutes sortes - des amitiés aux partenariats amoureux. Cela les aide à améliorer leur santé et leur qualité de vie pour le reste de leur vie.

L'éducation sexuelle couvre également des sujets tels que l'anatomie, la sécurité, le respect, la bienveillance, les normes de genre, l'identité et l'expression de soi, la romance et l'amour, les valeurs, la dynamique du pouvoir, l'autonomie corporelle et les différences individuelles. En apprenant sur ces sujets, les jeunes peuvent améliorer leurs compétences en communication, leurs capacités de prise de décision et apprendre à fixer des limites et à respecter les autres. L'éducation sexuelle aide également à développer des compétences telles que la pensée critique, l'intelligence émotionnelle, le leadership et l'affirmation de soi.

### **7.4. L'éducation sexuelle est incompatible avec la foi**

On s'entend généralement pour dire que l'éducation en matière de santé sexuelle est en contradiction avec les croyances et les pratiques des communautés religieuses, ce qui entraîne des conflits inévitables. Cependant, ce n'est pas nécessairement vrai. La majorité des gens, quelle que soit leur appartenance religieuse ou politique, attachent de l'importance à la santé et au bien-être des jeunes. Pour être efficace, l'éducation sexuelle exige que les éducateurs comprennent la diversité sociale et religieuse, afin de fournir une éducation inclusive et respectueuse qui défend les droits de l'homme pour tous.

Fournir plus d'informations sur le genre, les relations, la sexualité et la santé sexuelle ne mine pas les croyances religieuses ou spirituelles d'une personne.

L'objectif de l'éducation sexuelle est de donner aux jeunes les connaissances et les outils nécessaires pour prendre des décisions éclairées et vivre selon leurs valeurs, y compris les valeurs religieuses, spirituelles et familiales. En acquérant une meilleure compréhension de leur corps, en apprenant à prendre soin de leur santé et en développant des compétences et des limites de communication, les individus peuvent clarifier leurs objectifs de vie et avoir la force de les atteindre.

### **7.5. L'éducation sexuelle inclusive LGBTQI+ ne concerne que certains enfants**

L'éducation sexuelle devrait être pertinente pour tous les élèves et garantir que les écoles respectent le droit de chacun à l'information sur son corps et ses expériences, à tous les outils nécessaires pour rester en bonne santé et à la protection contre la discrimination. Malheureusement,

à l'heure actuelle, la plupart des programmes d'éducation sexuelle ne répondent pas aux besoins des jeunes qui ne sont pas cisgenres et/ou hétérosexuels.

Il est donc important de promouvoir l'éducation sexuelle inclusive pour les personnes LGBTQI+, et il serait faux de croire que ses avantages sont limités à une minorité d'enfants.

Des études canadiennes ont montré que le risque de suicide et les comportements à risque chez tous les élèves (pas seulement ceux issus de minorités sexuelles et de genre) sont réduits dans les écoles dotées de politiques inclusives LGBTQI+.

Donner aux enfants les moyens de comprendre et de remettre en question les normes de genre rigides à un jeune âge favorise leur santé mentale, leur permettant d'exprimer de manière saine *qui* ils sont vraiment, plutôt que *ce que* l'on attend d'eux.

### **7.6. L'éducation sexuelle n'est pas adaptée aux jeunes enfants**

Afin de garantir que tous les élèves aient accès à des informations sur leur corps et leurs expériences, ainsi qu'aux outils nécessaires pour maintenir leur santé et leur protection contre la discrimination, l'éducation sexuelle devrait être pertinente pour tous. Malheureusement, de nombreux programmes actuels d'éducation sexuelle ne répondent pas aux besoins des jeunes qui ne sont pas cisgenres et/ou hétérosexuels.

Il est important de promouvoir une éducation sexuelle inclusive pour les personnes LGBTQI+, et il est important de reconnaître que ses avantages ne se limitent pas à une minorité d'enfants. Des études menées au Canada ont montré que les politiques inclusives pour les personnes LGBTQI+ dans les écoles peuvent réduire le risque de suicide et les comportements à risque chez tous les élèves, et pas seulement ceux qui s'identifient comme minorités sexuelles ou de genre.

Encourager les enfants à remettre en question les normes de genre rigides à un jeune âge peut améliorer leur santé mentale et leur permettre de s'exprimer de manière saine qui correspond à leur véritable identité plutôt qu'aux attentes de la société.

Bien qu'il puisse être rare de discuter de la santé sexuelle dans le contexte des nourrissons et des enfants, il est important que nous le fassions. En tant que parents ou fournisseurs de soins, nous voulons que nos enfants grandissent heureux et en santé, et cela inclut leur santé sexuelle et leur bien-être. L'éducation sexuelle à la maison commence à la naissance en démontrant à nos enfants que nous respectons leurs limites lorsqu'ils ne veulent pas être touchés ou chatouillés, en répondant à leurs questions sur ce qu'est une famille ou en remettant en question l'idée que le rose est une couleur réservée aux filles.

Le mot « sexe » dans « santé sexuelle » ou « éducation sexuelle » peut inquiéter certaines personnes. Cela encouragera-t-il nos enfants ou nos adolescents à se livrer à des activités sexuelles ou les exposera-t-il à du contenu ou à des sujets inappropriés? Soyez assurés que ce n'est rien de tout cela!

Offrir aux jeunes enfants une éducation sur la santé sexuelle et le bien-être adaptée à leur âge signifie les éduquer graduellement sur des sujets tels que le consentement, la sécurité physique, les normes de genre, l'identité sexuelle, l'intimité et les relations saines à mesure qu'ils grandissent. Une bonne éducation sexuelle s'aligne toujours sur les connaissances sur le développement de l'enfant afin d'accroître progressivement la compréhension et les compétences des jeunes au fil du temps.

### **7.7. L'éducation sexuelle est une forme de propagande destinée aux jeunes**

Les lignes directrices internationales pour l'éducation sexuelle et la santé sexuelle soulignent l'importance de fonder le contenu des programmes d'éducation sexuelle sur des recherches scientifiques crédibles et les meilleures pratiques. Les stratégies et méthodes pédagogiques devraient également être éprouvées et fondées sur une recherche scientifique éthique. En d'autres termes, une éducation sexuelle de qualité devrait être guidée par ce que la science considère comme conduisant aux meilleurs résultats sanitaires et sociaux, plutôt que par des croyances, des peurs ou des opinions biaisées.

Certaines personnes soutiennent que l'éducation sexuelle est une forme de propagande ciblant les jeunes, souvent en réponse à l'inclusion de contenu sur l'identité de genre et l'orientation sexuelle. Cependant, l'éducation sur le genre et les identités sexuelles n'est pas inappropriée et ne sert pas les intérêts politiques. Pour les plus jeunes, il pourrait s'agir d'expliquer pourquoi certains enfants ont deux mamans ou deux papas ou que les couleurs ne sont pas réservées à certains genres. L'éducation sexuelle fournit de l'information sur la diversité des personnes dans nos communautés afin de promouvoir la santé, l'inclusion et le respect. La science est claire : l'éducation sexuelle inclusive est bénéfique pour tous les élèves !

### **7.8. Des obstacles ancrés dans la politique, dans la tradition et dans la pédagogie**

Enfin, il existe des obstacles politiques fondés sur des valeurs telles que le respect de la vie, de la famille et de la nature, qui entravent l'éducation sexuelle complète. Certains groupes rejettent l'inclusion de sujets tels que l'égalité des sexes, l'abstinence et la prévention des mutilations sexuelles dans l'éducation sexuelle, car ils les considèrent comme une menace pour leurs croyances. Cependant, l'éducation sexuelle joue un rôle crucial dans la préparation des jeunes à leur vie adulte en promouvant des valeurs telles que l'égalité, la tolérance et le respect de soi et des autres. Malgré cela, certains groupes religieux et politiques peuvent considérer l'éducation sexuelle comme un défi aux croyances traditionnelles et aux structures de pouvoir, car elle permet aux jeunes de remettre en question les anciennes normes et règles.

## 8. Programmes : contenu et méthodes d'enseignement

### 8.1. Recommandations de l'IPPF, de l'OMS et de l'UNESCO

#### 8.1.1. Répartition du contenu par groupe d'âge.

L'IPPF, l'OMS et l'UNESCO recommandent toutes que l'éducation sexuelle soit un processus progressif qui prend en compte les besoins spécifiques et les stades de développement des enfants et des adolescents. Le contenu de cette éducation, y compris les connaissances, les compétences et les attitudes, devrait être adapté aux besoins individuels de l'enfant ou de l'adolescent :

*« L'Association mondiale pour la santé sexuelle (WAS) et la Fédération internationale pour la planification familiale (IPPF) ont un partenariat de longue date dans le domaine de la santé et des droits sexuels et reproductifs (SDSR), avec une vaste expérience dans la défense des droits sexuels des adolescents et des jeunes... » Actuellement, il y a beaucoup d'intérêt pour les jeunes et une prolifération de programmes visant à aborder leur santé sexuelle et reproductive.*<sup>57</sup>

#### 8.1.2. Définition de la population cible: qu'entend-on par « jeunes ».

Différentes organisations ont des définitions différentes du terme « jeunes ». Alors que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) identifie « l'adolescence » comme étant entre 10 et 19 ans, la Convention relative aux droits de l'enfant considère toute personne âgée de moins de 18 ans comme un enfant. Les Nations Unies, de leur côté, définissent les « jeunes » comme étant âgés de 15 à 24 ans.

Aux fins du présent document, nous utiliserons les termes « jeune » et « jeunes » de façon interchangeable, couvrant la tranche d'âge de 10 à 24 ans, tandis que le terme « adolescent » sera spécifiquement utilisé pour désigner les personnes âgées de 10 à 17 ans.

Nous verrons que les recommandations de contenu publiées par l'IPPF sont adaptées à l'âge dans différents contextes.

#### 8.1.3. Identification du contenu de l'IPPF

La Fédération internationale pour la planification familiale est un réseau de 150 associations locales et est une organisation non gouvernementale de premier plan dans le domaine de la santé sexuelle et génésique depuis 1960. La vision de l'organisation est de créer un monde où les individus peuvent faire des choix éclairés sur leur santé sexuelle et reproductive sans discrimination.

L'IPPF plaide pour que les droits sexuels et reproductifs soient reconnus comme des droits humains fondamentaux et travaille à améliorer la qualité de vie des hommes et des femmes en promouvant la santé et les droits sexuels aux niveaux politique et local.

---

<sup>57</sup> WAS, IPPF (2016). Accomplir! Document d'orientation pour la mise en œuvre du droit sexuel des jeunes. A REFAIRE



Pour poursuivre sa mission, l'IPPF a créé en novembre 2006 une « Commission des droits sexuels » chargée de produire une déclaration sur les droits sexuels fondée sur la Charte des droits sexuels et reproductifs de l'organisation. En mai 2008, le Conseil d'administration de l'IPPF a adopté la Déclaration des droits sexuels, qui a joué un rôle déterminant dans la promotion de l'intégration des droits de l'homme dans les services, le plaidoyer et les efforts de sensibilisation de l'IPPF.

La Déclaration des droits sexuels de l'IPPF est le résultat de plus de deux ans de travail. C'est un outil indispensable pour les organisations, les chercheurs et les décideurs politiques qui travaillent à la promotion et à la sauvegarde des droits de l'homme.

La Charte est une approche de la sexualité et de la santé sexuelle fondée sur les droits de la personne. Il affirme les 7 principes suivants :

- La sexualité fait partie intégrante de la personnalité de tout être humain, c'est pourquoi un environnement favorable dans lequel chacun peut jouir de tous les droits sexuels.
- Les droits et protections garantis aux personnes de moins de dix-huit ans diffèrent de ceux des adultes et doivent tenir compte de l'évolution des capacités de chaque enfant à exercer ses droits en son propre nom;
- La non-discrimination sous-tend toutes les activités de protection et de promotion des droits de l'homme;
- La sexualité, et le plaisir qui en découle, est un aspect central de l'être humain, qu'une personne choisisse ou non de se reproduire;
- Garantir les droits sexuels pour tous comprend un engagement en faveur de la liberté et de la protection contre les préjudices;
- Les droits sexuels ne peuvent être soumis qu'aux limitations fixées par la loi en vue d'assurer la reconnaissance et le respect des droits et libertés d'autrui et du bien-être général dans une société démocratique;
- Les obligations de respecter, de protéger et de réaliser s'appliquent à tous les droits et libertés sexuels.

Elle affirme les 10 droits suivants :

- Le droit à l'égalité et à une égale protection devant la loi;
- Le droit à la participation pour tous;
- Le droit à la vie, à la liberté, à la sécurité et à l'intégrité physique;
- Droit à la vie privée ;
- Droit à l'autonomie;
- Droit à la liberté de pensée, d'opinion et d'expression, liberté d'association;
- Le droit à la santé;
- Le droit à l'éducation et à l'information;
- Droit de choisir de se marier ou non, de décider d'avoir des enfants ou non;
- Responsabilité et réparation.

C'est donc l'IPPF, une organisation non gouvernementale, qui a été pionnière en matière de droits sexuels et a influencé les normes de l'OMS et les principes de l'UNESCO.

L'IPPF a défini un ensemble de mesures essentielles pour fournir une éducation sexuelle complète aux enfants, aux adolescents et aux jeunes scolarisés et non scolarisés dans des contextes informels et formels.

Les lignes directrices définissent trois objectifs clés : donner aux individus les moyens de défendre leurs propres droits ainsi que ceux des autres, fournir un accès à des services qui permettent aux individus de prendre des décisions éclairées concernant leur vie et leur santé, et favoriser des relations plus saines et des expériences positives.

Pour atteindre ces objectifs, les lignes directrices recommandent au moins 12 séances d'éducation sexuelle, dont le contenu est classé en « connaissances et attitudes », « compétences » et « engagement ». L'objectif est que les jeunes bénéficient et participent activement à l'éducation, en devenant des défenseurs d'eux-mêmes, des autres et de la société.

Le contenu est ensuite classé par groupe d'âge, avec des recommandations spécifiques pour les moins de 10 ans, les 10 à 18 ans et les 18 à 24 ans.

Les sujets clés sont : les droits sexuels et reproductifs, l'identité et l'égalité de genre, la violence sexuelle et sexiste, la sexualité, la citoyenneté, les relations interpersonnelles, les compétences en communication et en prise de décision, la diversité sexuelle, la sexualité positive, le corps, la puberté et la reproduction, la contraception et la grossesse, l'avortement, l'infertilité, le VIH et les IST, le sexe et la sexualité à l'ère des médias numériques.

#### **8.1.4. Recommandations de l'OMS**

L'OMS, s'appuyant sur l'approche de l'IPPF en matière de santé et de droits sexuels, a développé une approche globale et sans jugement de l'éducation sexuelle. En 2010, le Centre fédéral allemand d'éducation à la santé (BZgA) et l'OMS ont publié des « Normes pour l'éducation sexuelle en Europe », qui s'inspirent directement de la Déclaration des droits sexuels de l'IPPF et s'y réfèrent. Ces normes servent de cadre aux décideurs, aux autorités éducatives et sanitaires et aux spécialistes, fournissant des normes recommandées pour l'éducation sexuelle qui incarnent ce que les enfants et les adolescents ont besoin de savoir et de comprendre en fonction de leur âge, quels défis et situations ils devraient être capables de gérer, et quelles valeurs et attitudes ils doivent acquérir afin de développer des normes appropriées. comportement sexuel positif et sain.

Selon les normes, l'éducation sexuelle devrait commencer dès la petite enfance et se poursuivre tout au long de l'adolescence et de l'âge adulte. L'objectif principal est de soutenir et de protéger le développement sexuel des enfants et des jeunes, en leur fournissant des informations, des compétences et des attitudes appropriées qui leur permettent de comprendre et d'apprécier leur sexualité, d'avoir des relations sûres et satisfaisantes et d'assumer la responsabilité de leur propre santé et bien-être sexuels, ainsi que de ceux des autres. L'éducation sexuelle leur permet de faire des choix qui améliorent leur qualité de vie et contribuent à une société bienveillante et équitable. Tous

les enfants et les jeunes ont le droit d'accéder à une éducation sexuelle adaptée à leur âge et à leur niveau de développement.

Les normes définissent la santé sexuelle comme « un état de bien-être physique, émotionnel, mental et social lié à la sexualité ». Il ne se limite pas à l'absence de maladie, de dysfonctionnement ou d'invalidité. L'atteinte et le maintien de la santé sexuelle exigent une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, exempte de coercition, de discrimination et de violence. L'atteinte et le maintien de la santé sexuelle exigent la protection des droits sexuels de chacun.

En définissant les droits sexuels, l'OMS se conforme aux Directives de l'UNESCO :

*« Les droits sexuels font partie des droits de l'homme déjà reconnus dans la législation nationale, les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme et d'autres textes largement acceptés. »<sup>58</sup>*

Ils comprennent le droit pour tous, sans aucune coercition, discrimination ou violence :

- De jouir du meilleur état de santé sexuelle possible, y compris l'accès à des services spécialisés de soins de santé sexuelle et génésique;
- Demander, obtenir et transmettre des informations relatives à la sexualité;
- A l'éducation sexuelle;
- Au respect de leur intégrité physique;
- Au choix de leur partenaire;
- Décider d'avoir ou non une vie sexuelle active;
- Aux relations sexuelles consensuelles;
- A un mariage consensuel;
- De décider d'avoir ou non des enfants, au moment de leur choix;
- D'avoir une vie sexuelle satisfaisante, agréable et sans risque.

En outre, l'exercice responsable des droits de l'homme exige que les individus reconnaissent et respectent les droits d'autrui. Ce principe est également inscrit dans la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, rédigée en 1989 et ratifiée par la majorité des États. La Convention reconnaît le droit de l'enfant de s'exprimer librement, de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, comme le stipule l'article 13. En outre, en vertu de l'article 19, les États ont l'obligation de fournir aux enfants des mesures éducatives pour les protéger contre les abus sexuels.

L'Organisation mondiale de la santé a élaboré des normes pour l'éducation sexuelle qui favorisent une approche globale de l'éducation sexuelle. Cette approche vise à fournir aux enfants et aux jeunes des informations objectives et scientifiquement exactes sur tous les aspects de la sexualité, tout en développant leurs compétences pour agir sur ces connaissances. En fin de compte, l'objectif est de contribuer au développement d'une société respectueuse, tolérante et équitable (OMS, 2010).

---

<sup>58</sup> Walter Kälin, dans: Das Bild der Menschenrechte, éd. Lars Müller Publishers, Walter Kälin et Judith Wyttenbach, Baden, 2004, p. 17, traduction libre de l'allemand.

L'objectif est de fournir aux jeunes une éducation sexuelle de qualité, à la fois informative et qui les aide à développer des compétences psychosociales ou des « soft skills » qui leur permettent d'utiliser leurs compétences relationnelles de manière responsable. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a divisé le contenu de l'éducation sexuelle en six groupes d'âge, allant de 0-4 ans à 15+ ans. Les contenus changent au fur et à mesure que l'enfant progresse de l'adolescence au début de l'âge adulte, chaque étape s'appuyant sur la précédente afin de préparer les enfants / adolescents à une meilleure compréhension des sujets et à prendre en compte leur développement cognitif.

L'OMS distingue trois catégories de contenus: l'information pour fournir des connaissances scientifiques, les compétences pour permettre le développement d'un comportement responsable et respectueux, et les attitudes pour aider les jeunes à développer une image de soi et une vision positives de la sexualité. Pour tous les groupes d'âge, les sujets comprennent des catégories thématiques telles que le corps humain et son développement, la fertilité et la reproduction, la sexualité, les émotions, les relations et les modes de vie, la santé et le bien-être, la sexualité et les droits, et les déterminants sociaux et culturels de la sexualité (valeurs/normes).

*« Ces thèmes ont été choisis parce qu'ils couvrent tous les aspects du processus dynamique du développement sexuel physique, social et émotionnel des jeunes. » (OMS, 2010)*

Le contenu se concentre sur:

- Une meilleure compréhension progressive du corps humain et de son fonctionnement, connaissance de l'anatomie et de la physiologie : changements du corps à la puberté, connaissance du cycle menstruel ;
- Le processus de conception/grossesse, et le choix de ne pas avoir d'enfant. Pour les enfants plus âgés, les différentes méthodes de contraception et l'impact des rapports sexuels non protégés sur la santé sont mis en évidence;
- Plaisir sexuel. Dès l'enfance, transmettez que la masturbation et le plaisir associé sont normaux et sains. . Discuter des premières expériences sexuelles, de l'orientation sexuelle, de l'identité sexuelle;
- Vie émotionnelle. Le rôle des émotions, la différence entre l'amitié, l'amour et le désir;
- Développer différents types de relations marquées par l'égalité, être capable d'entrer et de maintenir ces relations, développer des compétences de communication (exprimer des sentiments, des attentes et des besoins dans les relations), empathie;
- Prendre soin de son corps et se protéger, connaître les maladies, les violences sexuelles, fixer des limites et trouver de l'aide;
- Le droit d'être en sécurité, protégé, informé et de poser des questions sur la sexualité; le développement de la responsabilité envers soi-même et les autres, l'acceptation de ses propres droits sexuels et de ceux des autres;
- Mettre en évidence les normes sociales et culturelles concernant la nudité, la sexualité, les règles sociales, les rôles de genre et d'âge, l'influence des médias (sociaux) sur les comportements liés à la sexualité et à l'intimité.

### 8.1.5. Recommandations de l'UNESCO

Les normes de l'OMS ont inspiré la révision des Directives de l'UNESCO. De même, en 2018, lors de la révision des Directives techniques internationales sur l'éducation sexuelle (rédigées en 2009), l'UNESCO a utilisé le terme « éducation sexuelle complète » (ECS). Il s'agit d'un processus d'enseignement et d'apprentissage fondé sur le curriculum qui aborde les aspects cognitifs, émotionnels, physiques et sociaux de la sexualité. Il vise à doter les enfants et les jeunes des connaissances, des compétences, des attitudes et des valeurs factuelles qui leur permettront de se développer dans le respect de leur santé, de leur bien-être et de leur dignité; développer des relations sociales et sexuelles respectueuses; de réfléchir à l'impact de leurs choix sur leur propre bien-être et celui des autres, et de comprendre et de défendre leurs droits tout au long de leur vie.

### 8.1.6. Pourquoi les Lignes directrices ont-elles été révisées?

Les lignes directrices ont été révisées parce que « de nouvelles considérations ont émergé, y compris une reconnaissance accrue de la perspective de genre et du contexte social dans la promotion de la santé, le rôle protecteur de l'éducation dans la réduction de la vulnérabilité aux mauvais résultats en matière de santé sexuelle, y compris ceux liés au VIH, aux ITS, aux grossesses précoces et non désirées et à la violence sexiste, ainsi que l'accès généralisé et l'influence d'Internet et des médias sociaux ». (UNESCO, 2018)

*« Cette édition révisée et entièrement mise à jour des Directives techniques internationales sur l'éducation sexuelle bénéficie d'un nouvel examen de la base de données factuelles et réaffirme que l'éducation sexuelle a sa place dans le contexte des droits de l'homme et de l'égalité des sexes. Il favorise un apprentissage structuré sur la sexualité et les relations d'une manière positive, claire et centrée sur les jeunes. En soulignant les composantes essentielles de programmes efficaces d'éducation sexuelle, les Principes directeurs permettent aux autorités nationales d'élaborer des programmes scolaires complets qui amélioreront la santé et le bien-être des jeunes » (UNESCO, 2018).*

Comme les normes de l'OMS, le contenu de l'ECS tient compte de l'évolution des besoins et des capacités des enfants et des jeunes à mesure qu'ils grandissent. En fonction de l'âge et du niveau de développement des apprenants, l'ECS aborde les sujets les plus pertinents pour leur santé et leur bien-être.

*« Il s'adapte à différents niveaux de développement, ajuste son contenu là où il y a un retard cognitif et émotionnel, et est livré au moment où les messages liés à la santé et aux relations sexuelles et reproductives sont les plus susceptibles d'être assimilés. » (UNESCO, 2018)*

L'ECS est fondée sur un programme écrit qui guide les efforts des éducateurs pour promouvoir l'apprentissage.

En outre, il est basé sur le même contenu que les normes de l'OMS: connaissances scientifiques et précises sur la santé sexuelle et reproductive, autonomisation des apprenants en améliorant leurs compétences en matière de droits de l'homme et d'égalité des sexes, de santé sexuelle et de relations interpersonnelles saines et respectueuses.

« L'ECS couvre un large éventail de sujets, dont certains peuvent être sensibles à la culture, selon le contexte. Parfois, les programmes d'ECS omettent ou évitent certains thèmes centraux et/ou mettent trop l'accent sur les « mécanismes » de la reproduction, mais n'abordent pas le comportement sexuel responsable et l'importance de relations saines et équitables (UNESCO, 2015a). L'omission de certains thèmes clés réduit l'efficacité de l'ECS. Par exemple, ne pas aborder la menstruation peut contribuer à la persistance d'attitudes sociales et culturelles négatives à son égard. Cela peut être préjudiciable aux filles qui seront gênées par leur corps pour le reste de leur vie et réticentes à demander de l'aide si elles ont des problèmes.<sup>59</sup>

Dans des situations réelles, les enseignants peuvent être plus ou moins à l'aise avec certains sujets, et parfois le manque de savoir-faire ou l'inconfort personnel peuvent affecter la qualité de l'ECS.

*« Même lorsqu'il existe de bons programmes d'ECS, les enseignants évitent souvent ou minimisent les problèmes qui les mettent mal à l'aise. De nombreux enseignants n'ont pas le savoir-faire et l'expérience nécessaires pour enseigner des sujets sensibles et controversés et n'ont pas accès à un apprentissage professionnel sur l'ECS (Ofsted, 2013). Un apprentissage professionnel de qualité qui améliore à la fois les niveaux de compétence des enseignants et leur aisance avec la matière augmente la probabilité que les enseignants dispensent des programmes d'éducation à la santé et au bien-être avec le niveau de fidélité et de qualité nécessaire pour influencer positivement les comportements sains (Stead et al., 2007).<sup>60</sup>*

L'objectif du modèle de l'UNESCO est de développer des programmes à large assise afin que tout le monde puisse s'y identifier. Il est recommandé d'utiliser des preuves scientifiques et d'ancrer le contenu dans les cadres et les normes en matière d'égalité des sexes et de droits de l'homme pour aborder des sujets sensibles.

En ce qui concerne le sexe, il a été observé que les garçons ont souvent l'impression de ne pas être pris en compte par les programmes d'ECS. En fait

*« L'étude de la masculinité est absente de nombreux programmes d'éducation sexuelle parce qu'elle n'est généralement pas perçue comme problématique, mais les garçons ont le sentiment que leurs besoins et leurs questions sur la sexualité ne sont pas pris en compte. » (UNESCO, 2014b).*

En outre, comme dans les normes de l'OMS, les concepts clés et les objectifs d'apprentissage visent à doter les enfants et les jeunes des connaissances, des compétences et des attitudes qui leur permettront de s'épanouir, dans le respect de leur santé, de leur bien-être et de leur dignité.

Bien que les Principes directeurs restent généraux et fournissent des orientations, ils doivent tenir compte de la diversité des contextes nationaux.

*« Certains sujets et contenus peuvent être jugés acceptables dans certains pays, mais pas dans d'autres, et chaque pays sera en mesure de prendre les décisions appropriées, dans le respect des notions de droits de l'homme, d'inclusion et de non-discrimination. » (UNESCO, 2018).*

---

<sup>59</sup> UNESCO, 2018- Guide technique international sur l'éducation sexuelle : une approche fondée sur des données probantes- ISBN 978-92-3-200163-4

<sup>60</sup> Ibid..



L'ECS s'articule autour de huit concepts clés d'égale importance qui se renforcent mutuellement et sont destinés à être enseignés ensemble.

**Le concept 1 traite des relations interpersonnelles :** la famille, les amis, l'amour et la romance, la tolérance, l'inclusion et le respect de tous, l'engagement à long terme et le rôle parental.

**Le concept 2 traite des valeurs, du droit, de la culture et de la sexualité :** connaissance de ses valeurs, de leur origine et de leur influence sur les représentations de la sexualité, des décisions, des droits. Sensibilisation aux normes culturelles et sociales et à leur influence sur le comportement sexuel.

**Le concept 3 traite de la compréhension du genre,** de la construction sociale du genre et des normes de genre. Il préconise l'égalité des sexes et aborde l'inégalité entre les sexes en tant que facteurs influençant les stéréotypes et les préjugés. Il rappelle que toute violence fondée sur le genre constitue une violation des droits de l'homme.

**Le concept 4 traite de la violence et de la sécurité.** Les jeunes devraient être en mesure de reconnaître et de gérer les situations de harcèlement, de cyberintimidation, d'abus sexuels, de violence domestique qui constituent des violations des droits de l'homme. Il préconise l'éducation sur le consentement, la vie privée et l'intégrité physique. L'utilisation sûre des technologies de l'information et de la communication (TIC) mérite une attention particulière. L'objectif est de développer l'esprit critique des jeunes à l'égard des messages véhiculés.

**Le concept 5 traite des compétences pour la santé et le bien-être, de l'impact des normes et de l'influence des pairs sur le comportement sexuel.** Les jeunes doivent être conscients que toute décision concernant la sexualité peut avoir des conséquences positives ou négatives, y compris des conséquences sociales et sanitaires.

Ce concept souligne l'importance d'apprendre les compétences de communication, de refus et de négociation, qui sont importantes dans toutes les relations. Il aborde l'influence de certains médias sur les représentations de la sexualité et des relations et nous rappelle l'importance de prendre le contrôle de nos pratiques sexuelles et de savoir comment trouver de l'aide et du soutien pour la santé sexuelle et reproductive.

**Le concept 6 aborde le corps humain et le développement : reproduction, puberté, image corporelle.** Comme dans les normes de l'OMS, il souligne l'importance pour les enfants et les adolescents de connaître leur physiologie anatomique sexuelle et reproductive, d'être conscients des changements physiques et émotionnels de la puberté, et l'importance de prendre soin de leur corps sans nécessairement céder aux normes de beauté parfois irréalistes associées au genre.

**Le concept 7 traite de la sexualité et du comportement sexuel.** La sexualité fait partie de la personne humaine, de son existence, et peut varier tout au long de la vie. Le désir, le plaisir et les fantasmes font partie de la sexualité, même si l'on peut choisir de ne pas s'y engager.

Ce concept rappelle la liberté de chaque individu de décider de devenir sexuellement actif ou non, d'adopter un comportement sexuel responsable et des réponses sexuelles sécuritaires.

**Le concept 8 traite de la santé sexuelle et reproductive** : le processus biologique de la grossesse, ses caractéristiques et les méthodes contraceptives qui peuvent aider à la planifier. L'utilisation de la contraception doit être envisagée, accessible et choisie par les deux partenaires.

Dans ce concept, l'importance de ne pas stigmatiser les personnes vivant avec le VIH, ainsi que le traitement, les soins et le soutien aux personnes séropositives sont discutés.

Il traite de la compréhension, de la lutte et de la réduction du risque d'ITS, y compris l'infection par le VIH.

Ces huit concepts clés sont divisés en quatre groupes d'âge : 5/8 ans, 9/12 ans, 12/15 ans, 15/18 ans et plus, en gardant à l'esprit que ces informations doivent être adaptées aux capacités cognitives des apprenants, ainsi qu'aux facteurs environnementaux, culturels et communautaires.

#### **8.1.7. L'évolution des contenus de l'éducation sexuelle : similitudes et différences dans les programmes des pays européens**

Depuis les années 1960 et 1970, le contenu de l'éducation sexuelle a évolué. Elle s'est progressivement enrichie, passant d'une approche hygiénique axée sur les droits reproductifs à une approche plus holistique répondant aux besoins émergents (VIH, homosexualité, trans-identité...). Les avantages d'une éducation sexuelle complète sont maintenant reconnus, prouvés et validés.<sup>61</sup>

En outre, bien que l'éducation sexuelle soit un outil essentiel pour prévenir la violence et les abus, ainsi que l'infection par le VIH, elle n'est pas dispensée dans tous les pays européens et, lorsqu'elle est dispensée, elle peut être sporadique ou régulière et faire partie d'un programme scolaire.

La commissaire européenne à l'égalité, Helena Dalli, a déclaré lors du débat en plénière du Parlement européen les 23 et 24 juin 2021 que les avantages de l'éducation sexuelle « vont bien au-delà de l'information sur les sciences biologiques, la reproduction et les risques pour la santé associés à la sexualité. Elle peut être un moyen puissant de promouvoir le respect de la diversité et des droits de l'homme et fondamentaux. Elle peut aider à lutter contre les stéréotypes sexistes, la violence et les abus à l'égard des enfants et des femmes, ainsi que la discrimination ».

La plupart des pays européens disposent d'un cadre politique et juridique pour la mise en œuvre de l'éducation sexuelle.

« L'éducation sexuelle est obligatoire dans la plupart des États membres de l'UE, à l'exception de la Lituanie, de l'Espagne, de l'Italie, de la Croatie, de la Slovaquie, de la Hongrie, de la Roumanie et de la Bulgarie. »<sup>62</sup>

<sup>61</sup> Parlement européen, L'éducation sexuelle complète - pourquoi est-elle importante-IPOL\_STU(2022)719998\_EN.pdf

<sup>62</sup> Conseil de l'Europe-2017-Santé et droits sexuels et reproductifs des femmes en Europe p31c

Toutefois, il subsiste des différences dans l'accent mis sur certains contenus et dans la mise en œuvre pratique de ces programmes. Bien que l'éducation sexuelle soit obligatoire ou incluse dans les programmes scolaires dans la majorité des États membres de l'UE, le contenu, la prestation et les objectifs de l'éducation sexuelle varient encore considérablement.

Le tableau ci-dessous montre le contenu des cours d'éducation sexuelle par ordre d'importance.

**Table 2. Topics addressed in sexuality education by rank order\*.**

| No. | Main topics dealt with                 | Total score |
|-----|----------------------------------------|-------------|
| 1   | Biological aspects and body awareness  | 66          |
| 2   | HIV/AIDS                               | 63          |
| 3   | Sexually transmitted infections (STIs) | 58          |
| 4   | Love, marriage and partnership         | 55          |
| 5   | Pregnancy and birth                    | 50          |
| 6   | Contraception                          | 50          |
| 7   | Gender roles                           | 46          |
| 8   | Mutual consent to sexual activity      | 40          |
| 9   | Sexual orientation                     | 35          |
| 10  | Sexual abuse and violence              | 32          |
| 11  | Access to safe abortion                | 31          |
| 12  | Online media and sexuality             | 30          |
| 13  | Domestic violence                      | 29          |
| 14  | Human rights and sexuality             | 25          |
| 15  | Sexual pleasure                        | 18          |

\* The maximum score is 76 (see Methods).

En conséquence, il semble que les aspects biologiques de la sexualité et de la conscience corporelle soient les sujets les plus fréquemment discutés. Ils sont généralement inclus dans les cours et les manuels de biologie et, par conséquent, l'enseignement ne nécessite souvent pas un programme spécial d'éducation sexuelle, c'est pourquoi ces aspects peuvent également être abordés dans les pays qui n'ont pas un tel programme.

Le deuxième sujet le plus important enseigné est le VIH et le sida, suivi des IST en général. Ils semblent faire partie des programmes scolaires, même dans les pays où l'éducation sexuelle dans les écoles n'est pas bien développée.

Les aspects émotionnels, sociaux et interpersonnels, qui sont étroitement liés aux normes sociales et culturelles, sont des sujets qui reçoivent généralement moins d'attention et ont tendance à être presque absents des programmes non complets.

Une autre enquête sur l'éducation sexuelle confirme ce classement. Elle s'<sup>63</sup>est déroulée du 10 octobre au 27 novembre 2016 sur le School Education Gateway, une plateforme européenne

<sup>63</sup> Commission européenne, Schooleducationgateway-27/12/2019-  
<https://www.schooleducationgateway.eu/fr/pub/viewpoints/surveys/survey-on-sex-education.htm>,  
 28/01/2023

en ligne pour l'enseignement scolaire qui permet aux enseignants et au personnel scolaire de découvrir et de s'engager dans ce que l'Europe fait pour les écoles.

La question était : « Quels sont les sujets couverts par l'éducation en matière de santé sexuelle et reproductive qui est couverte dans votre école ou dans une école que vous connaissez ? » 320 réponses ont été recueillies. 41 % des participants étaient des enseignants. Les autres répondants étaient principalement des professionnels de l'éducation (37 %), des parents et des chercheurs (22 %).

La grande majorité des participants (86%) disent que le corps humain et son développement sont les sujets les plus souvent abordés dans leur école - ou dans une école qu'ils connaissent. La santé sexuelle et reproductive est mentionnée moins fréquemment (58%), mais reste un sujet important.

Dans environ un tiers des écoles (34 %), les relations interpersonnelles (famille, amis, amants), ainsi que la violence et la sécurité (31 %) (p. ex. consentement, vie privée, intégrité physique) sont abordées pendant les cours d'éducation sexuelle.

Parmi les sujets les moins étudiés à l'école - mais néanmoins fréquemment mentionnés - figurent les valeurs morales, les droits, la culture et la sexualité (23%), les connaissances sur la santé et le bien-être (21%) et la compréhension des questions de genre (20%).

L'éducation sexuelle est presque toujours intégrée dans une matière obligatoire, comme la biologie, ou dans quelques matières de base ou facultatives, telles que les études religieuses et éthiques, l'éducation à la citoyenneté et l'éducation à la santé en général.

Il est généralement enseigné en quelques leçons dans près de la moitié des États membres de l'UE (Autriche, Croatie, Chypre, Finlande, France, Irlande, Lituanie, Lettonie, Malte, Portugal, Slovaquie et Slovénie). Dans d'autres États membres, dont la Belgique, la République tchèque, le Danemark, l'Allemagne, la Lettonie, les Pays-Bas et la Suède, il est enseigné en tant que matière transversale, où les enseignants de différentes matières sont censés aborder des sujets d'éducation sexuelle (UNESCO, 2018, p.75)

Les sujets qui sont souvent négligés ou minimisés par les États membres sont ceux liés au genre, aux questions LGBTI+, à l'égalité des sexes et aux médias en ligne. Les sujets les moins étudiés sont ceux liés au genre, à l'égalité des sexes et aux médias en ligne (source d'information pour de nombreux jeunes et souvent le seul moyen de répondre à leurs questions sur la sexualité) malgré les recommandations européennes et internationales.

Cependant, l'ITGSE (International Technical Guidance on sexuality education)<sup>64</sup> et les normes stipulent que l'éducation sexuelle doit être basée sur l'égalité des sexes. L'ECS repose sur l'idée que la promotion de l'égalité des sexes est essentielle à la santé sexuelle et au bien-être des jeunes. Le concept clé 3 de l'ITGSE (voir p. 98) se concentre sur la compréhension des questions de genre et aborde la construction sociale du genre et des normes de genre, l'égalité des genres, les stéréotypes et les préjugés, et la violence basée sur le genre (UNESCO, 2018). Les normes de l'OMS et de l'UNESCO comprennent les connaissances, les attitudes et les compétences liées au genre, y compris l'égalité des sexes, la sensibilisation à l'identité de genre, les sentiments positifs à l'égard de leur propre sexe et genre, le droit d'explorer les identités de genre et les rôles de genre (OMS & BZGA, 2008). Enfin, l'égalité des sexes est également décrite comme un résultat du statut socioéconomique dans les deux documents.

Haberland (2015) a noté dans une étude que les programmes d'éducation sexuelle qui abordaient le genre et le pouvoir dans la sexualité et l'éducation au VIH étaient plus efficaces pour changer les résultats en matière de santé. Il a constaté que les programmes qui traitaient du genre ou du pouvoir (12 programmes de ce type ont été inclus dans l'étude) avaient cinq fois plus de chances d'être efficaces que ceux qui ne l'étaient pas (10 programmes de ce type ont été inclus dans l'étude). Quatre-vingt pour cent d'entre elles étaient associées à un taux nettement plus faible d'IST ou de grossesses non désirées, tandis que pour les programmes qui ne traitaient pas du genre ou du pouvoir, le taux n'était que de 17 %.

Cependant, bien que les preuves scientifiques soient convaincantes et que l'engagement politique soit fort, la mise en œuvre a été lente à venir. Seuls quelques États membres de l'UE mettent l'accent sur les sujets liés au genre dans leurs programmes d'éducation sexuelle. Le sujet a tendance à être laissé de côté ou minimisé, en particulier lorsque les écoles ou les enseignants décident du contenu et de la portée des cours d'éducation sexuelle.

En outre, il est important de noter que plusieurs États membres de l'UE (voir le tableau 2) ne bénéficient actuellement pas d'un suivi ou d'une évaluation de leurs programmes d'éducation sexuelle. En conséquence, il y a peu ou pas de preuves de leurs politiques, pratiques et efficacité, et ils ne sont pas représentés dans les rapports internationaux disponibles et les études menées par des organisations telles que l'UNESCO, BZgA et IPPF.

Par conséquent, il est crucial de décrire et d'évaluer les programmes d'éducation sexuelle et leur impact afin de fournir des recommandations d'amélioration, en veillant à ce qu'ils répondent aux normes européennes et internationales.

Le tableau 2 ci-dessous donne un aperçu de la situation de l'éducation sexuelle dans les États membres de l'UE.

---

<sup>64</sup> (UNESCO 2018)-ITGSE- Guide technique international sur l'éducation sexuelle  
<https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/ITGSE.pdf> le 09-08-2022

Table 2: Overview of the status of sexuality education in EU Member States

| EU Member States | Legal/policy framework <sup>1</sup> | Mandatory or optional <sup>2</sup> | Training for teachers <sup>3</sup> | M & E <sup>4</sup> | Opposition <sup>5</sup> |
|------------------|-------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--------------------|-------------------------|
| Austria          | Y                                   | M                                  | Y                                  | N                  | Y                       |
| Belgium          | Y                                   | M                                  | Y                                  | Y                  | N                       |
| Bulgaria         | Y                                   | O                                  | Y                                  | N                  | Y                       |
| Croatia          | -                                   | O                                  | -                                  | -                  | Y                       |
| Cyprus           | Y                                   | M                                  | -                                  | N                  | Y                       |
| Czech Republic   | Y                                   | M                                  | Y                                  | Y                  | Y                       |
| Denmark          | Y                                   | M                                  | Y                                  | N                  | N                       |
| Estonia          | Y                                   | M                                  | Y                                  | Y                  | N                       |
| Finland          | Y                                   | M                                  | Y                                  | Y                  | N                       |
| France           | Y                                   | M                                  | Y                                  | -                  | -                       |
| Germany          | Y                                   | M                                  | Y                                  | N                  | Y                       |
| Greece           | Y                                   | M                                  | -                                  | -                  | Y                       |
| Hungary          | -                                   | O                                  | -                                  | -                  | Y                       |
| Ireland          | Y                                   | M                                  | Y                                  | Y                  | Y                       |
| Italy            | -                                   | O                                  | -                                  | -                  | Y                       |
| Latvia           | Y                                   | M                                  | Y                                  | Y                  | Y                       |
| Lithuania        | -                                   | O                                  | -                                  | -                  | -                       |
| Luxembourg       | Y                                   | M                                  | -                                  | -                  | -                       |
| Malta            | Y                                   | M                                  | -                                  | -                  | -                       |
| The Netherlands  | Y                                   | M                                  | Y                                  | Y                  | N                       |
| Poland           | Y                                   | M                                  | -                                  | -                  | Y                       |
| Portugal         | Y                                   | M                                  | -                                  | -                  | -                       |
| Romania          | -                                   | O                                  | -                                  | -                  | -                       |
| Slovakia         | -                                   | O                                  | -                                  | -                  | -                       |
| Slovenia         | Y                                   | M                                  | -                                  | -                  | -                       |
| Spain            | Y                                   | M                                  | N                                  | N                  | Y                       |
| Sweden           | Y                                   | M                                  | Y                                  | Y                  | N                       |

<sup>1</sup> Availability of law or/and policy for sexuality education: Yes (Y)/No (N)

<sup>2</sup> Sexuality education mandatory (M) or optional (O)

<sup>3</sup> Availability of teacher training: Yes (Y)/No (N)

<sup>4</sup> Monitoring and evaluation in place: Yes (Y)/No (N)

<sup>5</sup> Opposition to sexuality education: Yes (Y) – some or strong / No (N) – no or very insignificant

"-" – data is not available in the published reports or not accessible due to language

Note: The information in this table is based on available literature. It does not describe the actual implementation of sexuality education in practice, for example, the CSE could be mandatory in the country, but hardly implemented.

Le tableau fourni dans ce document souligne que tous les États membres de l'UE n'ont pas mis en place un cadre réglementaire pour l'éducation sexuelle. Le degré de contrainte ou de caractère volontaire, ainsi que sa mise en œuvre, varient d'un pays à l'autre. De plus, l'âge des enfants et la fréquence des séances diffèrent également.

Par exemple, en France, l'éducation sexuelle est obligatoire dès l'âge de 6 ans, mais pas en maternelle. Il devrait être offert trois fois par an et par niveau. Cependant, il semble que seulement 25% des écoles mettent en place des séances d'éducation émotionnelle et sexuelle. Pourtant, « l'ITGSE et les normes de l'OMS soulignent l'importance de leçons

régulières d'éducation sexuelle et de la disponibilité de suffisamment de temps pour traiter les nouvelles informations et développer les compétences ». <sup>65</sup> Néanmoins, il existe peu d'informations disponibles sur la fréquence et le nombre total d'heures d'éducation sexuelle, en particulier lorsqu'elle fait partie de cours facultatifs laissés à la discrétion des enseignants.

En Lettonie, il n'y a pas de nombre prescrit d'heures pour l'éducation sexuelle, et cela varie d'une école à l'autre. Pour les élèves âgés de 12 à 15 ans, le nombre maximum d'heures pendant lesquelles l'éducation sexuelle peut être incluse est de 27, et pour ceux de plus de 16 ans, il est de 5. D'autre part, certains pays comme Chypre ou la République tchèque ne précisent pas le nombre maximum d'heures.

Selon les normes de l'ITGSE et de l'OMS, l'éducation sexuelle doit être complète, adaptée à l'âge et commencer dès le plus jeune âge. Alors que certains pays commencent tôt et ont des programmes plus développés pour les groupes plus âgés, d'autres se concentrent sur l'éducation sexuelle en 5e et 6e année (11-13 ans) et 8-9e (14-16 ans). Par exemple, en Belgique, l'éducation sexuelle commence généralement avant l'âge de 10 ans et peut se poursuivre jusqu'à l'âge de 16 ans ou au-delà. La Finlande s'efforce d'intégrer l'éducation sexuelle dans le programme national d'éducation de la petite enfance, et au moins 22 municipalités, couvrant 45 % des enfants finlandais âgés de 0 à 6 ans, ont inclus l'éducation sexuelle dans leurs programmes scolaires locaux obligatoires.

Par conséquent, il ne suffit pas d'aborder tous les contenus recommandés par les Lignes directrices de l'UNESCO ; La régularité des séances proposées et l'âge des enfants jouent également un rôle crucial. Pour être efficiente et efficace, l'éducation sexuelle devrait être dispensée dès le plus jeune âge.

#### **8.1.8. Contenu intégré ou matériel autonome**

L'Europe a une riche histoire d'inclusion de l'éducation sexuelle dans les programmes scolaires, en commençant par la Suède en 1955 et suivie par d'autres pays européens dans les décennies suivantes. Au fil des ans, l'éducation sexuelle a évolué pour répondre aux priorités changeantes en matière de santé publique. Initialement axé sur la prévention des grossesses non désirées, il s'est ensuite élargi pour inclure la sensibilisation au VIH dans les années 1980 et aux abus sexuels dans les années 1990. Dans les années 2000, l'éducation sexuelle a commencé à aborder des questions telles que le sexisme, l'homophobie et le harcèlement en ligne, et aujourd'hui, les normes de genre et les inégalités sont devenues des sujets importants selon Michielsen et IVANOVA (2022).

---

<sup>65</sup> OMS (2019)- Recommandations de l'OMS relatives à la santé et aux droits des adolescents en matière de sexualité et de reproduction

Les pays d'Europe diffèrent dans leur approche de l'éducation sexuelle. Certains l'intègrent comme matière dans d'autres matières, tandis que d'autres la relie à deux ou trois matières obligatoires telles que la biologie, la religion, l'éthique, l'éducation à la citoyenneté et les cours d'éducation à la santé. Il est rarement étudié en tant que sujet autonome. En Europe et en Asie centrale, l'éducation sexuelle est presque toujours incluse dans une matière obligatoire ou dans un petit nombre de matières principales.<sup>66</sup>

Dans environ la moitié des États membres de l'UE, certains aspects de l'éducation sexuelle sont enseignés dans le cadre de quelques leçons. Ces pays comprennent l'Autriche, la Croatie, Chypre, la Finlande, la France, l'Irlande, la Lituanie, la Lettonie, Malte, le Portugal, la Slovaquie et la Slovénie.<sup>67</sup>

#### **8.1.9. Les sujets les moins discutés**

Bien qu'ils soient inclus dans les lignes directrices internationales et européennes, les sujets liés au genre, à l'égalité des sexes et aux médias en ligne reçoivent moins d'attention dans les programmes d'éducation sexuelle des États membres. Alors que la plupart des États membres couvrent des sujets tels que l'amour, le mariage, les partenariats et la famille, moins se concentrent sur les questions des rôles de genre, du consentement mutuel, de l'éducation LGBTQI+, des médias en ligne et de la sexualité. Cependant, les preuves suggèrent que fournir une éducation sexuelle aux enfants et aux jeunes peut avoir un impact positif sur des questions sociétales telles que l'égalité des sexes.<sup>68</sup>

Malgré un engagement politique fort et des preuves scientifiques convaincantes, la mise en œuvre de l'éducation sexuelle complète reste lente. Les enseignants peuvent omettre certains sujets qu'ils sont moins à l'aise ou formés pour aborder, ce qui conduit à négliger ou à minimiser certains sujets. De plus, les contextes culturels, sociaux et religieux locaux influencent souvent le choix du contenu. En conséquence, certains pays n'ont pas encore mis l'accent sur les sujets liés au genre dans leurs programmes d'éducation sexuelle.

#### **8.1.10. Évaluation de l'impact de l'ECS**

Il est crucial d'évaluer l'impact de l'éducation sexuelle afin de formuler des recommandations d'amélioration et de veiller à ce qu'elle réponde aux normes européennes et internationales.

---

<sup>66</sup> Unesco (2021). La voie vers une éducation sexuelle complète.

<sup>67</sup> Commission européenne. Emploi, affaires sociales et inclusion, Picken, N L'éducation sexuelle dans l'Union européenne: vue d'ensemble ( publié en 2021. 02. 23)

<sup>68</sup> Commission européenne. Emploi, affaires sociales et inclusion, Picken, N L'éducation sexuelle dans l'Union européenne: vue d'ensemble ( publié en 2021. 02. 23)

Le tableau ci-dessous<sup>69</sup> montre que tous les pays ne disposent pas d'un cadre réglementaire pour l'éducation sexuelle. En outre, le niveau de contrainte ou de volontariat et la mise en œuvre de l'éducation sexuelle varient d'un pays à l'autre.

En outre, plusieurs États membres de l'UE ne surveillent toujours pas ou n'évaluent pas leurs programmes d'éducation sexuelle.

### Vue d'ensemble de la situation de l'éducation sexuelle dans les États membres de l'UE

| États membres de l'UE | Cadre juridique/politique | Obligatoire ou facultatif | Formation des enseignants | Suivi et évaluation | Opposition à l'éducation sexuelle |
|-----------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------|-----------------------------------|
| Autriche              | Y                         | M                         | Y                         | O/N <sup>70</sup>   | Y                                 |
| Belgique              | Y                         | M                         | Y                         | Y                   | N                                 |
| Bulgarie              | Y                         | O                         | Y                         | N                   | Y                                 |
| Croatie (Hrvatska)    | -                         | O                         | -                         | -                   | Y                                 |
| Chypre                | Y                         | M                         | -                         | N                   | Y                                 |
| République tchèque    | Y                         | M                         | Y                         | Y                   | Y                                 |
| Danemark              | Y                         | M                         | Y                         | N                   | N                                 |
| Estonie               | Y                         | M                         | Y                         | Y                   | N                                 |
| Finlande              | Y                         | M                         | Y                         | Y                   | N                                 |
| France                | Y                         | M                         | Y                         | -                   | -                                 |
| Allemagne             | Y                         | M                         | Y                         | N                   | Y                                 |
| Grèce                 | Y                         | M                         | -                         | -                   | Y                                 |
| Hongrie               | -                         | O                         | -                         | -                   | Y                                 |

<sup>69</sup> Parlement européen : Commission FEMM (février 2022) L'éducation sexuelle complète : pourquoi est-elle importante ?

<sup>70</sup> Actuellement, un nouveau décret fédéral sur l'évaluation et l'assurance de la qualité des organisations externes dispensant une éducation sexuelle dans les écoles est en cours de révision. Cependant, cela n'inclut pas le suivi et l'évaluation des enseignants offrant une éducation sexuelle. On trouvera de plus amples informations au chapitre 6.1 sur le plan national de l'Autriche.

| États membres de l'UE | Cadre juridique/politique | Obligatoire ou facultatif | Formation des enseignants | Suivi et évaluation | Opposition à l'éducation sexuelle |
|-----------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------|-----------------------------------|
|                       |                           |                           |                           |                     |                                   |
| Irlande               | Y                         | M                         | Y                         | Y                   | Y                                 |
| Italie                | -                         | O                         | -                         | -                   | Y                                 |
| Lettonie              | Y                         | M                         | Y                         | Y                   | Y                                 |
| Lituanie              | -                         | O                         | -                         | -                   | -                                 |
| Malte                 | Y                         | M                         | -                         | -                   | -                                 |
| Pays-Bas              | Y                         | M                         | Y                         | Y                   | N                                 |
| Pologne               | Y                         | M                         | -                         | -                   | -                                 |
| Portugal              | Y                         | M                         | -                         | -                   | -                                 |
| Roumanie              | -                         | O                         | -                         | -                   | -                                 |
| Slovaquie             | -                         | O                         | -                         | -                   | -                                 |
| Slovénie              | -                         | O                         | -                         | -                   | -                                 |
| Espagne               | Y                         | M                         | N                         | N                   | Y                                 |
| Suède                 | Y                         | M                         | Y                         | Y                   | N                                 |

<sup>1</sup> Availability of law or/and policy for sexuality education: Yes (Y)/No (N)

<sup>2</sup> Sexuality education mandatory (M) or optional (O)

<sup>3</sup> Availability of teacher training: Yes (Y)/No (N)

<sup>4</sup> Monitoring and evaluation in place: Yes (Y)/No (N)

<sup>5</sup> Opposition to sexuality education: Yes (Y) – some or strong / No (N) – no or very insignificant

"-" – data is not available in the published reports or not accessible due to language

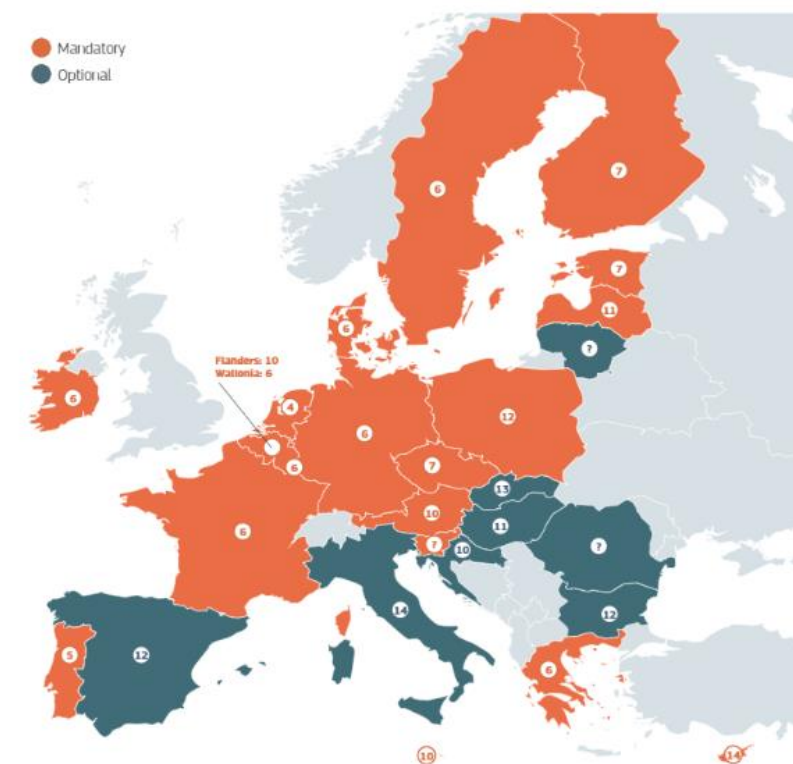
### 8.1.11. D'autres facteurs variables sont l'âge des enfants et la régularité des séances

Comme mentionné précédemment, l'éducation sexuelle obligatoire et facultative varie selon les pays. En outre, l'âge auquel les enfants reçoivent cette éducation est également variable. La carte ci-dessous illustre cette diversité.<sup>71</sup>

En outre, la fréquence des séances peut également varier selon les pays. Certains pays peuvent tenir des sessions régulières et fréquentes, tandis que d'autres peuvent tenir des sessions irrégulières ou peu fréquentes.

Il convient de noter que dans la majorité des pays où le SEC est obligatoire, il est recommandé de commencer à l'âge de l'école primaire. En revanche, lorsqu'il est facultatif, il a tendance à commencer plus tard. Ces différences soulignent l'importance de tenir compte de l'âge des enfants et de la régularité des séances lors de la conception et de la mise en œuvre des programmes d'éducation sexuelle.

FIGURE 1: WHO RECEIVES SEXUALITY EDUCATION AT SCHOOL AND AT WHAT AGE IN THE EU MEMBER STATES?



Sources include Ketting and Ivanova (2018); McCracken et al. (2016); Parker et al. (2009); Eurydice; documentation from the Maltese government.<sup>71</sup> Ages not known for Lithuania, Romania and Slovenia.

<sup>71</sup> Commission européenne. Emploi, affaires sociales et inclusion, Picken, N L'éducation sexuelle dans l'Union européenne: vue d'ensemble (publié en 2021. 02. 23)

### **8.1.12. Etat des lieux dans une sélection de pays européens.**

Le rapport de Ketting et Ivanova (2018) fournit une évaluation de l'état de l'éducation sexuelle dans 25 pays européens. Le rapport offre des données comparatives sur l'état actuel de l'éducation sexuelle dans les 25 pays de la région européenne. Il existe des variations entre les pays mais aussi à l'intérieur des pays en fonction de leurs régions.

#### **8.1.12.1. En Autriche**

En Autriche, il existe une loi spécifique traitant de l'éducation sexuelle, comme indiqué au chapitre 6. L'objectif de cette loi est d'établir des compétences adéquates dans le domaine de la sexualité et le développement d'une conscience de soi positive. Ce programme éducatif est obligatoire dans tous les types d'écoles et il y a peu d'opposition à l'éducation sexuelle en Autriche.

La base juridique de l'éducation sexuelle est la « Grundsatzterlass Sexualpädagogik » (ordonnance générale sur l'éducation sexuelle), adoptée en 1970 et adaptée en 2015. Cette ordonnance générale sur l'éducation sexuelle (1970/2015) est une base fondamentale et une légitimation de l'éducation sexuelle en Autriche. Il positionne clairement l'éducation sexuelle comme une question transversale et un principe d'enseignement dans les écoles, l'identifiant comme un aspect essentiel du développement humain. L'éducation sexuelle est obligatoire dans les écoles autrichiennes depuis plus de 50 ans, mais sa portée et son contenu ont évolué au cours de cette période. Toutefois, il existe encore un fossé entre les objectifs et les principes de l'ordonnance et sa mise en œuvre effective.

Selon l'Ordonnance générale nationale, tous les enseignants, et pas seulement ceux qui s'occupent de matières liées à la biologie, sont tenus d'aborder la sexualité dans toute sa dimension dans différents contextes et d'une manière réfléchie et adaptée à leur âge, en commençant toujours par « les expériences quotidiennes de l'élève » (2015 : 7). Cela reflète également la discussion dans le modèle de l'UNESCO sur les « programmes autonomes ou intégrés » (2009:94f.). En Autriche, les deux approches devraient être mises en œuvre conformément à l'ordonnance, mais leur réalisation est fortement influencée par les écoles et les enseignants. En effet, le programme national pour certains types d'écoles et de matières n'est pas exhaustif et offre un éventail de possibilités dans sa mise en œuvre. Dans le programme, différents sujets tels que les relations et la société et le développement de l'identité personnelle sont abordés dans le contexte des « Bildungsbereiche » (domaines d'apprentissage) transversaux.

Une récente étude nationale à grande échelle a montré que ces domaines d'apprentissage (tels que l'égalité et l'éducation à la santé) ainsi que des programmes spécifiques dans les écoles et les matières offrent diverses possibilités et liens pour mettre en œuvre une éducation sexuelle complète comme indiqué dans l'ordonnance nationale (Kapella 2022: 69-74). Cependant, l'éducation sexuelle complète n'est souvent pas mise en œuvre comme prévu parce que personne en particulier ne s'en sent responsable. Cela est d'autant plus vrai que la formation complète et obligatoire des enseignants pour les préparer de manière adéquate à l'éducation sexuelle en tant que principe général d'enseignement n'est pas pleinement mise en œuvre dans les systèmes éducatifs des enseignants. Souvent, ils n'ont

reçu aucune éducation ou très limitée sur le contenu et les méthodes pédagogiques de l'éducation sexuelle (Depauli, 2019).

Bien que l'ordonnance générale contienne une base juridique solide pour l'éducation sexuelle, les principaux obstacles à sa mise en œuvre en Autriche sont le manque de formation des enseignants et l'insuffisance du suivi et de l'évaluation. Néanmoins, les développements récents concernant le décret fédéral sur l'assurance qualité extérieure constituent un pas positif vers la promotion et la normalisation de l'assurance et de l'évaluation de la qualité. Il est important de noter que ce décret ne s'applique qu'aux professionnels externes qui dispensent une éducation sexuelle au sein des écoles. Le chapitre 6 du plan national autrichien sur l'éducation sexuelle fournit de plus amples détails à ce sujet.

L'ordonnance générale recommande aux enseignants de collaborer avec les systèmes de soutien psychosocial au sein des écoles, tels que le travail social scolaire, ainsi qu'avec des experts externes, tels que les organisations d'éducation sexuelle. Des experts externes peuvent travailler avec les enseignants et assumer différents rôles et relations avec les élèves en dehors du système de notation et d'évaluation de l'école. Ces experts soulignent l'importance de travailler avec des professionnels externes en éducation sexuelle afin que les élèves puissent se sentir plus à l'aise de poser des questions et de participer à des discussions ouvertes. Une étude récente sur l'éducation sexuelle en Autriche a montré que les enseignants sont très satisfaits de la collaboration avec des professionnels externes dans le domaine, et il y a plusieurs raisons pour lesquelles cette coopération est cruciale pour la mise en œuvre de l'ordonnance générale (Kapella 2022: 43f.). Le chapitre 6 traite plus en détail de ce sujet. Les organisations externes sont donc essentielles pour dispenser une éducation sexuelle non seulement dans les écoles, mais aussi dans diverses organisations de jeunesse. En particulier pour les adolescents et les jeunes adultes qui ne vont plus à l'école ou qui fréquentent des écoles ou des universités hautement spécialisées où l'éducation sexuelle n'est pas un objectif majeur, ces organisations deviennent encore plus importantes. Bien que les organisations externes offrent souvent des ateliers ponctuels et autonomes pour les classes scolaires (généralement entre 13 et 14 ans), elles ne sont pas toujours en mesure de couvrir tout le contenu requis pour une éducation sexuelle complète.

La « Plateforme Sexuelle Bildung » (Plateforme pour l'éducation sexuelle / <https://sexuellebildung.at>) a été créée en 2006 dans le but de promouvoir la coopération régionale et nationale, de professionnaliser l'éducation sexuelle et de développer des programmes de qualité garantie. En 2009, la « Sexualpädagogische Allianz » (Alliance pour la pédagogie sexuelle) a été fondée avec des collègues en Suisse, au Tyrol du Sud et en Allemagne pour partager l'expertise et les expériences et développer des déclarations sur les compétences et les concepts de l'éducation sexuelle. La plate-forme « Sexuelle Bildung » a également convenu de plusieurs principes fondamentaux auxquels toutes les parties intéressées doivent adhérer lors de leur demande d'adhésion. Ces principes sont basés sur l'ordonnance générale autrichienne sur l'éducation sexuelle (2015) et les normes de l'OMS pour l'éducation sexuelle en Europe (2010) et reflètent donc une compréhension globale de l'éducation sexuelle.

L'ordonnance générale fait explicitement référence à la définition de « l'éducation sexuelle » énoncée dans le modèle de l'UNESCO (2:2009 / International Technical Guidance on Sexuality Education) et à la définition de « l'éducation sexuelle complète » proposée par l'IPPF (2006/Framework for Comprehensive Sexuality Education). Il considère l'éducation sexuelle comme un élément essentiel du développement de la personnalité individuelle et de l'établissement de relations responsables, commençant d'une manière adaptée à l'âge dès la petite enfance et progressant jusqu'à l'âge adulte, dans le cadre des droits de l'homme, des principes de diversité et de non-discrimination. L'ordonnance générale cite les objectifs des « Normes pour l'éducation sexuelle » (2010) de l'OMS, soulignant l'importance de réfléchir sur la diversité et les rôles de genre, de fournir des connaissances complètes fondées sur des données probantes sur divers aspects de la sexualité et des relations, et de développer des compétences de réflexion et de pensée critique pour prendre des décisions éclairées et agir de manière responsable.

Les principes établis par la Plate-forme autrichienne pour l'éducation sexuelle promeuvent une compréhension de la sexualité similaire à celle de l'UNESCO, la considérant comme une dimension du développement humain façonnée par les contextes sociaux, culturels et religieux et pouvant évoluer tout au long de la vie. Les connaissances scientifiques et fondées sur des données probantes constituent le fondement de l'éducation sexuelle, qui englobe également les dimensions émotionnelles, sociales et culturelles. Elle ne se concentre pas uniquement sur la prévention des risques ou de la violence, mais vise également à promouvoir le bien-être sexuel et émotionnel, un aspect qui est également souligné dans l'ordonnance générale où « la sexualité est considérée comme un potentiel positif inhérent aux humains » (2015:1). En outre, selon les principes de la plate-forme, les programmes d'éducation sexuelle devraient donner la priorité à l'autodétermination et au droit au bien-être sexuel et à la santé sans coercition, violence ou discrimination. Par conséquent, il est souligné que le respect des limites, le concept de consentement et la non-discrimination ne sont pas seulement des sujets couverts par l'éducation sexuelle, mais aussi des attitudes essentielles qui devraient être adoptées par les professionnels de l'éducation.

Les principes énoncés par la Plate-forme autrichienne pour l'éducation sexuelle englobent déjà divers aspects de l'éducation sexuelle en Autriche. La section suivante donne un aperçu de certaines bonnes pratiques en Autriche (telles que Verein Selbstbewusst Salzburg, first love mobil ÖGF Wien, PIA Linz, lil liebenslust Graz/Linz, « jetzt » Schulsozialarbeit Salzburg), qui sont décrites en détail sur la base des compétences et des thèmes destinés aux jeunes conformément à l'ordonnance générale, ainsi que des thèmes spécifiquement identifiés. En outre, le programme national pour les écoles secondaires en Autriche, y compris les lycées, décrit six « Bildungsbereiche » (domaines d'apprentissage) transversaux dans l'enseignement général. Ces domaines d'apprentissage comprennent, entre autres, « religieux, éthique-philosophique », « langage et communication », « humain et société », « créativité et présentation » et « santé et exercice », qui abordent divers aspects de l'éducation sexuelle complète. L'aperçu suivant comprend également les points de vue de trois experts dans le domaine de l'éducation sexuelle qui partagent leur expertise et leur expérience.

En outre, le rapport de recherche sur l'éducation sexuelle en Autriche, publié en novembre 2022, souligne que les sujets et les contenus proposés par les organisations autrichiennes et les experts individuels dans le domaine de l'éducation sexuelle sont étroitement alignés sur les questions

fondamentales du Modèle de l'UNESCO et répondent donc aux normes internationales. Les sujets abordés dans l'éducation sexuelle sont complets, englobant une large compréhension de l'éducation sexuelle. Ces résultats sont également intégrés dans le bref aperçu suivant (Kapella 2022: 93-103).

**Valeurs et droits :** L'éducation sexuelle est directement liée à la transmission et à la discussion de valeurs et de concepts moraux (différents). Selon l'Ordonnance générale, « les écoles devraient aider à donner aux enfants et aux jeunes les moyens de développer et d'élargir leurs propres concepts moraux et de respecter les autres valeurs et points de vue » (2015:5). Dans le contexte des compétences et des capacités, il indique que « les élèves prennent conscience de leurs propres attitudes liées à la sexualité, au partenariat et aux valeurs personnelles » (2015 : 7). Elle est liée à la prise de conscience des droits sexuels et reproductifs, des droits des enfants, des droits des femmes ainsi que du droit à la non-discrimination et bien d'autres. Les informations sur les droits internationaux, nationaux et régionaux pertinents pour le groupe cible sont des questions essentielles. En outre, l'examen des normes sociales et culturelles dans leur pluralité constitue une autre question fondamentale. (Kapella 2022:96)

Discuter et réfléchir sur les valeurs (différentes) concernant l'éducation sexuelle est toujours une question controversée en Autriche. Les organisations et les écoles tentent d'impliquer activement et de s'adresser aux parents dans le contexte de l'éducation sexuelle afin de donner des informations sur les valeurs et les droits qui sont discutés et développés. La recherche souligne l'importance d'informer les parents, mais reconnaît également que les écoles et les valeurs des parents ne sont pas toujours compatibles. Cela devient particulièrement pertinent avec les parents conservateurs qui s'opposent à l'apprentissage de leurs enfants sur, entre autres, la diversité de genre et sexuelle. (Depauli 2019)

**L'éducation sexuelle en Autriche** met un accent particulier sur les compétences de communication liées au sujet, y compris l'apprentissage de la langue et des termes, la création d'un espace sûr et ouvert pour parler, partager et poser des questions. Les experts dans le domaine soulignent l'importance de travailler sur les compétences de communication, afin que les jeunes apprennent à parler de sexualité dès leur plus jeune âge, en particulier en tenant compte des différents contextes sociaux et culturels, des tabous sociaux et des influences des groupes de pairs. L'éducation sexuelle devrait fournir des « salles de pratique » pour parler de sexualité et convenir d'un langage commun. L'objectif est de permettre aux enfants et aux jeunes de communiquer sur eux-mêmes, leurs sentiments, leur santé, leur sexualité et leur corps, et d'être soutenus pour trouver une voix pour parler de leurs besoins et de leurs souhaits.

En outre, les programmes mettent l'accent sur les compétences décisionnelles dans le contexte de « l'autonomisation par la connaissance » sur diverses dimensions de la sexualité, de la santé sexuelle et du développement. Les jeunes devraient acquérir les compétences nécessaires pour prendre des décisions responsables concernant leur propre vie sexuelle et leurs partenariats, qui ont des effets bénéfiques sur leur santé sexuelle et leur partenariat dans la vie quotidienne. L'Ordonnance générale (2015:3) fait référence dans ce contexte à l'OMS, déclarant l'intention « de permettre la communication sur la sexualité, les émotions et les relations et d'aider à développer le langage pour le faire ».

En outre, les compétences en matière de recherche d'informations et de soutien sont mentionnées, en mettant particulièrement l'accent sur la fourniture d'informations sur les organisations et d'autres ressources fiables où les jeunes peuvent obtenir des informations et un soutien. (Kapella 2022:98.99)

Dans le domaine des compétences pour la santé et le bien-être, le développement des compétences liées aux sentiments et affections personnels, à la conscience de soi et à la capacité de les articuler est essentiel pour les relations et la prévention de la violence. L'Ordre général (2015:6) souligne l'importance de favoriser une attitude positive envers soi-même et ses besoins. L'empathie, la sympathie et la capacité de communiquer « oui » et « non » sont également des compétences importantes liées à la prévention de la violence et au concept de consentement.

L'éducation aux médias et le développement des compétences médiatiques sont de plus en plus importants pour analyser et remettre en question les informations et les images véhiculées par les médias et être conscient des risques et des dangers potentiels. La pornographie devrait être abordée de manière critique et appropriée, en commençant par la vie quotidienne du groupe cible. Les programmes visent à éduquer non seulement les jeunes, mais aussi les parents dans leur rôle de mentorat et de modèle. Le programme aborde également des questions telles que le discours de haine, les fausses nouvelles, le droit à la vie privée, le toilettage électronique et la cybercriminalité, entre autres. Par conséquent, la formation à l'éducation aux médias est un élément essentiel de la prévention de la violence et de l'éducation sexuelle en général. Selon l'Ordre général (2015: 7), les étudiants devraient être en mesure d'évaluer l'information en termes d'aspects individuels, sociaux, médicaux et éthiques et d'utiliser les nouveaux médias responsables à cette fin. Ils devraient également être informés de leurs droits et responsabilités lorsqu'ils utilisent les médias (sociaux) dans la sphère numérique. Conformément à l'apprentissage des langues et de la communication dans le programme national des écoles secondaires, l'utilisation critique et constructive des médias devrait être encouragée.<sup>72</sup>

**Relations :** Le développement de compétences et d'attitudes relationnelles positives est considéré comme un élément clé de l'éducation sexuelle. Selon Kapella (2022:95), les programmes visent à aider les jeunes à en apprendre davantage sur les différents types et phases de relations, y compris les relations émotionnelles et sexuelles, le fait de tomber amoureux et la séparation. Pour ce faire, ils se concentrent sur le développement des compétences en communication et en gestion des conflits, la régulation émotionnelle et la compréhension de concepts tels que la confiance, l'amour et le partenariat.

L'objectif est de permettre aux jeunes d'établir et de maintenir des relations saines fondées sur l'appréciation mutuelle et le respect des frontières. En outre, les programmes visent à favoriser la compréhension et l'égalité en ce qui concerne les différentes formes de partenariats et de familles. Ces compétences sont considérées comme essentielles pour promouvoir le bien-être et prévenir la violence dans les relations (Kapella 2022:95).

---

<sup>72</sup> <https://www.ris.bka.gv.at/GeltendeFassung.wxe?Abfrage=Bundesnormen&Gesetzesnummer=10008568>  
Source consultée le 10 juin 2022.

**Genre, diversité et intersectionnalité:** En Autriche, on reconnaît de plus en plus l'importance de comprendre les normes et les préjugés liés au genre et à la sexualité, ainsi que la manière dont ils sont construits et maintenus dans des contextes sociaux et culturels. Cela comprend la compréhension de l'identité de genre et de la diversité sexuelle, et la reconnaissance de la façon dont la discrimination opère à différents niveaux. Il est important de dépeindre des relations et des familles diverses, différentes formes de sexualité et d'expressions de genre, et d'œuvrer en faveur de l'égalité et de la non-discrimination.

Cependant, certaines organisations et certains praticiens véhiculent encore des messages discriminatoires qui reflètent l'hétérosexisme et le cissexisme. Par conséquent, il est essentiel que les praticiens sur le terrain servent de modèles en matière de diversité, de discrimination et de marginalisation, et travaillent sur le respect de soi et le respect des autres. Ces questions sont également mentionnées dans le programme autrichien en tant que questions éducatives transversales.

Le processus actuel d'assurance qualité de l'accréditation en Autriche vise à garantir que les questions clés sont traitées sur la base des connaissances scientifiques actuelles et enracinées dans les principes des droits de l'homme de justice sociale, de dignité humaine et d'égalité dans toute leur diversité. L'Ordre général souligne l'importance pour les jeunes de pouvoir faire face avec respect aux autres attitudes et de développer une attitude respectueuse envers les différentes formes de sexualité et d'identité. (Kapella 2022:97, Ordre général 2015:7).

**Corps humain et développement :** Le thème du corps humain et du développement est un aspect important de l'éducation sexuelle dans de nombreux programmes. Il s'agit de fournir des informations adaptées à l'âge sur les parties, les processus et les développements du corps humain, tels que la puberté, dans un contexte pertinent et pertinent pour le public cible. Cela implique également de s'attaquer aux mythes et aux stéréotypes, d'apprendre le langage et la terminologie appropriés et d'analyser les normes de genre, en particulier dans le contexte de l'image corporelle et des attentes. L'un des principaux objectifs des programmes d'éducation sexuelle est de favoriser l'acceptation individuelle du corps et de promouvoir une attitude positive envers son corps, ses besoins et ses désirs.

**Sexualité et comportement sexuel :** La sexualité et le comportement sexuel sont également des sujets importants abordés dans l'éducation sexuelle. Il est essentiel de parler des sentiments et des désirs sexuels comme des aspects naturels et agréables du développement humain et de la vie. Cela contribue à sensibiliser le public au fait que la sexualité englobe plus que des aspects biologiques. L'information et la discussion sur le comportement, les réponses et les processus sexuels sont axées sur la sexualité dans sa dimension agréable, tout en étant étroitement liée aux aspects de la santé sexuelle et de la prévention de la violence.

**Santé sexuelle et reproductive :** La santé sexuelle et reproductive est également une composante essentielle de l'éducation sexuelle. Il comprend des questions liées à la protection contre les infections sexuellement transmissibles et les grossesses non désirées. Il est crucial de fournir des informations sur les méthodes, la disponibilité, les conditions, les risques, ainsi que sur les structures de soutien et de traitement pour renforcer les compétences des jeunes en matière de santé. Comme indiqué dans

l'ordonnance générale (2015), « les élèves devraient être en mesure de nommer les facteurs essentiels à une vie sexuelle saine (ressources) et les facteurs pathogènes (risques) ». Par conséquent, les programmes complets d'éducation sexuelle visent à donner aux jeunes les moyens de prendre des décisions éclairées et d'assumer la responsabilité de leur santé sexuelle et reproductive. (Ordonnance générale 2015:6)..

**Prévention de la violence** : La prévention des abus sexuels et l'identification des formes de violence sexuelle sont des éléments essentiels de l'éducation sexuelle en Autriche. Certains programmes, tels que Selbstbewusst Salzburg, lient explicitement l'éducation sexuelle et la protection contre la violence et les abus sexuels afin de permettre aux enfants, aux adolescents et aux jeunes adultes de connaître et de défendre leurs limites et leur intégrité dès leur plus jeune âge. L'éducation sexuelle adaptée à l'âge est un aspect central de la protection contre la violence, car les jeunes reçoivent des informations pour identifier la violence, faire la différence entre la sexualité et la violence et être habilités à demander de l'aide. Le concept de consentement, lié aux compétences de communication et de négociation, est crucial, ainsi que l'identification des actions qui traversent les frontières. L'information et l'autonomisation sont des ressources essentielles pour renforcer la résilience et la sensibilisation à la violence sous ses différentes formes. Les experts dans le domaine soulignent l'importance de lutter contre la violence sexuelle et de transmettre le message que les adolescents peuvent parler aux adultes de leurs expériences de violence sans crainte de stigmatisation, de dramatisation ou de banalisation. En outre, il est essentiel de faire une distinction claire entre la violence et la sexualité et d'être conscient de ne pas aborder la sexualité uniquement dans le contexte de la prévention des risques et de la violence, mais aussi dans les aspects positifs et joyeux du développement humain et des relations. De plus en plus de programmes se concentrent également sur les formes numériques de violence et incluent la compétence médiatique comme une question cruciale dans leurs programmes d'études pour créer des espaces sûrs (en ligne) et donner aux jeunes les moyens d'utiliser les médias en toute sécurité et en toute connaissance de cause (Kapella 2022: 97-98).

#### **8.1.12.2. En Belgique**

La moitié nord de la Belgique néerlandophone, la Flandre, a une approche globale et intégrée de l'éducation sexuelle et relationnelle. Les objectifs éducatifs et les cibles de la matière sont définis dans un décret de 2010, et il est incorporé dans des matières plus larges telles que la biologie, la science, la religion et les langues. L'éducation sexuelle n'est pas considérée comme une question controversée et les écoles ont l'autonomie de décider comment la couvrir.

L'éducation relationnelle et sexuelle est généralement incluse dans la politique de santé des écoles sous la forme de « Relationele en Seksuele Vorming » (éducation aux relations et à la sexualité). Les aspects non biologiques de la sexualité sont également intégrés dans plusieurs autres matières d'enseignement, et certaines écoles les intègrent dans les semaines de projet. Les aspects biologiques de la sexualité couverts par le programme comprennent la conscience corporelle, la grossesse et l'accouchement, la contraception, les IST et l'accès à l'avortement médicalisé. D'autres sujets, tels que le VIH/sida, l'amour, le mariage et le partenariat, la

violence et les sévices sexuels et la violence familiale, sont abordés plus brièvement. Il existe plusieurs manuels et programmes de formation à la disposition des écoles pour enseigner ces différents sujets.

### **8.1.12.3. Espagne**

En Espagne, il n'existe pas de loi nationale rendant obligatoire l'éducation sexuelle, et la mise en œuvre des recommandations en matière d'éducation sexuelle reste limitée. Souvent, les enseignants ne sont pas formés pour dispenser une éducation sexuelle, et les ateliers sont généralement organisés par des organisations externes. Les autorités locales peuvent promouvoir ou interdire les ateliers d'éducation sexuelle. L'objectif principal de ces ateliers est de prévenir les ITS, le VIH, les grossesses non désirées et l'avortement, tout en promouvant une vision responsable et égalitaire de la sexualité et en reconnaissant la diversité sexuelle. Les ateliers visent à développer harmonieusement la sexualité en fonction des caractéristiques des jeunes et impliquent parfois la participation des parents, des familles, des ONG, des gouvernements locaux et des écoles. Toutefois, l'absence d'un programme national et la mise en œuvre limitée des recommandations suggèrent la nécessité d'apporter des améliorations dans ce domaine.

Langue corrigée : L'éducation sexuelle en Espagne varie en fonction de la localité, de l'école et de l'organisation qui la dispense. Les ateliers sont obligatoires pour tous les élèves, mais les parents peuvent avoir besoin de donner la permission à leurs enfants d'y assister. En règle générale, les ateliers s'adressent aux élèves du secondaire âgés de 12 à 16 ans et consistent en deux sessions d'une heure. Le choix du contenu est déterminé par l'autorité locale ou l'école, et l'accent est généralement mis sur la prévention des risques sexuels. Les ateliers peuvent être organisés par des organisations religieuses, des professionnels de la santé ou des ONG. Les étudiants ont rarement leur mot à dire sur le contenu, bien que leurs questions et leurs intérêts soient pris en compte.

Il n'y a pas de formation formelle pour les enseignants en éducation sexuelle, bien que certains puissent participer à des cours de formation. Les ONG ont créé du matériel pédagogique pour les enseignants, mais il ne couvre pas tous les besoins. Le site Web de la Fédération espagnole de planification familiale (FPFE) a publié un guide financé par le ministère de la Santé pour fournir des ressources méthodologiques pour l'éducation sexuelle en classe. Les lignes directrices mettent l'accent sur la prévention des grossesses non planifiées, des IST et du VIH et promeuvent une approche participative pour assurer un apprentissage significatif par les élèves. Les ateliers d'éducation sexuelle sont généralement organisés par des organisations externes, les autorités locales jouant un rôle important dans leur promotion, leur facilitation, leur réglementation ou leur interdiction.

Les principaux sujets abordés sont les suivants:

| Main topics dealt with                                       | How often addressed? |           |        |
|--------------------------------------------------------------|----------------------|-----------|--------|
|                                                              | Often                | Sometimes | Hardly |
| Biological aspects and body awareness                        | X                    |           |        |
| Pregnancy and birth                                          | X                    |           |        |
| Contraception (including at least three effective methods)   | X                    |           |        |
| HIV/AIDS                                                     | X                    |           |        |
| STIs                                                         | X                    |           |        |
| Love, marriage, partnership                                  |                      | X         |        |
| Sexual pleasure                                              |                      | X         |        |
| Sexual orientation                                           |                      | X         |        |
| Gender roles                                                 | X                    |           |        |
| Online media and sexuality                                   |                      | X         |        |
| Access to safe abortion in the framework of the national law |                      |           | X      |
| Mutual consent to sexual activity                            |                      | X         |        |
| Sexual abuse/violence                                        |                      |           | X      |
| Domestic violence                                            |                      | X         |        |
| Human rights and sexuality                                   |                      |           | X      |
| Sexual identity                                              |                      |           | X      |
| Models of beauty, self-esteem and self-concept               |                      |           | X      |

**Thèmes abordés dans l'éducation sexuelle en Espagne. Source : OMS (2018). L'éducation sexuelle en Europe et en Asie centrale État de l'art et développements récents p 149**

Il n'existe pas d'évaluation systématique de l'éducation sexuelle au niveau national. Cependant, certains projets locaux évaluent les expériences des participants dans certaines écoles à l'aide de questionnaires pour mesurer leur satisfaction et les connaissances acquises. La FPFE (Fédération espagnole de planification familiale) collabore avec d'autres ONG pour organiser des ateliers d'éducation sexuelle ciblant les groupes vulnérables. En outre, la FPFE inclut l'éducation sexuelle dans les prisons, tandis que l'icône espagnole Harimaguada, l'organisation Astursex dirigée par des sexologues, l'association Asexorate pour la prévention de la violence sexiste et les programmes de radio / télévision comme ceux développés par Amaltea sont d'autres programmes qui offrent une éducation sexuelle.

En Espagne, les groupes conservateurs tels que les partis politiques, les groupes religieux et les familles s'opposent fermement à l'éducation sexuelle complète. Les opposants soutiennent que les valeurs sur la sexualité devraient être transmises par les familles, pas par les écoles, et que l'éducation sexuelle offerte par les organisations de défense des droits sexuels et reproductifs telles que la FPFE peut déformer la morale des jeunes et être influencée par les idéologies et les normes morales. D'autre part, les partisans de l'éducation sexuelle recommandent qu'elle soit incluse dans le programme officiel, réglementée par une loi promulguée par le ministère de l'Éducation, et dispensée par des enseignants formés avec le soutien d'experts utilisant une approche scientifique exempte d'idéologies et de critères moraux. En outre, l'éducation sexuelle devrait être complétée par des services adaptés aux jeunes.

Il existe en Espagne environ 20 centres spéciaux de santé sexuelle et reproductive adaptés aux jeunes qui offrent une variété de services, y compris des informations. En raison d'un financement insuffisant, plusieurs centres ont fermé leurs portes. La FPFE gère quatre centres à Madrid, Albacete, La Corogne et Barcelone, qui sont gérés par des ONG et des gouvernements locaux partageant une philosophie commune. Les services de santé sexuelle et reproductive sont gratuits pour les jeunes qui se trouvent légalement dans le pays, mais peuvent être coûteux pour les immigrants illégaux. Bien que la contraception ne soit pas toujours gratuite, certains centres offrent des préservatifs gratuits et une contraception d'urgence. Cependant, le financement des contraceptifs oraux de troisième génération a diminué. L'âge du consentement à la contraception est de 16 ans, mais les professionnels peuvent décider pour les jeunes âgés de 13 à 16 ans. L'âge du consentement à l'avortement est de 18 ans. Selon une enquête, les jeunes obtiennent des informations sur la sexualité à partir de sources en ligne et des médias sociaux (33%), d'amis et de pairs (32%), de l'école (22%) et des parents (12%). Deux tiers des jeunes âgés de 15 à 24 ans utilisent une méthode moderne de contraception. Le taux d'IST chez les jeunes est de 13 % et le taux d'infection par le VIH était de 7,4 pour 100 000 habitants en 2015. Cependant, ces taux ont diminué par rapport à il y a dix ans.

#### **8.1.12.4. Portugal**

Au Portugal, l'éducation sexuelle est une composante essentielle de l'enseignement scolaire obligatoire. Cependant, il n'existe pas de politique nationale spécifique pour l'éducation sexuelle, ce qui entraîne des variations considérables dans les programmes d'études d'une école à l'autre.

En général, l'éducation sexuelle au Portugal met l'accent sur les aspects biologiques et médicaux de la sexualité, ainsi que sur la prévention des maladies sexuellement transmissibles (MST) et des grossesses non désirées. Certains programmes peuvent inclure des discussions sur les relations affectives, la sexualité et l'identité de genre, mais cela dépend souvent de l'enseignant et du niveau scolaire. Les organisations de la société civile s'efforcent de renforcer l'éducation sexuelle au Portugal en encourageant les discussions sur des sujets tels que le consentement, la diversité sexuelle et l'égalité des sexes.

En conclusion, bien que l'éducation sexuelle soit présente dans le système scolaire portugais, les lacunes et les variations dans les programmes peuvent entraîner une éducation incomplète et inégale pour les élèves portugais.

#### **8.1.12.5. Le Royaume-Uni**

Au Royaume-Uni, l'éducation sexuelle et relationnelle (SRE) est obligatoire dans les écoles publiques (autorités locales) depuis 1996 pour les élèves âgés de 11 ans et plus, mais pas dans les écoles privées. Il est généralement enseigné parallèlement à d'autres matières, principalement dans les cours de sciences et d'éducation personnelle, sociale, sanitaire et économique. Depuis 2019, le SRE est devenu obligatoire dans toutes les écoles du Royaume-Uni.

Ci-dessous, nous voyons les principaux thèmes abordés dans les écoles.<sup>73</sup>

| Principaux sujets abordés                                               | Quelle est sa taille? |           |     |
|-------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------|-----|
|                                                                         | Vaste                 | brèvement | Non |
| Aspects biologiques et conscience corporelle                            | X                     |           |     |
| Grossesse et accouchement                                               |                       | X         |     |
| Contraception (y compris au moins trois méthodes efficaces)             | X                     |           |     |
| VIH/SIDA                                                                | X                     |           |     |
| ITS                                                                     | X                     |           |     |
| Amour, mariage, partenariat                                             |                       | X         |     |
| Plaisir sexuel                                                          |                       |           | X   |
| Orientation sexuelle                                                    |                       |           | X   |
| Rôles de genre                                                          |                       |           | X   |
| Médias en ligne et sexualité                                            |                       |           | X   |
| Accès à l'avortement sécurisé dans le cadre de la législation nationale |                       | X         |     |
| Consentement mutuel à l'activité sexuelle                               |                       |           | X   |
| Abus/violence sexuels                                                   |                       |           | X   |
| Violence domestique                                                     |                       |           | X   |
| Droits de l'homme et sexualité                                          |                       |           | X   |

Tableau 6 Principaux thèmes abordés dans l'éducation sexuelle à l'école en Europe

#### 8.1.12.6. France

L'éducation sexuelle est obligatoire en France. En 2018, une circulaire a été publiée pour remplacer la précédente circulaire 2003-027 sur l'éducation sexuelle dans les écoles, les collèges et les lycées. Cette nouvelle circulaire s'aligne sur les textes fondateurs de l'OMS de 2010 et les Lignes directrices de l'UNESCO de 2018 sur l'éducation sexuelle complète.<sup>74</sup>

L'éducation sexuelle en France est fondée sur des valeurs humanistes telles que la liberté, l'égalité, la tolérance et le respect de soi et des autres. Il est enseigné dans les écoles en mettant l'accent sur la laïcité, la neutralité et le discernement. L'Education nationale et son personnel abordent l'éducation sexuelle dans le plus grand respect des croyances individuelles et veillent à ce que l'enseignement soit adapté à chaque tranche d'âge. L'éducation sexuelle dans les écoles primaires met l'accent sur la connaissance et le développement du respect de soi et des autres, sans mettre l'accent sur l'activité sexuelle. À l'adolescence, l'éducation sexuelle s'élargit pour inclure une compréhension du comportement sexuel et des relations, en mettant l'accent sur le respect des autres et de leur corps. À toutes les étapes de l'éducation, la vie privée et les limites personnelles sont respectées.

<sup>73</sup> OMS (2018) L'éducation sexuelle en Europe et en Asie centrale État de l'art et développements récents

<sup>74</sup> Bulletin officiel de l'Éducation nationale (2018). Éducation sexuelle et partenariats. Disponible sur <https://www.education.gouv.fr/education-la-sexualite>

L'éducation à la sexualité est inscrite dans le Code de l'éducation depuis la loi n° 2001-588 du 4 juillet 2001. L'article L. 312-16 se lit comme suit : « *L'information et l'éducation sur la sexualité sont dispensées dans les écoles, collèges et lycées à raison d'au moins trois séances par an et par tranches d'âge homogènes. Ces sessions présentent une vision égalitaire des relations entre les femmes et les hommes. Ils contribuent à l'apprentissage du respect dû au corps humain. Ils peuvent impliquer des personnels contribuant à la mission de santé scolaire et des personnels des établissements mentionnés au premier alinéa de l'article L. 2212-4 du code de la santé publique, ainsi que d'autres intervenants extérieurs conformément à l'article 9 du décret n° 85-924 du 30 août 1985 relatif aux établissements publics locaux. Les étudiants formés par un organisme agréé par le ministère de la Santé peuvent également être impliqués.*

### **Quels sont les objectifs de l'éducation sexuelle dans les écoles ?**

Il s'agit d'une approche éducative transversale et progressive, qui vise à favoriser l'estime de soi, le respect de soi et des autres, l'acceptation des différences, la compréhension et le respect de la loi et des droits de l'homme, la responsabilité individuelle et collective, la construction de la personne et l'éducation du citoyen. Son approche globale et positive doit être adaptée à chaque âge et à chaque niveau d'éducation. Les valeurs laïques et humanistes sont essentielles pour travailler avec les élèves de manière confiante.

L'éducation sexuelle est à l'intersection de plusieurs domaines :

- Le domaine biologique, qui comprend tout ce qui concerne l'anatomie, la physiologie, la reproduction et ses conséquences, comme la contraception, la prévention des infections sexuellement transmissibles (IST) et le VIH-sida;
- Le champ psycho-émotionnel, qui aborde la question de l'estime de soi, des compétences psychosociales, des relations interpersonnelles, des émotions et des sentiments, et invite ainsi les jeunes à développer leur propre réflexion et échanger avec leurs pairs, dans le respect de leur sphère privée;
- Le domaine juridique et social, qui vise à sensibiliser les élèves aux enjeux sociétaux, aux droits et devoirs des citoyens, à l'utilisation abusive des outils numériques et des réseaux sociaux, aux risques d'exposition aux images pornographiques, à l'exploitation sexuelle, aux violences sexistes et sexuelles, à l'égalité femmes-hommes, etc. L'objectif est de lutter contre les préjugés, notamment ceux véhiculés par les médias et sur les réseaux sociaux, qui sont à l'origine de discriminations, de stigmatisations et de violences.

L'éducation sexuelle est une composante essentielle des écoles de promotion de la santé et de l'éducation citoyenne, et elle contribue à l'éducation complète des élèves en conjonction avec d'autres matières. Il aborde des questions de santé publique telles que les grossesses précoces non désirées, les infections sexuellement transmissibles (y compris le VIH/sida) et la

promotion de relations saines entre les filles et les garçons, ainsi qu'une culture de l'égalité. Il aborde également des questions sensibles liées aux violences sexuelles, à la pornographie et à la lutte contre les préjugés sexistes ou homophobes, visant à lutter contre les discriminations, la stigmatisation et la violence sous toutes ses formes.

En France, une étude du HCE<sup>75</sup> montre que 25% des écoles ne proposent pas de sessions sur l'éducation affective et sexuelle, et qu'il existe des lacunes importantes dans l'éducation à l'égalité entre les femmes et les hommes. Les stéréotypes et les rôles de genre continuent d'influencer les représentations, avec une certaine forme de virilité valorisée, peu de considération accordée aux désirs et aux plaisirs des jeunes femmes, et des inégalités et des violences sexistes au sein des groupes ou des couples. L'homosexualité chez les hommes ou les femmes est souvent ignorée.

Lorsque l'éducation sexuelle est intégrée dans l'enseignement des matières, elle est principalement axée sur des sujets liés à la science tels que la reproduction, plutôt que d'être intégrée dans une approche transversale liée à la citoyenneté et à l'égalité des sexes.

Les sujets les plus fréquemment abordés sont la biologie et la reproduction, la contraception et l'avortement, le VIH et la notion de respect entre les sexes. En revanche, les questions liées à la violence sexiste et sexuelle, ainsi qu'à l'orientation sexuelle, sont les moins discutées.

Une enquête récente a été menée par nous toutes.org<sup>76</sup> sur les séances d'éducation sexuelle dans les écoles secondaires le 29 octobre 2021, auprès de 10 938 répondants. Les résultats indiquent une faible quantité et qualité des séances, ce qui limite leur impact sur la vie personnelle.

Selon la majorité des répondants, les séances qu'ils ont reçues n'ont pas atteint les objectifs définis par la loi, qui visent à promouvoir l'égalité des sexes. Cet écart entre les objectifs et la réalité sur le terrain peut être attribué à l'accent mis sur le domaine biologique et au nombre limité d'heures fournies.

Les sujets les plus fréquemment abordés dans les séances d'éducation sexuelle sont la contraception, la prévention des infections sexuellement transmissibles (IST) et les organes génitaux, ce qui souligne à nouveau le manque d'attention accordée aux questions non biologiques telles que l'orientation sexuelle, l'identité de genre, le consentement sexuel et la violence.

Les jeunes qui ont signalé un impact significatif sur leur vie personnelle sont ceux qui ont bénéficié d'un plus grand nombre de séances, d'une variété de conférenciers et d'un plus large éventail de domaines et de thèmes étudiés.

---

<sup>75</sup> Laurant, F., Collet, M (2016). Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes Rapport sur l'éducation sexuelle. Une société d'égalité entre les femmes et les hommes [rapport]. Paris : HCE,

<sup>76</sup> Enquêtes #NousToutes- <https://www.noustoutes.org/enquetes/#education-sexualite> vue le 21-07-2022

#### 8.1.12.7. Malte

##### Cadre juridique et politique

Basé sur la loi maltaise de 1988 sur l'éducation,<sup>77</sup> modifiée pour la dernière fois en 2022, le **programme minimum national maltais**<sup>78</sup> définit les objectifs de *l'éducation sexuelle humaine* dans plusieurs domaines de l'éducation, qui sont abordés dans les cours PSCD (Personal, Social and Career Development):

- Le lien entre la sexualité et la politique de genre;
- Les stéréotypes sur la sexualité;
- L'éventail des identités sexuelles;
- L'éventail des maladies liées à la sexualité et des informations sur la façon de les prévenir;
- Anatomie et physiologie sexuelles;
- Différentes formes de contraception;
- La sexualité et les médias;
- La sexualité et le droit ;
- La censure et la sexualité;
- Sexualité et religion;
- La sexualité dans différents contextes culturels;
- Les différentes formes d'exploitation et d'abus sexuels;
- Les organisations qui fournissent une assistance dans ce domaine.

À cet égard, le programme national minimum stipule également que « les enseignants doivent garder à l'esprit le contexte des valeurs morales et religieuses des élèves et de leurs parents ».<sup>79</sup>

En 2013, la Direction de la qualité et des normes dans l'éducation a publié des lignes directrices **sur l'éducation sexuelle et relationnelle dans les écoles maltaises**. Tout en se référant aux normes de l'OMS (OMS, 2010) pour l'éducation sexuelle complète, l'un des principaux objectifs de ces lignes directrices était toujours de « promouvoir l'abstinence et de retarder l'activité sexuelle et les rapports sexuels pour les enfants et les adolescents » - ce qui est contraire aux recommandations de l'OMS.

La **Direction de la promotion de la santé et de la prévention des maladies** fait la promotion<sup>80</sup> d'un site Web d'information appelé **Sexual Health Malta**, qui fournit des informations pratiques et des explications sur des sujets tels que l'anatomie sexuelle, l'hygiène personnelle, la contraception, les IST, les rapports sexuels protégés ou diverses pratiques sexuelles.

En 2013, la Direction a publié une **brochure** fournissant des informations complètes sur 12 sujets différents (sexualité et santé sexuelle, sexualité des adolescents, diversité sexuelle, amour et intimité,

<sup>77</sup> Journal officiel. (1988). 1988-08-09, No 15010, Supplément, pp. A277-A321.

<sup>78</sup> Ministère de l'éducation (2000). *Programme minimum national* - « Créer l'avenir ensemble ».

<sup>79</sup> Ibid..

<sup>80</sup> Direction de la promotion de la santé et de la prévention des maladies (2013). Trousse de ressources médiatiques sur la santé sexuelle. <https://deputyprimeminister.gov.mt/en/health-promotion/Documents/library/publications/Sexual%20health%20EN.pdf>, consulté le 17/06/2022.

stades relationnels, santé reproductive, contraception et planification familiale, infections sexuellement transmissibles, virus du papillome humain et cancer du col de l'utérus, grossesse chez les adolescentes, avortement, sexualité et éducation relationnelle), ainsi qu'une liste de sources où les gens peuvent trouver de l'aide. En ce qui concerne l'avortement, la brochure examine les différentes méthodes et leur évolution historique, ainsi que des faits et des chiffres sur la pratique de l'avortement dans le monde, notant qu'il est illégal à Malte.

### **Enseignement primaire et secondaire<sup>81</sup>**

Dans le cadre du programme national minimum, les écoles maltaises sont plutôt autonomes par rapport aux autres pays européens. Pour cette raison, le programme actuel d'éducation émotionnelle et sexuelle à Malte peut varier d'une école à l'autre.

En 6e, qui est la dernière année de l'école primaire, PSD (développement personnel et social) devrait couvrir le chapitre « Grandir », y compris les thèmes des changements émotionnels (changements d'humeur), des changements physiques (définition de la puberté, parties du corps masculin et féminin, changements physiques), ainsi que des changements sexuels (système reproducteur masculin et féminin et ses changements pendant la puberté, hygiène personnelle). Il couvre également l'amour et *le genre*, ce dernier dans le sens d'explorer les amitiés entre enfants du sexe opposé. En outre, le programme comprend le thème d'avoir des bébés, où les enfants devraient apprendre « d'où viennent les bébés » et quelles responsabilités y sont associées. Il aborde également les questions de sécurité personnelle liées à la protection contre la violence sexuelle, physique et verbale, ainsi que l'exploration de ce qui constitue des attouchements et des comportements inappropriés (p. ex. pornographie, exhibitionnisme, violence verbale).<sup>82</sup>

Dans l'enseignement secondaire, en 10e année, c'est-à-dire à l'âge de 14 ans, le programme DCSP aborde le thème du sextage et des risques associés au partage de photos explicites en ligne. À cet égard, il vise à fournir des stratégies qui aident à éviter le sextage, « tout en renforçant la relation positive ». Il comprend un chapitre sur les relations, où les aspects sexuels sont à peine effleurés « les relations progressent dès la première rencontre, en passant par les rencontres et éventuellement, si un couple le souhaite, l'activité sexuelle ». Lorsqu'il est question de choix sexuels, le programme décrit que la sexualité et les activités sexuelles mettent en jeu la valeur d'une personne et que chaque élève apprendra à « décrire comment les valeurs personnelles influencent ses décisions et ses choix en matière de comportement sexuel ». En outre, l'activité sexuelle est discutée en détail en relation avec les MST / IST et devrait être présentée par l'enseignant comme un comportement à risque uniquement, tout en promouvant l'abstinence comme seule solution.<sup>83</sup>

En 11e année, les élèves devraient se familiariser avec les questions de responsabilité et les effets de l'alcool sur les relations sexuelles. Les élèves devraient alors être en mesure d'identifier les différentes responsabilités et les comportements positifs et négatifs dans les relations sexuelles, ainsi que de comprendre les conséquences « indésirables » de l'activité sexuelle sous l'influence de l'alcool. En

---

<sup>81</sup> Les classeurs PSCD pour les années 9, 10 et 11 peuvent être trouvés ci-joints.

<sup>82</sup> Voir le programme de 6e année de la DSP ci-joint.

<sup>83</sup> Voir le programme de 10e année du PSCD ci-joint.

outre, le programme contient un chapitre sur les orientations sexuelles, y compris l'homophobie et l'hétérosexisme.<sup>84</sup>

#### 8.1.12.8. Italie

En Italie, l'éducation sexuelle n'est pas obligatoire et reste facultative. Bien que certaines écoles dispensent une éducation sexuelle aux adolescents, cela dépend de la volonté des chefs d'établissement et tend à se concentrer uniquement sur les aspects biologiques, plutôt que sur les aspects psychologiques, sociétaux ou émotionnels plus larges de l'éducation sexuelle tels que définis par l'OMS et l'UNESCO.

Le 5 août 2021, la ministre de l'Égalité des chances et de la Famille, Elena Bonetti, a présenté au Conseil des ministres la première « Stratégie nationale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2021-26 ». Parmi les différentes mesures transversales prévues, une place importante est occupée par l'éducation et la formation, qui sont considérées comme des jalons pour la promotion d'un « pacte culturel » au sein des institutions et entre celles-ci et la société civile. Ceci est préconisé par le DPO comme une garantie d'action collective pour promouvoir l'égalité des sexes et prévenir la violence. Des activités spécifiques sont envisagées, notamment:<sup>85</sup>

- La promotion transversale du principe de l'égalité des sexes à tous les niveaux de l'éducation et de la formation, ainsi que l'introduction de l'intégration d'une perspective sexospécifique dans les activités éducatives;
- Révision des exigences en matière de manuels scolaires et de matériel de formation pour assurer la visibilité des femmes;
- Introduction de cours supplémentaires sur les STEM et une formation obligatoire pour les enseignants sur l'intégration de la dimension de genre et les stéréotypes sexistes, en particulier dans les matières STEM et les matières très ségréguées. La DPD sert également de référence pour la mise en œuvre du PNR (Plan National de Relance et de Résilience), qui vise à lutter contre les inégalités entre les sexes de manière transversale. Le plan comprend trois axes stratégiques partagés au niveau européen, à savoir la numérisation et l'innovation, la transition écologique et l'inclusion sociale, ainsi que trois priorités transversales, dont la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. Le plan vise à parvenir à « la pleine autonomisation économique et sociale des femmes, en faisant de l'égalité des sexes un critère d'évaluation pour tous les projets (intégration d'une perspective sexospécifique) et en promouvant une stratégie intégrée de réformes, d'éducation et de financement de l'infrastructure sociale et des services d'appui ». <sup>86</sup>

Le 8 mars 2021, un protocole d'accord a été signé par le ministre de l'Administration publique, Renato Brunetta, la ministre de l'Égalité des chances et de la Famille, Elena Bonetti, le ministre de l'Éducation, Patrizio Bianchi, et le CUG (Réseau national des comités de garantie de l'égalité des chances établi dans les administrations publiques telles que les régions, les ministères, les autorités locales, l'Asl, les

<sup>84</sup> Voir le programme de la 11e année du PSCD ci-joint.

<sup>85</sup> [Strategia nazionale per la Parità di genere 2021-26](#)

<sup>86</sup> Piano Nazionale di Ripresa e Resilienza

universités et les agences nationales, par le décret législatif 165/2001 renforcé par les directives du 4 mars 2011 et 2/2019) coordonné par Oriana Calabresi et Antonella Ninci, mettant en œuvre le projet « PAri si cresce, 8 marzo in rete ». L'objectif principal du projet est de relier les meilleures compétences et expériences acquises dans l'administration publique aux écoles primaires et secondaires, de former les élèves à la culture du respect d'autrui et de l'égalité des chances.

L'accord stipule que les quelque 200 CUG devraient développer des interventions culturelles dans les écoles visant à favoriser le développement de l'éducation et le respect de toutes les formes de discrimination. Ces interventions seront axées sur la promotion de l'éducation contre toutes les formes de discrimination et le respect d'autrui.

Le Plan stratégique national sur la violence masculine à l'égard des femmes 2021-2023 a été récemment présenté dans le prolongement du Plan stratégique national sur la violence masculine à l'égard des femmes 2017-2020. L'un des objectifs spécifiques de ce plan est de sensibiliser davantage le public ainsi que le système d'éducation et de formation aux racines structurelles, aux causes et aux conséquences de la violence masculine à l'égard des femmes. En outre, il vise à promouvoir la déconstruction des stéréotypes qui sous-tendent cette violence. Pour atteindre ces objectifs, des actions d'information et de sensibilisation ont été conçues, basées sur deux actions générales. Premièrement, des fonds structurels seront alloués à des actions de formation et de prévention dans le domaine de l'éducation. Deuxièmement, une « charte » sera élaborée, décrivant les objectifs généraux et spécifiques à atteindre par des actions de prévention systémiques. La charte ciblera également les groupes les plus vulnérables, tels que les femmes handicapées, les femmes âgées et les femmes migrantes.

Des contextes d'intervention spécifiques sont également définis :

- 1) Les écoles et les centres de formation, qui devraient être abordés en travaillant avec le personnel enseignant et les étudiants sur la prévention, conçus comme une analyse et une étude approfondies de la relation entre les sexes, de la notion de violence et de ses différentes formes, des stéréotypes culturels et familiaux. Le plan vise à promouvoir des activités de sensibilisation sur les relations entre les sexes dans les écoles et sur les stéréotypes de genre dans les modèles sociaux, à favoriser une culture du respect mutuel, à stigmatiser la violence masculine à l'égard des femmes, en particulier la violence domestique, et à encourager les interventions visant à approfondir les modèles relationnels des mineurs liés à l'expérience personnelle possible de la violence par des hommes violents, selon le paradigme « quiconque a été victime de violence devient violent ».
- 2) Les universités sont considérées comme un lieu privilégié pour aborder l'égalité des sexes et la lutte contre la violence fondée sur le genre en tant que priorité culturelle, scientifique, sociale, politique et économique, conformément aux lignes directrices de la Commission européenne: « Une Union de l'égalité: Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2020-2025 ». Le plan vise à agir sur l'éducation et la formation en proposant des actions de formation multiniveaux et différenciées, des programmes d'enseignement, des cours et des séminaires spécialisés, multidisciplinaires et transversaux. Le plan vise également à promouvoir les activités de recherche par la mise en œuvre de projets spécifiques, la programmation de thèses de doctorat et de diplôme, et la signature d'un protocole d'accord

avec le CUN (Conseil national universitaire), l'ANVUR (Agence nationale pour l'évaluation des universités et de la recherche) et l'ASN (Qualification scientifique nationale) pour reconnaître les compétences spécifiques au genre dans l'évaluation des compétences transversales et de la recherche.

Toutefois, l'introduction de l'éducation à l'égalité des sexes dans les écoles italiennes manque de réglementation appropriée et systématique, malgré plusieurs obligations dans ce domaine. Par rapport à d'autres pays de l'UE, l'éducation sexuelle n'est pas obligatoire en Italie, ce qui est préoccupant. Les projets d'éducation à l'égalité des sexes sont généralement lancés par certaines écoles, enseignants ou directeurs, et sont pour la plupart financés de l'extérieur par des centres de lutte contre la violence, des autorités locales ou des fondations. Cela crée des inégalités considérables entre les territoires, les régions et les institutions. Cette fragmentation est particulièrement évidente dans le sud de l'Italie, où l'information sur les projets d'éducation à l'égalité des sexes fait défaut en termes de conception, de mise en œuvre, de diffusion, de satisfaction et de renouvellement. Malheureusement, la Calabre est la seule région d'Italie à ne pas disposer d'un cadre institutionnel pour mettre en œuvre des projets d'éducation au genre, ni même d'une base de données fiable pour suivre leur contenu et leur diffusion.

#### **8.1.12.9. Conclusion**

En conclusion, bien que l'éducation sexuelle soit obligatoire dans 19 États membres de l'UE et facultative dans huit autres, l'âge auquel elle commence varie d'un pays à l'autre, tout comme le contenu, les méthodes et les objectifs.

Tous les États membres mettent l'accent sur les aspects biologiques. De nombreux pays mettent également l'accent sur la prévention des risques, notamment les grossesses précoces, les infections sexuellement transmissibles, le VIH et la violence sexiste. Un plus petit nombre de pays abordent les rôles et les stéréotypes de genre, le consentement, les questions LGBTQI, les médias en ligne et la sexualité. L'éducation sexuelle est enseignée dans plusieurs matières telles que la biologie, l'éthique, la religion, l'éducation à la citoyenneté, et est souvent enseignée dans toutes les disciplines.

L'éducation sexuelle devrait être positive et ne pas se concentrer uniquement sur les risques et la prévention, mais aussi aborder des sujets tels que le désir, le plaisir, les relations et inclure tous les sujets.

## **8.2. Méthodes d'enseignement**

L'éducation sexuelle en Europe varie considérablement d'un pays à l'autre, mais certaines méthodes d'enseignement sont largement utilisées dans de nombreux pays européens. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Aborder les aspects biologiques: Les programmes d'éducation sexuelle en Europe couvrent souvent les aspects biologiques de la sexualité, tels que les organes et les fonctions reproducteurs.

- Éduquer sur les relations: Les programmes d'éducation sexuelle en Europe se concentrent également sur la discussion des relations et des différents types de relations amoureuses, ainsi que sur un comportement sain et respectueux.
- Sensibilisation à la prévention des IST/VIH : La prévention des maladies sexuellement transmissibles (IST) et du VIH est un aspect important de l'éducation sexuelle en Europe, avec des programmes traitant de protection et de prévention.
- Explorer les thèmes de l'identité et de la diversité: Certains programmes d'éducation sexuelle en Europe incluent des discussions sur les thèmes de l'identité de genre, de la sexualité et de la diversité sexuelle.
- Utilisation de méthodes interactives: De nombreux programmes d'éducation sexuelle en Europe utilisent des méthodes d'enseignement interactives telles que des discussions en petits groupes, des jeux de rôle et des activités pratiques pour aider les élèves à comprendre les concepts.

Bien que ces méthodes d'enseignement puissent varier d'un pays à l'autre et d'une école à l'autre, elles indiquent une tendance générale vers une approche plus interactive et inclusive de l'éducation sexuelle en Europe.

#### **8.2.1. Mise en œuvre de pratiques dans des contextes informels et formels**

##### **8.2.1.1. Mise en œuvre de l'ECS dans l'environnement informel**

L'éducation sexuelle peut également être dispensée de manière informelle, en dehors du système scolaire formel. Voici quelques exemples d'éducation informelle :

- Éducation familiale : Les parents et les tuteurs peuvent transmettre des informations et des valeurs à leurs enfants sur la sexualité et les relations à la maison.
- Éducation par les pairs : Les jeunes peuvent apprendre les uns des autres grâce à des discussions avec des amis et des groupes de pairs. Cela peut inclure des discussions sur des sujets tels que la contraception, le plaisir sexuel et les relations saines.
- Médias sociaux et autres : Les jeunes peuvent recevoir de l'information sur la sexualité par le biais des médias sociaux, des films, des émissions de télévision, des magazines et d'autres formes de médias. Cependant, il est important de noter que toutes les informations trouvées sur ces plateformes ne sont pas exactes ou fiables.
- Programmes communautaires : Certaines communautés peuvent offrir des programmes d'éducation sexuelle pour les jeunes, tels que les centres de santé sexuelle et les organisations de la société civile. Ces programmes peuvent couvrir des sujets tels que la prévention des IST, la contraception et le consentement.

L'éducation sexuelle informelle peut compléter l'éducation formelle en abordant des sujets qui ne sont pas toujours abordés dans le système scolaire, tels que la diversité sexuelle, les relations saines et le consentement. Cependant, il peut y avoir des lacunes et des inégalités dans l'éducation informelle en fonction de la famille, de la communauté et des expériences personnelles des jeunes.

Au fur et à mesure que les enfants et les adolescents grandissent, ils acquièrent des connaissances et développent leur réflexion sur des sujets liés à la sexualité. Ils utilisent différentes sources d'apprentissage, la première étant souvent acquise dans des contextes informels lors de discussions

avec la famille, les amis, les éducateurs ou les professionnels de la santé. Ces interactions peuvent être de précieuses sources d'information pour les jeunes, même si elles sont souvent insuffisantes. De plus, à l'adolescence, les jeunes préfèrent souvent parler à des contacts externes. Il est donc essentiel de former ces professionnels qui jouent un rôle important dans l'accompagnement des jeunes afin qu'ils développent une approche professionnelle positive de la sexualité et ne se concentrent pas uniquement sur la prévention des risques.

- Le contenu et la forme de l'éducation familiale informelle à la sexualité sont encore principalement influencés par les objectifs de prévention des risques.<sup>87</sup>

Les sujets les plus fréquemment mentionnés par les parents dans le cadre de l'éducation sexuelle comprennent le fonctionnement du corps humain, la reproduction, la protection contre les risques, le consentement, la confiance et les relations. Cependant, la relation sexuelle reçoit moins d'attention, tandis que des thèmes tels que l'homosexualité, le plaisir et l'estime de soi sont considérés comme secondaires. En général, les mères semblent être plus impliquées que les pères dans l'éducation sexuelle de leurs enfants, et il est rare que le couple la dispense ensemble.

En outre, les approches des parents en matière d'éducation sexuelle semblent être assez stéréotypées, les filles apprenant à se protéger des garçons, tandis que les garçons apprennent à se protéger des filles.

Une approche d'éducation sexuelle qui se concentre uniquement sur les problèmes et les risques ne correspond pas à la curiosité, aux intérêts, aux besoins et aux expériences des enfants et des jeunes. Par conséquent, cela peut ne pas avoir l'impact souhaité sur leur comportement. Cela souligne la nécessité d'une approche plus positive et réaliste, qui soit non seulement plus efficace, mais aussi conforme aux recommandations d'organisations telles que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Centre fédéral d'éducation pour la santé en Allemagne (BGZA, 2010).

- Les droits sexuels ne sont pas bien connus et sont rarement discutés au sein des familles, même si les valeurs que les parents mentionnent souvent sont liées à bon nombre de ces droits.

Les valeurs les plus fréquemment citées par les parents comprennent le respect de soi-même, des autres, de son propre corps et du corps des autres, l'autonomie (comprise comme la capacité de faire de bons choix pour soi-même) et la confiance mutuelle avec son partenaire. Bien que le droit à la protection de l'intégrité soit le plus connu, des efforts sont nécessaires pour faire en sorte que tous les droits sexuels soient mieux compris et intégrés dans l'éducation sexuelle familiale.

- Il y a un « fossé » entre les perceptions des parents et celles des jeunes.

---

<sup>87</sup> Gilberte Voide Crettenand, Responsable Promotion et Qualité, SANTÉ SEXUELLE - Droits sexuels dans l'éducation informelle jeudi 09.02.2017

En outre, il existe un fossé entre les perceptions des parents et des jeunes concernant ce qu'ils savent et ce qui les préoccupe en matière d'éducation sexuelle. La recherche confirme l'importance de rassembler les points de vue de tous les acteurs de l'éducation sexuelle et de favoriser les échanges entre les différents acteurs. Les jeunes et les parents, en particulier les pères, devraient être au centre de ce dialogue.

- La complémentarité entre l'éducation sexuelle formelle et informelle est nécessaire.

L'étude révèle que les parents et les jeunes considèrent que l'éducation sexuelle formelle dans les écoles est importante et nécessaire en complément de l'éducation sexuelle informelle. Dans toutes les régions de Suisse, les parents expriment des difficultés ou du moins de la complexité à discuter de sexualité avec leurs enfants, et ils sont généralement satisfaits de déléguer cette tâche à des écoles, auxquelles ils font confiance, même s'ils souhaitent une meilleure information sur le contenu et une plus grande collaboration.

Pour les jeunes, l'éducation sexuelle dispensée au sein de la famille est également importante. Ils apprécient la proximité, la confidentialité et moins d'embarras de discuter du sujet à la maison que dans une salle de classe. Cependant, ils estiment qu'il ne suffit pas d'aborder toutes les questions qui les concernent et de souligner la nécessité d'une éducation sexuelle en milieu scolaire qui assure « la transmission d'informations, de connaissances et de compétences » ainsi que des messages de prévention et de protection appropriés pour tous.

Pour renforcer les passerelles entre l'éducation sexuelle formelle et informelle, il est nécessaire d'obtenir des informations systématiques sur les programmes scolaires et de développer des ressources et des possibilités de formation pour les parents en fonction des compétences parentales.

- Les enfants et les jeunes doivent être davantage impliqués dans l'élaboration des programmes d'éducation sexuelle

Il est important de mieux prendre en compte les besoins et les attentes des jeunes afin de proposer des approches véritablement adaptées à leurs besoins et de répondre à leurs préoccupations à différents âges, y compris celles liées au genre et à l'orientation sexuelle, afin de soutenir le travail sur les stéréotypes. En outre, les technologies de l'information et de la communication (TIC), qui jouent un rôle de plus en plus important dans l'accès à l'information, l'accompagnement des jeunes dans leur vie quotidienne et la formation de leurs expériences, doivent être prises en compte plus efficacement.

Pour les adolescents, l'éducation sexuelle se fait de manière informelle grâce à l'accès généralisé à Internet.

Selon Amsellem-Mainguy & Vuattoux (2022), les <sup>88</sup>jeunes considèrent Internet comme une ressource précieuse lorsque le sujet de la sexualité est tabou dans la famille ou lorsque les écoles peinent à répondre aux questions posées par les élèves. La sexualité restant souvent un sujet tabou pour les

---

<sup>88</sup> LES JEUNES, LA SEXUALITÉ ET INTERNET-Yaëlle Amsellem-Mainguy et Arthur Vuattoux-Juin 2020

adultes, les jeunes semblent préférer utiliser la technologie numérique comme outil d'éducation sexuelle. Ils peuvent trouver des informations sur ce sujet, mais le principal avantage est de « construire et expérimenter avec eux-mêmes ». La technologie numérique aide également les jeunes à construire leur identité, mais elle véhicule principalement « des pratiques sexuelles marquées par le patriarcat et l'hétéronormativité » (Nazer et al, 2017 ; Robinson et coll., 2017).

Plusieurs études indiquent que l'exposition à du contenu sexuel dans la musique, les films, la télévision et les magazines peut conduire à une activité sexuelle précoce chez les adolescents blancs et augmenter leur risque d'adopter un comportement sexuel. Cependant, les adolescents noirs semblent être plus influencés par les attentes de leurs parents et le comportement sexuel de leurs amis que par le contenu des médias. Les adolescents exposés à un plus grand contenu sexuel dans les médias et qui perçoivent un plus grand soutien médiatique au comportement sexuel des adolescents déclarent avoir de plus grandes intentions d'avoir des relations sexuelles et plus d'activités sexuelles. L'influence des médias est un facteur important de la socialisation sexuelle des adolescents et doit être prise en compte dans la recherche et les interventions visant à réduire l'activité sexuelle des adolescents.

En outre, certaines informations dans les médias peuvent être déroutantes, irréalistes et incohérentes, et il est crucial de discuter de ces questions dans des espaces sûrs animés par des professionnels formés.

Les jeunes reçoivent leur éducation sexuelle sur Internet. Ils trouvent leurs réponses en regardant de la pornographie : Camille Aumont Cernel<sup>89</sup> a mené une enquête auprès de 26 000 adolescents français pour qui la troisième raison pour laquelle ils regardent de la pornographie est d'apprendre. Selon l'auteur, c'est un problème car la pornographie est la traduction de nombreuses injonctions qui doivent être déconstruites très tôt.

L'essor des comptes Instagram et la prolifération des comptes féministes dédiés à l'éducation sur des sujets liés à la sexualité représentent une forme de révolution sexuelle qui a émergé à la fin des années 2010. Ces récits visent à fournir un discours alternatif à la pornographie et à répondre aux questions des jeunes sur la sexualité. Cette éducation informelle est particulièrement appréciée par les jeunes qui apprécient l'anonymat que ces comptes procurent, leur permettant de poser des questions sans se sentir gênés. Le sens de la communauté qu'offrent ces comptes est également rassurant, en particulier pour les groupes marginalisés tels que les personnes LGBTQ+.

Malgré la popularité des comptes Instagram féministes qui éduquent sur des sujets liés à la sexualité, il est important de noter que tous les publics ne sont pas atteints, et les garçons semblent moins intéressés par ces comptes qui s'adressent principalement aux filles. Par exemple, Camille Aumont Cernel, une Instagrammeuse française qui gère le compte #jemenbatsleclito et a écrit #Adosexo, compte 91% d'abonnés féminins.

---

<sup>89</sup> #Adosexo - Les vraies réponses aux vraies questions des adolescent.e.s - Camille Aumont-Cernel autrice et influenceuse

De plus, il existe un risque que ces comptes Instagram perpétuent de nouvelles injonctions et servent de plateforme de placement de produit lorsque le niveau d'influence est important. Par exemple, posséder un jouet sexuel peut être perçu comme une norme sociétale aujourd'hui, ce qui soulève des questions sur l'authenticité de l'échange sur des sujets tabous par rapport aux objectifs commerciaux de ces comptes.

Les réseaux sociaux peuvent également être une source d'informations trompeuses ou d'injonctions préjudiciables, qui peuvent être difficiles à interpréter. Par exemple, un article récent publié par les rédacteurs numériques de France Inter le 17 août 2022 a mis à jour le conseil obsolète de « coaching de séduction », qui comprenait des vidéos sur YouTube qui fournissent des conseils quotidiens sur la séduction et la sexualité. Bien que certaines de ces vidéos soient visionnées par des centaines de milliers de personnes, elles peuvent également contenir des commentaires dégradants sur les femmes ou même promouvoir la violence à leur égard.

Par conséquent, les jeunes doivent avoir accès à des informations fiables et à des espaces sûrs de réflexion par le biais de l'éducation institutionnelle, tels que les écoles, les programmes de vie étudiante ou les prestataires de soins de santé. Ces ressources peuvent les aider à naviguer dans le monde complexe de la sexualité et des relations et leur fournir les outils nécessaires pour prendre des décisions éclairées.

#### **8.2.1.2. Éducation formelle**

Cette éducation informelle doit être complétée par une éducation formelle, qui permettra de questionner les représentations et de développer l'esprit critique.

Selon Amsellem-Mainguy & Vuattoux (2022), les jeunes trouvent peu d'endroits et de personnes à qui parler de leur utilisation d'Internet, ils discutent très rarement de leurs pratiques quotidiennes avec les adultes.<sup>90</sup>

Les sessions ECS dans des contextes formels offrent aux jeunes un espace précieux pour discuter de leurs habitudes sexuelles numériques, évaluer leur impact et évaluer le contenu qu'ils ont rencontré. Ces séances leur permettent d'aligner leurs valeurs et leurs droits sexuels sur leur comportement, de développer leur esprit critique et de prendre des décisions éclairées au sujet de leurs expériences sexuelles.

Il est crucial de reconnaître que les jeunes ont besoin d'une éducation sexuelle formelle et informelle, car elles ne s'excluent pas mutuellement mais sont complémentaires. L'éducation informelle offre aux jeunes l'amour, l'espace et le soutien dont ils ont besoin pour développer leur identité sexuelle dans leur environnement social. À l'inverse, l'éducation formelle, qui implique des professionnels formés, dote les jeunes des connaissances, des attitudes et des compétences spécifiques nécessaires pour prendre des décisions éclairées concernant leur santé et leur bien-être sexuels.<sup>91</sup>

---

<sup>90</sup> Yaëlle Amsellem-Mainguy et Arthur Vuattoux (2020), Les Jeunes, la Sexualité et Internet, Paris, Éditions François Bourin, 224 p

<sup>91</sup> Normes de l'OMS et du BGZA pour l'éducation sexuelle en Europe (2010) Page 10

L'étude de Verdure et al. (2009, p. 223) a montré que les jeunes eux-mêmes estiment qu'il est important que l'éducation sexuelle soit intégrée dans le programme scolaire et sont donc avides d'informations.<sup>92</sup>

Les institutions qui peuvent offrir cette éducation formelle sont les écoles et les associations de prestataires de services.

En Autriche, une enquête menée en 2016 auprès des 13-19 ans (filles en orange et garçons en bleu, âge moyen : filles 15 ans, garçons 16 ans) a montré que l'école est la source d'information la plus importante sur la sexualité pour les adolescents.

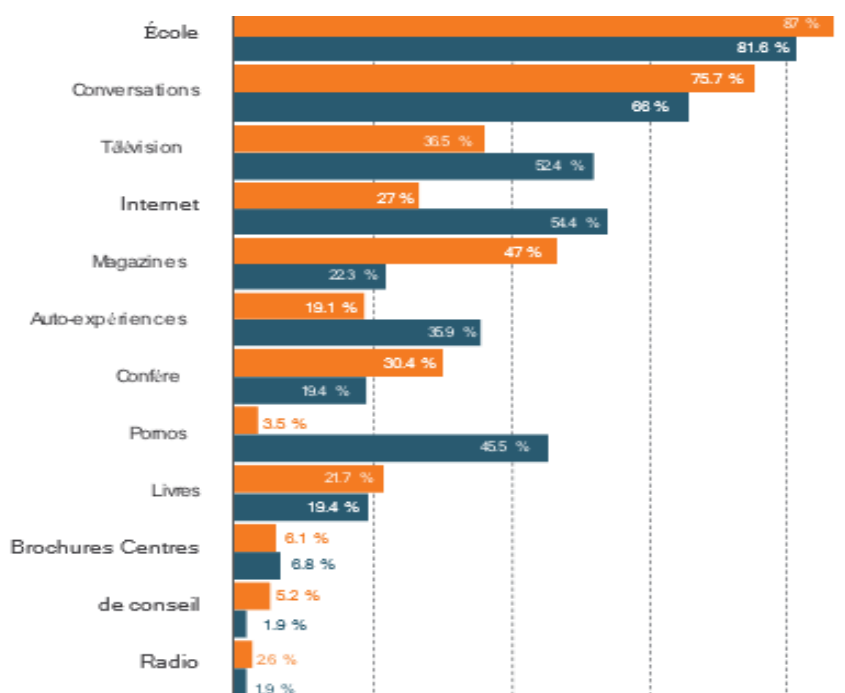


Tableau 8 La principale source d'information sur la sexualité pour les adolescents en Autriche

Bien que les élèves croient que l'école peut être une source importante d'information, ils ne sont pas nécessairement satisfaits de la qualité de l'enseignement.

Les adolescents et les jeunes fournissent des informations précieuses sur la qualité de l'éducation sexuelle, comme l'a déclaré l'UNESCO (2022). Dans une enquête en ligne menée en 2019, plus de 1 400 jeunes âgés de 15 à 24 ans dans 27 pays ont réfléchi à leurs expériences en matière d'éducation sexuelle. Moins d'un répondant sur trois (28 %) estime avoir reçu une éducation sexuelle de très bonne ou d'assez bonne qualité à l'école. Les jeunes handicapés et ceux qui s'identifient comme lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres ou intersexués (LGBTI) étaient moins satisfaits de leur éducation sexuelle que leurs pairs. Il est important de continuer à inclure les voix des adolescents et des jeunes dans les efforts visant à surveiller l'état de l'éducation sexuelle complète (ECS).

<sup>92</sup> Huguenin, S. (2019). L'éducation par les pairs en santé sexuelle, une approche complémentaire.

Cette insatisfaction peut être due à l'exclusion de certaines matières ainsi qu'aux méthodes d'enseignement utilisées.

### **Matériau intégré ou séparé, un critère de qualité ?**

Les pays ont des approches différentes pour intégrer l'éducation sexuelle dans leurs programmes scolaires. Certains l'incluent dans le cadre de plusieurs matières, tandis que d'autres le limitent à deux ou trois matières ou créent un programme distinct. Chacune de ces méthodes a ses avantages et ses inconvénients, et les expériences diffèrent d'un pays à l'autre. Alors que certains préfèrent introduire l'éducation sexuelle comme une matière distincte ou inclure le contenu de l'ECS dans une seule matière existante, il peut être plus pratique d'améliorer ce que les éducateurs enseignent déjà et d'intégrer l'éducation sexuelle dans les matières existantes (UNESCO et al., 2009). Cependant, l'intégration de l'éducation sexuelle dans les matières existantes peut rendre difficile l'attribution des responsabilités et l'évaluation. Une étude menée en Chine a révélé que l'intégration crée un climat où « la responsabilité de chacun n'est plus la responsabilité de personne » (UNESCO & UNFPA, 2018). Lorsque l'ECS est intégrée dans les matières d'enseignement, l'enseignant de classe ou l'enseignant de la matière (spécialisé dans l'éducation à la santé ou les aptitudes à la vie quotidienne) peut être l'éducateur.

Des éducateurs spécialement formés qui enseignent uniquement l'éducation sexuelle et se déplacent d'une classe à l'autre à tous les niveaux pertinents considèrent l'ECS comme une matière distincte. Il s'agit de professionnels de la santé ou d'éducateurs spécialement formés travaillant dans des ONG qui ont acquis des connaissances, des compétences et des attitudes pour fournir une ECS de qualité.

Des études indiquent que les deux types d'enseignants peuvent dispenser des programmes avec la même efficacité.<sup>93</sup>

Bien que l'introduction de l'éducation sexuelle en tant que matière distincte ou l'intégration de l'ECS dans des matières existantes comme les aptitudes à la vie quotidienne puisse être la solution idéale, il peut être plus pratique d'améliorer ce que les éducateurs enseignent déjà et d'intégrer l'ECS dans des matières comme les études sociales, la biologie ou l'orientation et le counseling. Cependant, il faut veiller à ne pas diluer le contenu de l'ECS, et il est nécessaire d'accroître la formation des enseignants et le matériel didactique pour assurer l'intégration du contenu de l'ECS dans les différentes matières porteuses. D'autres considérations importantes incluent la question de savoir si le contenu de l'ECS est obligatoire et si les examens formels sont organisés en fonction de la modalité d'enseignement choisie (matière séparée ou intégrée). Les examens offrent davantage de possibilités de mesurer l'efficacité des enseignants et les résultats des apprenants, et les enseignants et les élèves ont tendance à aborder le contenu plus sérieusement lorsqu'il est soumis à un examen ou à d'autres types d'évaluation (UNESCO, 2018).

Par conséquent, qu'elles soient intégrées ou séparées, l'efficacité et la qualité de l'ECS dépendent de la reconnaissance par l'enseignant de son importance et de son sentiment de pleine responsabilité, ainsi que de la qualité de sa posture et de ses méthodes d'enseignement. La compétence et la motivation des enseignants jouent un rôle important dans la qualité de l'ECS. Par conséquent, avoir

---

<sup>93</sup> Mettre en œuvre des programmes complets et efficaces d'éducation sexuelle

des éducateurs compétents et motivés mettre en œuvre le programme dans les milieux scolaires et extrascolaires est un gage de qualité (UNESCO, 2022).

Il est important de noter que l'éducation sexuelle ne devrait pas être la seule responsabilité des enseignants, mais devrait plutôt impliquer tous les membres de la communauté éducative. Cela comprend les parents, les tuteurs, les éducateurs et le personnel travaillant dans les établissements d'enseignement. L'ensemble de la communauté éducative devrait se sentir impliquée dans la promotion de l'éducation sexuelle complète (ECS).

### **8.2.1.3. Identification des méthodes d'apprentissage**

Afin de transmettre efficacement les connaissances, les écoles doivent remettre en question leurs méthodes d'apprentissage. L'un des rôles spécifiques de l'école est d'aider à la construction individuelle et sociale des enfants et des adolescents qui se préparent à leur vie future. L'acquisition de connaissances et de compétences leur permet de faire des choix éclairés et responsables en apprenant des règles sociales et des valeurs communes.

L'éducation sexuelle complète (ECS) est particulièrement utile pour permettre aux individus d'aborder les complexités et les diversités de leurs relations interpersonnelles, familiales et sociales.

En outre, l'enseignement des compétences de vie devrait faire partie intégrante de l'ECS et devrait être intégré dans les actions éducatives à l'appui de cette approche.<sup>94</sup>

Le modèle comportementaliste suppose une relation directe de cause à effet entre la fourniture d'informations et le changement d'attitude. Selon cette approche, le simple fait de fournir des connaissances suffirait aux jeunes pour développer une sexualité saine et épanouissante. L'éducateur est considéré comme un expert qui dispense des connaissances de manière didactique, avec peu de considération pour les besoins et les expériences des jeunes. Cependant, cette approche ne reconnaît pas que la sexualité est un aspect complexe et multidimensionnel de l'expérience humaine qui est façonné par un large éventail de facteurs sociaux et culturels. Une approche plus efficace de l'éducation sexuelle est une approche qui reconnaît l'importance du contexte, de l'expérience et de la réflexion personnelle dans la formation des attitudes et des comportements.

En revanche, selon le modèle constructiviste, éduquer à la sexualité signifie contribuer au développement de compétences diversifiées qui permettent aux jeunes d'articuler leurs connaissances en fonction du contexte. Ce modèle implique une approche appropriative où l'éducateur est dans la position d'un compagnon qui reconnaît les expériences des jeunes comme des connaissances « expérientielles ». Ils partent des représentations des jeunes pour les amener à réfléchir et à faire des choix.

L'enseignement des compétences de vie, telles que définies par l'OMS en 1994, fait partie intégrante de l'éducation sexuelle. Les aptitudes à la vie quotidienne font référence à la capacité d'une personne de répondre efficacement aux exigences et aux défis de la vie quotidienne, de maintenir un état de

---

<sup>94</sup> Guide à l'intention des équipes éducatives dans les écoles secondaires

bien-être mental et de se comporter de manière appropriée et positive dans ses relations avec les autres, sa propre culture et son environnement. Les compétences de vie comprennent les compétences cognitives, sociales et personnelles (CPS) telles que la conscience de soi, la maîtrise de soi et la prise de décision constructive; les CPS sociaux tels que la communication constructive, l'établissement de relations constructives et la résolution de difficultés; et les SPC émotionnels tels que la conscience émotionnelle et au stress, la régulation émotionnelle et la gestion du stress.

Par conséquent, les séances d'éducation sexuelle ne devraient pas être simplement des conférences ou des leçons sur la sexualité. Au lieu de cela, ils devraient créer un espace sûr pour le dialogue et le débat, encourageant les élèves à réfléchir sur les sujets et les préoccupations qui leur tiennent à cœur. Les projets qui nécessitent l'utilisation de CPS peuvent contribuer à changer les attitudes et les comportements.

Les CPS font partie intégrante de l'éducation sexuelle, et les enseignants et les éducateurs peuvent les renforcer chez les élèves grâce à leur approche et à leurs méthodes d'enseignement interactives qui impliquent les élèves. L'apprentissage des CPS n'est pas seulement théorique, mais est lié à des méthodes actives et participatives, qui placent l'action et la réflexion au cœur du processus éducatif.

### ***L'importance de l'attitude de l'enseignant***

L'attitude de l'enseignant est d'une grande importance pour faciliter une éducation sexuelle efficace. Il est essentiel d'adopter une approche positive et bienveillante qui reconnaît l'individualité de chaque jeune et valorise ses connaissances et ses compétences. Cette approche constitue la base d'une relation éducative saine qui favorise un apprentissage et une réflexion significatifs.<sup>95</sup>

Éduquer sur la sexualité nécessite de s'interroger sur le sens attribué au terme « sexualité ». L'animateur devrait commencer par réfléchir à ses propres représentations, obstacles et motivations pour éviter de les projeter sur les élèves.

Il est crucial de maintenir une certaine distance par rapport aux expériences et aux idées sur la sexualité des élèves. L'éducation sexuelle doit être menée avec impartialité et alignée sur les valeurs républicaines. L'information doit être transmise sans porter de jugement.

Les représentations propres à chacun, nées de son environnement familial, religieux, culturel et social, lui permettent de se sentir à l'aise dans sa culture parce qu'elle la connaît et y a ses repères. Cependant, ce confort peut les amener à croire que leur culture est supérieure à celle des autres, ce qui peut conduire l'animateur à faire du prosélytisme ou à prendre une position militante (positions dont il doit se distancier en tant qu'éducateur) ou à une confrontation de valeurs qui n'aura pas de résultat positif.

Les animateurs ont également des représentations de la culture ou du milieu social de leurs élèves qui peuvent influencer la session. Il est essentiel d'en être conscient et de s'en détacher, car les questions et les violences sexuelles sont présentes dans tous les milieux sociaux et culturels.

---

<sup>95</sup> Guide de soutien aux équipes éducatives dans les écoles secondaires <https://media.eduscol.education.fr/>

De même, les jeunes peuvent avoir des idées préconçues sur les animateurs qui peuvent influencer leur comportement. Par exemple, être une animatrice avec des groupes de garçons peut parfois les mettre mal à l'aise.

S'assurer que l'on se distancie de ses propres représentations est crucial pour s'assurer que les individus sont pris en compte dans un processus collectif. Le défi de l'éducation sexuelle consiste à équilibrer le respect de l'unicité de chaque individu tout en faisant progresser la compréhension du groupe. Il s'agit de concilier la nature privée des individus tout en stimulant la réflexion collective. Le groupe se compose d'un large éventail d'étudiants, chacun avec ses propres valeurs éducatives, religieuses, culturelles et son propre rythme de développement.

L'éducation sexuelle doit respecter la vie privée des individus et reconnaître la diversité culturelle de chacun. Il doit s'efforcer d'équilibrer le respect de l'individu avec la transmission des valeurs humanistes communes au groupe.

En tant qu'éducateur, il est essentiel de modéliser les attitudes que l'on souhaite transmettre. Étant donné que la discussion des normes et la promotion d'attitudes respectueuses dans les relations et envers la diversité sexuelle sont un objectif central de l'éducation sexuelle, il est important d'utiliser des méthodes de réflexion. En outre, les formateurs en éducation sexuelle ont un rôle important à jouer en tant que modèles en démontrant et en incarnant ces attitudes lorsqu'ils travaillent avec les jeunes.

De plus, l'éducateur joue le rôle d'un facilitateur dans la création d'un environnement de discussion, où les émotions et les opinions sont accueillies sans jugement. L'éducateur doit adopter une posture d'écoute empathique, reformuler et valider les interactions de chacun. Il est essentiel d'encourager la participation, de valoriser la diversité, de promouvoir l'entraide, d'utiliser les situations quotidiennes comme base de discussion et de se référer aux valeurs sociétales humanistes.

Une communication efficace est au cœur de l'éducation sexuelle. Les enseignants/éducateurs doivent abandonner leur position d'autorité et agir en tant que facilitateurs pour permettre une communication et une discussion bidirectionnelles. Cette approche permet aux élèves d'exprimer leurs points de vue et de réfléchir à leurs attitudes à l'égard de la sexualité.

Pour y parvenir, les éducateurs doivent établir un cadre de confiance et de non-jugement, qui assure la sécurité et le confort des élèves.

Un cadre sécurisé doit être établi en début de séance, avec des règles claires telles que le respect, la bienveillance et la confidentialité, et il est de la responsabilité des adultes d'être les garants de ce cadre, créant un climat de confiance.

Une éducation sexuelle efficace ne peut avoir lieu que dans un environnement sûr où les jeunes se sentent suffisamment à l'aise pour participer. La création d'une atmosphère de travail ouverte, sûre et respectueuse est donc une condition préalable fondamentale et importante à la création d'un

environnement de travail sûr et ouvert qui permet aux jeunes de s'exprimer librement et de poser des questions. Dans le contexte scolaire, il peut être utile que les enseignants ne soient pas présents, car ils ont des relations très différentes avec les jeunes (Pound et al., 2016, p. 4).

Il est crucial d'assurer la confidentialité, la vie privée et un environnement sûr pour tous les enfants et les jeunes, car la sexualité est un sujet qui peut provoquer de fortes émotions, des réactions et des sentiments d'anxiété, d'embarras et de vulnérabilité. Tous les enfants et les jeunes devraient avoir accès à un environnement privé, sûr et confidentiel où ils peuvent poser des questions, apprendre et participer sans se sentir isolés. Pour favoriser ce sentiment de sécurité, les enseignants devraient être adéquatement formés pour répondre aux questions et aux histoires difficiles, et des classes plus petites ou des discussions en petits groupes peuvent être encouragées.

Les séances d'éducation sexuelle peuvent créer un espace sûr où les jeunes peuvent révéler des expériences difficiles ou pénibles. Cependant, si un mineur divulgue des informations suggérant qu'il risque de subir un préjudice, le cadre de confidentialité doit être brisé conformément aux lois et politiques locales pour assurer sa protection (UNESCO, 2018).

Il est important que les éducateurs soient prêts à réagir de manière appropriée aux divulgations et à diriger les jeunes vers des professionnels spécialisés si nécessaire. Bien que les éducateurs jouent un rôle essentiel dans la fourniture d'une éducation sexuelle, ils doivent également être conscients des limites de leur expertise et de leurs responsabilités.

Selon Pound et al. (2016), les jeunes apprécient les éducateurs qui sont bien informés, professionnels, formés à l'éducation sexuelle et relationnelle, accessibles, dignes de confiance et capables de maintenir la confidentialité. Les éducateurs devraient également être en mesure de séparer leurs valeurs et attitudes personnelles de leur rôle et de leurs responsabilités professionnels.

En cas de divulgation, les écoles devraient avoir mis en place des procédures pour accompagner et orienter les jeunes vers les agences et services pertinents pour un soutien supplémentaire (UNESCO, 2018).<sup>96</sup>

### **L'éducateur, un compagnon**

Le rôle de l'éducateur ne devrait pas se limiter à l'écoute, mais devrait également consister à répondre aux questions, à transmettre l'information de manière claire et précise et à guider la réflexion du groupe.<sup>97</sup>

Pour ce faire, il convient d'utiliser des méthodes d'enseignement participatives qui encouragent la participation active des enfants et des jeunes et leur permettent d'initier un processus d'élaboration réflexive.

---

<sup>96</sup> UNESCO (2018). Lignes directrices internationales sur l'éducation sexuelle édition révisée.

<sup>97</sup> Guide des équipes éducatives des écoles secondaires Eduscol

Il est important de veiller à ce que des méthodologies centrées sur l'apprenant, participatives et interactives soient adoptées. Une étude menée au Québec a recueilli 854 témoignages de jeunes, qui ont exprimé leur désir d'une « approche pédagogique qui évite les cours, intègre une variété d'activités et laisse place à la réflexion personnelle ».

L'enseignement centré sur l'apprenant commence par les besoins et les attentes des élèves, en tenant compte des préoccupations et des problèmes au sein du groupe.<sup>98</sup> Les experts dans le domaine soulignent l'importance de travailler avec les questions dominantes au sein du groupe, car il n'est pas possible de couvrir tous les sujets importants dans des ateliers autonomes. Bien qu'il soit essentiel d'avoir des méthodes et des concepts planifiés, il est crucial d'être flexible et d'adapter le programme en fonction des besoins et des souhaits du groupe cible spécifique. Une boîte de questions est un outil utile qui peut être mis en œuvre avant l'atelier, permettant la possibilité d'insérer des questions anonymes qui peuvent être abordées dans l'atelier. Il devrait y avoir suffisamment d'espace et de temps pour d'abord recueillir leurs problèmes, leurs questions et leurs préoccupations, puis les formuler dans les questions clés décrites ci-dessus.

### **Participatif et interactif :**

La participation des jeunes améliore la qualité de l'éducation sexuelle. Les apprenants ne sont pas des bénéficiaires passifs de cette éducation, mais peuvent et doivent jouer un rôle actif dans l'organisation, le test et la mise en œuvre de l'éducation sexuelle et l'amélioration de son contenu. La participation des jeunes garantira que l'éducation sexuelle est fondée sur les besoins et ancrée dans les réalités contemporaines dans lesquelles les jeunes vivent leur sexualité, plutôt que de suivre un programme prédéfini par les éducateurs. ( WHO Europe et BZgA, 2010)<sup>99</sup>.

Avant d'aborder les contenus, il est bon de s'interroger sur les représentations des jeunes.

De nombreux programmes efficaces visent d'abord à encourager les apprenants à explorer les valeurs, les attitudes et les normes en matière de sexualité, avant de passer aux connaissances, attitudes et compétences spécifiques nécessaires à des modes de vie sûrs, sains et positifs.<sup>100</sup> Questionner le concept de sexualité peut être une façon intéressante d'explorer des représentations personnelles basées sur des contextes individuels.

Les méthodes d'enseignement interactives doivent être diversifiées pour répondre aux différentes préférences d'apprentissage et engager tous les sens. La musique, le théâtre et les jeux de rôle activent les stratégies d'apprentissage et les potentiels individuels, impliquant directement les sens, qui ont un effet stimulant reconnu.

En tant qu'animateurs, nous diversifions nos outils pédagogiques pour encourager la participation et l'interaction des jeunes. Ceux-ci incluent des jeux de cartes d'argumentation, des jeux de rôle, des débats émouvants, l'analyse de courts métrages, et plus encore.

---

<sup>98</sup> Article rédigé par des experts autrichiens

<sup>99</sup> Édition révisée du Guide technique international de l'UNESCO sur l'éducation sexuelle (2018)

<sup>100</sup> Édition révisée du Guide technique international de l'UNESCO sur l'éducation sexuelle (2018)

### 8.2.2. Bonnes pratiques

L'éducation par les pairs est une méthode participative pertinente et efficace. De nombreuses associations membres de l'IPPF sont impliquées dans des programmes d'éducation par les pairs. L'éducation par les pairs offre une occasion unique de rapprocher les jeunes des populations clés qui préfèrent discuter des questions liées à la sexualité avec quelqu'un qui comprend parfaitement leur situation et qui fait souvent face à des attitudes critiques et stigmatisantes.

« De nombreuses études ont montré que les pairs influencent les comportements de santé des jeunes (...) en relation avec la sexualité (...). Éducation par les pairs] s'appuie sur la crédibilité des jeunes auprès de leurs pairs et leur souplesse pour répondre aux divers besoins des jeunes d'aujourd'hui. Cela peut aider les jeunes à développer des normes de groupe positives et à prendre des décisions saines en matière de sexualité. (Peer Education, 2018, dans Martin, 2018, p. 26)

Un article récent paru dans le Global Health: Science and Practice Journal a déclaré que, bien qu'il ait été démontré que les programmes d'éducation par les pairs contribuent à l'échange d'informations et sont particulièrement bénéfiques pour les éducateurs eux-mêmes, ils n'ont que des effets limités sur l'amélioration des résultats en matière de santé. Les auteurs suggèrent que l'éducation par les pairs devrait être intégrée dans les interventions holistiques avec les jeunes éducateurs définis comme une source de sensibilisation et d'orientation pour les experts et les services.

L'éducation par les pairs crée également un effet énergisant, et les jeunes disposent de ressources qui ne sont pas disponibles pour les adultes et qui sont plus pertinentes pour les besoins réels des jeunes. Leur créativité permet un renouvellement des outils et des approches pédagogiques. Les projets, programmes, approches et outils développés par les jeunes sont perçus comme plus attrayants, efficaces, reconnus et appréciés (UNESCO, 2010).

L'authenticité des pairs et de leur expérience est un atout relationnel qui favorise un sentiment de confiance et de respect. Grâce à leur crédibilité, leur accessibilité et leur influence, les pairs sont bien acceptés par les jeunes et bien placés pour transmettre des informations, influencer les normes et donc les comportements sexuels.

## 9. Discussion et recommandations

### Formation des professionnels

La qualité de l'enseignement complet de l'éducation sexuelle (ECS) dépend de la formation obligatoire des enseignants. Bien qu'un programme complet et de qualité soit nécessaire pour garantir que l'éducation sexuelle couvre un large éventail de sujets, il est également crucial que les enseignants fournissent cette variété de contenus tels qu'ils ont été conçus pour être enseignés. Comme d'autres formes d'éducation transformatrice, l'ECS efficace repose sur l'utilisation d'approches pédagogiques transformatrices. Même lorsqu'il existe des programmes d'études de qualité, si les enseignants ne sont pas en mesure de fournir le contenu correctement et fidèlement, la qualité de l'ECS en souffrira.

De nombreux enseignants n'ont pas toujours les connaissances, les compétences et la confiance nécessaires pour aborder les divers sujets liés à l'éducation sexuelle. Le manque de formation des enseignants est un obstacle important à la mise en œuvre d'une éducation sexuelle de qualité. En effet, les compétences des enseignants et des éducateurs sont essentielles à la prestation d'une éducation sexuelle efficace. Bien que tous les enseignants n'aient pas besoin d'être des spécialistes, ils doivent recevoir une formation appropriée pour remplir leur rôle.

Les programmes de formation doivent être adaptés au niveau et au contexte de l'enseignant. Les exigences devraient donc tenir compte du niveau auquel l'enseignant ou l'éducateur dispensera une éducation sexuelle, comme l'âge des enfants et le type de milieu.

Les enseignants et éducateurs compétents ont besoin d'une formation spécifique, mais ils doivent également être motivés pour enseigner l'éducation sexuelle. Il est impossible de forcer quelqu'un qui ne veut pas s'engager dans cette tâche. Au lieu de cela, nous devrions soutenir et guider ceux qui sont prêts à enseigner cette matière.

Les programmes de formation devraient commencer par aider les enseignants à confronter leurs propres croyances et attitudes. La sexualité peut être un sujet délicat et inconfortable pour certains éducateurs qui peuvent manquer de l'expertise, des connaissances ou de la sensibilisation nécessaires. Par conséquent, les enseignants doivent utiliser un langage neutre et assurer le respect du caractère unique de chaque élève.

Selon l'UNESCO (2018), le rôle, la compréhension et la formation des enseignants, ainsi que le cadre structurel dans lequel ils opèrent, sont cruciaux pour dispenser une éducation sexuelle de qualité.

Le manque de formation adéquate des enseignants affecte la mise en œuvre de l'éducation sexuelle, l'éventail des sujets abordés et les méthodes utilisées pour les enseigner. En outre, de nombreux enseignants déclarent ne pas se sentir préparés à aborder certains sujets ou à utiliser des méthodes d'enseignement interactives.

Dans une enquête de 2019 School Education Gateway sur l'éducation sexuelle, dans laquelle 41% des répondants étaient des enseignants, 53% ont signalé un manque de soutien significatif pour les enseignants dans la résolution des problèmes de sexualité.<sup>101</sup>

---

<sup>101</sup> School Education Gateway: la plateforme en ligne de l'Europe pour l'enseignement scolaire.

### 3. In your region, who supports teachers in discussing sexual and reproductive health with young people? Choose all that apply.

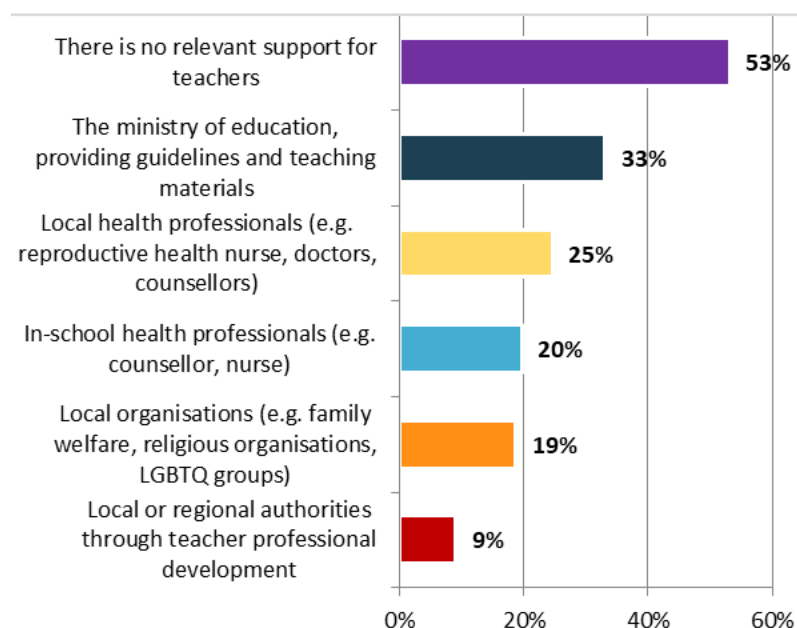


Tableau 9 : Personnes qui parlent de sexe à des adolescents

« Quelle est la situation dans d'autres pays ?

- Selon un rapport, dans la plupart des pays d'Europe et d'Asie centrale, les enseignants n'ont pas reçu une formation suffisante sur l'éducation sexuelle.
- La Finlande et l'Estonie se distinguent par l'institutionnalisation de l'éducation sexuelle dans la formation initiale des enseignants ou son inclusion dans les programmes des instituts de formation.
- En Finlande, de nombreux enseignants d'éducation sanitaire sont spécialisés dans l'éducation sexuelle.
- En Estonie, il est prévu de dispenser une formation à l'éducation sexuelle à tous les enseignants dans le cadre de leur programme universitaire, et actuellement, la moitié des enseignants d'éducation sexuelle ont suivi des cours de troisième cycle (Ketring et Ivanova, 2018).
- La Bulgarie assure actuellement la formation de certains de ses enseignants dans le cadre de programmes pilotes gérés par des ONG. Cependant, un effort de transition vers un système de formation initiale obligatoire est en cours. (Ketring et Ivanova, 2018).
- L'Arménie, le Bélarus, le Kirghizistan et l'Ukraine sont actuellement en train d'intégrer l'éducation sexuelle, dans le cadre plus large de l'éducation à la santé ou à un mode de vie sain, dans leurs programmes de formation postuniversitaire des enseignants (Yepoyan, 2020).

### ***Quelles sont les propositions de l'enseignement supérieur?***

Le secteur de l'enseignement supérieur offre divers programmes de formation et cours d'éducation émotionnelle et sexuelle.

En France, l'Université Paul-Sabatier Toulouse III, en collaboration avec le Centre International de Formation et de Recherche en Sexualité (CIFRES), propose le DUFES (Diplôme Universitaire de Formation en Education Sexuelle). L'objectif de ce programme est de fournir des outils d'analyse, de réflexion et d'action concernant l'éducation à la sexualité humaine dans ses dimensions biologiques, psychologiques, sociologiques et relationnelles, qui s'inscrivent dans une approche globale et intégrative de la sexualité.

L'objectif est de développer les connaissances, le savoir-faire et les compétences interpersonnelles à travers :

- L'acquisition de bases et d'outils pour l'éducation et le conseil sexuels
- Le développement de la capacité à mener des entretiens de conseil en sexologie
- Le développement de la capacité à diriger des groupes d'éducation et de prévention
- La mise en œuvre de projets dans les établissements de conseil en sexualité
- Adapter les connaissances aux besoins des personnes handicapées.

Parmi les autres organisations qui dispensent une formation d'éducateurs sexuels par l'intermédiaire d'ONG, on peut citer Couples and Family, Family Planning et l'Association for the Training of Couples and Family Counsellors (AFCCC).

La formation continue dispensée aux enseignants varie en fonction du plan de formation proposé par chaque académie. À l'académie de Grenoble, un module d'initiation de trois jours est proposé aux intervenants en éducation sexuelle. Il comprend les sujets suivants :

- Réflexion sur la sexualité humaine;
- Développement psychosexuel des enfants et des adolescents;
- La légitimité de l'éducation sexuelle ;
- Posture éducative de l'animateur (jeu d'échange, relation éducative) ;
- Travail sur des thèmes essentiels (orientation sexuelle et discrimination, lois et consentement, virginité et premières fois, stéréotypes et égalité, pornographie et réseaux sociaux);
- Construction d'un projet d'éducation sexuelle dans l'institution (cadre et objectifs) ;
- Organisation d'une séance d'éducation sexuelle.

**Le Département de genre et sexualités de l'Université de Malte** offre un large éventail d'activités liées à l'éducation sexuelle, y compris l'activisme qui implique une collaboration entre les facultés, les instituts, les organismes publics, la société civile et les communautés locales, nationales et mondiales. Le département mène également des recherches, des recherches d'étudiants de troisième cycle, des recherches individuelles par des universitaires, des projets de recherche et des collaborations avec des

organisations nationales et internationales. En termes d'enseignement, le département propose deux programmes de maîtrise: les études de genre par la recherche et le genre, la société et la culture. En outre, en collaboration avec le Centre d'études sociales, ils offrent un diplôme sur le genre, le travail et la société.

En outre, l'Université de Malte offre les unités d'études suivantes:

| Titre                                                                   | Niveau                            | Description et thèmes                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|-------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Les jeunes et la sexualité <sup>102</sup>                               | Étudiant                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Sexualité, plaisir sexuel, contrôle des naissances, orientation sexuelle, grossesse chez les adolescentes et leur dynamique</li> <li>Facteurs sociaux et psychologiques, perception de la sexualité et comportement sexuel des jeunes</li> <li>L'éducation sexuelle en relation avec les pratiques de travail de jeunesse</li> <li>La sexualité en tant que partie intégrante de l'éducation dans le travail de jeunesse</li> <li>Le paradigme comportement, croyances et attitudes</li> <li>Théories de la sexualité</li> <li>L'étiologie des ITS et du VIH</li> </ul>     |
| Expérience éducative : développement personnel et social <sup>103</sup> | Premier cycle/<br>Troisième cycle | <ul style="list-style-type: none"> <li>Préparation des enseignants de DSP, couvrant le programme de développement du secteur privé</li> <li>Sexualité et relations</li> <li>Sexualité et éducation relationnelle et handicap</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Diversité sexuelle et de genre dans l'éducation <sup>104</sup>          | Étudiant                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Remettre en question les hypothèses hétéronormatives sur la sexualité et la binarité de genre ancrées dans le système éducatif maltais</li> <li>Connaissance des identités de genre et des identités sexuellement diverses</li> <li>Mécanismes par lesquels les rôles de genre sont préservés et maintenus dans les milieux éducatifs</li> <li>L'influence de la langue, de la socialisation de genre et du curriculum sur les élèves et les enseignants</li> <li>Recherche sur les expériences LGBTIQ dans les écoles, y compris l'homophobie et la transphobie</li> </ul> |
| Sexualité <sup>105</sup>                                                | Étudiant                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Diversité de l'orientation sexuelle, de l'amour et des relations</li> <li>Influence du genre sur le développement sexuel</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |

<sup>102</sup> <https://www.um.edu.mt/courses/studyunit/YTH3011>, consulté le 17/06/2022.

<sup>103</sup> <https://www.um.edu.mt/courses/studyunit/cou4106>, consulté le 17/06/2022.

<sup>104</sup> <https://www.um.edu.mt/courses/studyunit/IAL3013>, consulté le 17/06/2022.

<sup>105</sup> <https://www.um.edu.mt/courses/studyunit/COU2102>, consulté le 17/06/2022.

|  |  |                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|--|--|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance des parties du corps, des MST, du contrôle des naissances et de la contraception</li> <li>• Prise de conscience des aspects négatifs de la sexualité : abus, violence, problèmes de pornographie</li> </ul> |
|--|--|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

L'Université de Malte a collaboré avec l'**Agence Support pour** lancer un programme axé sur l'éducation sexuelle et les compétences parentales pour les parents handicapés, y compris ceux ayant une déficience intellectuelle. Cette initiative comprend un projet de recherche empirique impliquant des parents handicapés, ainsi que de la formation pour les professionnels qui offrent un soutien aux parents handicapés.<sup>106</sup>

De même, Malta University Consulting propose un cours de 20 heures sur l'éducation sexuelle pour les personnes ayant une déficience intellectuelle. Le cours se compose d'ateliers qui enseignent un ensemble de compétences visant à fournir une éducation sexuelle aux personnes ayant une déficience intellectuelle.<sup>107</sup>

### ***La formation des enseignants reste très inégale ou absente***

La question de la formation des enseignants à l'éducation sexuelle est souvent négligée, ce qui entraîne une lacune importante dans la préparation des enseignants. Sans une formation adéquate, les enseignants peuvent avoir du mal à enseigner et à engager efficacement les élèves sur ces sujets sensibles, ce qui peut nuire à l'efficacité de l'éducation. Il est essentiel de fournir aux enseignants les outils nécessaires pour naviguer dans ces questions, ainsi que d'encourager le développement de la pensée critique, des valeurs positives et des compétences comportementales. Cela nécessite une approche pédagogique participative et interactive, qui peut différer de l'approche descendante traditionnelle à laquelle les enseignants sont habitués. Par conséquent, l'amélioration de la formation des enseignants en matière d'éducation sexuelle est cruciale pour fournir une éducation efficace et complète aux élèves.

Dans la pratique, la majorité des enseignants n'ont reçu une formation adéquate en éducation sexuelle que dans trois des 25 pays étudiés. Dans les autres pays, la plupart des enseignants n'avaient pas été formés ou n'avaient participé qu'à une formation courte (1 jour).

Dans certains pays, comme la Finlande et l'Estonie, l'éducation sexuelle est intégrée dans les programmes de tous les établissements de formation des enseignants.

Cependant, en Autriche, les enseignants ne sont généralement pas spécifiquement formés pour enseigner l'éducation sexuelle, et tous les enseignants n'acquièrent pas les compétences nécessaires pour mettre en œuvre l'éducation sexuelle dans leur travail. Dans les programmes des universités et des collèges, l'éducation sexuelle n'est généralement pas obligatoire. En 2016, le Centre fédéral pour l'éducation sexuelle dans la formation des enseignants a été créé et travaille à l'élaboration de matériel pédagogique professionnel qui devrait aider les enseignants à mettre en œuvre des sujets dans leur matière. Ils fournissent des informations

<sup>106</sup> <https://www.um.edu.mt/newspoint/news/2021/06/parenting-skills-parents-disability>, consulté le 17/06/2022.

<sup>107</sup> <https://muhc.com.mt/wp-content/uploads/2021/08/Course-Info-Sheet-2022-.pdf>, consulté le 17/06/2022.

générales ainsi que des outils pédagogiques sur la façon de s'adresser de manière appropriée et interactive à différents groupes d'âge. (<https://www.phsalzburg.at/ueber-uns/organisation/bundeszentren-ncoc/sexualpaedagogik>)

En Belgique, la majorité des enseignants ne reçoivent pas de formation spécifique à l'enseignement de l'éducation sexuelle, et tous les enseignants ne se sentent pas suffisamment compétents pour enseigner cette matière. Les écoles sont censées prendre des dispositions pour enseigner l'éducation sexuelle au sein de leurs propres équipes. Du matériel pédagogique et des directives ont été élaborés à l'initiative d'éditeurs et d'ONG, telles que l'organisation régionale d'experts Sensoa (organisation membre de l'IPPF en Flandre) et d'autres. Le matériel et les directives élaborés par les ONG reflètent les approches participatives de l'éducation sexuelle.

Il convient de noter que les approches de l'enseignement de l'éducation sexuelle varient selon les enseignants et les écoles. En Finlande, tous les enseignants reçoivent une formation à l'éducation sexuelle qui est intégrée dans le programme de formation des enseignants universitaires. Les enseignants en éducation sanitaire se spécialisent souvent dans ce domaine, qui comprend 33 crédits universitaires après avoir obtenu une maîtrise en études de la santé. Le matériel pédagogique pour l'éducation sexuelle est élaboré par l'Institut national de la santé et des ONG actives dans ce domaine. Les éditeurs commerciaux sont également actifs dans ce domaine, mais les matériels développés par les ONG mettent l'accent sur les approches d'apprentissage participatif qui peuvent également être utilisées pour d'autres sujets comme ligne directrice générale pour toute l'éducation.

En Espagne, aucune formation formelle en éducation sexuelle n'est dispensée aux enseignants. Certains enseignants intéressés à acquérir les connaissances et les outils nécessaires pour enseigner l'éducation sexuelle participent à des cours de formation de leur propre initiative.

C'est aux écoles qu'il incombe de veiller à ce que les enseignants soient suffisamment préparés à enseigner l'éducation sexuelle et sportive. Bien qu'il n'existe pas de programme national de formation des enseignants dans ce domaine, plusieurs ONG fournissent des informations, des ressources et une formation aux enseignants. Des ONG telles que l'Association de planification familiale, BISH et Brook élaborent souvent du matériel pédagogique.

Durex (un fabricant de préservatifs) a également convoqué un groupe consultatif d'experts pour produire des ressources pour les enseignants.

Bien que certains matériels soient gratuits, d'autres exigent que les écoles les achètent. Le ministère de l'Éducation a également approuvé des directives supplémentaires produites par Brook, le Forum sur l'éducation sexuelle et l'Association PSHE. Tous ces matériels reflètent une vision holistique et des approches pédagogiques participatives.

### ***Formation d'autres professionnels s'occupant des jeunes***

D'autres professionnels tels que les agents de santé, les éducateurs spécialisés, les travailleurs sociaux et les infirmières scolaires devraient bénéficier de modules de formation.

En France, les infirmières scolaires reçoivent des modules de formation spécifiques sur la santé sexuelle au cours de leur formation initiale, qui couvre la contraception, les IST et d'autres sujets connexes. Cependant, la formation reste insuffisante, car d'autres sujets ne sont pas couverts.

En formation continue, ils peuvent s'inscrire sur une plateforme en ligne mise en place par le rectorat pour bénéficier de la formation continue sur le sujet, mais il y a très peu de places, le chef d'établissement doit l'autoriser et parfois il y a des difficultés de remboursement. D'autres professionnels de la santé, tels que les médecins et les infirmières, peuvent participer à des cours de formation et à des ateliers organisés par des ONG ou des organisations professionnelles, ainsi que recevoir une formation continue dans leurs domaines respectifs.

Dans tous les autres domaines professionnels, les adultes en charge des jeunes constatent souvent que la formation en éducation émotionnelle et sexuelle est inexistante.

Un rapport d'information du Sénat contenant 23 recommandations a récemment été publié. Le chapitre 4 du rapport souligne la nécessité de mettre en œuvre des séances d'éducation sexuelle pour fournir aux jeunes un contre-discours aux contenus trouvés sur Internet, en particulier dans la pornographie. Le rapport souligne l'importance de l'éducation des jeunes et souligne que, pour ce faire, nous devons former des adultes capables d'éduquer.

En outre, des professionnels doivent être formés. Lors de son audition avec la délégation, Samia Bounour, infirmière scolaire en Seine-Saint-Denis et secrétaire départementale du syndicat SNICS-FSU, a proposé le développement de formations initiales et continues pour actualiser les connaissances en éducation à la santé et en gestion de projet. À cette fin, le syndicat SNICS-FSU recommande la création d'un master en conseil en santé infirmière (ICS) et la mise en œuvre du Développement Professionnel Continu (DPC).

***La formation devrait fournir aux professionnels des ressources en ligne pouvant être utilisées avec les jeunes.***

Voici des exemples de ressources d'éducation sexuelle en France :

- La websérie « Sexotuto » produite par Maïtena Biraben et Alexandra Crucq (Mesdames Productions), avec le soutien de Salto, Santé Publique France, et le Ministère de l'Egalité entre les Femmes et les Hommes.
- Les vidéos d'Ovidie.
- La série « Ados: le porno au bout des doigts ».
- La série « Sex talk ».
- Le site de la onsexprime.fr par Santé publique France

***Et quelques recommandations finales***

1) Il est important de veiller à ce que les interventions soient mises en œuvre en termes de quantité et de qualité des séances. Cela signifie que chaque étudiant devrait recevoir des sessions dispensées

par des professionnels spécialement formés, adaptés à son stade de développement. Les sujets abordés devraient aller au-delà des aspects biologiques de la sexualité et aborder d'autres questions importantes telles que l'égalité des sexes et l'éducation au consentement.

2) Les séances d'éducation sexuelle sont le moyen le plus efficace de prévenir la violence sexuelle et de promouvoir l'égalité des sexes. Il est urgent de remettre en question les représentations très inégales et inquiétantes présentées dans la pornographie. Le rapport du Sénat récemment publié<sup>108</sup> critique la consommation répandue, normalisée et nuisible de la pornographie grand public, qui perpétue une culture de violence à l'égard des femmes. Dans son quatrième axe, le rapport recommande « l'éducation, l'éducation, l'éducation » et suggère que les sujets liés à la marchandisation des corps et à la pornographie soient abordés dans les séances d'éducation sexuelle et émotionnelle.

3) Les séances d'éducation sexuelle sont le meilleur moyen de prévenir la maltraitance des enfants. Comme le rappelle la circulaire de l'éducation nationale du 07/02/22<sup>109</sup>, « l'organisation d'actions d'information et de sensibilisation fait partie de la politique de protection de l'enfance ».

4) Les séances d'éducation sexuelle devraient être basées sur les expériences et les représentations des étudiants, et ne devraient pas prendre la forme de conférences. Ils doivent être interactifs, utilisant des outils et des approches adaptés à l'âge des participants et à la taille du groupe.

5) Une formation de qualité pour les travailleurs est essentielle, couvrant non seulement l'acquisition de connaissances, mais aussi le savoir-faire et les compétences interpersonnelles. Une posture neutre, bienveillante et sans jugement est nécessaire, et chaque institution devrait désigner un référent pour l'éducation sexuelle. Le facilitateur doit créer un environnement sûr et favorable pour favoriser un climat de confiance, ce qui est crucial pour le succès des interventions.

6) Ces séances peuvent révéler des cas de violence que les élèves ont vécus. L'animateur doit être en mesure de recueillir des informations et de guider l'élève vers les professionnels appropriés pour obtenir de l'aide. Les séances devraient également fournir des informations sur les ressources de soutien pour les étudiants, telles que les lignes d'aide aux enfants, les ressources en ligne et les sites d'information scientifique et juridique. Si nécessaire, les élèves devraient être orientés vers des services de soutien à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école.

---

<sup>108</sup> Rapport d'information de Mme Annick Billon, Alexandra Borchio Fontimp, Laurence Cohen et Laurence Rossignol, au nom de la Délégation aux droits de la femme n° 900 Volume I (2021-2022)  
[http://www.senat.fr/les\\_actus\\_en\\_detail/article/-a9ee556708.html](http://www.senat.fr/les_actus_en_detail/article/-a9ee556708.html)

<sup>109</sup> Organisation d'actions d'information et de sensibilisation sur la maltraitance des enfants Circulaire du 7-2-2022 Menjs-Dgesco C2-2

## 10. Références

- Amsellem-Mainguy, Y., & Vuattoux, A. (2022). Les jeunes, la sexualité et internet. François Bourin (Éditions). <https://journals.openedition.org/lectures/54549>.
- Barre, S., Breuil, M., Lévy, C., Richard, D., Terrien, A. (octobre 2021). Enquête sur les séances d'éducation sexuelle au collège et au lycée. Consulté le 10 septembre 2022.
- Barret-Ducrocq, F. (1986). La place des femmes: Le droit de cité. In S. Marret (Ed.), *Féminin/masculin: Littératures et cultures anglo-saxonnes*. Presses universitaires de Rennes. <http://books.openedition.org/pur/35995>.
- Beaucher, H. (2022). Un aperçu de l'éducation sexuelle dans le monde. *Revue internationale de l'éducation de Sèvres*, 89, art. 89. <https://doi.org/10.4000/ries.11895>.
- Bozon, M. (2013). L'éducation sexuelle, entre psychologie des différences, santé sexuelle et protection de la jeunesse. L'égalité est introuvable ? Commentaire. *Sciences sociales et santé*, 31(4), 97-105. <https://doi.org/10.3917/sss.314.0097>
- Brochot, S. (2020). *Sexe, relation et éducation affective : se préparer à travailler avec les enfants et les adolescents un livre de Sébastien Brochot*.
- Bulletin Officiel de l'Education Nationale. (1998). *Éducation à la sexualité et prévention du sida*. <https://www.education.gouv.fr/bo/1998/46/ensel.htm>
- Bulletin Officiel de l'Education Nationale (2018). Éducation sexuelle et partenariats. Disponible sur <https://www.education.gouv.fr/education-la-sexualite>
- Bundeszentrum für Sexualpädagogik PH Salzburg./ Centre fédéral pour l'éducation sexuelle. Matériel du livret LOU <https://www.phsalzburg.at/ueber-uns/organisation/bundeszentren-ncoc/sexualpaedagogik/materialien-sekundarstufe>
- BZgA/ IPPF (2018) L'éducation sexuelle dans la Région OMS. Fiche d'information Autriche [https://esrh.eu/wp-content/uploads/2018/11/BZgA\\_Factsheets\\_Online\\_Austria.pdf](https://esrh.eu/wp-content/uploads/2018/11/BZgA_Factsheets_Online_Austria.pdf)
- Camilleri, S. (2013). Directives sur l'éducation sexuelle et relationnelle dans les écoles maltaises. *Malte: Ministère de l'éducation et de l'emploi*, 1-20, p.5, <https://education.gov.mt/en/resources/Documents/Policy%20Documents%202014/Guidelines%20on%20Sexuality%20booklet.pdf>, consulté le 17/06/2022.
- Chaperon, S. (2002). Kinsey en France: Les sexualités féminine et masculine en débat. *Le Mouvement social*, 198(1), 91-110. <https://doi.org/10.3917/lms.198.0091>
- Chaperon, S. (2016). Organes sexuels. Dans *Critical Encyclopedia of Gender* (pp. 428-438). La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.renne.2016.01.0428>
- De Luca Barrusse, V. (2010). Le genre de l'éducation sexuelle des jeunes (1900-1940). *Cahiers du Genre*, 49(2), 155-182. <https://doi.org/10.3917/cdge.049.0155>
- Depauli, C. et Plaute, W. (2018). Attitudes, objections et attentes des parents et des enseignants à l'égard de l'éducation sexuelle dans les écoles primaires en Autriche. *Sex Education*, 18(5), 511-526. <https://doi.org/10.1080/14681811.2018.1433650>
- Depauli, C. (2019). Sexualpädagogik an Schulen – eine aufregende Herausforderung?! Seethaler, E./ Giger, S./ Buchacher, W. (Ed.): *Gesund und erfolgreich Schule leben*, pp.177-184.
- Dufrennes, M. (2017). *L'éducation sexuelle dans les écoles secondaires* [mémoire de Master 2]. al-02374735
- Direction de la promotion de la santé et de la prévention des maladies (2013). Trousse de ressources médiatiques sur la santé sexuelle. <https://deputyprimeminister.gov.mt/en/healthpromotion/Documents/library/publications/S>

- exual%20health%20EN.pdf, consulté le 17/06/2022.
- Ellis, H., Dongier, M. et Favez-Boutonier, J. (1964). *Études en psychologie du sexe: études en psychologie du sexe*. Le Livre précieux.
- Loi constitutionnelle fédérale sur les droits de l'enfant (Autriche)/ Bundesverfassungsgesetz über die Rechte von Kindern ( 2011) BGBl. I Nr. 4/2011 [https://www.ris.bka.gv.at/Dokumente/Erw/ERV\\_2011\\_1\\_4/ERV\\_2011\\_1\\_4.pdf](https://www.ris.bka.gv.at/Dokumente/Erw/ERV_2011_1_4/ERV_2011_1_4.pdf)
- Lois fédérales sur l'égalité de traitement (Autriche)/Gleichbehandlungsgesetze [https://www.oesterreich.gv.at/themen/dokumente\\_und\\_recht/gleichbehandlung/Seite.1860100.html#Gesetzesgrundlagen](https://www.oesterreich.gv.at/themen/dokumente_und_recht/gleichbehandlung/Seite.1860100.html#Gesetzesgrundlagen)
- Fonner, V. A., Armstrong, K. S., Kennedy, C. E., O'Reilly, K. R. et Sweat, M. D. (2014). L'éducation sexuelle en milieu scolaire et la prévention du VIH dans les pays à revenu faible et intermédiaire: une revue systématique et une méta-analyse. *PloS One*, 9(3), e89692. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0089692>
- Foucault, M. (1996). Le mal entendu. *Sociétés & Représentations*, 3(2), 144-156. <https://doi.org/10.3917/sr.003.0144>
- Gardner, F., Montgomery, P. et Knerr, W. (2015). Transporter des programmes parentaux fondés sur des données probantes pour le comportement problématique de l'enfant (3-10 ans) entre les pays: revue systématique et méta-analyse. *Journal of Clinical Child & Adolescent Psychology*, 53, 1-14. <https://doi.org/10.1080/15374416.2015.1015134>
- Gaussel, M. (2022). Sexe, genre et égalité (à l'école). *Dossier de veille de l'IFÉ*, 140. <https://edupass.hypotheses.org/2335>
- Giami, A. (2007). Une histoire de l'éducation sexuelle en France : une médicalisation progressive de la sexualité (1945-1980). *Sexologies*, 16(3), 219. <https://doi.org/10.1016/j.sexol.2007.06.001>
- Giami, A. (2019). *Sexualité, santé et droits de l'homme : l'invention des droits sexuels*. <https://doi.org/10.17184/eac.1686>
- Goldfarb, E. S. et Lieberman, L. D. (2020). Trois décennies de recherche : les arguments en faveur d'une éducation sexuelle complète. *The Journal of Adolescent Health: Official Publication of the Society for Adolescent Medicine*, 68(1), 13-27. <https://doi.org/10.1016/j.jadohealth.2020.07.036>
- Graham, S. (2000). Lire les Jeunes Gens. In Reproduit dans Primers for Prudery: Sexual Advice to Victorian America (Ronald G.. Baltimore: Johns Hopkins University Press,). <https://9lib.net/document/wq20mp2z-graham-sylvester.html>
- Grundsatzlerlass Sexualpädagogik Österreich (2015)/ Ordonnance générale sur l'éducation sexuelle (Autriche)/ (2015)CIRCULAIRE no.11/2015/BMBF Bundesministerium für Bildung und Frauen. BMBF-33.543/0038-I/9D/2015 <https://rundschriften.bmbwf.gv.at/rundschriften/?id=699>
- Guerrand, R.-H. (1972). Guerrand Roger-Henri-La libre maternité. *Population*, 27(2), 331-331.
- Haberland, N. A. (2015). The case for addressing gender and power in sexuality and HIV education: A comprehensive review of evaluation studies. *International Perspectives on Sexual and Reproductive Health*, 41(1), 31-42. <https://doi.org/10.1363/4103115>
- Hall, G. S. (1904). *L'adolescence : sa psychologie et ses relations avec la physiologie, l'anthropologie, la sociologie, le sexe, le crime, la religion et l'éducation*. Appleton.
- IPPF. (2020). *Santé et droits sexuels et reproductifs : la clé de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes*. <https://www.ippf.org/2020-annual-performance-report>
- Jaspard, M. (2017). V / *Les comportements sexuels contemporains* (p. 89-114). La Découverte.

- <https://www.cairn.info/sociologie-des-comportements-sexuels--9782707196392-p-89.htm>
- Kälin, W., & Persons, U. R. of the S.-G. on I. D. (2008). *Rapport du Représentant du Secrétaire général pour les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays*, Walter Kälin : <https://digitallibrary.un.org/record/1477245>
- Kapella, O. et Mazal, W. (2022). Aspekte der Qualitätssicherung in der schulischen Sexualpädagogik in Österreich. Sozialwissenschaftliche und sexualpädagogische Überlegungen zur Qualitätssicherung unter Berücksichtigung der Einbeziehung schulexterner Fachkräfte (Teil A). ÖIF Forschungsbericht 40/22, universität wien
- KIJA Kinder- und Jugendanwaltschaft Österreich/ Médiateur pour mineurs, <https://kija.at/>
- Kinsey, A. (1954). *Le comportement sexuel de la femme* (Amiot-Dumont). <https://picclick.fr/Alfred-Kinsey-Le-Comportement-Sexuel-De-La-Femme-125555407056.html>
- Knibiehler, Y. (1996). L'éducation sexuelle des filles au XXe siècle. *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 4(2), 8-8. <https://doi.org/10.4000/clio.436>
- Lameiras-Fernández, M., Martínez-Román, R., Carrera-Fernández, M. V., & Rodríguez-Castro, Y. (2021). L'éducation sexuelle à l'honneur : qu'est-ce qui fonctionne? Revue systématique. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 18(5), 2555. <https://doi.org/10.3390/ijerph18052555>
- Laurant, F. et Collet, M. (2016). *Rapport sur l'éducation sexuelle Répondre aux attentes des jeunes, construire une société de l'égalité entre les femmes et les hommes (Rapport n° 2016-06-13-SAN-021 publié le 13 juin 2016)*.
- Lett, D. (2015). Genre, enfance et violence sexuelle dans les archives judiciaires de Bologne au 15ème siècle. *Clio. Femmes, genre, histoire*, 42, art. 42. <https://doi.org/10.4000/clio.12825>
- Loi no 2001-588 du 4 juillet 2001 relative à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception (1).
- Lopez, L. M., Ramesh, S., Chen, M., Edelman, A., Otterness, C., Trussell, J., & Helmerhorst, F. M. (2016). Contraceptifs progestatifs seuls: effets sur le poids. *Base de données des revues systématiques Cochrane*, 8. <https://doi.org/10.1002/14651858.CD008815.pub4>
- Malinowski, B. (1929). *La vie sexuelle des sauvages dans le nord-ouest de la Mélanésie*. (Trad. par S. Jankelevitch.) (p. 544). Vivez bien.
- Mayrhofer, M. & Schwarz-Schlöglmann, M. (2017). Gewaltschutz. 20 Jahre Gewaltschutzgesetz und Gewaltschutzzentren/Interventionsstellen.
- Mead, M. (s.d.). *Moeurs et sexualité en Océanie* (Pocket). Extrait le 14 octobre 2022 de <https://www.decitre.fr/livres/moeurs-et-sexualite-en-oceanie-9782266276733.html>
- Meyran, R. (2016). *La révolution sexuelle a-t-elle eu lieu ?* 284(8), 30-30. <https://doi.org/10.3917/sh.284.0030>
- Michielsen, K. et Ivanova, O. (2022). *L'éducation sexuelle complète : pourquoi est-elle importante ?*
- Miller, A. M. (2000). Sexuel mais non reproductif : exploration de la jonction et de la disjonction des droits sexuels et reproductifs. *Santé et droits de l'homme*, 4(2), 68-109. <https://doi.org/10.2307/4065197>.
- Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse (2018). *Dans le BO du 13 septembre 2018 : Education sexuelle et partenariats*. <https://www.education.gouv.fr/au-bo-du-13-septembre-2018-education-la-sexualite-et-partenariats-11711>
- Mozziconacci, V. (2014). Lire et réécrire l'éducation sexuelle depuis le féminisme. *Transverse*, 5, 17.
- QUI. (1987). *Progress in the development and use of antivirals and interferon: Report of a WHO*

- Scientific Panel [tenu à Genève, 10-13 mars 1987].* Organisation mondiale de la santé. <https://apps.who.int/iris/handle/10665/40179>
- OMS, & BZgA. (2010, 2013). *Normes pour l'éducation sexuelle en Europe.* <https://www.sexualaufklaerung-schule.ch/web.php/2/fr/cadre-de-reference/notions>
- O'Neill, S. (2016). L'impact contre-transférentiel des défenses autistiques chez un patient non autiste. *L'Année psychanalytique internationale*, 2016(1), 111-138. <https://doi.org/10.3917/lapsy.161.0111>
- NATIONS UNIES (1994). *Conférence internationale sur la population et le développement.* Organisation des Nations unies; Organisation des Nations unies. <https://www.un.org/fr/conferences/population/lecaire1994>
- Organisation mondiale de la santé. (1946). *Préambule à la Constitution de l'Organisation mondiale de la santé telle qu'adoptée par la Conférence internationale de la santé, New York, 19-22 juin 1946; signée le 22 juillet 1946 par les représentants de 61 États (Documents officiels de l'Organisation mondiale de la santé, N° 2, p. 100) et entrée en vigueur le 7 avril 1948.* [http://whqlibdoc.who.int/hist/official\\_records/constitution.pdf](http://whqlibdoc.who.int/hist/official_records/constitution.pdf)
- Organisation mondiale de la santé, et Mahler, H. (1976). *Activités de l'OMS en 1975 : Rapport annuel du Directeur général à l'Assemblée mondiale de la Santé et aux Nations Unies.* Organisation mondiale de la santé. <https://apps.who.int/iris/handle/10665/90298>
- Parlement européen, (2022). *L'éducation sexuelle complète : pourquoi est-elle importante ?* [https://www.europarl.europa.eu/thinktank/fr/document/IPOL\\_STU\(2022\)719998](https://www.europarl.europa.eu/thinktank/fr/document/IPOL_STU(2022)719998)
- PFF, (2006). *La Fédération internationale pour la planification familiale (IPPF).* Planning familial. <https://www.planning-familial.org/fr/linternational-planned-parenthood-federation-ippf-238>
- Plate-forme sexuelle Bildung Österreich. *Statement Sexualpädagogik externer Vereine in Schulen.* <http://sexuellebildung.at/aktuelles/statement-sexualpadagik-externer-vereine-in-schulen/>
- Plate-forme sexuelle Bildung Österreich (2022). *Stellungnahme zur Qualitätssicherung von schulexternen Angeboten zur Unterstützung des schulischen Unterrichts.* <https://sexuellebildung.at/stellungnahme-psb/>
- Pound, P., Langford, R. et Campbell, R. (2016). Que pensent les jeunes de leur éducation sexuelle et relationnelle en milieu scolaire? Une synthèse qualitative des points de vue et des expériences des jeunes. *BMJ Open*, 6(9), e011329. <https://doi.org/10.1136/bmjopen-2016-011329>
- Rapport sur l'éducation sexuelle : répondre aux attentes des jeunes, construire une société de l'égalité entre les femmes et les hommes - Haut Conseil pour l'égalité entre les femmes et les hommes.* (consulté le 14 octobre 2022) sur <https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/sante-droits-sexuels-et-reproductifs/travaux-du-hce/article/rapport-relatif-a-l-education-a-la>
- Santelli, J. S., Grilo, S. A., Choo, T.-H., Diaz, G., Walsh, K., Wall, M., Hirsch, J. S., Wilson, P. A., Gilbert, L., Khan, S., & Mellins, C. A. (2018). L'éducation sexuelle avant l'université protège-t-elle les étudiants contre les agressions sexuelles à l'université? *PLOS ONE*, 13(11), e0205951. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0205951>
- Steinberg, S. (2018). Une histoire de sexualités. *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 73, 536-539. <https://doi.org/10.1017/ahss.2019.37>
- Tamagne, F. (2005). La Ligue mondiale pour la réforme sexuelle : la science au service de l'émancipation sexuelle ? *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 22, 101-121.
- Télécharger la circulaire n° 2003-027 du 17 février 2003 en format PDF gratuit.* Consulté le 14 octobre 2022 sur [https://pdfprof.com/PDF\\_Doc\\_Telecharger\\_Gratuits.php?q=-18PDF28200-](https://pdfprof.com/PDF_Doc_Telecharger_Gratuits.php?q=-18PDF28200-)

- circulaire+n%C2%B0+2003-027+of+17+f%C3%A9bruary+2003
- Le Lancet. (2013). Santé des adolescents, participation des jeunes et place Taksim. *The Lancet*, 381(9884), 2136. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(13\)61424-5](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(13)61424-5)
- Todd, J. (1845). *Le jeune homme : indices adressés aux jeunes hommes des États-Unis*. J.H. Butler.
- Toth, B. (2018). Die Teenstar fuit. *Journal Falter* 47/18 <https://www.falter.at/zeitung/20181120/die-teenstar-leaks>
- Tremblay, J.-M. (1911). « *Débat sur l'éducation sexuelle*. (Hachette). [http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim\\_emile/textes\\_2/textes\\_2\\_08/education\\_sexuelle.html](http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim_emile/textes_2/textes_2_08/education_sexuelle.html)
- Trenholm, C., Devaney, B., Fortson, K., Clark, M., Quay, L. et Wheeler, J. (2008). Impacts de l'éducation à l'abstinence sur l'activité sexuelle des adolescentes, le risque de grossesse et le risque de maladies sexuellement transmissibles. *Journal of policy analysis and management: [the journal of the Association for Public Policy Analysis and Management]*, 27, 255-276. <https://doi.org/10.1002/pam.20324>
- UNESCO. (2018). *The road to comprehensive sexuality education: World report, an evidence-based approach*. (consulté le 29 septembre 2022) sur <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000381636>
- UNESCO. (2018a). *International Technical Guidance on Sexuality Education: An evidence-based approach* (Deuxième édition révisée). <http://www.pratiquesensante.org/2020-11-16-03/>
- UNESCO. (2018b). *International Technical Guidance on Sexuality Education: An evidence-based approach for schools, teachers and health education professionals*. [https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000183281\\_fre](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000183281_fre)
- UNESCO. (2019). *Faire face aux faits : Pourquoi l'éducation sexuelle complète devrait être promue*. UNESCO. [https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000368231\\_fre](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000368231_fre)
- Vandermonde, C.-A. (1756). *Essai sur la voie du perfectionnement de l'espèce humaine*. Vincent.
- Verordnung über die Geschäftsstelle zur Qualitätssicherung von schulexternen Angeboten zur Unterstützung des schulischen Unterrichts (externe Qualitätsverordnung) Österreich/Entwurf (2022) Décret sur l'Agence pour l'assurance qualité des professionnels externes pour soutenir l'enseignement scolaire (décret sur l'assurance qualité externe) Autriche/ Projet de [https://www.bmbwf.gv.at/Themen/schule/schulrecht/erk/sonst\\_vo\\_begut/vo\\_ex\\_qus.html](https://www.bmbwf.gv.at/Themen/schule/schulrecht/erk/sonst_vo_begut/vo_ex_qus.html)
- Weeks, J. (2011). Le « rôle homosexuel » trente ans après : Retour sur l'œuvre de Mary McIntosh (C. B. (avec N. Paulme), Trad.). *Genre, sexualité & société, Numéro spécial n° 1*, Art. Numéro spécial n° 1. <https://doi.org/10.4000/gss.1839>
- Organisation mondiale de la santé. (2002). *Rapport sur la santé dans le monde : 2002 : réduire les risques et promouvoir une vie saine*. Organisation mondiale de la santé. <https://apps.who.int/iris/handle/10665/42522>
- Xavier, F., Demeester, A., & Chatoney, M. (2021). *L'éducation sexuelle dans le contexte scolaire : le modèle explicatif 3D*. 8(1), 17.

## 11. Annexes : Proposition d'interventions

En général, un programme d'éducation complète à la sexualité devrait couvrir un éventail de sujets, y compris, mais sans s'y limiter, les suivants:

- Anatomie et physiologie du corps humain
- Développement de la sexualité
- Contraception et prévention des infections sexuellement transmissibles (IST)
- Relations sexuelles et consentement
- Orientation sexuelle et identité de genre
- Santé sexuelle et reproductive
- Éducation à la vie affective et relationnelle

Les organismes internationaux, les ONG et les gouvernements ont recommandé une variété de thèmes qui devraient être abordés dans les programmes d'éducation sexuelle pour aider les jeunes à développer une compréhension positive et respectueuse de leur sexualité. L'UNESCO, par exemple, propose une série de séances d'éducation sexuelle qui comprennent :

1. Éducation sexuelle : Cette session peut impliquer des discussions sur la puberté, la biologie du corps et les changements qui se produisent pendant la croissance. Les jeunes peuvent apprendre à comprendre leur corps et leur sexualité, et à adopter une attitude respectueuse et responsable à leur égard.
2. Respect et tolérance : Cette séance peut inclure des discussions sur la diversité sexuelle et de genre, les stéréotypes et la discrimination. Les jeunes peuvent développer une meilleure compréhension de la tolérance et du respect des différences et être encouragés à explorer leur propre identité et leurs propres sentiments.
3. Violence sexuelle et sécurité : Cette séance peut comprendre des discussions sur différentes formes de violence sexuelle, comme le harcèlement et les agressions, et sur les moyens de les protéger et de les prévenir. Les jeunes peuvent développer une meilleure compréhension de leurs droits et de leur sécurité, ainsi que de la nécessité de respecter les limites des autres.
4. Plaisir et responsabilité : Cette séance peut inclure des discussions sur le consentement, la contraception et les maladies sexuellement transmissibles. Les jeunes peuvent développer une meilleure compréhension de leur responsabilité sexuelle et de l'importance de la communication et du respect dans les relations intimes.
5. Mythes et stéréotypes : Cette séance peut comprendre des discussions sur les mythes et les stéréotypes liés à la sexualité et aux relations intimes. Les jeunes peuvent mieux comprendre comment les stéréotypes peuvent influencer leurs attitudes et leurs comportements, et l'importance de remettre en question ces stéréotypes pour une vie plus respectueuse et responsable.

Pour couvrir toutes les informations et thèmes nécessaires, il est recommandé d'organiser plusieurs sessions, idéalement entre trois et sept sessions par an. Cela permettra aux jeunes d'avoir une compréhension globale de la sexualité et d'être mieux outillés pour prendre des décisions éclairées et responsables concernant leur santé sexuelle et leurs relations.

Voici un tableau des sujets suggérés par âge :

| <b>Tranche d'âge: 3-5 ans</b><br><b>Objectif général</b><br>Permettre à l'enfant d'être conscient de lui-même et du monde qui l'entoure. Développer l'empathie et les compétences psychosociales.           |                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Thèmes                                                                                                                                                                                                      | Émotions                                                                                                                                                                      | Découvrir le corps                                                                                                                                          | Sécurité                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Diversité et respect                                                                                                     |
| <b>Objectifs spécifiques</b>                                                                                                                                                                                | Promouvoir la capacité de communiquer sur les émotions, les relations et permettre l'acquisition du langage nécessaire                                                        | Apprécier son corps, en prendre conscience, avoir des connaissances sur le corps humain, son développement, ses fonctions<br>Nommer les parties du corps    | Soutenir la capacité d'établir des relations d'égal à égal et de développer des relations fondées sur la compréhension et le respect mutuel des besoins et des limites de chacun.                                                                                                                               | Encourager la réflexion sur les normes et les valeurs dans la société et soutenir le développement de la pensée critique |
| <b>Contenu</b>                                                                                                                                                                                              | → Amitié et amour<br>→ Attachement à quelqu'un<br>→ Empathie<br>→ Jalousie, colère, agression, déception                                                                      | → Parties du corps<br>→ Hygiène corporelle<br>Croissance →<br>→ Différences physiques (fille/garçon)<br>→ Rythmes de vie<br>Régime →<br>→ Activité physique | Protection →<br>→ Droits physiques<br>→ Prévention des abus<br>→ Refus                                                                                                                                                                                                                                          | → Rôles de genre<br>→ Genre<br>→ Règles sociales<br>→ culture                                                            |
| <b>Tranche d'âge: 6-8 ans</b><br><b>Objectif général</b><br>Développer la confiance en soi et la capacité de faire des choix qui améliorent la qualité de vie. Apprenez à résister à la pression du groupe. |                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                          |
| Thèmes                                                                                                                                                                                                      | Connaissance du corps                                                                                                                                                         | Sentiments                                                                                                                                                  | Différences, normes et influences                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                          |
| <b>Objectifs spécifiques</b>                                                                                                                                                                                | Avoir une connaissance et une conscience du corps humain, de son développement et de ses fonctions.                                                                           | Promouvoir la capacité de communiquer sur la sexualité, les émotions, les relations et permettre l'acquisition du langage nécessaire                        | Encourager la réflexion sur les normes et les valeurs dans la société et soutenir le développement de la pensée critique                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                          |
| <b>Contenu</b>                                                                                                                                                                                              | Hygiène corporelle et parties du corps<br>→ Perception de son propre corps et de celui des autres<br>Croissance →<br>→ Différences biologiques entre les hommes et les femmes | → Amour et amitié<br>→ sentiments<br>→ Sentiments d'amour (béguins, amour non partagé...)<br>→ émotions                                                     | Définitions du « genre », des « stéréotypes » et des « rôles sexuels »<br>→ Prévention des abus<br>→ Différentes sources d'influence (médias, pairs)<br>→ Différents modes de vie, valeurs et normes culturelles<br>→ Définitions de « l'égalité », du « respect », de l'« acceptation » et de la « tolérance » |                                                                                                                          |

| Tranche d'âge: 9-11 ans                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                       |                                                                                                             |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Objectif général                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                       |                                                                                                             |
| Développer la confiance en soi et la capacité de faire des choix qui améliorent la qualité de vie. Apprenez à résister à la pression du groupe                                                                                            |                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                       |                                                                                                             |
| Thèmes                                                                                                                                                                                                                                    | Pré-puberté                                                                                                                                                                             | Influences sur le comportement                                                                                                                                                                                                                     | Relations interpersonnelles                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                       |                                                                                                             |
| Objectifs spécifiques                                                                                                                                                                                                                     | Avoir une connaissance et une conscience du corps humain, de son développement et de ses fonctions.                                                                                     | Encourager la réflexion sur la sexualité, les normes et les valeurs dans la société et soutenir le développement de la pensée critique.                                                                                                            | Soutenir le développement des compétences pour traiter tous les aspects de la sexualité et des relations.                                                                                                                                   |                                                                                                                                       |                                                                                                             |
| Contenu                                                                                                                                                                                                                                   | → Hygiène corporelle (menstruations, éjaculation)<br>→ Signes de puberté<br>→ Changements mentaux, sociaux et émotionnels<br>→ Organes sexuels et reproducteurs<br>→ Apparence physique | → Rôles et stéréotypes liés au genre<br>→ Modes de vie et normes sociales<br>→ Sources d'influence dont un accès facile aux images et vidéos à caractère sexuel (TV, téléphone, tablette...)<br>→ L'image des hommes et des femmes dans les médias | → Amour et amitié<br>→ Les bases des relations<br>→ Gestion des relations<br>→ Définir les concepts de préjugés, de stigmatisation, d'intolérance, de harcèlement, de rejet, d'intimidation                                                 |                                                                                                                                       |                                                                                                             |
| Tranche d'âge: 12-14 ans                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                       |                                                                                                             |
| Objectif général                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                       |                                                                                                             |
| Développer la capacité de demander de l'aide et d'identifier des personnes-ressources. Promouvoir la réduction des risques en permettant aux adolescents d'assumer la responsabilité de leur propre santé sexuelle et de celle des autres |                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                       |                                                                                                             |
| Thèmes                                                                                                                                                                                                                                    | Puberté                                                                                                                                                                                 | Protection contre la violence sexuelle                                                                                                                                                                                                             | Grossesse et contraception                                                                                                                                                                                                                  | Valeurs personnelles                                                                                                                  | Relations interpersonnelles                                                                                 |
| Objectifs spécifiques                                                                                                                                                                                                                     | Avoir une connaissance et une conscience du corps humain, de son développement et de ses fonctions, en particulier en ce qui concerne la sexualité.                                     | Soutenir la capacité d'avoir des relations égales et de développer des relations sexuelles basées sur la compréhension et le respect mutuel des besoins et des limites de chacun. Il s'agit d'aider à prévenir la violence et les abus sexuels.    | Fournir des informations correctes sur la contraception, les IST et la prévention du VIH. Diffuser des informations sur l'accès aux services médicaux et de conseil, en particulier pour les problèmes et les questions liés à la sexualité | Encourager la réflexion sur la sexualité et les normes et valeurs dans la société et soutenir le développement de la pensée critique. | Promouvoir le développement des compétences pour traiter tous les aspects de la sexualité et des relations. |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Contenu</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                           | → Hygiène<br>→ Changements corporels liés à la puberté<br>→ Le cycle menstruel<br>→ Les mêmes changements physiques, émotionnels et sociaux ou différents entre les filles, les garçons et les filles/garçons<br>→ Le corps, son image et ses changements | → Droits sexuels, ce que dit la loi<br>→ S'informer et se protéger<br>→ Les réseaux sociaux et les dangers d'Internet (rumeurs, harcèlement, etc.)<br>→ Abus et violence<br>→ Définition de la notion de violence sexuelle et des concepts connexes | → Méthodes contraceptives<br>→ Accès à la contraception<br>→ Grossesse et accouchement<br>→ Définition des concepts de fertilité, d'infertilité, de paternité et de maternité                 | → Rôles des hommes et des femmes dans la société<br>→ Stéréotypes et préjugés<br>→ Pression, conformité et rejet du Groupe<br>→ Influence des pairs, des médias, de la culture... sur les décisions et le comportement<br>→ Normes et valeurs personnelles, sociétales et familiales | → Être amoureux<br>→ Plaisir, désir<br>→ Sentiments et manifestations du corps<br>→ Émotions et sentiments |
| <b>Tranche d'âge: 15-17 ans</b><br><b>Objectif général</b><br>Développer la capacité de demander de l'aide et d'identifier des personnes-ressources. Promouvoir la réduction des risques en permettant aux adolescents d'assumer la responsabilité de leur propre santé sexuelle et de celle des autres. |                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                            |
| <b>Thèmes</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                            | <b>Vie sexuelle</b>                                                                                                                                                                                                                                       | <b>Couples, grossesse et contraception</b>                                                                                                                                                                                                          | <b>Santé sexuelle</b>                                                                                                                                                                         | <b>Pensée critique et valeurs personnelles</b>                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                            |
| <b>Objectifs spécifiques</b>                                                                                                                                                                                                                                                                             | Promouvoir le respect de la diversité sexuelle et des différences de genre et la sensibilisation à l'identité sexuelle et aux rôles de genre socialement associés                                                                                         | Fournir des informations correctes sur l'aspect émotionnel de la sexualité et sur la contraception. Diffuser des informations sur l'accès aux services médicaux et de conseil, en particulier dans le cas de problèmes et de questions sexuels.     | Renforcer les compétences des jeunes à faire des choix éclairés et responsables pour eux-mêmes et pour les autres. Diffuser des informations sur l'accès aux services médicaux et de conseil. | Contribuer à un climat social tolérant, ouvert et respectueux envers la sexualité et les différents modes de vie, attitudes et valeurs                                                                                                                                               |                                                                                                            |
| <b>Contenu</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                           | → La relation amoureuse et les différents types de relations<br>→ L'expression et le sens de la sexualité<br>→ Orientation sexuelle<br>→ Les abus liés à la sexualité                                                                                     | → La relation au sein du couple<br>→ Le désir d'enfant et le désir de grossesse<br>→ Méthodes de contraception et ressources d'information et de soins<br>→ Définir les notions liées à la                                                          | → Services de santé<br>→ Infections sexuellement transmissibles et VIH/sida<br>→ Responsabilité à l'égard du comportement sexuel<br>→ Santé, bien-être et sexualité                           | → Rôles associés au genre selon la société<br>→ Sources d'influence (y compris les réseaux sociaux)<br>→ Facteurs sociaux, culturels et historiques du comportement sexuel                                                                                                           |                                                                                                            |

|  |  |                                                                                                                            |                                          |                                                |
|--|--|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------------|
|  |  | procréation (par exemple, fertilité, infertilité, contraception d'urgence, etc.)<br>→ Interruption volontaire de grossesse | → Prévention des grossesses non désirées | → Frontières sociales et normes communautaires |
|--|--|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------------|

Il est important de noter que les programmes d'éducation sexuelle devraient être adaptés aux besoins et aux contextes locaux, et que les séances d'éducation sexuelle devraient être adaptées pour tenir compte des différences culturelles et des divers besoins des jeunes. Les séances d'éducation sexuelle devraient être menées de manière respectueuse, inclusive et sécuritaire pour tous les participants.

### 1.1 Quelques outils pédagogiques

1. Présentations en classe: Les présentations orales peuvent être utilisées pour introduire différents sujets, et des aides visuelles telles que des images et des diagrammes peuvent être utilisées pour faciliter la compréhension.
2. Débats de groupe: Les débats de groupe peuvent faciliter l'exploration de différentes opinions et idées sur divers sujets.
3. Jeux de rôle : Les jeux de rôle peuvent aider les élèves à comprendre différentes perspectives et à développer leurs compétences en communication et en prise de décision.
4. Vidéos et ressources en ligne : Les vidéos éducatives, les blogues, les sites Web et les forums peuvent compléter les discussions en classe et fournir des renseignements supplémentaires sur les sujets abordés.
5. Lectures et livres: Les lectures et les livres peuvent être utilisés pour approfondir la connaissance des sujets abordés et permettre aux élèves de développer leur compréhension en lisant sur les sujets par eux-mêmes.

### 1.2 Attitude de l'éducateur

- a. Soyez clair et honnête : Parlez de sexualité de manière claire et transparente, sans utiliser de langage vulgaire ou offensant.
- b. Répondez aux questions qu'ils peuvent se poser : Répondez aux questions des jeunes de façon directe et respectueuse.
- c. Encouragez les questions : Encouragez les jeunes à poser des questions et à demander des éclaircissements.
- d. Utilisez des exemples concrets : Utilisez des exemples concrets pour illustrer les concepts et les idées que vous voulez transmettre.
- e. Encouragez la discussion ouverte : Encouragez les jeunes à partager leurs opinions et leurs sentiments sur les sujets liés à la sexualité.
- f. Soutenir leur développement positif : Encouragez les jeunes à adopter des comportements positifs et à se sentir bien dans leur corps.
- g. Respectez leur vie privée : Respectez la vie privée des jeunes et ne partagez pas de renseignements personnels sans leur permission.

Il est important de se rappeler que la sexualité est un sujet personnel et que les jeunes auront différents niveaux de compréhension et de maturité dans ce domaine. Il est donc important de s'adapter à leurs besoins individuels afin de leur fournir une éducation qui les aide à grandir de manière saine et positive.

### 1.3 Structurer une session

1. Fixer des objectifs : Les objectifs de cette séance sont de sensibiliser à l'importance de la communication sur la sexualité et d'encourager les élèves à poser des questions sur les enjeux qui les concernent.
2. Planification des leçons: Pour atteindre nos objectifs, nous utiliserons une présentation orale, une discussion de groupe et un jeu de rôle.
3. Introduction : Commençons la séance en expliquant pourquoi la communication sur la sexualité est importante et comment elle peut aider à bâtir des relations saines et satisfaisantes.
4. Activités principales: a. Présentation orale: Nous présenterons les différents types de communication sexuelle, y compris les conversations sur les préférences, les limites et les attentes. b. Discussion de groupe : Nous discuterons des avantages et des défis de la communication sexuelle et explorerons les opinions des élèves sur le sujet. c. Jeu de rôle : Les élèves participeront à un jeu de rôle où ils pourront s'exercer à avoir des conversations sur les préférences, les limites et les attentes.
5. Conclusion : Résumons les principaux points abordés au cours de la séance, y compris l'importance de la communication sur la sexualité dans l'établissement de relations saines et satisfaisantes.
6. Évaluation : Nous évaluerons les progrès des élèves dans la compréhension de l'importance de la communication sexuelle et les encouragerons à poser des questions ou à faire des commentaires.

### 1.4 Exemple d'intervention sur le thème du consentement

Avant l'intervention, nous suggérons que les élèves aient la possibilité de poser des questions par l'intermédiaire de leur école. La séance peut se dérouler en groupes mixtes ou non mixtes et la classe peut être divisée en 2 ou 3 groupes selon le nombre d'élèves, permettant à chaque élève d'avoir un espace d'expression. Nous recommandons d'aménager la classe avec des chaises en demi-cercle pour créer un espace accueillant et confortable qui encourage la participation.

Les outils suivants peuvent être utilisés pour mener l'intervention :

1. Introduction : Commencez la séance en expliquant le sujet du consentement et pourquoi il est important d'en parler dans l'éducation sexuelle.
2. Activités principales:
  - a. Présentation orale : Définissez ce qu'est le consentement et expliquez comment il peut être donné et retiré.
  - b. Discussion de groupe : Discutez des opinions des élèves sur le sujet et explorez les différences culturelles et les défis liés au consentement. Voici quelques sujets de discussion possibles :

- Consentement dans les relations : Discutez des différences entre le consentement verbal et non verbal et de la façon dont le consentement peut être obtenu et respecté dans les relations.
- Consentement et culture : Discutez de la façon dont les attitudes et les croyances culturelles peuvent influencer les attitudes à l'égard du consentement et des relations intimes.
- Consentement et communication : Discutez des façons dont les personnes peuvent améliorer leur communication au sujet du consentement, y compris la façon de dire non et de demander clairement le consentement.
- Consentement et alcool : Discutez des conséquences possibles du consentement lorsque l'alcool est impliqué dans des relations intimes.
- Consentement et technologie : Discutez de la façon dont la technologie, comme les médias sociaux et les applications de rencontres, peut influencer le consentement et les relations intimes.

Il est important de noter que les débats devraient être conçus de manière à encourager l'expression et la participation de tous les élèves, tout en respectant les opinions et les croyances individuelles. Les débats peuvent également être utilisés pour explorer des situations impliquant le consentement de manière respectueuse et encourager une réflexion plus approfondie sur des sujets clés de l'éducation sexuelle.

c. Jeux de rôle : Les jeux de rôle peuvent être utilisés pour aider les élèves à pratiquer des conversations sur le consentement dans différentes situations. Voici quelques scénarios possibles :

- Scénario de réunion : Jouez le rôle de deux personnes qui se rencontrent pour la première fois et explorez différentes façons de traiter les demandes de consentement.
- Scénario du soir : Jouez le rôle de personnes qui sont ensemble à une fête et explorez différentes façons d'appliquer le consentement.
- Scénario de sortie: Jouez le rôle de personnes qui sortent à un rendez-vous et explorez les différentes façons d'imposer le consentement dans des situations intimes.
- Scénario d'intimité physique : Jouez le rôle de personnes qui deviennent intimes et explorez différentes façons d'imposer le consentement.
- Scénario de rupture : Jouez le rôle des personnes qui se séparent et explorez les conséquences potentielles du consentement.

Il est important de noter que les jeux de rôle devraient être conçus de manière à aider les élèves à explorer les situations impliquant le consentement de manière respectueuse et à encourager l'expression de soi et la participation de tous les élèves.

Exemples de scénarios :

- Consentement clair : Dans ce scénario, deux acteurs jouent un couple discutant de leur activité sexuelle. L'un des acteurs veut essayer quelque chose de nouveau, mais l'autre acteur hésite. Le scénario met l'accent sur la façon dont les deux personnes peuvent clairement discuter de leurs souhaits et de leur consentement afin d'éviter tout malentendu ou comportement indésirable.
- Dire non: Dans ce scénario, un acteur joue une personne qui reçoit une demande sexuelle non désirée d'un autre acteur. Le scénario se concentre sur la façon dont la première personne peut dire non de manière claire et ferme, sans être influencée par la pression ou la manipulation de l'autre acteur.

- Consentement sous influence : Dans ce scénario, deux acteurs jouent un couple qui a bu de l'alcool. Un acteur veut avoir des relations sexuelles, mais l'autre acteur est incertain. Le scénario met l'accent sur la façon dont l'alcool peut affecter la capacité d'une personne à donner et à recevoir un consentement clair et les conséquences potentielles pour les relations intimes.
- Consentement dans les relations en ligne : Dans ce scénario, un acteur joue une personne qui rencontre un partenaire potentiel en ligne, tandis qu'un autre acteur joue le partenaire potentiel. Le scénario met l'accent sur la façon dont les gens peuvent clairement discuter de leurs souhaits et de leur consentement avant de se rencontrer en personne, ainsi que sur les conséquences potentielles pour les relations intimes.

Ces scénarios peuvent être adaptés aux besoins et aux objectifs de chaque groupe d'élèves et peuvent inclure une discussion sur les résultats du jeu de rôle pour encourager la réflexion personnelle et la participation de tous les élèves. Il est essentiel de souligner que les jeux de rôle ne devraient pas être utilisés pour normaliser ou encourager un comportement non consensuel.

d. Activités de remue-méninges : Nous offrirons des activités de remue-méninges pour aider les élèves à réfléchir à l'importance du consentement dans leur vie personnelle.

- Rédaction personnelle : Les élèves peuvent réfléchir à leur compréhension du consentement et consigner leurs pensées.
- Cartographie cognitive : Les élèves peuvent dessiner un diagramme ou un schéma pour démontrer leur compréhension du consentement.
- Jeu de cartes: Les élèves peuvent collaborer en petits groupes pour discuter et partager des questions relatives au consentement, en utilisant des cartes préparées à l'avance.
- Débat simulé : Les élèves peuvent jouer un scénario fictif pour discuter du consentement et de la prise de décision éclairée.
- Activités de réflexion de groupe : Les élèves peuvent discuter de situations réelles en groupe pour explorer les implications du consentement dans la vie quotidienne.
- Jeu de rôle inversé : Les élèves peuvent assumer des rôles inversés pour comprendre les points de vue de l'autre personne impliquée dans une situation liée au consentement.
- Exercice de scénario : Les élèves peuvent imaginer divers scénarios liés au consentement et réfléchir aux conséquences potentielles de leurs actes.

Il est essentiel de noter que les activités de réflexion devraient être conçues pour favoriser un environnement sûr et respectueux permettant aux élèves de développer leur compréhension du consentement, d'encourager l'expression de soi et de promouvoir la participation de tous les élèves.

1. Conclusion : Résumez les points clés abordés lors de la séance, y compris la définition du consentement et son importance dans les relations sexuelles et amoureuses.
2. Évaluation : Évaluez la compréhension qu'ont les élèves des progrès réalisés en matière de consentement et encouragez-les à poser des questions ou à formuler des commentaires.

### 1.5 Quelques exemples de sujets à aborder avec les jeunes de 18 ans

Voici quelques idées de sessions sur chacun des thèmes recommandés par l'UNESCO :

1. Éducation sexuelle :

- Une discussion de groupe sur les changements physiques et émotionnels qui se produisent pendant la transition vers l'âge adulte.
  - Une séance de questions-réponses sur la sexualité et les relations intimes.
  - Une activité de sensibilisation aux différents types de contraception et à la prévention des MST.
2. Respect et tolérance :
- Un débat de groupe sur les stéréotypes et la discrimination liés à la sexualité et à l'orientation sexuelle.
  - Une activité de jeu de rôle sur la tolérance et le respect de la diversité.
  - Une discussion sur le concept d'identité de genre et d'orientation sexuelle, et les différences entre le sexe et le genre.
3. Violence sexuelle et sécurité :
- Une discussion sur les différentes formes de violence sexuelle et comment les prévenir.
  - Une séance de questions-réponses sur la façon de signaler et de recevoir de l'aide en cas de violence sexuelle.
  - Une activité de jeu de rôle sur la négociation du consentement et des relations intimes respectueuses.
  -
4. Plaisir et responsabilité :
- Une discussion sur le consentement et l'intimité respectueuse.
  - Une activité de jeu de rôle sur la communication dans les relations intimes.
  - Une séance de questions-réponses sur les questions liées à la contraception et à la prévention des MST.
5. Mythes et stéréotypes :
- Une discussion de groupe sur les mythes et les stéréotypes liés à la sexualité et aux relations intimes.
  - Une activité de jeu de rôle sur la remise en question des stéréotypes.
  - Une discussion sur la façon de promouvoir la tolérance et le respect dans les relations intimes.

## 1.6 Conclusion

Il est important de noter que ces activités devraient être adaptées aux besoins et aux contextes locaux, et que les jeunes devraient être impliqués dans le processus d'apprentissage afin qu'ils se sentent à l'aise et engagés. Les séances d'éducation sexuelle devraient également être menées de manière respectueuse, inclusive et sécuritaire pour les jeunes.



Co-funded by the  
Erasmus+ Programme  
of the European Union